



Les désarrois de la « génération Chirac »

- La droite recule parmi les moins de trente ans, selon un sondage Ipsos-« Le Monde »-NRJ
- Les jeunes d'abord concernés par l'emploi, l'Europe et le temps de travail
- Notre enquête sur l'éducation et nos entretiens avec Edith Cresson et Philippe Séguin

PLUS ENCORE que l'ensemble des Français, les jeunes de moins de trente ans assistent sans passion à la campagne des élections législatives. C'est l'enseignement le plus frappant d'un sondage réalisé par Ipsos pour NRJ et *Le Monde*. Encore moins décidés à aller voter, moins sûrs de leur choix, les jeunes paraissent vaccinés contre toute illusion électorale. Cependant, la droite est en perte de vitesse parmi les moins de trente ans qui placent en tête de leurs centres d'intérêt l'emploi, l'Europe et le temps de travail. Pour 77 % d'entre eux, ces élections législatives se résument à un choix qui « ne changera pas grand-chose ». Alain Juppé a proposé, lundi 12 mai, de réduire « très rapidement d'un peu plus de 2 points » la cotisation-maladie des salariés et d'augmenter la CSG.

Dans le deuxième volet de notre série sur les « sept sujets capitaux » de la campagne électorale - vus au travers des sept moments clés du tandem Chirac-Juppé -, Michel Delberghe et Béatrice Gurrey font le récit des relations tourmentées entre l'Élysée et le ministère de l'éducation. Ils expliquent comment François Bayrou



parvint à refuser de mettre en œuvre le référendum sur l'éducation promis par Jacques Chirac. Dans un entretien au *Monde*, Philippe Séguin, déclare que le rôle de l'école n'est pas de « former des salariés clés en mains mais des citoyens ». Edith Cresson, in-

siste sur la nécessité d'une « formation professionnelle valorisée ». Les cinéastes, auteurs de l'appel à la désobéissance civique, lancent un nouvel appel pour la régularisation des sans-papiers.

Réagissant à l'« appel pour chan-

ger la République » lancé dans *Le Monde* du 7 mai par cinq constitutionnalistes, d'autres juristes appellent à « changer de République par une réforme radicale ».

Lire pages 6 à 11, 18 et 19

■ L'Irak du malheur

Souffrances et horreurs sont quotidiennes dans les hôpitaux soumis à l'embargo de l'ONU. Le début d'application de la résolution « pétrole contre nourriture » reste sans grand effet et n'a guère soulagé les épreuves des 21 millions d'Irakiens. p. 2 et notre éditorial p. 17

■ La justice et l'immigration

Présidé par M. Toubon, le tribunal des conflits limite les voies de recours des étrangers contre l'administration. p. 13

■ Affaire Elf

Alfred Sirven, l'un des anciens dirigeants d'Elf, est l'objet d'un mandat d'arrêt international. Une perquisition a été effectuée dans son château en Touraine. p. 14

■ Volte-face à Microsoft

Bill Gates se lance sur le marché des ordinateurs de réseau, le Network Computer, après l'avoir dénigré. p. 25

■ Combats au Zaïre

Les combats font rage à l'est de Kinshasa à la veille d'une nouvelle rencontre Mobutu-Kabila, mercredi. p. 3

■ Cuisine électorale



Jean-Pierre Quélin l'affirme : manger des escargots peut faire progresser la démocratie. p. 26

■ La stratégie de LVMH

La fusion GrandMet-Guinness oblige Bernard Arnault à accélérer son recentrage sur le luxe. p. 20

■ Accord historique Russie-Tchéquie

Boris Eltsine et son homologue tchéquie ont signé, lundi 12 mai à Moscou, un texte visant à mettre fin à un conflit « multiséculaire ». p. 4

■ Réforme en psychiatrie

Le groupe d'évaluation de la loi sur l'hospitalisation en psychiatrie sans l'accord du malade propose une simplification des procédures d'entrée et de sortie. p. 12

■ 20 % de Publicis en vente

L'une des héritières de Marcel Bleustein-Blanchet veut céder sa participation (près de 20 %) dans Publicis. p. 32

International.....	2	Jeux.....	27
France.....	6	Météorologie.....	27
Société.....	12	Culture.....	28
Carnet.....	14	Guide culturel.....	31
Régions.....	15	Annonces classées.....	32
Horizons.....	16	Communication.....	32
Entreprises.....	20	Abonnements.....	34
Finances/marchés.....	22	Radio-Télévision.....	34
Aujourd'hui.....	24	Kiosque.....	35



Festival de Cannes

PALME D'OR en 1983 pour *La Ballade de Narayama*, le Japonais Shohei Imamura revient à Cannes avec *L'Ange*. Cette fois, on a le sentiment d'avoir trouvé le film qu'on attendait depuis le début du Festival, parmi les titres en compétition. Un film de désirs et de corps, une folie roborative, un rapport exigeant à la complexité du monde. « Hélas, cher Prince », est-on tenté, en revanche, de lancer à Kenneth Branagh devant sa pesante intégrale de *Hamlet*. Egalement au menu de nos pages « Cannes », outre les critiques des autres films : la photo quotidienne de Derek Hudson, trois questions à Jérôme Clément et un détour par la fête cannoise de *La Vérité si je mens !*

Lire pages 28 et 29

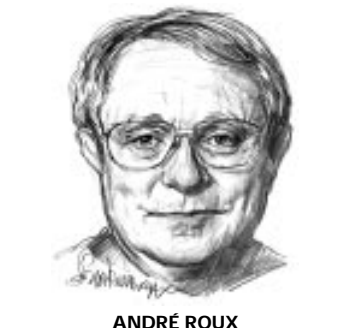
Le PSG aux portes de la légende

UN AN après avoir emporté sa première Coupe d'Europe de football des clubs vainqueurs de coupes, le Paris-Saint-Germain se retrouve, mercredi 14 mai, à Rotterdam (Pays-Bas), en finale de la même épreuve face au légendaire FC Barcelone. Une victoire ferait du PSG la seule équipe française à avoir gagné deux fois un trophée européen.

Pour y arriver, les défenseurs parisiens et le gardien international Bernard Lama, récemment convaincu de dopage au cannabis et qui connaîtra sa sanction au lendemain de la finale européenne, devront réduire au silence le jeune attaquant Ronaldo, superstar brésilienne du « Barça ». Portrait d'un Lama serein, Guyane au cœur.

Lire pages 16 et 24

Les mille fleurs de la SNCF



ANDRÉ ROUX

DU BÉTON des gares aux petites fleurs et aux plantes sauvages : André Roux, architecte à la SNCF, est le père d'un programme de quatre ans, auquel s'intéresse le Muséum d'histoire naturelle, qui doit transformer les talus bordant les voies du TGV en réserves de végétation.

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NV), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 514 - 7,00 F



Les « tintinologues » sont en colère, je dirais même plus...

BRUXELLES de notre correspondant

À qui appartiennent les droits moraux et intellectuels sur l'œuvre d'Hergé, mort le 5 mars 1983, créateur, entre autres, des albums narrants les aventures de Tintin, du capitaine Haddock, de Bianca Castafiore, Tryphon Tournesol et Milou ? En apparence, l'affaire est limpide, je dirais même plus, limpide : la Fondation Hergé, administrée par Fanny Rodwell, le veuve du dessinateur remariée au Britannique Nick Rodwell, est seule habilitée à assurer la protection et la promotion de l'œuvre, et la société commerciale Moulinsart, revenue dans le giron de la famille après des tortueuses tribulations, est chargée de la gestion des droits dérivés (exploitation audiovisuelle et marchandage des personnages et objets de l'univers de Tintin).

Cette situation mécontente fortement le monde des « tintinologues », chercheurs et commentateurs de l'œuvre du maître, nombreux en Belgique et regroupés autour du Centre belge de la bande dessinée, que Hergé avait contribué à fonder. Ces derniers, parmi

lesquels on trouve Benoît Peteers, le grand pont de la science tintinologique, reprochent à Fanny et Nick Rodwell leur gestion dictatorial et restrictive de l'héritage, empêchant l'utilisation d'extraits de l'œuvre de Hergé pour illustrer des essais qui lui sont consacrés. Ainsi, au cours d'une conférence de presse tenue à Bruxelles au mois de février, les tintinologues s'insurgeaient contre le refus opposé par les Rodwell à la publication de vignettes de Tintin dans une étude de Michel Deligne sur les rapports entre Hergé et Jules Verne.

Face à ces attaques, Fanny Rodwell, qui avait jusque-là gardé le silence, répliqua dans un entretien publié le 9 mai par *Le Soir* : « Lorsque des utilisations ne me semblent pas dignes de Tintin sur le plan éthique ou esthétique, je suis choquée, déclare-t-elle. Si je prends l'exemple du livre projeté sur l'influence exercée par Jules Verne sur Hergé, nous n'avons pas accordé l'autorisation de reproduction de 80 visuels parce que nous ne trouvions pas justifié de faire penser que Hergé aurait plagié, copié, Jules Verne. »

La Fondation Hergé s'oppose également à la confection d'un CD-ROM, qui pourrait entrer

en concurrence avec le site Hergé sur Internet, enfant chéri de Nick Rodwell. Fanny Rodwell reconnaît cependant que les attaques subies par la Fondation Hergé ont peut-être rendu ses animateurs « un peu paranoïaques » et poursuit, très en colère : « Mais ce n'est pas une raison pour se laisser squatter et se faire dire qu'on n'a qu'à fermer la bouche et ouvrir le portefeuille ! »

Les époux Rodwell viennent de recevoir un renfort de poids avec l'annonce, faite début mars par Stéphane Steeman, un acteur belge détenteur de la plus importante collection d'ouvrages et d'objets liés à l'univers de Tintin, de son désir de se défaire de cette collection au profit de la Fondation Hergé. Le Centre belge de la bande dessinée, à qui Steeman avait naguère laissé quelques espérances, est ainsi tenu à l'écart. Ce fonds, estimé à environ 12 millions de francs, pourrait constituer l'essentiel du musée Hergé, que la fondation projette d'ouvrir autour de l'an 2000 dans le centre de Bruxelles.

Luc Rosenzweig

Espagne et Portugal, bons élèves de l'euro

SPECTATEURS privilégiés de la course à l'euro dans laquelle sont engagés les pays de l'Union européenne, les marchés financiers ont, depuis le départ, leurs favoris. Mais les chances qu'ils accordent à tel ou tel pays d'adhérer à la zone monétaire commune dès le 1^{er} janvier 1999 évoluent rapidement en fonction des nouvelles économiques et politiques.

Qu'un déficit public se creuse et le pays concerné subit aussitôt une brutale décote. Qu'au contraire les prévisions de recettes fiscales s'améliorent et l'Etat bénéficie immédiatement d'un afflux de capitaux.

Ce petit jeu des pronostics est particulièrement en vogue pour les nations d'Europe du Sud. Il y a deux ans, pas un opérateur sensé n'aurait assisté un centime sur l'Italie, l'Espagne ou le Portugal, tant leur situation budgétaire et leur niveau d'inflation semblaient alors les condamner à regarder les pays du Nord grimper seuls dans le premier train de l'euro. Mais depuis, au fur et à mesure que leurs finances publiques se redressaient de façon spectaculaire, que le rythme de hausse des prix à la consommation se ralentissait - et que la situation de la France et de

l'Allemagne se dégradait ! -, les investisseurs se sont mis à croire aux chances de l'Europe du Sud.

Les quelques amoureux du risque ont progressivement été rejoints par des gestionnaires plus traditionnels, attirés par des perspectives d'importantes plus-values. Ce mouvement s'est traduit, sur les marchés financiers, par ce que les spécialistes ont désigné sous les termes de « convergence des rendements obligataires ». Pourquoi continuer à exiger une prime considérable pour détenir des titres des pays latins si ces Etats entrent dès l'origine dans la zone euro et si, dès cette date, il n'y a plus à craindre de dépréciation de leur devise ? L'écart de taux entre l'Italie et l'Allemagne est ainsi passé de 5 % début 1996 à 1,8 % début 1997. Une réduction de même ampleur a été observée en Espagne et au Portugal.

Ce mouvement, qui a constitué l'événement marquant de l'année 1996 sur les marchés financiers européens, est, depuis plusieurs semaines, suivi d'une autre évolution significative.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 17

Croire au Bonheur et un jour le porter.

Collection "ALHAMBRA" à partir de 4 900 F.

Van Cleef & Arpels

PARIS 22, PLACE VENDÔME • GENÈVE 31, RUE DU RHÔNE
CANNES MONTH CARLO LONDRES NEW YORK BEVERLY HILLS PALM BEACH

PROCHE-ORIENT La population irakienne souffre de plus en plus des conséquences de l'embargo international imposé au pays en août 1990, après l'invasion du Ko-

weït. ● **DANS LES HÔPITAUX**, la situation est « déplorable », de l'aveu même du secrétaire général adjoint des Nations unies pour les questions humanitaires, Yasushi Akashi.

L'Irak manque de médicaments et d'équipements, mais le système alimentaire est lui aussi totalement perturbé, ce qui ne fait qu'aggraver le mal. ● **LES ORGANISATIONS HU-**

MANITAIRES, très présentes dans le Kurdistan irakien, ont des relations très délicates avec Bagdad, en raison des conditions posées à leurs activités. Certaines acceptent néan-

moins les exigences de Bagdad si elles peuvent, en retour, coopérer à l'allègement des souffrances des Irakiens (*lire aussi notre éditorial page 17*).

Dans les hôpitaux irakiens ravagés par l'embargo de l'ONU

La résolution « Pétrole contre nourriture » n'a qu'à peine soulagé la population, toujours soumise à des sanctions vieilles de sept ans qui épargnent le régime et ne l'ont aucunement déstabilisé

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

Des machines censées être des incubateurs ne protègent plus une demi-douzaine de prématurés. Ici, le capot est fissuré ; là, il manque un hublot ; plus loin, des sparadraps font office de joints. Les mouches tournoient que les mains de mères lasses, au regard vide, tentent en vain de chasser. Assises sur des lits dont les matelas de mousse souvent éventrés sont, parfois, couverts de draps couleur de fumée et maculés de taches, elles répondent mécaniquement aux questions du médecin.

Elles portent toute la résignation du monde dans leurs yeux. Une odeur de fauve enveloppe la pièce que les pales d'un ventilateur ont du mal à chasser. La climatisation ne marche plus. Le printemps a été exceptionnellement clément, mais lorsque viendront les grandes chaleurs de l'été...

« Nous transférons les nourrissons et les malades d'une salle à l'autre, selon les saisons et l'exposition des pièces », explique, en s'efforçant de garder la distance, le dr Mourad Abdel Karim Kanouna, chef du département de pédiatrie de l'hôpital général d'el Qadissiya, dans le quartier populaire de Saddam City, dans la banlieue de Bagdad. « Les draps sont propres mais usés », ajoute-t-il gêné, non sans avoir montré sa propre blouse virant au gris, comme pour vous prier de ne pas insister.

On ne devine plus quelle est la

couleur des murs. Sur un lit, un gamine de quatre ans qui en fait deux. Il a la peau toute ratatinée et les côtes saillantes : malnutrition et marasme. Ils sont plusieurs dans son cas.

Sur les vingt-deux incubateurs de l'hôpital d'el Qadissiya, sept fonctionnent encore, précise le docteur Kanouna. Fonctionner est trop dire. Et puis tout manque : les antibiotiques, les antiseptiques, le lait pour enfants, les cathéters, les seringues, les produits de laboratoire, les détergents, le savon, alors que la santé des Irakiens, des enfants surtout, est allée en s'aggravant. Les interventions chirurgicales sont différées, faute d'anesthésique.

MALNUTRITION

Extrêmement rares avant l'imposition de sanctions internationales plurielles à l'Irak, après l'invasion du Koweït en août 1990, les admissions d'enfants pour malnutrition et déficit de croissance varient entre trois et cinq par jour.

Mères mal nourries, conditions de vie et d'hygiène de plus en plus précaires, pénurie de produits pharmaceutiques. Au point que nombre de médecins confient leurs malades « à Dieu et à la bonté du ciel ».

« Lorsque je vois ça, je suis révolté et j'ai peur. Je me dis que cela pourrait arriver à mes enfants », commente le docteur Kanouna. Alhane El Rached, directrice de la clinique d'obstétrique et de pédiatrie d'Ibn el Baladi, est précisément dans ce



cas. Son fils, un adolescent âgé de 17 ans, est atteint d'une colite aiguë chronique, qui nécessite de la Salasopirine ou un équivalent. « Je pourrais peut-être trouver ça sur le marché, mais je ne peux pas le payer. Cela coûte quelque 40 000 à 50 000 dinars » (160 à 200 francs).

C'est énorme, lorsqu'on sait que le salaire d'un fonctionnaire varie entre 6 000 et 7 000 dinars. Un médecin de l'hôpital de Baqouba, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Bagdad, affirme ne gagner que 4 500 dinars par mois après 21 ans de métier. Avant l'embargo des Nations unies, un dinar valait 3,5 dollars. Il faut aujourd'hui 1 300 dinars pour un dollar.

Six enfants accompagnés de leurs mères occupent les six lits de l'une des salles d'urgence de l'hôpital de Baqouba. C'est mercredi, jour de transfusion sanguine. Ils sont tous atteints de thalassémie, forme d'anémie aiguë d'origine héréditaire. L'équipement n'étant plus suffisant, ils attendront chacun leur tour. Il leur faut cinq injections de Desferal par semaine. « Comme il n'y en a pas, nous leur en faisons seulement une après la

transfusion. Quant au sang, les donateurs existent, mais l'hôpital manque souvent de poches pour recueillir leur don. Faute de produits de laboratoires, nous n'avons pas les moyens de contrôler le HIV », précise le médecin.

M^{me} El Rached, elle, en est réduite à diagnostiquer le diabète aux seuls symptômes. L'insuline manque dramatiquement aussi. L'extrême urgence sont les vaccins, les antibiotiques, les équipements de base pour la pédiatrie et pour suivre les grossesses, relève un observateur de l'ONU. Il faut aussi remettre d'urgence à niveau le système d'assainissement de l'eau. Il faut que les professionnels de santé puissent être convenablement payés pour mener à bien leur mission. On pourrait ajouter qu'il faut aussi que les Irakiens puissent se nourrir de manière plus équilibrée pour enrayer les maux à la racine.

Alors, l'Irak un pays pauvre comme un autre ? Précisément non. Avant l'imposition des sanctions en 1990, il ne connaissait pas les pénuries. Le système de santé jusqu'à la fin des années 1989 était de « haute qualité », selon l'Orga-

nisation mondiale de la santé. 97 % de la population urbaine et 78 % des ruraux bénéficiaient des soins de santé. La malnutrition n'existait pas. Le revenu par habitant s'élevait à 2 800 dollars.

Le secrétaire général adjoint des Nations unies pour les questions humanitaires a été suffisamment clair l'autre jour, lors d'une conférence de presse à Bagdad : « Les conditions dans les hôpitaux sont déplorables tant à Bagdad que dans le nord du pays (...) C'est l'une des conséquences de l'embargo international », a déclaré Yasushi Akashi, au terme d'une visite de quelques jours en Irak, au cours de laquelle il s'est rendu – y compris de manière impromptue, a-t-il précisé – dans plusieurs établissements hospitaliers. « Il y a un degré significatif de souffrances humaines. »

SYSTÈME GANGRÉNÉ

En réalité, le système de santé irakien est totalement gangrené. Sept années de sanctions d'une extrême sévérité ont eu raison du volontarisme irakien. De la cannibalisation de tout ce qui existe, à l'épuisement des stocks, en passant par une gestion remarquable de la pénurie – selon l'expression d'un observateur onusien – et par le recours aux vieilles recettes de grand-mère, le circuit est épuisé. Les Irakiens plus encore, même s'ils restent d'une très grande dignité.

Tout n'est pas interdit d'entrée en Irak. Les produits dont un ou

des composants pourraient être détournés à des fins militaires ne peuvent être importés ; le reste, pour peu que le Comité des sanctions de l'ONU donne son feu vert, peut être acheté.

Mais l'Irak, qui repose sur des réserves de brut évaluées à 112 milliards de barils, n'a pas d'argent. Non seulement ses avoirs sont gelés, mais il ne peut exporter son brut aussi longtemps qu'il n'aura pas satisfait toutes les exigences de son désarmement. Ce qui, d'après la commission spéciale de l'ONU chargée de cette mission, n'est toujours pas le cas, notamment pour ce qui concerne l'armement chimique.

Le fait est, néanmoins, que ce sont les 21 millions de citoyens irakiens qui en font les frais. Le pouvoir, que les Nations unies affirment vouloir sanctionner, ne s'en porte pas plus mal.

Le 10 décembre 1996, est entrée en vigueur la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU, que les autorités irakiennes ont fini par accepter un an après son adoption. Elle autorise l'Irak à vendre du pétrole pour un montant de 2 milliards de dollars, dont 1,32 milliard sera consacré aux besoins humanitaires de près de 22 millions d'Irakiens. Autant dire que malgré la légère amélioration escomptée, les Irakiens sont loin d'être sortis du tunnel. L'injustice est criante.

Mouna Naim

Etats-Unis : des opposants irakiens menacés d'expulsion

Un groupe d'Irakiens qui, pour le compte de la CIA, ont tenté de faire chuter le président irakien, Saddam Hussein, et qui se virent offrir un refuge aux Etats-Unis, sont aujourd'hui dans une prison de Californie et menacés d'expulsion, a rapporté, lundi 12 mai, le *New York Times*. Treize d'entre eux au moins sont accusés par les services d'immigration et de naturalisation d'être un « danger pour la sécurité des Etats-Unis ».

Selon des responsables officiels américains et des avocats, le FBI soupçonne certains d'entre eux d'être des espions irakiens ou des terroristes en puissance. Ils ont demandé l'asile aux Etats-Unis, mais, si les accusations portées contre eux sont retenues par les juges, ils pourraient être expulsés, peut-être vers l'Irak.

Les difficiles relations entre Bagdad et les ONG

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

Les organisations non gouvernementales (ONG) n'ont pas bonne presse à Bagdad. Le gouvernement irakien leur tient rigueur d'avoir opéré dans le nord du pays au mépris, dit-il, de sa souveraineté, dans la mesure où toutes les ONG passaient par la Turquie pour entrer sans visa dans le Kurdistan irakien.

Voulant agir en Irak, notamment après les insurrections chiite et kurde les 3 et 5 mars 1991, ceux que l'on appelle familièrement les « humanitaires » ont refusé les exigences de Bagdad : un droit de regard total sur toute action, sur le choix du personnel local et le passage systématique par la capitale, ce qui revenait à soumettre les ONG à la règle des visas au coup par coup.

Une ONG française, Equilibre, qui, parmi des dizaines d'autres de toutes nationalités, fut très active dans le Kurdistan, a néanmoins récemment trouvé un terrain d'entente avec les autorités irakiennes. Avec l'association Care, elles sont les seules organisations humanitaires internationales à être installées à Bagdad.

Ce qui a changé, explique Alain Michel, président d'Equilibre – qui vient d'organiser un convoi de cinq camions de médicaments, de matériel médical et de vivres pour l'Irak, le deuxième en quelques mois –, c'est que les autorités irakiennes ont été convaincues des « intentions humanitaires et non pas politiques » de l'association, grâce à l'intervention de certaines personnes au courant des activités d'Equilibre. « Ceci m'a permis d'obtenir un visa pour Bagdad où j'ai pu me rendre, constater les dégâts de l'embargo, intervenir, puis témoigner », ajoute M. Michel.

« Je pense, ajoute-t-il, que la condition posée aujourd'hui par les autorités irakiennes pour l'acceptation des ONG est la fermeture préalable de leurs bureaux dans le nord du pays et le passage obligé par Bagdad, c'est-à-dire la reconnaissance de la souveraineté irakienne. » Quitte à reprendre ensuite les activités dans le Nord et à en développer dans le Sud, ce qui

n'a jamais été possible jusqu'à présent. Les ONG, admet-il, prennent ainsi un risque, dans la mesure où elles n'ont pas la garantie absolue d'obtenir l'assentiment de Bagdad, ni celle de pouvoir opérer dans les mêmes conditions qu'au Kurdistan. Mais c'est un choix à faire. Equilibre a pu, pour sa part, en l'espace de quelques mois, affirme M. Michel, ouvrir un bureau à Bagdad, en janvier 1997, être acceptée par l'ensemble des administrations, dont le Croissant rouge irakien, et retourner dans le Nord pour la distribution de l'aide.

« PAS DE TRUCAGE »

L'Irak, précise-t-il encore, ne veut pas non plus que les ONG se mêlent de politique. Dès lors que la confiance est établie, toutes les autres difficultés sont, selon lui, d'ordre administratif. Les besoins sont identifiés par le ministère de la santé, par le Croissant rouge, l'Unicef et les institutions internationales. Le choix des hôpitaux dans lesquels sont distribués les produits acheminés par Equilibre est fait en commun. Vérification faite, affirme-t-il, il n'y a pas de trucage.

Comme les autres ONG européennes, Equilibre émerge au programme Echo d'aide humanitaire d'urgence de l'Union européenne. Essentiellement consacré jusqu'à présent au nord de l'Irak, le programme Echo (24 millions décus pour 1996) concerne en réalité la totalité du territoire irakien et devrait pouvoir s'y déployer désormais. Alors que les ONG, qui opèrent toujours dans le nord de l'Irak, craignent l'interruption du financement pour 1997, elles ont été récemment informées, apprend-on auprès d'Aide médicale internationale (AMI) et de Médecins du monde à Paris (MDM), que le financement est disponible pour six mois encore dans cette région.

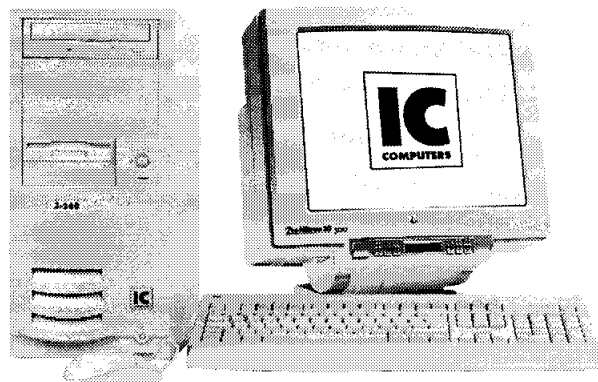
MDM prépare un projet pour le centre et le sud de l'Irak mais n'a pas encore pris langue avec Bagdad. AMI a décidé de ne pas le faire si la condition en est la fermeture des bureaux au Kurdistan.

M. Na.

Les premiers compatibles Mac OS conçus en France.

renseignements
01 44 78 26 26

Mac OS
PowerPC™



à partir de
12 047,94^{FTT}
9990^{FHT}
l'unité centrale avec clavier et souris
moniteur en option

IC 3-200

PPC 603e/200 MHz

16 Mo RAM/DD 2,3 Go/CD 12x

5 slots PCI - port SCSI

2 Mo de VRAM + 256 Ko cache niveau 2

9990^{FHT} 12 047,94 FTT

Ref. ICC1010001

IC 3-240

PPC 603e/240 MHz

16 Mo RAM/DD 2,3 Go/CD 12x

5 slots PCI - port SCSI

2 Mo de VRAM + 256 Ko cache niveau 2

11990^{FHT} 14 459,94 FTT

Ref. ICC1010002

IC 4-200

PPC 604e/200 MHz

16 Mo RAM/DD 2,3 Go/CD 12x

5 slots PCI - port SCSI

2 Mo de VRAM + 256 Ko cache niveau 2

12890^{FHT} 15 545,34 FTT

Ref. ICC1010003

IC 4-200P

PPC 604e/200 MHz

32 Mo RAM/DD 2,3 Go/CD 12x

5 slots PCI - port SCSI

4 Mo de VRAM + 512 Ko cache niveau 2

13990^{FHT} 16 871,94 FTT

Ref. ICC1010004

IC 4-200ZPS

PPC 604e/200 MHz

32 Mo RAM/DD 4 Go SCSI / CD 12x

ZIP interne 100 Mo - 5 slots PCI - port SCSI

4 Mo de VRAM + 512 Ko cache niveau 2

16990^{FHT} 20 489,94 FTT

Ref. ICC1010005



L'informatique au service des professionnels

IC Paris Beaubourg ouvre le samedi - 75004 Paris - Tél. : 01 44 78 26 26 - Fax : 01 42 72 06 04 - IC Paris Micro Valley - 75015 Paris - Tél. : 01 40 58 00 00 - Fax : 01 45 77 95 71 - IC Paris Vendôme - 75001 Paris - Tél. : 01 42 86 90 90 - Fax : 01 42 86 05 51 - IC Cergy - ouvre le samedi - 95100 Cergy-Pontoise - Tél. : 01 34 35 18 28 - Fax : 01 34 35 00 77 - IC Evry - ouvre le samedi - 91022 Evry - Tél. : 01 69 91 08 08 - Fax : 01 69 91 05 06 - IC Neuilly - ouvre le samedi - 92200 Neuilly sur Seine - Tél. : 01 46 37 17 17 - Fax : 01 46 37 17 02 - IC Saint-Quentin en Yvelines - ouvre le samedi - 78180 Montigny-Le Bretonneux - Tél. : 01 39 44 72 72 - Fax : 01 39 44 17 48 - IC Avignon - 84000 Avignon - Tél. : 04 90 82 22 22 - Fax : 04 90 82 78 15 - IC Aix en Provence - 13100 Aix en Provence - Tél. : 04 42 38 28 08 - Fax : 04 42 26 16 09 - IC Bordeaux - ouvre le samedi - 33000 Bordeaux - Tél. : 05 56 48 14 14 - Fax : 05 56 81 28 55 - IC Lyon - 69003 Lyon - Tél. : 04 78 62 38 38 - Fax : 04 78 62 80 78 - IC Marseille - 13008 Marseille - Tél. : 04 91 00 32 32 - Fax : 04 91 37 26 95 - IC Montpellier - 34000 Montpellier - Tél. : 04 67 15 94 94 - Fax : 04 67 15 94 95 - IC Nantes - 44000 Nantes - Tél. : 02 40 47 08 62 - Fax : 02 40 47 09 33 - IC Rennes - 35000 Rennes - Tél. : 02 99 67 21 00 - Fax : 02 99 67 21 01 - IC Toulon - 83000 Toulon - Tél. : 04 94 18 53 53 - Fax : 04 94 18 53 54 - IC Toulouse - 31000 Toulouse - Tél. : 05 61 25 62 32 - Fax : 05 61 25 81 78 - IC Tours - 37000 Tours - Tél. : 02 47 64 41 21 - Fax : 02 47 05 86 16 - IC Occasion/Location (Macintosh) - 75003 Paris - Tél. : 01 42 72 07 00 - Fax : 01 42 72 08 34 - IC Services - 75004 Paris - Tél. : 01 44 78 26 26 - Fax : 01 42 72 06 04 - Club IC, VPC - La Poste Paris Hôtel de Ville - 75181 Paris cedex 04 - Tél. : 01 44 54 22 11 - Fax : 01 44 54 22 12 - 3615 Club IC -

Offres valables jusqu'au 31 mai 1997 dans la limite des stocks disponibles. Photos non contractuelles.

Prix pour paiement comptant.

La deuxième rencontre entre M. Mobutu et M. Kabila décidera du sort de Kinshasa

Les rebelles zairois refusent toute solution de transition politique

A la veille de la rencontre, mercredi 14 mai, entre le président Mobutu et Laurent-Désiré Kabila, les chances d'une solution pacifique au Zaïre restent

minces. Les combats font rage à l'est de la capitale et les rebelles refusent toujours toute solution de transition politique.

LE SORT de Kinshasa, qui reste l'objectif de l'Alliance de Laurent-Désiré Kabila, va dépendre de la nouvelle rencontre prévue mercredi 14 mai entre le chef des rebelles et le président Mobutu Sese Seko. Cette rencontre devait avoir lieu à bord du navire sud-africain *Outeniqua*, sur lequel les deux hommes se sont déjà entretenus, sans succès, le 4 mai, sous les auspices du président Nelson Mandela.

« Nous avons tout fait pour donner satisfaction au dictateur. Mais tout a une limite et nous avons atteint la nôtre. Mercredi dira si nous ferons une entrée en douceur à Kinshasa ou une rude percée militaire », a déclaré Bizima Karaha, « ministre » des affaires étrangères de l'AFDL. « Nous allons sur le bateau pour prendre acte de la démission de Mobutu, rien de plus, rien de moins », a-t-il ajouté.

Le fils du chef de l'Etat zairois a déclaré sur la chaîne de télévision

belge RTL-TVI que son père était prêt à consentir d'importantes concessions, mais le chef des rebelles a réaffirmé dans un entretien à une radio américaine qu'il s'opposerait à tout gouvernement de transition. « Mobutu doit partir (...). Il voulait huit jours pour réfléchir, consulter son peuple ; je pense que c'est fait maintenant. Nous allons là-bas pour procéder au transfert pacifique des pouvoirs entre un régime dictatorial et les représentants de l'Alliance », a-t-il ajouté.

VIOLENTS COMBATS

Les rebelles ont réitéré lundi leur opposition à une solution de transition comme celle que pourrait incarner Mgr Laurent Monsengwo, élu samedi président du Haut-Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT) zairois sans avoir été candidat. Mgr Monsengwo est arrivé lundi à Kinshasa sans avoir fait savoir s'il

acceptait de reprendre sa place à la tête du Parlement, une fonction qui fait de lui le successeur constitutionnel de Mobutu. Les rebelles l'ont mis en demeure de refuser, sous peine de se retirer des ultimes négociations et de décliner toute responsabilité quant aux « conséquences de ce qui se passera à Kinshasa ».

Vivement critiqué à propos de massacres qui auraient été perpétrés parmi les réfugiés rwandais dans la zone qu'il contrôle à l'est du Zaïre, Laurent-Désiré Kabila a assuré lundi que les Occidentaux « essaient de compliquer [la situation] par la machination, l'intrigue afin que les mobutistes, qui ont détruit le pays, restent au pouvoir en l'absence de leur chef ».

Les Occidentaux, qui ont accueilli favorablement l'élection de Mgr Monsengwo – à l'instar de la France qui a jugé, lundi, qu'elle pourrait permettre « une transition pacifique ordonnée, dans un cadre institutionnel et dans la légalité » – ont pris leurs dispositions dans l'éventualité d'une offensive des rebelles sur Kinshasa. La France a exhorté ses ressortissants à quitter provisoirement le Zaïre, tandis que l'ambassade des Etats-Unis à Kinshasa a réduit encore un peu plus ses effectifs.

Sur le terrain, le sort des armes est resté incertain à l'est de la capitale. De violents combats ont encore opposé lundi soir les Forces armées zairoises (FAZ) aux troupes de Laurent-Désiré Kabila sur le front de Kenge, à 200 kilomètres à vol d'oiseau de Kinshasa. – (AFP, Reuters.)

La démocratie au Mali et au Burkina Faso ou les difficultés de l'alternance

L'élection présidentielle malienne et le scrutin législatif burkinabé ont à nouveau démontré que, dans ces deux pays du Sahel, la pratique politique réduit les oppositions à la portion congrue

ABIDJAN

de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Contrairement aux législatives du 13 avril, annulées par la Cour su-

ANALYSE

Même sur un terrain a priori favorable, le multipartisme a du mal à s'implanter

prême, l'élection présidentielle au Mali a finalement eu lieu sans incidents, dimanche 11 mai. Sans incidents et sans suspense puisque les principales formations de l'opposition n'ont pas participé au scrutin, remporté par le président sortant, Alpha Oumar Konaré.

Le même jour, au Burkina Faso, le président Blaise Compaoré s'est assuré d'une confortable majorité parlementaire grâce à la victoire de ses partisans lors des élections législatives. Dans ces deux pays du Sahel, l'opposition a été réduite à la portion congrue, qu'elle ait choisi le boycottage, comme au Mali, ou la participation, comme au Burkina.

INTÉRÊT MODÉRÉ

A Ouagadougou, les législatives n'ont suscité qu'un intérêt modéré dans la population, et le taux de participation se situerait aux alentours de 50 %, un chiffre honorable pour un pays rural dont la population est dans son immense majorité analphabète. D'après les premiers résultats, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) des partisans du président Compaoré l'aurait largement emporté. Mais les législatives sont rarement l'occasion de grandes batailles politiques, surtout lorsqu'elles sont déconnectées du scrutin présidentiel, comme au Burkina. Et l'on peut imaginer par ailleurs que l'opposition reste encore sonnée par sa récente défaite constitutionnelle.

M. Compaoré a, en effet, réussi à faire adopter un amendement lui permettant de se représenter à la magistrature suprême autant de fois qu'il lui plaira, éloignant ainsi les perspectives d'alternance. Enfin, et comme on l'a encore vu lors de récents scrutins, au Niger ou au Tchad, les présidents sortants n'hésitent pas à mobiliser les moyens de l'Etat pour mener campagne, ce qui leur donne un avantage souvent décisif face à une opposition en perpétuel manque d'argent.

A Bamako, le président Konaré avait le droit, selon la Constitution, de se présenter pour un deuxième et dernier mandat. Il n'a trouvé en face de lui que le dirigeant du petit Parti pour l'unité, la démocratie et le progrès (PUDP), Mamadou Diaby, les ténors de l'opposition ayant décidé de boycotter le vote.

Au soir du scrutin, les 19 partis d'opposition, regroupés en une improbable alliance qui va de la gauche aux nostalgiques de la dic-

tature de Moussa Traoré, se sont félicités du faible taux de participation, qui se situerait entre 30 % et 40 %. Mais ces partis oublient de rappeler que lors de la première élection multipartite, en 1992, la participation avait été encore plus faible. Samedi 10 mai, veille du scrutin, une manifestation contre le maintien de l'élection présidentielle – l'opposition demandait un sursis d'un an – n'avait d'ailleurs réuni que 3 000 personnes à Bamako.

GUÉRILLA INCESSANTE

Pendant plus d'un an, les adversaires du président Konaré ont mené une guérilla incessante autour des conditions d'organisation des différents scrutins prévus pour 1997 : les législatives, la présidentielle, puis les élections locales. Le terrain était difficile puisque le Mali disposait de toutes les instances d'arbitrage que revendiquent généralement les oppositions africaines, à commencer par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), un organisme regroupant partis politiques, magistrats et membres de la société civile, et chargé de l'organisation et du dépouillement des scrutins.

Les partis maliens qui n'appartiennent pas à la mouvance présidentielle ont critiqué la composition et le fonctionnement de la CENI.

Sur le premier point, la majorité présidentielle regroupée autour de l'Alliance pour la démocratie au Mali (Adema) a partiellement donné raison à l'opposition. Et ce sont les faits qui se sont chargés de jus-

tifier les critiques relatives aux méthodes.

Le chaos qui a entouré les élections législatives du 13 avril a démontré que la CENI n'avait pas été à la hauteur de sa tâche, à tel point que la Cour suprême a annulé purement et simplement l'ensemble des opérations électorales. Mais les résultats, même déformés, indiquaient clairement que l'Adema restait hégémonique dans la plupart des régions du pays. Certains observateurs ont d'ailleurs relevé que cette emprise sur le corps électoral conduisait le parti du président à des comportements de parti unique, et que les irrégularités constatées lors des législatives n'étaient pas seulement dues à la mauvaise organisation.

BAVURES

Ces bavures, la rupture entre la majorité et l'opposition (qui « ne reconnaît pas la légitimité » du président réélu) sont d'autant plus frappantes qu'elles affectent un pays en paix, qui vient de renouer avec la croissance et jouit d'un prestige international certain, tout comme – reprise économique mise à part – son voisin burkinabé.

Même sur ce terrain a priori propice, le multipartisme a du mal à s'implanter. Pas tant du fait de l'immaturité des électeurs qui savent se faire entendre (comme on l'a vu au Bénin) qu'à cause des errements d'un personnel politique qui n'est pas convaincu des bienfaits thérapeutiques d'une cure d'opposition.

Thomas Sotinel

Le général Jeannou Lacaze à Lubumbashi

Ancien chef d'état-major des armées françaises entre février 1981 et juillet 1985, le général Jeannou Lacaze était, au début de la semaine dernière, au Zaïre où, à Lubumbashi, il aurait eu des conversations avec Bizima Karaha, le « ministre » des affaires étrangères de Laurent-Désiré Kabila. Spécialiste du renseignement et de l'Afrique, le général Lacaze est un proche de plusieurs chefs d'Etat, notamment le maréchal Mobutu, au Zaïre, et Saddam Hussein, en Irak. Il fut en particulier le conseiller spécial, au ministère de la défense, pour les relations militaires avec les pays africains entre 1985 et 1989. Il y a un mois environ, il avait rencontré le chef de l'Etat zairois. A ce titre, il a déjà rempli, par le passé, plusieurs « missions » qu'il s'est lui-même attribuées ou pour lesquelles il a été mandaté de source officielle. Dans le cas présent, il se pourrait que le général Lacaze ait cherché à trouver des conditions – acceptables par tous – à un départ « honorable » du président zairois.

Le « Financial Times » raconte l'édifiante histoire de l'empire financier du président zairois

DES ENFANTS pourvus de liasses de billets de 500 francs en goguette sur la côte d'Azur ; une villa au Zaïre dotée d'une piscine olympique et d'une piste d'aéroport pouvant accueillir un Concorde ; des fauteuils en forme de coquillages parés de soie rose. La frénésie de luxe du président Mobutu, l'homme aux couvre-chefs en peau de léopard, est connue. Elle est racontée en détails par le *Financial Times* qui, dans son édition du 12 mai, n'oublie pas les épisodes les plus récents, comme l'embauche de mercenaires serbes pour lutter contre les rebelles zairois (*Le Monde* du 13 mai).

Au total, la fortune personnelle du président Mobutu aurait atteint jusqu'à 4 milliards de dollars (22 milliards de francs) au milieu des années 80. La valeur de ses propriétés disséminées dans le monde est estimée à 23 millions de livres (200 millions de francs). Le quotidien britannique raconte comment, en 1960, Joseph-Désiré Mobutu, le jeune chef des armées zairoises, alors âgé de trente ans, fut porté au

pouvoir par la CIA américaine. Il raconte surtout comment, tout au long d'une « histoire de vénalité et de corruption », la communauté internationale a continué d'épauler le dictateur Mobutu.

Des financements directs de la CIA, dans les années 60, aux neuf programmes de prêts consentis par le FMI entre 1967 et 1989, pour un total de 1 milliard de dollars environ, en passant par les votes du Parlement zairois en faveur de virements présidentiels directs ayant atteint jusqu'à 65 millions de dollars en 1988, les sources financières se sont révélées variées.

LE FMI ACCUSÉ

Il est aujourd'hui impossible, selon le *Financial Times*, de savoir quelques sommes sont encore détenues dans les banques suisses, ou encore combien a réellement été blanchi dans des banques luxembourgeoises.

Les enquêteurs du *Financial Times* n'épargnent personne : ni le Fonds monétaire international (FMI), accusé d'avoir ignoré les mises en

garde adossées, dès 1978, par le banquier allemand Erwin Blumenthal ; ni les banques suisses, qui affirment ne pas détenir de compte au nom de M. Mobutu, mais que le parlementaire genevois Jean Ziegler, partisan de l'abolition du secret bancaire suisse, accuse d'avoir géré tout le développement *off-shore* du président zairois.

■ Le successeur probable du président Mobutu, Laurent-Désiré Kabila, reçoit déjà des preuves de soutien de la communauté financière internationale. America Mineral Fields, une entreprise américaine ayant signé un contrat de 1 milliard de dollars pour la reprise des activités d'un immense complexe minier dans la région de Kipushi (*Le Monde* du 18 avril), vient d'organiser une visite de parlementaires, industriels et banquiers américains. Citées par l'agence Associated Press, les banques d'investissement Goldman Sachs et Deutsche Morgan Grenfell ont pourtant déclaré, à Londres, ne pas être au courant d'une telle visite d'approche du « marché » zairois.

Les indigènes aïnous enfin reconnus par le Parlement japonais

TOKYO

de notre correspondant

Le Parlement nippon vient d'entamer le mythe de l'homogénéité du peuple japonais. En votant le 8 mai, à la quasi-unanimité, la « loi sur la promotion de la culture aïnoue », les députés ont reconnu pour la première fois l'existence d'une ethnie minoritaire dans l'archipel. L'unicité du peuple nippon et son homogénéité font partie du dogme national depuis la construction de l'Etat-nation à l'ère Meiji (seconde moitié du XIX^e siècle). Il y a une dizaine d'années, le premier ministre de l'époque, Yasuhiro Nakasone, déclarait encore, péremptoire, que le Japon était « le pays d'une seule ethnie ». Les minorités n'étaient pas seulement marginalisées : leur existence même était niée.

Le Japon moderne ne s'est pas contenté d'envahir ses voisins. Il avait auparavant « colonisé » ses marches : au sud, le petit royaume indépendant d'Okinawa et, au nord, l'île septentrionale de Hokkaido, habitée par les Aïnous. Vivant de la chasse et de la cueillette, ceux-ci rayonnaient jadis sur un vaste territoire : Sakhaline, l'archipel des Kouriles, mais aussi Hokkaido et la partie septentrionale de Honshu bien avant que les Japonais ne s'y

installent. Les premières mentions de leur existence remontent au IV^e siècle. Par la suite, ils furent repoussés vers le sud par les Russes et vers le nord par les Japonais. La « japonisation » de Hokkaido, menée de manière systématique au début de l'ère Meiji, signa l'arrêt de mort du peuple aïnou et de sa culture.

EN VOIE DE DISPARITION

La loi de 1899 sur la « protection des anciens indigènes » – qu'abroge celle qui vient d'être votée – visait à une assimilation des Aïnous en éradiquant leur culture : dépossédés de leurs territoires et de leur langue, contraints de porter des noms japonais, ils furent décimés et devinrent une minorité en voie de disparition, discriminée ou folklorisée. Officiellement, ils ne sont aujourd'hui que 25 000, mais ils sont sans doute aussi nombreux à préférer cacher leurs origines.

« Les Japonais ont envahi nos territoires et détruit nos modes de vie », dit Shigeru Kayano, premier citoyen aïnou à siéger au Sénat depuis 1994. Forcés de devenir des agriculteurs sédentaires, les Aïnous furent privés des mers, des rivières et des montagnes, espaces de liberté offerts par la nature autour de laquelle ils avaient bâti leur culture, l'une des plus an-

ciennes de l'Extrême-Orient. Leurs fêtes et leurs chants (dont certains viennent d'être traduits : *Tombent, tombent les gouttes d'argent, chants du peuple aïnou*, Gallimard) reflètent un sentiment de gratitude envers la nature, une sorte d'écologisme universel.

C'est au début des années 70 que les Aïnous ont commencé à redresser la tête et à réclamer la reconnaissance de leur identité. La nouvelle loi est un premier pas. Mais elle ne comporte aucune mention de l'agression vécue de l'intégration forcée dont ils ont été victimes, et elle ne leur reconnaît pas le caractère de peuple aborigène (et donc les droits du premier occupant) : le législateur a craint de favoriser ainsi une demande de restitution des territoires aïnous. Dans un litige sur la construction d'un barrage qui a submergé un lieu sacré des Aïnous en Hokkaido, le tribunal de Sapporo vient de juger que l'expropriation était illégale étant donné la valeur ethnique et religieuse du site. Il a ainsi reconnu aux plaignants le caractère de peuple aborigène. Si la question d'un Etat multiracial ne se pose pas aux Japonais, ils n'en doivent pas moins reconnaître désormais la diversité de leur peuple.

Philippe Pons

Tout ce que vous devez savoir avant d'aller voter



128 p.
98 F

Stock

Ultime négociations entre Moscou et l'OTAN

MOSCOU. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, était attendu à Moscou, mardi 13 mai, pour tenter de surmonter les derniers obstacles qui bloquent la signature d'un document définissant les relations Russie-OTAN, prévue le 27 mai à Paris. Le ministre russe des affaires étrangères, Evguéni Primakov, principal interlocuteur de M. Solana, avait laissé entendre, dimanche, que les négociations pouvaient encore échouer : « *On ne peut pas exclure* » que l'accord ne soit pas prêt à temps, a déclaré M. Primakov. Cependant, de l'avis de diplomates occidentaux, il fait peu de doutes qu'un accord sera signé, sinon le 27 mai, du moins avant le sommet de l'OTAN à Madrid qui doit annoncer début juillet quels pays seront invités à rejoindre l'Alliance atlantique.

Jacques Chirac s'est entretenu par téléphone, lundi, avec Boris Eltsine, à la veille de l'arrivée de M. Solana à Moscou, pour réitérer « *la volonté commune* » des deux chefs d'Etat « *que cette réunion soit un succès* », a indiqué, lundi, la présidence française. — (AFP)

Le séisme iranien a causé la mort de plus de 4 000 personnes

TÉHÉRAN. Plus de 4 000 personnes ont été tuées dans le séisme qui a ravagé, samedi 10 mai, l'est de l'Iran, a annoncé, dans la soirée de lundi, la télévision d'Etat iranienne. Un précédent bilan provisoire, publié dimanche, faisait état de plus de 2 400 morts et de 6 000 blessés. Lundi, les journaux du soir avaient souligné que beaucoup de villages n'avaient pas été fouillés encore en raison d'un manque d'engins lourds.

Les pays occidentaux, dont les Etats-Unis, farouches adversaires de l'Iran, ont annoncé leur intention de lui fournir une aide humanitaire de 100 000 dollars tandis que les différents organismes de l'Onu ont promis 360 000 dollars d'aide. — (AFP ; Reuter.)

EUROPE

■ **SUISSE : à propos de l'« or nazi »**, la Banque des règlements internationaux (BRI, basée à Bâle) a publié, lundi 12 mai, un document intitulé « *Note sur les opérations d'or impliquant le BRI et la Banque du Reich, 1^{er} septembre 1939 - 8 mai 1945* », qui recense de manière exhaustive toutes les opérations sur or effectuées entre ces deux institutions. Elaboré à partir des archives de la BRI, qui seront accessibles aux historiens dès le mois de juillet 1997, le document confirme que La Banque suisse a acheté 13,5 tonnes d'or à la Banque du Reich, dont 3,7 tonnes en provenance des nazis.

■ **BELGIQUE : le ministre de l'agriculture, Karel Pinxten, s'est inquiété** publiquement, lundi 12 mai, de la recrudescence du recours aux hormones de croissance dans les élevages bovins. Il a révélé que les contrôles menés au cours des trois premiers mois de 1997 ont permis de déceler un usage illicite d'hormones dans 23 exploitations, soit « *une multiplication par cinq* » des cas positifs par rapport à la même période de 1996. « *Si les chiffres se confirment pour le mois d'avril, il faudra tenir une réunion de crise* », a déclaré M. Pinxten, affirmant craindre une « *reprise de l'activité de la mafia des hormones* ». — (AFP)

■ **GRANDE-BRETAGNE : Londres n'attend pas de levée de l'embargo** européen sur les exportations de bœuf britannique. Jack Cunningham, nouveau ministre (travalliste) de l'agriculture a écarté, lundi 13 mai, l'hypothèse d'une prochaine levée de cet embargo. « *La précédente administration [conservatrice] a rendu la situation encore plus difficile en la gérant très mal* », a-t-il déclaré à Bruxelles peu avant sa rencontre avec Franz Fischer, commissaire européen aux affaires agricoles. — (Reuter.)

ASIE

■ **JAPON : l'ambassadeur du Japon au Pérou, Morihisa Aoki, a annoncé** sa démission, mardi 13 mai, pour assumer la responsabilité de la prise d'otages qui a eu lieu dans sa résidence à Lima. Le chef de la diplomatie japonaise a précisé que cette démission avait été acceptée. L'ambassadeur a été critiqué pour avoir organisé un cocktail dans sa résidence le 17 décembre dernier pour marquer l'anniversaire de l'empereur Akihito sans avoir suffisamment mesuré les risques. Ce jour là, un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) s'est emparé de la résidence et a gardé 72 personnes en otages pendant plus de quatre mois. — (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : l'homme d'affaires d'origine saoudienne, Oussama Ben Laden, considéré** par les Etats-Unis comme l'un des principaux financiers des mouvements terroristes islamistes, a déclaré la *djihad* (guerre sainte) contre les militaires américains stationnés en Arabie saoudite. Dans un entretien diffusé, lundi 12 mai, par la chaîne de télévision américaine CNN, il a déclaré : « *Nous avons axé notre proclamation du jihad sur l'attaque de soldats américains en Arabie saoudite* ». L'entretien se déroulait en un endroit non identifié d'Afghanistan. « *Même si les civils américains ne sont pas visés dans notre plan, ils doivent partir [d'Arabie] car ils ne sont pas musulmans* », a ajouté M. Ben Laden. M. Ben Laden a été déchu de sa nationalité saoudienne en 1993. — (AFP)

■ **LIBAN : l'aviation israélienne a mené, lundi 12 mai, trois raids aériens** contre une position du Hezbollah au Liban-sud. Dans la journée, un soldat israélien et quatre membres de la milice libanaise pro-israélienne avaient été blessés lors d'affrontements avec le Hezbollah. — (AFP)

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : le ministère britannique de l'intérieur a annoncé** lundi 12 mai la suspension des expulsions de réfugiés algériens dont la demande d'asile aurait été rejetée. Cette décision fait suite à des allégations selon lesquelles un jeune Algérien, expulsé du Royaume-Uni dans le cadre de la loi sur l'immigration, est mort à son retour dans son pays après avoir été placé en garde à vue par la police algérienne. Vendredi, le ministère de l'intérieur avait annoncé l'ouverture d'une enquête urgente sur cette affaire. — (AFP)

Des boat-people nord-coréens fuient leur pays

SÉOUL. Quatorze Nord-Coréens, parmi lesquels quatre enfants, sont arrivés, lundi 12 mai, au port sud-coréen d'Inchon (côte ouest, Mer jaune) à bord d'un navire de garde-côtes sud-coréen après avoir abandonné leur bateau de pêche. Il s'agirait là des premiers « *boat-people* » de Corée du Nord depuis 1995, date du début de l'aggravation des pénuries alimentaires dans le pays.

Selon les déclarations d'un haut-fonctionnaire des Nations unies à Pékin, lundi 12 mai, ce pays est en train de sombrer dans la famine « *au ralenti* ». La population a jusqu'ici évité le pire grâce à des techniques de survie extrêmement élaborées, transformant en denrées comestibles toute sorte de produits, comme les mauvaises herbes, les feuilles broyées ou les écorces, a-t-il ajouté. La famine a été provoquée par d'importantes inondations au cours des deux dernières années. — (AFP)

Les présidents de la Russie et de la Tchétchénie ont signé un « accord de paix historique »

Le texte rejette « pour toujours » l'usage de la force

Huit mois après la fin des affrontements armés en Tchétchénie, le président russe, Boris Eltsine, et son homologue tchétchène, Aslan Maskhadov,

ont signé, lundi 12 mai à Moscou, un accord de paix visant à mettre fin à « *un conflit multiséculaire* » entre la Russie et la République in-

dépendantiste du Caucase. Ce texte ne règle cependant pas la question principale : celle du statut de la Tchétchénie.

MOSCOU

de notre correspondant

Se rencontrant pour la première fois, les présidents tchétchène, Aslan Maskhadov, et russe, Boris Eltsine, ont signé, lundi 12 mai au Kremlin, un accord de paix pour « *mettre fin à un conflit multiséculaire* », rejetant « *pour toujours l'usage de la force pour résoudre les différends* » entre la petite République musulmane séparatiste du Caucase et la grande Russie.

Boris Eltsine — qui n'avait accepté que du bout des lèvres l'accord de Khassaviourt, conclu le 31 août pour mettre fin aux hostilités par son représentant en Tchétchénie congédié depuis, Alexandre Lebed — a déclaré : « *Nous avons signé un accord de paix qui est prédestiné à avoir une importance historique parce qu'il met un point final à quatre cents ans durant lesquels il y a toujours eu une espèce de guerre et une incertitude pour tout un peuple.* »

Puis le chef de l'Etat russe a serré la main du leader indépendantiste, reçu avec les honneurs d'un chef d'Etat. Coiffée d'une *papakha*, la toque tchétchène traditionnelle d'astrakan, Aslan Maskhadov a à son tour estimé qu'un « *point final avait été mis à quatre cents ans de confrontation* ».

Il a ajouté que « *les dirigeants russes et tchétchènes avaient fait pas le plus raisonnable qu'attendait le peuple, bien que certains voulaient que la guerre continue* ». C'était une

allusion assez transparente aux derniers enlèvements de journalistes russes en Tchétchénie, attribués par le leader indépendantiste aux forces qui ont mené la guerre : le FSB (ex-KGB), et le ministère russe de l'intérieur, qui avait qualifié l'accord de Khassaviourt de « *haute trahison* ».

Dans le très court texte sur « *les principes des relations entre la Fédération de Russie et la République tchétchène d'Ichkérie* », fruit de cinq mois de négociations, les deux présidents affirment essentiellement leur volonté de parvenir à un accord.

Rien n'est dit en effet sur la question la plus sensible, à l'origine des affrontements armés, de décembre 1994 à août 1996 : la volonté d'indépendance de ce petit peuple montagnard. Certains analystes ont interprété le passage du texte stipulant que les relations entre les par-

ties devaient être « *conformes aux normes du droit international* » comme une victoire des indépendantistes. Mais il ne fait guère de doute que les Russes ont en tête l'intangibilité des frontières, tandis que les Tchétchènes songent, eux, au droit à l'autodétermination des peuples.

VICTOIRE SYMBOLIQUE

Les indépendantistes ont cependant remporté une victoire symbolique : pour la première fois, Boris Eltsine a publiquement et officiellement employé le terme « *d'Ichkérie* », le nom tchétchène de la République. Selon l'accord de Khassaviourt, le statut de l'Ichkérie (où la Russie ne dispose plus d'un seul homme en arme) doit être fixé d'ici à décembre 2001.

En attendant, divers accords d'intendance ont été signés entre les représentants tchétchènes et le

« Mettre fin à des siècles de confrontation »

Le texte de l'accord, tel qu'il a été transmis à l'agence Interfax par la partie tchétchène, stipule que « *les plus hautes parties aux négociations, guidées par la volonté de mettre fin à des siècles de confrontation et d'établir des relations stables, équitables et mutuellement avantageuses, sont d'accord* :

« *pour abandonner l'usage de la force et de la menace d'user de la force dans toutes les questions en dispute* ;

« *pour maintenir des relations en accord avec les principes généralement reconnus et normes de la loi internationale et pour traiter l'une avec l'autre sur la base d'accords spécifiques.*

« *L'accord doit être considéré comme une base pour la conclusion de prochains accords sur le spectre entier des relations.* »

L'OTAN et l'UEO testent leurs structures de commandement en Europe

LES MINISTRES des affaires étrangères et de la défense des pays membres et associés de l'UEO (Union de l'Europe Occidentale) se sont réunis, mardi 13 mai à Paris, pour leur conseil annuel sous présidence française. Cette réunion a lieu cette année alors qu'une série d'exercices sont en cours sur le territoire français et ses approches méditerranéennes. Ils permettront aux états-majors français et alliés d'expérimenter une nouvelle procédure élaborée par l'UEO — seule organisation de défense européenne existante — pour mettre en œuvre des moyens autonomes de l'OTAN, dans une situation militaire d'extrême urgence, à partir des moyens de commandement d'une « *nation-cadre* ».

Le fait que la France ait pris la direction de telles manœuvres en Méditerranée témoigne de sa double volonté d'obtenir une réforme des grands états-majors au sein de l'OTAN, qui passe notamment par l'« *européanisation* » du QG-Sud allié, à Naples, et l'émergence d'une chaîne européenne de commandement, qui soit spécifique à l'UEO.

Trois exercices majeurs sont prévus. Le premier, monté par l'OTAN et baptisé « *Exercice Linked Seas* », se déroule du 5 au 19 mai au large de l'Espagne et du Portugal. Avec le Brésil à leurs côtés, onze pays sont représentés. L'objectif est de tester la capacité d'une force maritime multina-

tionale à soutenir un dispositif terrestre de l'OTAN en interposition entre deux nations qui ont conclu un cessez-le-feu.

C'est ensuite l'exercice « *Odax-97* », organisé au-dessus de la France, du Royaume-Uni et en Méditerranée, du 20 au 30 mai, en symbiose avec la manœuvre alliée « *Brilliant Foil-97* » dirigée par le commandement Nord-Ouest Europe de l'OTAN à High Wycomb (Angleterre). Sous la responsabilité du général André Nicolau, qui commande la défense aérienne et les opérations aériennes en France, et qui disposera d'un centre mobile d'opérations de théâtre (CCOAT) à Avord (Cher), cinq cents sorties d'avions sont prévues chaque jour. On note les contributions exceptionnelles du Maroc (avec quatre Mirage F1) et de la Suisse (qui mettra en ligne, pour la première fois, ses nouveaux avions F-18 dans le cadre d'un exercice bilatéral avec l'armée de l'air française).

TROIS PORTE-AVIONS

Mais c'est plus spécifiquement la manœuvre « *Iles d'Or-97* », du 18 mai au 2 juin, en Méditerranée occidentale, qui retient l'attention par l'ampleur des moyens engagés, son mode d'organisation et son thème. Sous la direction de l'amiral Philippe Durteste, qui commande la zone maritime Méditerranée à Toulon, les marines de onze nations y participeront, autour de trois porte-

avions : le *Clemenceau* français, le *Kennedy* américain et le *Garibaldi* italien. Au total, une soixantaine de bâtiments, dont deux sous-marins nucléaires d'attaque lance-torpilles. Pour la circonstance, sera mobilisée l'Euromarforce, cette force aéromaritime que la France, l'Espagne, l'Italie et le Portugal ont créée l'an dernier, et placée sous l'égide de l'UEO pour le temps de crise. De même, un poste de commandement interarmées de théâtre sera « *activé* ».

L'intérêt principal de l'exercice est de mettre à l'épreuve l'aptitude d'états-majors interarmées et interalliés, dits de théâtre, à conduire une coalition internationale pour une mission de crise de grande ampleur. « *Iles d'Or-97* » permettra de tester la validité du nouveau concept de « *nation-cadre* ».

Il peut arriver des situations où l'UEO ne pourra pas recourir à des moyens de l'OTAN, parce que Washington les lui aura refusés. Le conseil de l'UEO a mis au point un mode d'action qui consiste à désigner dans un délai compatible avec les exigences opérationnelles un état-major européen en s'appuyant sur un maître d'œuvre national volontaire. La mission de paix en Albanie, avec une direction confiée aux états-majors italiens, s'est en partie inspirée de ce concept.

Jacques Isnard

L'Union européenne encourage la France dans ses efforts de rigueur

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Si l'on s'en tient aux gouvernements de l'Union européenne, la marche vers la monnaie unique suit sa route avec résolution, imperméable aux remous de la campagne électorale française.

Chaque étape apparaît comme l'occasion de confirmer la détermination quasi unanime des Quinze. C'est ce qui s'est à nouveau produit lors du conseil des ministres des finances, lundi 12 mai à Bruxelles, même si Gordon Brown, le nouveau chancelier de l'Echiquier, a maintenu une attitude attendiste sur les intentions de la Grande-Bretagne.

L'Espagne et le Portugal ont présenté leurs plans de convergence, lesquels décrivent les lignes directrices de leurs politiques économiques et budgétaires, avec comme objectif, l'entrée dans la zone euro, dès la première vague, le 1^{er} janvier 1999. Il y a moins d'un an, à Bonn, à La Haye, voire à Paris, qu'aurait-on dit d'une telle présomption ! Lundi, Yves Thibaut de Silguy, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, a parlé de « *programmes crédibles, réalistes, équilibrés* » et personne au sein du conseil, pas

même Théo Waigel, le sourcilieux ministre allemand, n'y a trouvé à redire. Le traité de Maastricht impose un rituel, notamment pour accompagner l'indispensable redressement budgétaire.

LISTE VERTUEUSE

L'an passé, trois pays échappaient à la situation de « *déficits excessifs* », le Danemark, l'Irlande et le Luxembourg ; lundi, le conseil a constaté que deux autres, la Finlande et les Pays-Bas, avaient rejoint cette liste vertueuse.

Le traité veut qu'une recommandation, préparée par la Commission et approuvée par le conseil, soit adressée aux pays

membres connaissant encore la situation peu recommandable de déficit excessif. Ce fut donc fait, sauf pour la Grande-Bretagne, dont le nouveau gouvernement n'a pas encore eu le temps de faire connaître avec précision ses intentions budgétaires.

Celle visant la France est bienveillante, tout en rappelant au gouvernement qu'il ne lui faudra pas relâcher son effort s'il veut ramener le déficit des finances publiques à 3 % du PIB en 1997 : le Conseil « *recommande au gouvernement français de mettre pleinement en œuvre les mesures budgétaires adoptées et de prendre les mesures supplémentaires éventuellement nécessaires pour atteindre*

M. Prodi brandit la menace d'un chaos monétaire

« *Nous comprenons les intérêts de nos partenaires. Mais nous avons aussi nos propres intérêts, que nous sommes résolus à défendre.* » S'exprimant dans le quotidien français *La Tribune* du 13 mai, le président du conseil italien, Romano Prodi, confirme, à propos de l'euro, que tout se jouera au printemps 1998, et que le fonctionnement du SME-bis (prévu pour les pays ne participant pas à la première étape de la monnaie unique) suppose une politique de solidarité.

« *Or, en cas de décision négative à l'encontre de l'Italie (...), le contexte serait plus à l'hostilité qu'à la coopération.* » M. Prodi juge par ailleurs inutile une interprétation souple des critères de Maastricht, voulue par certains Européens, car il ne fait, toujours selon lui, aucun doute que son pays affichera un déficit budgétaire de 3 % du PIB.

gouvernement russe, notamment sur le paiement des retraites. C'est sans doute cet aspect « *pratique* » qui a le plus contribué à rapprocher les deux parties. Moscou et Grozny ont au moins un intérêt commun : que le pétrole de la mer Caspienne, en voie d'exploitation dans l'Azerbaïdjan voisin, coule par la « *route du Nord* », c'est-à-dire par l'oléoduc transitant par la capitale tchétchène et aboutissant au port russe de Novorossisk.

Alors que le président azéri, Gueïdar Aliev, en visite début mai à Ankara, a déclaré que l'or noir de son pays « *coulerait avant l'an 2000 vers la Turquie* », c'est-à-dire par une « *route du Sud* » à construire, Russes et Tchétchènes avaient intérêt à se mettre rapidement d'accord sur les questions pratiques, afin de pouvoir bénéficier des revenus du transit par leur route commune.

Jusqu'au dernier moment, Moscou a tenté d'utiliser la menace économique, mais comprenant finalement que Grozny ne monnayerait pas son indépendance après un conflit qui a fait quelque 50 000 morts, les Russes ont finalement plié. L'accord à peine signé, Khojamed Iarikhhanov, le président de la compagnie pétrolière tchétchène Yuncco, annonçait que ce traité « *aurait, sans aucun doute, un effet favorable sur l'aspect pétrolier des relations entre la Russie et la Tchétchénie.* »

Jean-Baptiste Naudet

MULTIMEDIA COMMUNICATION BUSINESS AUX ETATS-UNIS
 Une spécialisation avec stage en entreprise
 University Studies in America inc.
 Plus : Stages linguistiques ou études CALIFORNIE FLORIDE CHINE POPULAIRE Cours, logement et repas inclus
 Renseignements : Tel: 01 43 50 28 28 CEPEs 42, avenue Boquet - 75007 Paris
 http://www.cepes.com

Les désaccords persistent entre Washington et les Caraïbes

Le sommet de Bridgetown, qui a réuni, à la Barbade, Bill Clinton et les chefs d'Etat de la région, n'a pas permis de jeter les bases d'un « nouveau partenariat ». Seul le renforcement de la lutte contre le trafic de drogue a fait l'objet de mesures concrètes

Le sommet entre les Etats-Unis et quatorze pays de la région des Caraïbes, samedi 10 mai à Bridgetown (la Barbade), n'a fait que mettre en évidence les différends qui opposent les pays du Bassin caraïbe aux

Etats-Unis. Qu'il s'agisse de la disparition des droits de douane, de la nouvelle loi américaine sur l'immigration, du renforcement de l'embargo des Etats-Unis à l'encontre de Cuba ou de la possibilité d'une

reprise de la vente d'avions militaires américains aux Etats latino-américains, les pays des Caraïbes n'ont obtenu aucun engagement du président Clinton. La « Déclaration de Bridgetown » ne leur offre guère,

sur le plan commercial, qu'une vague promesse de favoriser l'accès de certaines de leurs exportations au marché américain. Enfin, ces pays, dont la plupart vivent du tourisme et, pour certains, de la production

de bananes, n'ont obtenu aucune concession sur un point crucial : l'opposition de Washington au traitement préférentiel accordé par l'Union européenne (UE) aux exportations de bananes des Caraïbes.

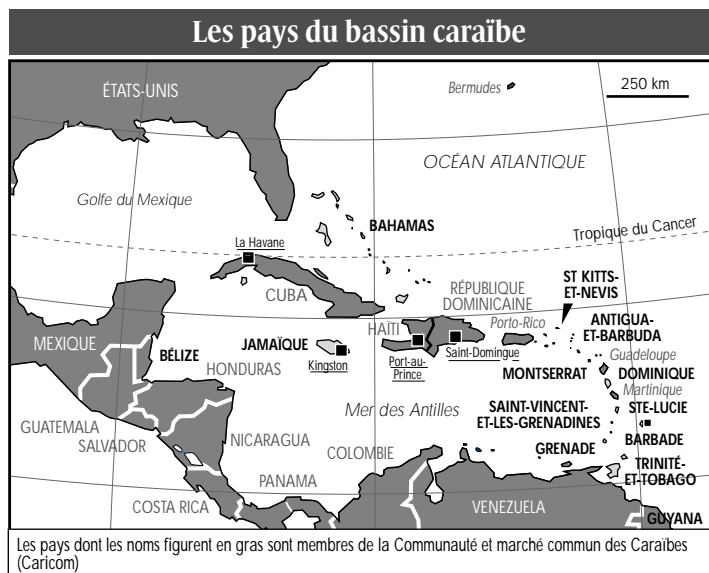
SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant régional
« L'engagement des Etats-Unis est aussi profond que les eaux entourant les rivages caraïbes », a lancé le président Bill Clinton aux leaders de la région réunis à la Barbade. Ces propos lénifiants et la signature d'un plan d'action régional n'ont pas dissipé toutes les inquiétudes des pays membres de la Communauté et marché commun des Caraïbes (Caricom) auxquels s'étaient joints Haïti et la République dominicaine pour le premier sommet américano-caraïbe qui s'est tenu, samedi 10 mai, à Bridgetown.

Du temps de la guerre froide, les Etats-Unis s'inquiétaient des risques de contagion révolutionnaire dans leur « arrière-cour » caraïbe. De 225 millions de dollars (1,3 milliard de francs) en 1985, l'aide américaine aux pays de la région est tombée à 26 millions (150 millions de francs) douze ans plus tard. Il y a quatorze ans, le président Ronald Reagan dépêchait 7 000 marines à la Grenade pour renverser le gouvernement pro-cubain qui contrôlait l'île. Le mois dernier, le premier ministre de la Grenade, Keith Mitchell, a été chaleureusement reçu à La Havane par le président Fidel Castro sans que Washington froncé les sourcils.

INQUIÉTUDES

Ce n'est plus la crainte de la subversion communiste, mais la lutte contre le trafic de drogue et l'immigration illégale qui détermine la politique américaine vis-à-vis de la région. Comme les pays de l'Amérique centrale, les îles du Bassin caraïbe s'inquiètent des



Les pays dont les noms figurent en gras sont membres de la Communauté et marché commun des Caraïbes (Caricom)

conséquences de la nouvelle politique migratoire restrictive appliquée par les Etats-Unis depuis le mois d'avril.

Comme à Mexico et à San José, Bill Clinton s'est efforcé de rassurer ses interlocuteurs, affirmant qu'il n'y aurait pas d'expulsions massives d'immigrants illégaux. Mais celles, de plus en plus nombreuses, de criminels endurcis dans les bas-fonds des grandes villes nord-américaines provoquent une dangereuse montée de la violence dans les îles qui met en péril le climat de sérénité indispensable au tourisme, la principale activité régionale. Si elle permet de désengorger les prisons américaines, cette « exportation du crime » coïncide avec l'apparition de nouvelles formes de délinquance jusqu'alors inconnues dans la région.

Les autorités policières du Guyana s'inquiètent ainsi de la multiplication des détournements de voiture à main armée, tandis qu'en Haïti, des bandes de gangsters « formés » aux Etats-Unis ont introduit les enlèvements avec demande de rançon. Les forfaits, souvent sanglants, des « Dominicanyorks » expulsés des Etats-Unis remplissent les rubriques de faits divers des journaux de Saint-Domingue, où plus de 5 000 personnes ont été rapatriées par les autorités américaines l'an dernier.

Autre sujet d'inquiétude pour les pays de la Caraïbe : l'avenir de leur production bananière. « Pour plusieurs de nos pays, les bananes sont aussi importantes que les voitures pour Detroit », a expliqué le premier ministre jamaïquain, Percival Patterson, à l'illustre visiteur venu du Nord. Peu avant le som-

met de la Barbade, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), saisie par Washington, a pris une décision qui menace les exportations de bananes caraïbes, vitales pour les économies de plusieurs petites îles, et qui menace de réduire au chômage des dizaines de milliers de petits producteurs.

A la demande des grandes compagnies bananières nord-américaines Chiquita et Dole, l'OMC a pris position contre les préférences commerciales qu'accorde l'Europe aux bananes originaires du Bassin caraïbe.

Affirmant que l'action américaine devant l'OMC n'était pas dirigée « contre les bananes caraïbes, mais contre un système européen discriminatoire », le président Clinton a reconnu l'importance de cette production dans l'économie régionale et son épouse Hillary a annoncé la création d'un fonds de deux millions de dollars (11,6 millions de francs) pour aider à la reconversion des petites plantations bananières à la Dominique, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent et à La Grenade.

PRESSIONS

Plusieurs responsables régionaux ont développé un argument auquel le président Clinton a prêté attention. A défaut de pouvoir exporter leurs bananes, nombre de petits producteurs seraient tentés de se reconvertir dans la plantation de marijuana ou le trafic de cocaïne, ou de gonfler les rangs des immigrants clandestins en direction des Etats-Unis.

Depuis une dizaine d'années, le Bassin caraïbe s'est converti en l'une des principales routes des narcotrafiquants latino-améri-

cains tant vers l'Amérique du Nord que vers l'Europe. Près de 40 % de la cocaïne vendue aux Etats-Unis transite par les îles caraïbes, de plus en plus vulnérables face aux puissants cartels sud-américains.

Soumis à de fortes pressions de Washington, les pays de la région ont autorisé les agents antidrogue américains à intervenir dans leurs

Promesses américaines sur les droits de douane

Une autre promesse, au conditionnel, de Bill Clinton n'a que partiellement rassuré les leaders de la région caraïbe, qui s'inquiètent de la perte de compétitivité de leurs exportations face aux avantages commerciaux dont bénéficie le Mexique grâce à son appartenance à l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna).

Alors que les pays du Bassin caraïbe réclament la « parité » avec le Mexique, le président américain Clinton a promis - ce qu'il avait déjà avancé aux pays d'Amérique centrale, réunis jeudi à San José, au Costa-Rica - de demander au Congrès d'étendre les exemptions douanières aux exportations, textiles notamment, de la région qui sont actuellement encore taxées. Mais il n'est pas certain que la majorité républicaine qui contrôle le Congrès soit prête à sacrifier des rentrées douanières, évaluées à 400 millions de dollars (2,3 milliards de francs) par an. - (Corresp.)

eaux territoriales et leur espace aérien. Après s'y être longtemps opposés au nom de la défense de leur souveraineté nationale, la Jamaïque et la Barbade ont finalement signé un accord en ce sens.

Samedi, à Bridgetown, le président Clinton a promis de renforcer la coopération américaine dans la lutte contre la drogue, annonçant qu'un avion de surveillance C-26 serait affecté à la région.

RAPPEL DISCRET

Par courtoisie pour leur hôte, les leaders de la Caraïbe n'ont pas insisté sur leurs divergences à propos de Cuba. Parlant au nom de ses pairs, Percival Patterson a cependant rappelé que le Caricom souhaitait que « Cuba soit pleinement réintégré non seulement à la famille caribéenne, mais aussi à celle des pays du continent américain ». Une manière discrète de rappeler l'opposition des pays de la région à l'embargo américain et à son récent renforcement par la loi Helms-Burton.

Le président Clinton a, de son côté, profité du sommet de Bridgetown pour réaffirmer son soutien à la fragile démocratie haïtienne. Au cours d'un tête-à-tête avec le président René Préval, il s'est prononcé en faveur d'une nouvelle prolongation du mandat des « casques bleus » des Nations unies. Mais en raison de la position de la Chine et de la Russie qui s'opposent à une nouvelle extension de mandat, le contingent onusien, composé de 700 Canadiens et de 600 Pakistanais, doit quitter Haïti à la fin juillet.

Jean-Michel Caroit

VERSION INTÉGRALE - 70^M/M EN V.O.

Kenneth Branagh Julie Christie Billy Crystal Gérard Depardieu Charlton Heston
Derek Jacobi Jack Lemmon Rufus Sewell Robin Williams Kate Winslet

SELECTION OFFICIELLE
CANNES 1997

HAMLET

UN FILM DE KENNETH BRANAGH
D'APRÈS WILLIAM SHAKESPEARE

RESERVATION
08 36 68 20 25*

CASTLE ROCK ENTERTAINMENT PRESENTS HAMLET KENNETH BRANAGH JULIE CHRISTIE
BILLY CRYSTAL GERARD DEPARDIEU CHARLTON HESTON DEREK JACOBI JACK LEMMON RUFUS SEWELL ROBIN WILLIAMS KATE WINSLET
PATRICK DOYLE MIRA FIORI PLACIDO DOMINGO NEIL FARRER TIM HARVEY ALEX THOMPSON DAVID THORNTON KENNETH BRANAGH

À PARTIR DU 14 MAI
EN EXCLUSIVITÉ À L'UGC CINÉ CITÉ LES HALLES ET AU MAX LINDER

RFM
la radio en or

SONDAGE Les moins de trente ans sont, de tous les Français, les moins sensibles à la campagne électorale et les plus sceptiques sur l'intérêt de choisir entre les programmes

des deux grandes formations. Les plus jeunes sont, néanmoins, plus attirés par le PS, tandis que les vingt-cinq à vingt-neuf ans sont hostiles à ce parti et attirés par le vote protes-

tataire. ● CETTE ENQUÊTE, réalisée du 6 au 10 mai auprès de 486 personnes de moins de trente ans par l'institut Ipsos pour la radio NRJ et *Le Monde*, montre que, bien que déçus

par les deux premières années du septennat de Jacques Chirac, les jeunes font pourtant davantage confiance à la droite pour préparer l'avenir. ● LA CAMPAGNE leur paraît

mettre en présence des forces politiques concurrentes plutôt que des programmes opposés, et le choix entre les deux camps, selon eux, « ne changera pas grand-chose ».

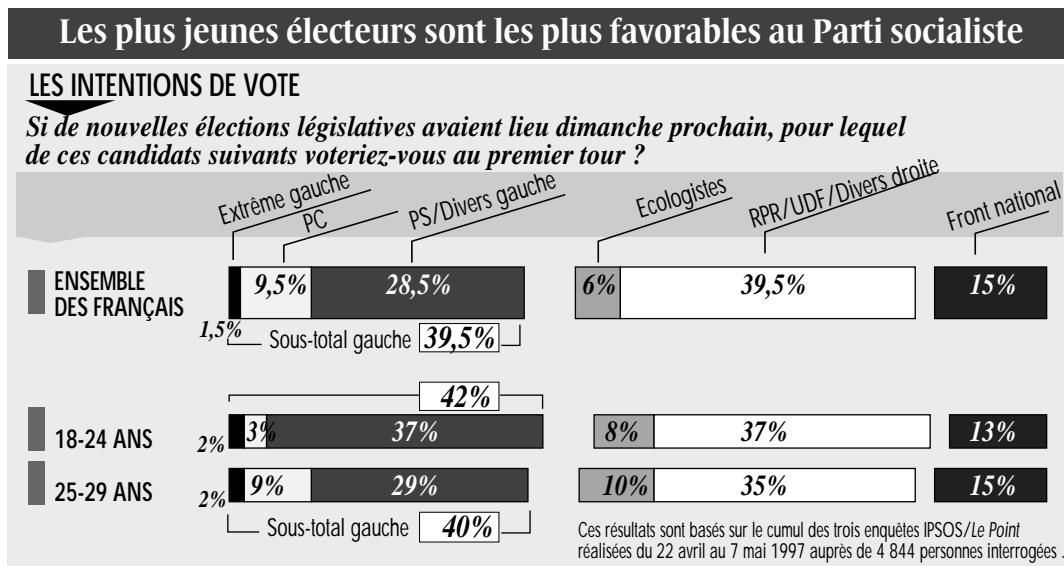
Le reflux de la « génération Chirac » ne profite pas à la gauche

Une enquête Ipsos pour NRJ et « Le Monde » montre que les jeunes sont encore plus sceptiques que leurs aînés sur la campagne électorale. Sévères à l'égard de la droite, ils sont aussi très critiques vis-à-vis de la gauche, surtout parmi les vingt-cinq à trente ans

L'ESPACE d'une campagne présidentielle, il y a deux ans, Jacques Chirac avait bousculé les comportements politiques les mieux ancrés. Les jeunes, c'était un fait acquis, étaient « de gauche » et votaient « à gauche »... quand ils votaient. Chacun en était convaincu, à commencer par la gauche elle-même. Or, au printemps 1995, M. Chirac avait fait mentir cette règle électorale. Née à la politique pendant le second septennat d'un François Mitterrand vieillissant et malade, miné par les « affaires » autant que par le chômage, toute une génération a donné le sentiment de vivre l'élection du champion de la droite comme une rupture salutaire et l'espoir d'un nouvel élan.

Une fois estompées les images de la nuit de liesse du 7 mai 1995, place de la Concorde, la réalité, on le sait, est apparue plus mitigée. Le candidat de droite avait, certes, atteint un beau score chez les jeunes de moins de trente ans, réussissant à attirer la moitié de leurs suffrages, soit 10 points de mieux qu'en 1988 et 13 points de plus que Valéry Giscard d'Estaing en 1981 : mais ce n'était pas un raz-de-marée, juste un rééquilibrage.

Deux ans plus tard, cette « génération Chirac » a perdu une partie de ses illusions et retrouve, peu à peu, ses affinités électives avec la gauche. Sur cent jeunes de moins de trente ans qui avaient voté pour les candidats de la droite parlementaire (MM. Chirac, Balladur et de Villiers) au premier tour de la présidentielle, dix-sept n'ont pas l'intention de voter, demain, pour les candidats de la droite aux législatives. Une dizaine se tourneront vers la gauche, quatre vers les écologistes et trois vers le Front national. Sans être spectaculaire, l'éro-



LA CRÉDIBILITÉ COMPARÉE GAUCHE/DROITE

D'après ce que vous avez entendu dire de la campagne ces derniers jours, qui, de la gauche et des RPR/UDF, vous paraît le plus capable dans les années qui viennent de ... ?

	La gauche	Les RPR/UDF	Aucun	Les deux	NSP
... réussir l'instauration de la monnaie unique d'ici 2002	20%	44%	5%	5%	26%
... préparer la France à l'entrée dans le XXI ^e siècle	29%	37%	8%	5%	21%
... moderniser le fonctionnement de la démocratie	34%	32%	6%	5%	23%
... faire reculer le chômage chez les jeunes	32%	27%	19%	2%	20%
... d'être proche des préoccupations des jeunes	42%	27%	10%	4%	17%
... protéger l'environnement	39%	19%	10%	7%	25%
... lutter contre la pauvreté	48%	18%	10%	2%	22%
... lutter contre l'intolérance et le racisme	54%	18%	5%	6%	17%

sion est sérieuse. De même, sur cent jeunes qui avaient choisi la droite en 1995, il n'en reste que quarante, aujourd'hui, pour juger « plutôt positif » le bilan du début de septennat. Ils sont un peu plus nombreux (45 %) à le juger « plutôt négatif » et 15 % ne se prononcent pas.

A l'inverse, la gauche regagne du terrain et commence à retrouver auprès des jeunes une partie de son socle électoral traditionnel. Ou plus exactement, au sein de la gauche, le Parti socialiste. Et, au sein des jeunes, les dix-huit à vingt-quatre ans, comme si les électeurs les plus jeunes commençaient à dessiner une « génération Jospin ». C'est, en effet, le PS qui est le grand bénéficiaire du retour des jeunes vers la gauche : il recueille 34 % des intentions de vote des moins de trente ans, soit 5 points de plus que la moyenne nationale, alors que le Parti communiste s'effondre chez les jeunes, avec 5 % d'intentions de vote, soit moitié moins que dans l'ensemble de la population. D'autre part, l'engouement est particulièrement net chez les moins de vingt-cinq ans, qui ont l'intention de voter à 37 % en faveur du PS, alors que leurs aînés de vingt-cinq à vingt-neuf ans se situent dans la moyenne nationale (29 %).

Les socialistes ont donc reconquis, en partie, la sympathie des jeunes. Quand on demande aux moins de trente ans qui, de la gauche ou de l'actuelle majorité, est le plus proche de leurs préoccupations, la réponse est nette : 42 % répondent la gauche (et jusqu'à 45 % chez les dix-huit à vingt-quatre ans) quand 27 % optent toujours pour la droite. Ce résultat est cependant en demi-teinte puisque près du tiers des jeunes (31 %) préfèrent ne pas trancher entre gauche et droite ou

ne pas se prononcer. En outre, ce sentiment de plus grande proximité n'entraîne pas la confiance des jeunes en faveur de la gauche sur les enjeux essentiels de la campagne électorale.

LA BATAILLE DES MOTS

Reste, pour la gauche, à affronter la bataille des mots, tant il est évident que l'actuelle majorité occupe efficacement ce terrain. Certes, le mot « socialisme » est jugé de façon plutôt positive par près de la moitié des jeunes (49 %, contre 37 % d'avis contraire et 14 % qui ne se prononcent pas), mais il n'est pas certain que Marx ou Jaurès y retrouveraient leurs petits. C'est, en effet, chez les étudiants et chez les jeunes qui travaillent et qui ont déjà le statut de cadre que l'étendard du socialisme est apprécié par une nette majorité (de l'ordre de 60 %). En revanche, pour une majorité de jeunes ouvriers ou employés, la connotation négative du terme est dominante.

Plus gênant encore pour la gauche, qui a axé une partie de sa campagne sur la dénonciation du « libéralisme » dont la majorité de droite serait porteuse, ce mot est loin de faire peur aux jeunes. Près des deux tiers d'entre eux (63 %) ont une appréciation positive du terme, et l'on constate le même pourcentage chez les moins de trente ans qui affichent leur intention de voter pour le PS.

Même si cette attitude est ambiguë – les jeunes entendant d'abord « liberté » dans libéralisme –, il est patent que la majorité sortante a marqué, là, des points précieux, tandis que la gauche manque de temps pour faire œuvre pédagogique.

Gérard Courtois

La majorité jugée plus moderne que la gauche

A DÉFAUT d'une confrontation claire sur les programmes, une bonne part du résultat des législatives se jouera sur la crédibilité comparée des deux grandes coalitions de gouvernement. A cet égard, le scepticisme des jeunes rejoint celui constaté, par les sondages, chez tous les Français. Qu'il s'agisse de l'instauration de la monnaie unique, de la préparation de la France à l'entrée dans le XXI^e siècle, de la protection de l'environnement, de la lutte contre la pauvreté ou, plus encore, de la lutte contre le chômage des jeunes, les moins de trente ans font preuve d'une grande hésitation à accorder leur confiance à la gauche ou à la droite. Sur tous ces thèmes, un bon tiers d'entre eux, voire plus de 40 %, ne se prononcent pas ou renvoient gauche et droite dos à dos.

Si l'on s'en tient à ceux qui échappent à cette indécision, la situation de la gauche est paradoxale. Cette dernière apparaît plus crédible, aux yeux des jeunes, sur dix thèmes parmi les douze retenus : plus proche de leurs préoccupations, mieux à même de défendre les libertés ou l'environnement, plus convaincante pour améliorer le système d'éducation comme pour lutter contre l'intolérance ou le racisme et contre la pauvreté, la gauche est jugée capable, dans tous ces domaines, de faire mieux que la droite. Encore cette appréciation encourageante résulte-t-elle essentiellement de l'attitude nettement plus favorable des dix-huit à vingt-quatre ans, alors que les plus âgés sont beaucoup plus désabusés. Ainsi, les vingt-cinq à vingt-neuf ans sont plus nombreux à juger la majorité sortante plus capable de faire reculer le chômage chez les jeunes, alors que leurs cadets croient à l'efficacité de la gauche sur ce terrain.

Deux « vécus » très différents

Les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans et ceux de vingt-cinq à vingt-neuf ans ont un « vécu » très différent : découverte de la vie politique pour les uns, expérience des dernières années Mitterrand pour les autres ; mais leur « présent » diffère également.

- **Allongement de la scolarité** : l'allongement de la durée de scolarité fait qu'un jeune homme ou une jeune femme de moins de vingt-cinq ans est dans une situation très différente de celle de ses aînés immédiats. La tranche d'âge dix-huit à vingt-quatre ans correspond de moins en moins à l'accès au premier emploi. Près de la moitié des moins de vingt-cinq ans poursuivent des études (46 % en 1994).
- **Vie active** : la tranche d'âge de vingt-cinq à trente ans est de plus

en plus celle de l'« installation » dans la vie d'adulte. Les femmes n'ont leur premier enfant, en moyenne, qu'à vingt-huit ans. Les jeunes quittent le toit familial de plus en plus tard : 42,5 % des hommes de moins de trente ans vivent encore chez leurs parents, alors qu'ils n'étaient que 34 % en 1982. Or, parmi les jeunes diplômés de vingt-cinq ans et plus, les allocataires du RMI sont de l'ordre de 37 %.

- **Passé** : les hommes et femmes de vingt-cinq ans et plus aujourd'hui sont parvenus à la majorité pendant le second septennat de François Mitterrand (1988-1995) et la deuxième législature socialiste (1988-1993), à la fin de laquelle la France a basculé dans la récession. Le chômage des jeunes a alors fortement progressé, tandis que la durée moyenne du chômage s'allongeait pour toutes les catégories de demandeurs d'emploi.

Les jeunes paraissent vaccinés contre toute illusion électorale

ON SAVAIT les jeunes de plus en plus indifférents, critiques ou méfiants envers la politique, ou du moins ses formes traditionnelles de représentation et d'action. L'enquête d'Ipsos le confirme. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne se passionnent pas pour les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin. Sans illusion sur les motifs essentiellement tactiques de la dissolution, mais guère plus convaincus par la capacité de la gauche à offrir, dès à présent, une politique crédible, ils semblent assister à la préparation de ce scrutin en spectateurs lointains. Tous les sondages démontrent, depuis trois semaines, que la campagne ennuie les Français. Celui-ci prouve qu'elle ennuie, plus encore, les jeunes de moins de trente ans.

Quelle que soit, en effet, la manière dont on évalue l'attitude des électeurs potentiels, les plus jeunes d'entre eux semblent systématiquement forcer le trait et amplifier le comportement de leurs aînés. Tout d'abord, ils sont encore moins sûrs d'aller voter. Pour 100 Français aujourd'hui décidés à se rendre aux urnes le 25 mai, on n'en trouve que 90 parmi les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans et 84 parmi ceux

de vingt-cinq à vingt-neuf ans. Ce taux de mobilisation (que l'on ne saurait assimiler à un taux de participation) étant actuellement de 73 % pour l'ensemble des Français, il tombe donc à 65 % chez les plus jeunes et à quelque 60 % chez les plus âgés.

De la même façon, même lorsqu'ils entendent aller voter, les jeunes sont plus hésitants sur leur choix au premier tour du scrutin. C'est particulièrement vrai des jeunes femmes qui, pour 60 % d'entre elles, ne sont pas encore sûres de leur choix.

« UN CHOIX ENTRE DEUX CAMPS POLITIQUES »

Quant à l'intérêt pour le scrutin, s'il est comparable à celui de l'ensemble des Français chez les électeurs les plus jeunes, il chute de façon spectaculaire chez les vingt-cinq à vingt-neuf ans. Comme s'ils étaient déjà vaccinés contre les illusions électorales, ces derniers sont pratiquement aussi nombreux (48 % contre 52 %) à déclarer que ces élections ne les intéressent pas. Le discrédit de la politique atteint, dans cette catégorie, des proportions véritablement inquiétantes.

Les jeunes, dans leur ensemble, n'ont pas davantage d'illusions à l'égard du discours politique. Lionel Jospin, comme Jacques Chirac et Alain Juppé, ont plaidé que le scrutin à venir constitue « un choix de civilisation qui engage l'avenir de la société française ». 23 % des Français s'en sont persuadés, mais ils ne sont plus que 18 % parmi les jeunes de moins de trente ans, et tout juste 10 % parmi les jeunes ouvriers. Pour 77 % des jeunes, en revanche, ce scrutin se résume à « un choix entre deux camps politiques qui ne changera pas grand-chose ».

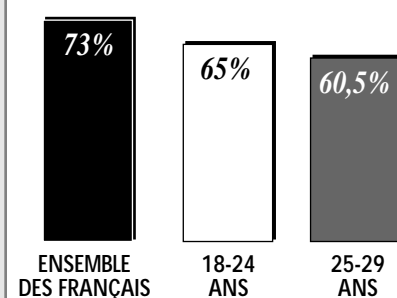
De la même façon, si trois thèmes de campagne (l'Europe, le chômage et la réduction du temps de travail) ont marqué les jeunes de manière significative (entre 15 % et 26 %), ils ne sont que 2 % à citer la lutte contre l'exclusion, 4 % l'immigration ou les programmes des partis. Et près de la moitié d'entre eux admettent qu'ils n'ont, jusqu'à présent, rien retenu de saillant du débat. La politique – c'est un euphémisme – n'est plus considérée comme un moyen de changer la société, encore moins la « vie ».

G. C.

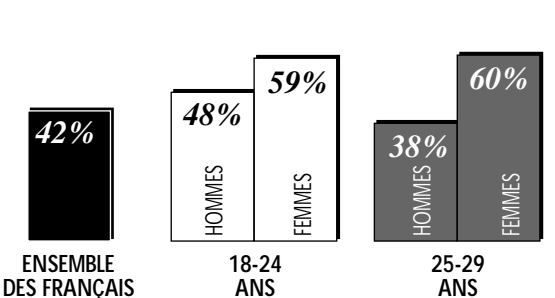
Scepticisme et désintérêt accrus chez les moins de trente ans

MOBILISATION ET INDÉCISION

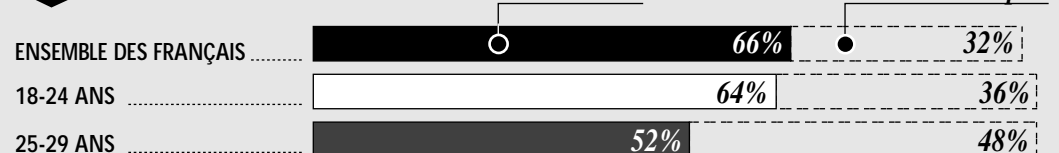
Certains d'aller voter



Hésitants au 1^{er} tour



INTÉRÊT POUR LE SCRUTIN



Soixante-quatre cinéastes demandent la régularisation des sans-papiers

Les auteurs de l'appel à désobéir interpellent à nouveau les hommes politiques

L'immigration doit redevenir un thème de débat à l'occasion des élections législatives, estiment les cinéastes qui avaient lancé, en février, l'appel

à désobéir à la loi Debré, alors en discussion au Parlement. Ils confirment, dans un nouvel appel, leur hostilité à cette loi, ainsi qu'aux lois Pasqua,

et réclament la régularisation des immigrés sans papiers, tels que ceux qui avaient fait la grève de la faim en 1996.

LES CINÉASTES sont de retour. Après l'appel à désobéir aux lois sur l'immigration, lancé en février par cinquante-neuf d'entre eux quelques jours avant la manifestation qui avait réuni cent mille personnes à Paris, ils reprennent la plume. Une nouvelle fois, ces soixante-huit réalisateurs, de tous âges et de tous courants, dénoncent la loi Debré, récemment adoptée, et la loi Pasqua, en vigueur depuis 1993. Ces deux textes constituent, selon eux, « un manquement à la justice ». A l'occasion de ce second appel, ils profitent du contexte électoral pour pousser le réflexion sur le sujet.

Constatant que la dissolution de l'Assemblée nationale « est une chance », ils ont décidé,

« avant qu'une nouvelle majorité s'installe », de s'adresser à tous ceux qui aspirent à gouverner le pays. Constatant que « bon an mal an, les Français et les étrangers vivent plutôt bien ensemble », ils étendent encore leurs revendications. Certes, ils plaident toujours pour ce droit à l'hospitalité qui constituait le cœur de leur précédent appel, mais ils dénoncent également, en bloc, la réduction du droit d'asile, les tracasseries administratives imposées aux étrangers réguliers, la « criminalisation des couples mixtes » ou, encore, les entraves aux visites familiales.

Autant de « manquements à la justice » qui, selon eux, « empêchent l'intégration et restreignent les libertés de chacun d'entre nous ». Autant de terrains sur lesquels ils devraient trouver un écho favorable à gauche, puisque les partis socialistes et communiste réclament tous deux, aujourd'hui, l'abrogation des lois Pasqua et Debré.

Leur dernière exigence devrait, en revanche, faire grincer les dents des états-majors politiques : pour la première fois, en effet, les réalisateurs demandent « la régularisation des sans-papiers ». Lors de la grande manifestation du 22 février, leur « collectif » avait déjà défilé aux côtés des sans-papiers de l'église Saint-Bernard. Plusieurs initiatives individuelles – rencontres, débats – avaient également regroupé ces « irréguliers » en quête de statut et certains des cinéastes aujourd'hui signataires.

« VOCATION À VIVRE ICI »

Un court-métrage collectif, signé par une partie importante de la profession – réalisateurs, producteurs, techniciens – et mettant en scène Madjiguène Cissé, porte-parole des sans-papiers, avait été projeté en salle, au mois d'avril, en prologue de nombreux films. Enfin, le 11 mai, au festival de Cannes, sans-papiers et cinéastes ont annoncé des initia-

tives communes (*Le Monde* du 12 mai), allant du tournage de films à des actions plus politiques, notamment contre les reconduites à la frontière.

Les réalisateurs semblent donc avoir tiré la conclusion de ces quelques mois de travail en commun. Au risque d'agiter un chiffon rouge aux yeux de l'opinion, ils exigent une régularisation de personnes qui, selon eux, « ont une vocation tout à fait légitime à vivre ici avec nous ». Argumentation un peu courte, dirons certains. Naïve et irresponsable, semble avoir estimé par avance Alain Juppé, lundi 12 mai, devant le Haut Conseil à l'intégration (*lire ci-dessous*). Simple bon sens, répliquent-ils : « Ces gens ont au moins autant envie de vivre ici que nous, souligne Pascal Ferran. Ils se sont battus pour ça. Et la régularisation de quelques milliers d'entre eux ne changera rien à l'équilibre du pays. »

Nathaniel Herzberg

Les auteurs de « Zone mortuaire » veulent être « citoyens à part entière »

Les espoirs de jeunes chômeurs à Lorient

LORIENT

de notre envoyée spéciale

L'histoire se passe en 2019. Une vague de terrorisme s'abat sur la France : des bombes explosent dans tous les trains à destination de Paris. Le président, « le genre Bernard Tapie, en pire », un homme « mégalo, arriviste, arrogant », ne fait rien pour résoudre la crise. Les partis politiques n'existent plus. Le pays est livré à cet « incompetent, qui ne pense qu'à lui ». Ainsi commence le roman que Gwenaël, vingt et un ans, est en train d'écrire et qui s'intitulera *Une vision du chaos*.

« C'est une fiction, pas une anticipation », prévient le jeune homme. D'ailleurs, dans le bouquin il y aura de bonnes choses, il y aura des gens qui luttent, il y a toujours des résistants. Gwenaël avoue ne pas être de ceux qui luttent. Chômeur, en rupture de scolarité depuis la troisième, il s'occupe « pour l'instant » de lui-même. En attendant un hypothétique poste d'archiviste à la mairie, il lit, écrit, compose les textes de son groupe de rock.

Gwenaël vit à Kervénanec, ou « Kervé », le quartier de Lorient qui sert de cadre à *Zone mortuaire*, un polar paru en mars dans la Série noire (*Le Monde* du 17 mars). Il fait partie des quatorze chômeurs qui ont écrit avec Ricardo Montserrat ce roman noir, très noir, fruit de leur passé de femme battue ou de toxicomane, de taulard ou d'enfant de la DDASS, de leur galère quotidienne, bref, de leurs tripes. Les feux de la rampe presque éteints, la critique (élogieuse) passée, une moitié du groupe a replongé dans ses maux antérieurs. L'autre, tenaillée par l'« envie de bouger », multiplie les initiatives au sein de l'association Kelt (Kompagnie des écrivains de Lorient).

L'idée de parler de politique ne les emballe guère. Parce que « politique, ça ne veut rien dire ». « Entre nous, on ne parle pas de politique, mais de mieux vivre... Ça ne rentre pas dans des considérations gauchistes », explique Régine Molla, présidente de Kelt. Régine et Yvelise sont revenues enthousiastes d'un séjour à Bruxelles, où elles ont été invitées à parler de leur expérience devant un public défavorisé. « On s'est dit : "On n'est pas tout seuls" », racontent-elles en évoquant Parcours citoyen, un rassemblement d'associations que Régine définit ainsi : « C'est des mecs qui se rendent compte qu'ils ont des droits, ils ont un sursaut, ils se disent qu'ils veulent être des citoyens à part entière. »

« Le peuple se réveille », continue cette jeune femme au caractère bien trempé. Une rumeur grossit sur le droit à être citoyens, à ne pas être rejetés. Puisque l'Etat se désengage, ce sont les associations qui prennent le pouvoir, selon les « Kelt ». Eux-mêmes, ils ont un message à faire passer : « Regrou-

pez-vous pour faire quelque chose ! » « Je suis une utopiste, une sentimentale, avoue Régine, je crois au truc qu'on disait quand on était gamins : "Si tous les gars du monde voulaient se donner la main..." »

Seule Solange, qui va avoir cinquante ans (et dont pas un des huit enfants n'a d'emploi), sait pour qui elle votera. « Les jours de vote, je suis toujours habillée en rouge », résume-t-elle. Tous les autres, plus jeunes, sont ou non inscrits, ou indécis. Le rêve de Fabien, vingt-sept ans, longue queue de cheval brune, c'est que personne ne vote. « Fabien, il s'est fait tabasser, murmure Régine. – Par qui ? – Par des Non-Français. » « Dans une cité de merde », précise l'intéressé. Et Régine d'ajouter : « Ça... les hommes politiques, ils ne descendent pas se faire tabasser. » « Le seul mec qui propose des trucs, c'est pas le bon », soupire Fabien.

« Le peuple se réveille. Une rumeur grossit sur le droit à ne pas être rejetés »

Leur dédain pour la classe politique est incommensurable. « Ceux qui tiennent les rênes, ils doivent pas pouvoir se regarder le matin dans une glace », lâche Fabien, dont le dernier emploi, hormis le contrat emploi-solidarité reçu en 1996 dans le cadre de Kelt, remonte à... 1987. Le mépris envers ce monde abstrait annihile tout sentiment de jalousie. « En haut, ils sont blasés, ils n'ont pas de désirs. Nous, on a plein de désirs », dit Régine, qui n'avait rien à dire sur la politique mais passe des heures à parler de ses espoirs. « Le problème, dit-elle, c'est qu'on ressent les choses, mais qu'on n'arrive pas à les ranger, on n'a rien de construit. »

Un seul homme politique trouve grâce à leurs yeux, Régine le verrait même volontiers premier ministre : Philippe Douste-Blazy, qui leur a serré la main au Salon du livre et a émis à plusieurs reprises le désir de les rencontrer, échappe à leur vindicte. « Il n'est pas arrivé. En tant qu'homme, il est bien », estime Fabien le rebelle. « Il est simple », renchérit Régine. Et Yvelise de conclure : « Quand on l'a vu, on n'a pas vu un homme, un politique. » Ils sont conscients d'avoir pu vivre leur extraordinaire aventure grâce au ministère de la culture, initiateur de vingt-neuf projets comme le leur, mais plutôt qu'un privilège, qui serait dû à tel gouvernement, ils y voient une opportunité qu'ils ont su saisir. Comme dit Yvelise, « il faut prendre les trains en route, qu'il soient rouges ou verts. »

Sans agressivité, ils se rappellent la campagne de Jacques Chirac, en 1995, sur la « fracture sociale », et se disent que le président de la République serait bien inspiré de « venir s'informer à la source ». auprès d'eux, par exemple.

Marie-Pierre Subtil

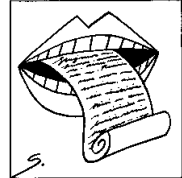
La liste des signataires

Ont signé l'appel contre les lois actuelles sur l'immigration : Mathieu Amalric, Jacques Audiard, Pascale Bailly, Eric Barbier, Xavier Beauvois, Laurent Benegui, Christophe Blanc, Pascal Bonitzer, Laurent Bouhnik, Pascal Breton, Judith Cahen, Alain Cavalier, Claude Chabrol, Etienne Chatiliez, Medhi Charef, Patrice Chéreau, Malik Chibane, Jean-Paul Civeyrac, Jean-Louis Comolli, Alain Corneau, Catherine Corsini, Claire Denis, Arnaud Desplechin, Vincent Dieutre, Karim Dridi, Jacques Fansten, Philippe Faucon, Pascale Ferran, Philippe Garrel, Jean-Luc Godard, Romain Goupil, Patrick Grandperret, Robert Guédiguian, Jean-Claude Guiguet, Henri Herré, Laurent Heynemann, Benoît Jacquot, Pascal Kané, Jacques Kébadian, Cédric Klapisch, André S. Labarthe, Claude Lanzmann, Jean-Pierre Limosin, Philippe Liorot, Marceline Loridan-Ivens, Noémie Lvovsky, Jacques Maillot, Jean Marbœuf, Tonie Marshall, Laetitia Masson, Agnès Merlet, Anne-Marie Miéville, Claude Miller, Agnès Obadia, Bruno Podalydès, Manuel Poirier, Alain Robak, Pierre Salvadori, Claire Simon, Michel Spinosa, Bertrand Tavernier, Marie-Claude Treilhou, Nadine Trintignant, Pierre Vindic, Bertrand Van Effenterre, Marion Vernoux, Sandrine Veysset, Yolande Zauberman.

« Un manquement à la justice »

Voici le texte de l'appel rendu public, mardi 13 mai, par soixante-quatre cinéastes au projet de la politique de l'immigration :

« L'Assemblée nationale est dissoute. Cette dissolution est une chance. Hier, les députés votaient une mauvaise loi qui venait aggraver un arsenal répressif déjà dangereux. Aujourd'hui, la remise en jeu de leurs mandats rend possible le réexamen de ces lois. »



VERBATIM

» Arrêtons de faire comme si

l'immigration était le problème ! Elle n'a pas augmenté depuis vingt ans ; et, bon an, mal an, les Français et les étrangers vivent plutôt ensemble. C'est ce que les successives majorités n'ont pas compris.

» Avant qu'une nouvelle majorité s'installe, nous devons dire haut et fort : nous ne supportons pas de vivre dans un pays où l'hospitalité est un délit, et le droit d'asile réduit à une peau de chagrin. Un pays où l'on plonge les étrangers dans des situations administratives kafkaïennes. Où l'on criminalise des couples mixtes. Où l'on prive des enfants français de la visite de leurs grands-parents. Où

l'on ne régularise pas des sans-papiers qui ont une vocation tout à fait légitime à vivre ici avec nous.

» Les lois anti-immigrés sont un manquement à la justice. Elles créent tous ces problèmes, elles empêchent l'intégration et restreignent les libertés de chacun d'entre nous, avec ou sans-papiers. Nous en avons assez d'être les complices de ces injustices ! Nous en avons assez de ne plus nous reconnaître dans l'image que ces lois donnent de notre pays !

» Il faut que la France retrouve ses traditions républicaines et rende leur dignité à ceux qui en sont privés. Il faut régulariser les sans-papiers. »

Fils d'immigrés, arbitre de football et candidat à Vaulx-en-Velin

VAULX-EN-VELIN

de notre envoyé spécial

Il était le seul arbitre de football d'origine maghrébine à exercer son niveau, en championnat de France de National 1 ; il est aujourd'hui le premier arbitre candidat à un siège de député. Olivier Abdou Taoumi, fils

PORTRAIT

Olivier Abdou Taoumi, qui enseigne aussi à la faculté de droit, veut « faciliter le dialogue entre Français et étrangers »

d'immigrés de Tanger, se présente dans une circonscription de la banlieue de Lyon, la septième du Rhône, dite difficile : la voiture du député sortant, Jean-Pierre Calvel (UDF-rad.), a brûlé pendant les premiers jours de la campagne électorale.

A trente-six ans, l'arbitre se lance dans la carrière politique pour « faciliter le dialogue entre Français et étrangers », avec la mention « sans étiquette ». « Jusqu'ici, aucun parti traditionnel n'a joué le jeu avec les gens issus de

l'immigration, se justifie-t-il. A nous de leur prouver qu'on peut faire gagner des voix ! Et à nous de démontrer que, lorsque nous en avons les compétences, nous pouvons aussi accéder à des postes à responsabilité ! »

L'arbitrage fut l'« école de la vie » d'Olivier Abdou Taoumi : « Cette fonction développe un grand sens d'organisation et de responsabilité, dit-il. Il faut savoir prendre des décisions dans l'urgence et les assumer. Et puis nous portons un écusson bleu-blanc-rouge sur la poitrine, il faut donc se montrer exemplaire avec les joueurs et les dirigeants des clubs. » Sur les terrains de football, il s'efforce de « démontrer qu'un match peut bien se passer avec un arbitre comme moi ». Pourtant, les préjugés le précèdent toujours sur les stades – « Ah ! L'arbitre est un Arabe ». Il a appris à faire face : « Tout se joue sur les deux ou trois premières décisions. Pendant dix minutes, je suis intraitable. Il faut que les joueurs voient qu'il n'y a aucune différence entre Joël Quiniou et moi. Mais il suffit que le match ne se passe pas bien pour que les insultes pleuvent sur mes origines. »

Pendant toutes ses années de jeunesse, la tenue noire fut aussi son meilleur costume pour aller à la rencontre des « Français de

souche » et pour « intégrer la différence ». « En discutant avec les gens du coin, lors des invitations d'après-match, on sent la différence de culture, explique Olivier Abdou Taoumi. Aujourd'hui, grâce à ces rencontres, je connais la France par cœur. Dans le Morvan ou dans le Berry, j'ai vu des choses et des gens que je n'aurais pas vus sans le football. Et si je vais du côté de Dax, je sais où aller manger le meilleur magret de canard... »

Un dimanche de 1995, pendant son tour de France, l'arbitre s'est retrouvé, à Epinal, à la table du président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin. « Un de mes plus beaux souvenirs, raconte-t-il. On a parlé football, hors-jeu, puis je l'ai interrogé sur le droit des Assemblées. » Car l'arbitre-candidat est aussi magistrat, commissaire du gouvernement au tribunal administratif de Montpellier, et enseignant à la faculté de droit de l'université Lyon-III. Arbitre-étudiant à l'âge de dix-huit ans, ses indemnités lui permettaient d'« acheter les bouquins ». Une vingtaine d'années plus tard, elles l'aident à financer sa première campagne électorale.

Eric Collier

Sur l'immigration, Alain Juppé renvoie dos à dos « l'extrémisme » et « l'angélisme »

SON RÔLE de chef de la majorité sortante dans la campagne électorale n'a pas empêché Alain Juppé de saisir l'occasion de la relance des travaux du Haut Conseil à l'intégration, lundi 12 mai, pour s'exprimer sur une question sensible aux yeux des citoyens et des électeurs. « Deux dangers majeurs » menacent la politique d'intégration, a déclaré le premier ministre : « Celui des anathèmes généraux sur les étrangers dans le but d'installer une confusion (...) entre les étrangers qui s'intègrent harmonieusement dans notre société et ceux qui veulent y pénétrer clandestinement – et que nous ne pouvons accepter – [et] celui d'un discours qui peut laisser entendre que les portes sont grandes ouvertes, en souhaitant des règles moins rigoureuses en termes de contrôle des flux migratoires. Sous couvert d'un certain angélisme, c'est ainsi rendre quasi impossible

la lutte contre l'immigration clandestine. (...) J'ai toujours combattu cette pensée extrémiste d'un côté et cette réflexion naïve de l'autre. Nous savons bien que plus l'immigration irrégulière recule, plus l'intégration progresse. »

« ASSURER L'ÉQUILIBRE »

Une fois décodées ces flèches, visant d'un côté le Front national et de l'autre le Parti socialiste et sa promesse de « supprimer » les lois Pasqua et Debré, le premier ministre a autocélébré sa détermination à « assurer l'équilibre » entre maîtrise des flux migratoires et intégration. « L'intégration doit rester une priorité permanente dans l'action des pouvoirs publics ; tout relâchement dans ce domaine conduit à des reculs, voire à des dérives », a-t-il déclaré en justifiant la nomination de Simone Veil à ce Haut Conseil à l'intégration, dont elle a été élue présidente. A cette

instance, créée en 1990 par Michel Rocard pour éclairer les choix gouvernementaux, M. Juppé a demandé d'ajouter à sa tâche d'amélioration des outils statistiques une « évaluation de l'action gou-

vernementale dans le domaine de l'intégration » organisée autour d'un « programme pluriannuel » centré sur les questions de l'école, du logement et de l'emploi.

Le premier ministre a aussi de-

M. Debré juge les socialistes « irresponsables »

Dans un entretien au *Figaro* du mardi 13 mai, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, défend sa politique de l'immigration et s'en prend violemment à l'action « irresponsable » menée en leur temps par les socialistes, qui constitue selon lui « un mépris complet de l'étranger en situation régulière ». Il dénonce notamment les régularisations de 130 000 irréguliers en 1981 et de 17 000 demandeurs d'asile à qui celui-ci avait été refusé en 1991.

M. Debré se félicite, en revanche, de son bilan place Beauvau, en affirmant qu'« en 1992, le taux d'exécution des reconduites à la frontière était de 16 %. Il est aujourd'hui de 30 % ». La réalité est sensiblement différente. Selon les statistiques du ministère de l'intérieur, ce taux est passé de 20,1 % en 1992 à 27,2 % en 1996. Une nuance dont Jean-Louis Debré semble d'ailleurs conscient puisqu'il ajoute que « la défense de la République et de ses lois nous impose d'améliorer le taux de reconduites à la frontière. C'est le sens de la loi que j'ai fait voter au Parlement malgré l'opposition systématique des socialistes ».

mandé à M^{me} Veil, ancien ministre de la ville, d'exercer sa vigilance sur les banlieues, et d'éclairer le gouvernement sur le « phénomène de (...) "ghettoïsation" (...) et sur les moyens efficaces à mettre en œuvre pour permettre une réelle mixité dans l'habitat ». « Dans la crise sociale que [la France] traverse, a affirmé M. Juppé, les populations étrangères sont à la fois des boucs émissaires et les principales victimes. »

RENOUVELLEMENT

Enfin, le chef du gouvernement a demandé au Haut conseil d'étudier les moyens d'« amplifier la lutte contre les discriminations quotidiennes » dont souffrent les personnes d'origine étrangère, « injustice flagrante au pays des droits de l'homme ». Le dossier de la lutte contre les discriminations avait été jugé prioritaire dans le dernier rapport de cette instance

(*Le Monde* du 18 mars) alors présidée par Marceau Long, personnalité à laquelle le premier ministre a rendu un hommage appuyé.

Composé de neuf personnes, le Haut Conseil à l'intégration a été récemment renouvelé. A Jean-Marie Bockel, maire (PS) de Mulhouse, René Vandierendonck, maire (FD) de Roubaix, Christian Delorme, prêtre, et Jeanne-Hélène Kaltenbach, responsable d'associations familiales protestantes, se sont ajoutés Patrice Weil, directeur de recherches au CNRS, Abdelatif Benazzi, capitaine de l'équipe de France de rugby, Jean-Pierre Rosenczweig, magistrat et François Grosdidier, député RPR sortant. L'arrivée de personnalités nouvelles, et en particulier de Simone Veil, devrait redonner de la vigueur à cette institution.

Philippe Bernard

Comment François Bayrou parvint à refuser à Jacques Chirac de mettre en œuvre un grand référendum sur l'éducation

En nouant des alliances privilégiées avec les syndicats de gauche, le ministre a réussi à faire passer sa réforme universitaire

C'était promis : un référendum gaullien devait permettre aux Français de consacrer une grande réforme de l'éducation nationale.

Notre récit retrace comment l'opposition affirmée du ministre de l'éducation a eu raison de ce projet. Dans des entretiens

au Monde, Edith Cresson, commissaire européen chargée de la recherche et de l'éducation, ancien premier ministre de François

Mitterrand, plaide pour une formation professionnelle valorisée, tandis que Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale,

explique que le but de la scolarité obligatoire est de former des citoyens et non des salariés « clés en main ».

QU'ELLE sera belle la réforme de l'éducation ! Voilà un sujet proche des Français, comme les aime le candidat Chirac en campagne présidentielle. Quelle meilleure idée que de « restaurer l'égalité des chances » à l'école pour réduire la « fracture sociale » ? Le futur président n'a pourtant pas de vraie doctrine à ce sujet. « Cette

LES SEPT SUJETS CAPITAUX

Le récit des relations mouvementées entre l'Élysée et la Rue de Grenelle

Demain : la justice et les affaires

question le turlupine, mais il ne sait pas par quel bout la prendre », confie un jeune énarque du RPR.

Il y a bien dans le panier du candidat cette idée de nouveaux rythmes scolaires, empruntée à Philippe Séguin, la promesse d'un statut de l'étudiant, chipée à René Sylvestre, responsable du groupe de presse *L'Étudiant*, ainsi qu'une vieille passion pour les enseignements artistiques et une volonté gaullienne de vouloir réformer la formation technique et professionnelle. Mais surtout, tout droit sorti du *Dictionnaire de la réforme* d'Edouard Balladur, il y a le référendum.

A l'exception de quelques godilots du RPR, le projet n'enthousiasme guère. L'avantage principal attendu de ce recours au peuple ? Contourner les tout-puissants syndicats d'enseignants, que Chirac n'aime pas. « Il a des idées bien arrêtées qui tiennent en quelques mots, résume un conseiller du pouvoir : *gigantisme, centralisme, syndicalisme outrancier et tous à gauche.* » C'est un monde qu'il ne connaît pas et qu'il juge politiquement dangereux.

L'homme qui devra mettre en musique cette partition incomplète, celui à qui Jacques Chirac assignera notamment de réussir ce qu'il a lui-même raté en 1986 – la réforme universitaire – est aussi celui qui n'a cessé de clamer qu'il ne conduirait pas le référendum sur l'éducation : François Bayrou. Echaudé par l'échec de la révision de la loi Falloux, en 1994, ce dernier pense que ce serait une offense telle au système éducatif que la politique de la majorité ne s'en relèverait pas.

C'est d'emblée l'affrontement entre le chef de l'Etat et le ministre centriste, ancien balladurien, réputé pour cogérer l'éducation nationale avec les syndicats et en particulier la Fédération syndicale unitaire (FSU), liée au Parti communiste. Droit dans les yeux du président, François Bayrou si-



gnifie qu'il n'honorera pas la promesse de campagne du candidat Chirac. Non sans coquetterie, il cherche tout de même d'où peut venir cette obsession référendaire, qu'il affirme avoir retrouvée dans *Le Mal universitaire*, ouvrage d'Alain Carpentier publié en 1988.

Au terme de l'entretien que lui a accordé Jacques Chirac, François Bayrou a dû renoncer à son ambition de devenir ministre des affaires étrangères. Le président sait le convaincre de rester à son poste de ministre de l'éducation nationale et lui octroie en contrepartie de nouveaux territoires : l'enseignement supérieur, la recherche et, provisoirement, l'insertion des jeunes. Ménagé et placé sous haute surveillance, il rempile donc.

Mais déjà le premier missile présidentiel est parti, sous la forme d'une commission de sages, qui devrait tracer la voie de la réforme de l'éducation. Car Jacques Chirac la veut, comme Bill Clinton aux Etats-Unis ou Tony Blair en Grande-Bretagne. François Bayrou, lui, s'occupe à désamorcer le

piège du référendum. Il juge d'abord qu'il a sauvé les meubles, en obtenant, dans le discours de politique générale d'Alain Juppé à l'Assemblée, le 23 mai 1995, l'introduction d'une phrase alambiquée qui marque déjà un net recul par rapport aux engagements de campagne : « ... Lorsque l'accord le plus large sera trouvé autour d'un projet qui répondra aux attentes de la société française, alors un référendum pourra être organisé, qui sera l'étape ultime de la réforme attendue et donnera au projet rassembleur l'accord solennel des Français. »

Puis, pour piloter la commission chargée d'organiser la consultation nationale, il choisit Roger Fauroux, ancien ministre du gouvernement Rocard et industriel, qui présente toutes les garanties d'ouverture qu'affectionne le ministre de l'éducation. A soixante-neuf ans, ce pur produit de l'élitisme républicain a un parcours idéal, croit-il, pour transformer « la machine de guerre » du référendum en débat pacifié.

Pourtant, dans les bureaux feu-

trés de la Rue de Grenelle, le nouveau président de la commission manifeste immédiatement indépendance et autonomie. La méfiance de Roger Fauroux à l'égard de l'administration et des organisations syndicales est quasi viscérale. Son analyse est sans appel : « François Bayrou s'est tiré du faux pas de l'affaire Falloux parce que

Roger Fauroux commence à inquiéter. La publication, dans *Le Monde*, du premier relevé de conclusions des vingt-quatre sages, en avril 1996, bouleverse le scénario d'une réforme annoncée. Ce « chiffon rouge » agité par la commission devant les syndicats sert incontestablement le ministre de l'éducation nationale. La vi-

« scud » présidentiel. L'ancien champion olympique s'est emparé avec enthousiasme du projet de modification des rythmes scolaires, pour lequel François Bayrou manifeste peu d'empressement. « C'est bien la première fois qu'un ministre pique le dossier d'un collègue », s'amuse Benoît Apparu, délégué des jeunes au RPR.

Entre François Bayrou et Jacques Chirac, la crise s'amplifie, inexorablement. Très occupé par la prise de pouvoir au sein de l'UDF, le ministre de l'éducation nationale délaisserait trop les priorités présidentielles. L'Élysée s'irrite et accuse le ministre de consacrer davantage de temps à la conquête des voix UDF qu'au dossier scolaire. Car Jacques Chirac verrait volontiers Alain Madelin, ancien ministre de l'économie, enlever la présidence de l'UDF, poste convoité par M. Bayrou, président de Force démocrate. En voyage dans le Doubs le 7 mars 1996, le président de la République hausse le ton et multiplie les avertissements : la réforme de l'éducation tarde trop.

Treize jours plus tard, c'est l'explosion. En conseil des ministres, alors que François Bayrou présente un plan contre la violence à l'école, comme il l'avait fait l'année précédente, le président de la République met les points sur les « i ». Il ne veut pas un énième plan, mais une école qui bouge, une réforme qui soit efficace. Le ministre met dans l'après-midi sa démission dans la balance. Un tel incident, exceptionnel, mérite une réconciliation visible : le ministre de l'éducation accompagnera le chef de l'Etat lors de son voyage diplomatique au Proche-Orient.

De cette période agitée, François Bayrou tire un enseignement : la nécessité de normaliser ses relations avec le château. Il prend l'habitude de rencontrer, presque tous les lundis, le secrétaire général de l'Élysée, Dominique de Villepin. L'artisan de cette initiative est Xavier Carcos, conseiller à Matignon pour les questions d'éducation et ami de longue date du ministre de l'éducation nationale. Christine Albaladejo, proche collaboratrice de Jacques Chirac et conseillère pour les questions d'éducation, ●●●

Guy Drut, le bouillonnant ministre de la jeunesse et des sports, lance le deuxième « scud » présidentiel en s'emparant du projet de modification des rythmes scolaires

les syndicats lui ont tendu une perche. En contrepartie, ils ont mis la main sur le ministère. » Alors que François Bayrou espère que les sages s'en tiendront à une compilation de statistiques rassurantes sur l'école, la commission noircit le tableau en comptabilisant les exclus, victimes de l'échec scolaire.

gueur des réactions préfigure une guerre scolaire que personne n'a intérêt à rallumer. Remis solennellement à la fin du mois de juin, le rapport est aussitôt enterré par Alain Juppé. Le spectre du référendum s'éloigne encore davantage.

Il revient à Guy Drut, le bouillonnant ministre de la jeunesse et des sports, de lancer le deuxième

Edith Cresson, commissaire européen chargé de l'éducation, ancien premier ministre socialiste

« La formation professionnelle doit être valorisée »

« Le bilan de Lionel Jospin comme ministre de l'éducation nationale a servi jusqu'à présent de pensée à la gauche sur les questions d'éducation. Cela justifie-t-il le silence du PS dans ce domaine ?

– La dissolution de l'Assemblée nationale est intervenue à un moment où le Parti socialiste préparait justement une convention nationale sur l'éducation en vue de la réalisation d'un programme. Le PS a néanmoins des propositions dans lesquelles l'apprentissage tient sa place, ce qui représente une évolution notable pour le PS. Une de ses ambitions consiste aussi à essayer de réduire la sélection par l'échec et d'améliorer la formation professionnelle, ce qui avait déjà été largement engagé par Lionel Jospin. Celui-ci a mené une action très importante, mais depuis quelques années, au contraire, il y a peu d'évolutions,

ou d'innovations, à l'exception des rythmes scolaires.

– Qu'est-ce qui différencie aujourd'hui une politique de droite et une politique de gauche sur l'école, en dehors de la question des moyens ?

– La France semble être le seul pays où une telle question puisse se poser. L'éducation comme préparation à la vie, cela fait partie des droits fondamentaux. Une bonne politique de l'éducation nationale doit avoir pour objectif l'égalité des chances. Le rapport Fauroux est de ce point de vue assez éclairant, et j'en partage pour l'essentiel les conclusions, notamment sur le « socle de base » nécessaire à tout jeune, qui lui permettra de s'exprimer correctement, de structurer sa pensée, etc. Le rapport dit également qu'il faut entrer dans la société de l'information. Cela rejoint les propositions du Livre blanc sur *La So-*

ciété cognitive ainsi que la résolution sur le thème « Apprendre dans la société de l'information » que j'ai élaborée dans le cadre de la Commission européenne.

– Cela veut dire, par exemple, que nous devons mettre à la disposition de tous les enfants des outils informatiques et leur donner les moyens de les utiliser, car ils ne sont pas nécessairement accessibles aux catégories sociales défavorisées. Avec ces outils, on peut se tromper, revenir en arrière sans être jugé par le professeur ou par la société et éviter le processus d'exclusion. Pour des jeunes qui ne sont pas encouragés par leur milieu, ils peuvent représenter une façon de sortir de l'échec. Une telle politique nécessite des maîtres formés, une production de logiciels adéquats, une politique clairement exprimée.

– Jacques Chirac a souhaité

cette informatisation lors d'une émission de télévision, mais je constate que rien ne suit. En Europe au contraire, cette mutation est largement engagée.

– Vous ne voulez pas de l'unité d'expérience professionnelle, naguère appelée stage diplômé. Que proposez-vous à la place ?

– Ce n'est pas à moi de faire une proposition précise. Mais je constate que je ne peux pas visiter la moindre usine – et j'en visite beaucoup – sans que l'on m'explique que l'on ne trouve pas de jeunes formés à la chaudronnerie fine ou au fraisage, en s'adressant aux instances prévues à cet effet. L'industrie s'est beaucoup diversifiée et une formation technique généraliste, indispensable, ne suffit plus. La formation professionnelle doit être valorisée et non perçue comme le résultat d'un échec. A mon sens, il faudrait

même que les enseignants soient prêts eux-mêmes à aller dans les entreprises. Et que des filières permettent à chacun de passer de l'enseignement classique à l'enseignement technique et inversement.

– A une bonne culture générale doit s'ajouter la capacité de se remettre en question et d'apprendre tout au long de la vie. Dans une société bouleversée, où le diplôme ne donne plus droit à vie à telle ou telle fonction, où le contenu du travail lui-même évolue, comment pourrait-on faire l'impasse sur ce que doit être l'éducation ? Cette réflexion est l'une des plus importantes à mes yeux, et je ne suis pas étonné que Bill Clinton et Tony Blair l'aient placée au centre de leur campagne. Elle est au cœur de la modernité. »

Propos recueillis par B. G.

●●● reconnaît aujourd'hui que « François Bayrou possède une marge de manœuvre personnelle dont il sait user ». Une marge de manœuvre incarnée essentiellement par Marielle de Sarnez, née à la politique avec l'UDF, devenue directeur de cabinet de François Bayrou.

Qu'ils soient syndicalistes ou militants politiques, la plupart des interlocuteurs du président de Force démocrate se demandent s'il agit « par conviction ou par opportunisme ». D'où vient sa capacité et son plaisir avoué à « déminer les crises » ? En fait, le ministre de l'éducation a saisi l'intérêt politique de s'emparer du dossier de l'université. Le spectre de 1986 hante l'Élysée depuis l'abandon du projet de loi Devaquet, la mort de Malik Oussekin et le divorce d'avec la jeunesse qui assurera la réélection de François Mitterrand.

Dix ans plus tard, le climat a changé. Les jeunes ont majoritairement voté Chirac. Mais la crainte de voir à nouveau des milliers d'étudiants et de lycéens défilier dans les rues tétanise toute velléité de passage « en force » d'une réforme. La droite universitaire bénéficie naturellement d'une

Le programme de la majorité

« Nous voulons une école qui forme à la citoyenneté, qui ouvre à la culture, qui se rapproche de l'entreprise et intègre tous ses enfants. » Dans la plate-forme du RPR et de l'UDF, cette phrase liminaire introduit un programme en six points :

- Favoriser l'égalité des chances par la priorité aux matières fondamentales, par la lutte contre l'illettrisme, par l'éducation artistique.
- Généraliser les nouveaux rythmes scolaires dans cet esprit.
- Offrir une véritable éducation à l'orientation.
- Valoriser l'apprentissage et construire une voie technologique.
- Garantir l'autonomie et la sécurité des établissements scolaires.
- Poursuivre la réforme de l'université, mettre en place un statut de l'étudiant, renforcer l'insertion professionnelle.

écoute privilégiée à l'Élysée. L'Union nationale interuniversitaire (UNI), syndicat proche du RPR, dispose d'un relais auprès de Jacques Chirac grâce à Jacques Foccart, père fondateur du mouvement et maître de la politique africaine française, aujourd'hui décédé.

Mais ses dirigeants n'obtiennent que de maigres revanches : une nomination de recteur, le blocage d'un directeur dans l'entourage d'un ministre qui a promu Christian Forestier, socialiste fabusien, à la tête de la direction générale des enseignements supérieurs, un poste-clé dans l'élaboration de la réforme.

A son corps défendant, Jacques Chirac fournit, le 26 octobre 1995, une occasion inespérée à François Bayrou de prendre toute la mesure de la tâche qui l'attend. Au détour d'une intervention télévisée, le président de la République légitime la revendication des étudiants de Rouen, en grève depuis trois semaines pour réclamer des moyens pour leurs études. Le mouvement dure et fait tache d'huile. Le ministre patine. Il propose un premier plan d'urgence, puis un deuxième qui s'effondre dans l'indifférence.

François Bayrou s'inspire alors des leçons du conflit de la révision de la loi Falloux. Officiellement, il s'appuie sur la conférence des présidents d'université. Dans les coulisses, il mène des négociations discrètes avec tous les syndicats, mais surtout avec les nouveaux dirigeants de l'UNEF-ID, par l'intermédiaire des « grands-oncles » appelés à la rescousse : Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, et Marc Rozenblat, un ancien président de cette organisation. Le principal syndicat d'étudiants, à contrecourant, négocie un troisième plan d'urgence qui sera le bon. Une fois de plus, le ministre a passé un marché avec l'ensemble des syndicats, et notamment ceux de gauche, pour sortir de la crise.

Durant près de deux ans, le ministre collectionne les réunions, s'implique dans les négociations, s'engouffrant dans l'espace de liberté que lui a concédé l'Élysée. Le RPR tente-t-il de le déstabiliser une nouvelle fois, en mai 1996, sur le statut de l'étudiant ? François Bayrou agit à nouveau la menace de sa démission. Etats généraux de l'université au printemps 1996,

discours des principes de la réforme à la Sorbonne en juin, groupes de travail à l'automne et adoption en février 1997 : cette course de lenteur était-elle un mal nécessaire pour, selon lui, « sceller la réconciliation garantie de la réforme » ?

Pour la première fois, un ministre de droite a réconcilié son camp avec le monde universitaire

Le ministre de l'éducation en reste persuadé. « Pour la première fois depuis le début de la V^e République, on est en train de réaliser une très grande réforme de l'université sans que cela ait explosé », se glorifie-t-il. Pour la première fois surtout, un ministre d'une majorité de droite a réconcilié son camp avec le monde universitaire. Cela valait bien un satisfecit que Jacques Chirac finit par lui attribuer « pour avoir passé six mois de plus à dialoguer et à se concerter de façon à parvenir à ce consensus ».

Le chef de l'Etat n'a pas désarmé pour autant sur les dossiers qui lui tiennent à cœur. Dès la désintégration de la commission Fauroux, en juin 1996, il a engagé sa bataille contre l'illettrisme. Qui le conseille ? Alain Bentolila, professeur de linguistique à Paris-V, plutôt marqué à gauche, collègue et

ami universitaire de Noëlle Châtelet, la sœur de Lionel Jospin. Remarqué naguère par Jacques Toubon, alors ministre de la culture, Alain Bentolila a rencontré et convaincu Christine Albanel : c'est à l'école qu'il faut d'abord s'occuper du problème de l'illettrisme. Le 22 janvier 1997, le président de la République prend lui-même l'initiative d'une réunion interministérielle sur l'illettrisme.

L'idée germe d'une « Marche du siècle » sur ce sujet, mais les conseillers en communication du chef de l'Etat, Jacques Pilhan et Claude Chirac, d'accord dans un premier temps, en récusent ensuite l'idée : ce n'est pas adapté à un président de la République.

L'émission finalement programmée le 10 mars 1997 sera animée par Jean-Marie Cavada et William Leymergie. On « briefe » le président. François Bayrou tout d'abord, qui est en passe de réussir la réforme de l'université, persuade le chef de l'Etat qu'avec les enseignants il faut se montrer positif. Luc Ferry, le philosophe à succès, président du Conseil national des programmes, passe ensuite quatre heures avec le président à parler de lecture, de méthodes et de programmes.

Le résultat de cette prestation télévisée sera assez désastreux, mais Jacques Chirac estime sans doute avoir fait son devoir : montrer aux Français, que, jusque dans les détails, il s'occupe de leur école.

Michel Delberghé et Béatrice Gurrey

Les propositions du PS

Après avoir affirmé la « priorité budgétaire » accordée à l'éducation, le Parti socialiste souligne que son objectif « est d'abord de conforter l'école de la République, creuset de l'intégration, garantie de l'égalité des chances ». Six propositions s'ensuivent.

- Accentuer le principe de « discrimination positive » qui a conduit aux ZEP (zones d'éducation prioritaires).
- Libérer les initiatives des enseignants, multiplier les projets d'établissement.
- Augmenter l'aide aux IUFM (Instituts universitaires de

formation des maîtres), en particulier les bourses d'élèves-professeurs.

- Adapter les rythmes scolaires dans les communes, suivant un cadre défini nationalement.
- Renforcer l'enseignement professionnel par un partenariat systématique. Généraliser l'alternance, sous statut scolaire ou par l'apprentissage.
- Relancer le plan Universités 2000. Refondre les premiers cycles universitaires autour d'un dispositif d'orientation souple, rationaliser les formations technologiques supérieures.

Philippe Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale

« L'école obligatoire n'est pas faite pour former des salariés clés en main »

« Le gouvernement n'a-t-il pas baissé les bras, s'agissant de l'égalité des chances à l'école républicaine ? Y aurait-il des mesures d'urgence à prendre dans ce domaine ?

— Votre question m'étonne par son postulat — le gouvernement aurait d'ores et déjà baissé les bras —, un postulat qui est profondément injuste. Quant aux solutions au problème que vous évoquez, elles relèvent de l'évidence de mesures politiques de fond et non pas de mesures d'urgence.

» Mais procédons par ordre... D'abord, pour rappeler ce qui devrait constituer une évidence : la question de l'égalité des chances est bien l'une des questions les plus importantes que nous ayons à traiter dans notre République, régime institutionnel qui est beaucoup plus qu'une démocratie ordinaire. Il s'agit d'une communauté de destin et de valeurs, dans la-

quelle l'égalité des chances constitue un des ciments du pacte collectif.

» Ensuite, pour répéter qu'il ne faut pas transformer l'école en bouc émissaire. Il en va de l'égalité des chances comme de tous les maux que l'école est censée résoudre : on l'attaque, on lui reproche d'être la source de toutes nos difficultés alors qu'elle n'en est que le point de convergence, le précipité. Prise dans l'état de nos graves difficultés sociales, dans l'état du chômage, dans l'état de l'exclusion, elle en reproduit nécessairement tous les symptômes. Bref, la lutte pour l'égalité des chances est un combat global qui engage toute la politique du gouvernement, telle qu'elle a été définie par le président de la République : réduction du chômage, lutte contre l'exclusion, politique de la ville. Domaines dans lesquels, on en conviendra, le gouvernement doit surmonter quinze à vingt ans d'échecs et de régression...

» Enfin, pour rappeler que ce gouvernement est le premier depuis l'action d'Alain Savary et la création des ZEP, les zones d'éducation prioritaires, à s'attaquer résolument aux inégalités scolaires, par la politique d'aménagement des rythmes de vie de l'enfant, conduite à l'initiative de Guy Drut, en liaison avec le ministère de l'éducation nationale et les collectivités territoriales. Politique que je connais bien, Epinal en a été le terrain d'essai... Politique qui a pour but de lutter contre l'échec scolaire, en répartissant mieux l'effort ; de rendre l'école plus attractive, tout en développant les potentialités de l'enfant ; de favoriser son insertion sociale et de rendre les activités périscolaires gratuites et accessibles à tous... Politique dont Jacques Chirac a fait l'une des grandes ambitions de son septennat et dont je sais qu'il aura à cœur de la conduire à son terme.

— Tout le monde se félicite du rapprochement école-entre-

prise. Est-ce la vraie mission de l'école ?

— En tout cas, pas pour la période de la scolarité obligatoire, de six à seize ans. L'école a et conserve une mission majeure : former des citoyens. Elle doit donner à chacun les moyens de son épanouissement, personnel et social, lui apporter une culture générale, l'insérer dans la collectivité, lui conférer les moyens de continuer à se former tout au long de la vie. Elle n'est pas faite, à titre principal, pour former des salariés clés en main. Ce n'est pas sa vocation. Ce n'est pas non plus son métier. L'évolution des professions et des besoins imposerait à l'éducation nationale des à-coups brutaux. Les entreprises sont mieux à même de former des techniciens — quitte à ce que ce soit en partenariat avec l'école, par l'alternance — et peuvent même trouver là — voyez l'Allemagne — leur intérêt.

» Au fond, le discours sur le rapprochement de l'école et de l'entreprise relève de la stratégie du bouc émissaire que j'évoquais à l'instant. On rend l'école responsable du chômage ; on lui demande en conséquence de s'adapter. Le résultat est que l'école risque de devenir moins efficace dans ses missions naturelles — la formation du citoyen — sans évidemment que cela change quoi que ce soit à la situation de l'emploi.

— Entre un référendum sur l'éducation et la politique très prudente, jusqu'à être qualifiée d'immobilisme, menée par François Bayrou, quelle est la meilleure voie ?

— Mais les deux démarches ne sont pas contradictoires, bien au contraire ! En tout cas, pas nécessairement... Lorsqu'il a parlé d'un référendum sur l'éducation, le président de la République n'a pas voulu annoncer je ne sais quel passage en force d'une réforme de l'éducation nationale conduite contre les acteurs du système éducatif. Il a souhaité qu'à l'issue d'une période de concertation, dont la commission Fauroux a été

la première étape, la réforme du système éducatif, conduite selon un mode aussi consensuel que possible avec l'ensemble des partenaires du système éducatif, fasse l'objet d'un pacte solennisé et authentifié, si je puis dire, par le suffrage universel. C'est ce que j'avais compris. S'agissant des réformes mises en œuvre par M. Bayrou, le fait qu'elles ne donnent pas lieu à tapage médiatique, ou ne se heurtent pas à des manifestations contraires, n'est pas un symptôme d'immobilisme. En matière d'éducation, point n'est besoin de réformes fracassantes et bruyantes sur ce point, on a déjà donné, et bien donné...

— Faut-il obligatoirement soumettre l'école et l'université au régime sec des restrictions budgétaires ?

— Formulée comme elle l'est, votre question appelle nécessairement de ma part une réponse négative. L'école est une priorité de l'action gouvernementale et doit être traitée comme telle, y compris sur le plan budgétaire. Pour l'avenir d'un pays, il n'est pas d'investissement plus rentable que l'école, et il faut toujours s'en souvenir au moment des arbitrages politiques.

» Il apparaît, au demeurant, que tel a été le cas en 1997. Il y a eu des suppressions d'emplois dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire, c'est vrai, mais dans un contexte de baisse du nombre des élèves. Quant à l'enseignement supérieur, il bénéficie en 1997 d'un effort budgétaire exceptionnel, si l'on tient compte du fait que le nombre des étudiants est désormais stationnaire. Les 2 700 créations d'emplois inscrites dans la loi de finances pour 1997, dans un contexte budgétaire dont vous connaissez l'extrême rigueur, permettront une amélioration des taux d'encadrement en 1997-1998. Alors que ces taux d'encadrement se sont dégradés dans la période 1988-1993. »

Propos recueillis par B. G.

INTECHMART Bahia-Brazil

11-13 juin 1997, Salvador
Hôtel Othon Palace

L'économie de l'Etat de Bahia, au Brésil, est la plus vaste et connaît la croissance la plus rapide parmi les neuf provinces du Nord-Est du pays. Bahia offre de nombreuses opportunités d'investissement et constituera votre seconde place commerciale en donnant accès à votre entreprise au marché grandissant de la communauté économique de MERCOSUR. De bonnes raisons d'investir à Bahia :

- Un marché industriel libre et un commerce extérieur libéralisé
- Des avantages fiscaux et des conditions de prêts incitatifs
- Le faible coût de la main d'oeuvre
- De vastes ressources naturelles
- Une infrastructure industrielle moderne

INTECHMART (Marché de l'Investissement et de la Technologie) à Bahia propose plus de 70 projets d'investissements clairement définis dans les domaines de la chimie/pétrochimie, du tourisme, de l'agro-industrie, de la métallurgie et du secteur minier.

Rencontrez ceux qui proposent les projets de Bahia, explorez les opportunités de joint ventures ou d'autres types de partenariat d'affaires et bénéficiez des services d'appui de représentants d'institutions financières, d'associations professionnelles des affaires, de fournisseurs et d'agences gouvernementales.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

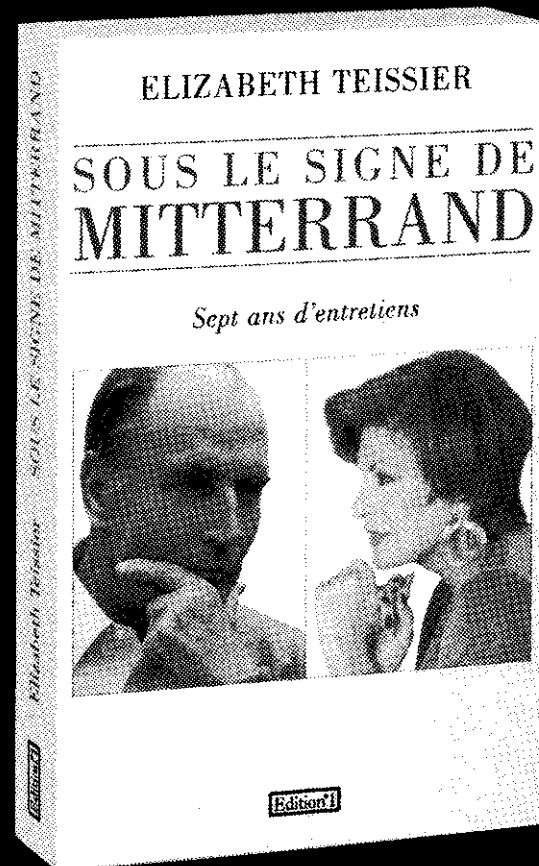


L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Directeur de Projet, Services de L'investissement Unité de l'Amérique Latine et des Caraïbes • B.P. 300, A-1400 Vienne, Autriche • Tél: +43-1-21131-4830/3672/3426 • Fax: +43-1-21131-6808/6806 • E-mail: bahiaforum@unido.org



PROMOEXPORT Av. Tancredo Neves 776, Ed. Desembanco, Bloco A, Pituba
41823-900 Salvador - Bahia, Brésil • Tel. +55-71-341-4411 • Fax: +55-71-341-3747 • E-mail: bahiaforum@promoba.gov.br

Comment je vais, moi, et comment va la France?



MITTERRAND
TEISSIER
Sept ans d'entretiens

308 pages - 105 F

Edition 1

Les livres sur Minitel

- 300 000 livres : romans, biographies, essais...
- Le Monde Éditions : dessins de Plantu, Prix du jeune écrivain
- Les sélections du Monde des livres. et du Monde des poches

Recherche bibliographique et commande de livres
Livraison à domicile

3615 LEMONDE

(Sur Internet : <http://www.lemonde.fr/livres>)

RAFAL

Face à la gare St-Lazare

Habille les hommes

GRANDS ou FORTS

15, place du Havre
Paris 8^e - Tél. : 01-43-87-34-64

NICE
18, av. J.-Médecin
C.C. CAP 3000

LYON ROURY
80, rue E.-Herriot

M. Jospin durcit son discours contre la droite en concentrant son tir sur le chef de l'Etat

M. Juppé met l'accent sur les contradictions de la gauche

La campagne électorale continue, dans sa quatrième semaine, à être marquée par une confrontation à distance entre le premier mi-

nistre, Alain Juppé, et le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin. Le premier a assuré, mardi 13 mai, sur Europe 1, qu'il n'y aurait « ni rupture,

ni continuité », en cas de victoire de la majorité, tandis que M. Jospin redoute, dans une telle hypothèse, « un accaparement des pouvoirs ».

METZ et CLERMONT-FERRAND
de nos envoyés spéciaux

Il faut que les Français entendent la différence. Après une semaine pendant laquelle certains responsables de la majorité sortante reconnaissent avoir redouté de « perdre la main » dans la campagne, la dernière vague de sondages est tombée à point nommé pour recentrer la bataille autour du choix entre la plate-forme RPR-UDF et le programme socialiste. C'est du moins le vœu d'Alain Juppé.

Estimant que son entretien de la veille à l'AFP avait mal été repris dans la presse, le premier ministre a ainsi décidé, au débotté, d'animer lui-même, lundi 12 mai, dans la matinée, le point de presse quotidien de la majorité sortante. M. Juppé a décliné une série de propositions, nouvelles ou anciennes, dans trois domaines – l'allègement des charges, la simplification administrative et la politique familiale –, en soulignant, aussi souvent que possible, le « vide », le « manque de crédibilité » ou les « contradictions » du programme socialiste. Il a précisé que le transfert « de plus de deux points » de cotisation d'assurance-maladie sur la CSG interviendrait « très rapidement ».

Au même moment, Lionel Jospin entamait un périple de deux jours dans l'est de la France, au cours duquel il a durci le ton à l'égard de la droite et lancé un avertissement au Parti communiste. Dès sa première étape, à l'aéroport de Reims, le premier secrétaire du Parti socialiste a affirmé qu'une reconduction de la majorité serait « une prime au mensonge ». Lors d'un déjeuner

républicain à Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), il s'est évertué à relativiser les sondages – « Rien n'est joué. Le peuple n'a pas encore pris sa décision » –, en invitant son auditoire à les accueillir avec « fermeté d'âme, tranquillité, froideur ».

Les communistes ont également fait les frais de l'offensive de M. Jospin. « Il serait dommage que le bon climat rétabli à gauche ne fonctionne pas dans le combat commun contre la droite », a-t-il déclaré à Reims, en rappelant qu'un gouvernement de gauche ne défendrait qu'une seule orientation, celle qui résultera des rapports de force issus du premier tour : « Une attitude hégémonique s'appliquerait si le vote de 10 % des Français devait s'imposer à celui de 30 % d'entre eux. » A Metz, devant deux mille sympathisants, le dirigeant socialiste a été encore plus net en faisant allusion aux divergences sur l'Europe : « Si des différences subsistent, qui tranchera ? Pas la subjectivité de Robert Hue ! Pas l'esprit partisan de Lionel Jospin ! C'est le peuple français qui tranchera. »

« AUSTÉRITÉ ACCRUE »

Le soir, à Beaumont, près de Clermont-Ferrand, M. Juppé ironisait : « Vous imaginez, par exemple, un ministre des affaires étrangères socialiste et un secrétaire d'Etat aux affaires européennes communiste ? » Cinq jours après l'appel de Valéry Giscard d'Estaing pour « gouverner autrement » (Le Monde du 9 mai), cette réunion publique avait été parfaitement cadrée pour démontrer à quel point, par delà les petites phrases, la majorité sortante

pouvait être unie dans sa diversité. Tandis que l'ancien président de la République s'employait ostensiblement à porter lui-même un verre d'eau à M. Juppé, debout à la tribune, le premier ministre répondait dans un sourire : « Gouverner autrement, c'est à coup sûr renouveler les équipes, mais c'est surtout changer et moderniser les comportements et les méthodes dans une société d'initiative et de partage. (...) C'est remplacer la bureaucratie et le dirigisme par la

M. Giscard d'Estaing en levait les bras au ciel.

En Lorraine, l'actuel président de la République était la cible du leader du PS, avec une véhémence à laquelle il n'a guère recouru depuis le début de la campagne. « Le président de la République est intervenu d'une façon extrêmement partisane. On a eu l'impression de lire le tract de campagne d'un élu moyen du RPR et de l'UDF », a affirmé M. Jospin, avant d'ajouter que Jacques

Les déclarations de Jean Arthuis à Bruxelles

Au cours du point de presse qui a suivi, lundi 12 mai, le Conseil des ministres européens de l'économie et des finances, Jean Arthuis a déclaré : « Je suis très frappé de la grande convergence des politiques économiques menées par les différents pays européens. Un gouvernement de droite en Espagne, de gauche au Portugal, mènent une politique résolue visant à réduire les déficits publics (...). Si aucun pays en Europe, qu'il soit gouverné par la droite ou par la gauche ne met en œuvre des politiques du type de celles que propose aujourd'hui la gauche en France, il faut se poser des questions. Le Parti socialiste français serait-il à ce point génial qu'il aurait raison contre le reste du monde ? ».

François Hollande, porte-parole du PS, a vivement réagi à cette déclaration : « M. Arthuis a violé une règle en usage dans nos institutions en évoquant à l'étranger et dans un esprit polémique et caricatural la situation politique dans son pays », a-t-il souligné.

proximité et la participation. » Au grand contentement du président du conseil régional d'Auvergne, M. Juppé rappelait encore la proposition de la coalition RPR-UDF de transférer davantage de pouvoirs aux régions, notamment en matière de formation professionnelle. Surtout, il annonçait une réforme, avant les prochaines élections régionales, instituant un mode de scrutin calqué sur celui des municipales dans le cadre d'une circonscription régionale.

Chirac se comporte en « chef de campagne de la droite, puisque celle-ci ne se reconnaît plus en Alain Juppé ».

Reprenant la formule de M. Chirac, selon laquelle il avait « soldé l'ardoise » des socialistes, M. Jospin a lancé : « Nous aurions préféré que le président de la République n'efface pas d'un coup de chiffon désinvolte les promesses qu'il a faites en 1995 ». L'ancien candidat à l'élection présidentielle a assuré qu'une reconduction de la majorité aboutirait à « une austérité accrue », à « l'accaparement des pouvoirs » – par une « mainmise sur l'Etat et sur les entreprises nationalisées qu'on va privatiser avec des amis du RPR » – et à « l'étouffement des affaires ».

M. Jospin a aussi ironisé sur les divisions de la majorité, en faisant ressortir les différences existant sur la monnaie unique entre M. Juppé et M. Pasqua, ou sur le rôle de l'Etat entre M. Madelin et M. Séguin, une personnalité qui, a-t-il dit, « continue à faire des discours sans peser le moins du monde ».

La confrontation continue, mais toujours à distance : M. Jospin devait succéder à M. Juppé, mardi, à Clermont-Ferrand. Il n'est pas question d'un dialogue de fond, du moins avant le premier tour des élections législatives. Interrogé à ce propos, le président du RPR l'a regretté : « J'aurais été ravi d'être à côté de François Léotard et de Robert Hue »...

Michel Noblecourt et Jean-Louis Saux

Jean-Michel Bezat

M. Monory souhaite la suppression du SMIC

M. Séguin préconise un « libéralisme tempéré » et cherche à se présenter en rassembleur de la majorité

EN CES TEMPS de campagne électorale, les professions de foi libérales sont décidément très prisées à droite. Certains dirigeants de la majorité estiment-ils que c'est le meilleur moyen de faire entendre un discours qui tranche avec celui des responsables socialistes ? Ou bien jugent-ils que la course à Maignon pourrait bientôt être engagée ? En tout cas, après Edouard Balladur ou encore Alain Madelin, c'est au tour de René Monory, sur un ton très radical, et de Philippe Séguin, sur un registre plus modéré, de chanter les louanges du libéralisme.

Le président du Sénat est, certes, connu pour être un partisan de profondes réformes libérales. L'entretien qu'il a accordé à la revue *Passages*, à paraître le 20 mai, n'en retient pas moins l'attention, tant le propos est ferme. M. Monory, qui fait partie des visiteurs réguliers du chef de l'Etat, estime, en effet, que « la France a besoin de poursuivre les réformes en allant plus vite et dans une direction plus libérale afin de s'insérer dans un monde qui bouge ». Estimant qu'il « faudrait peut-être plus de fermeté pour faire passer les réformes », il déplore un blocage de la société française. « Actuellement, dit-il, quel que soit le niveau de chômage, nous nous appuyons sur un monde de nantis et de récalcitrants. (...) Plus personne ne veut faire de sacrifices. »

Considérant qu'il « faut accepter de tout remettre en cause », le président du Sénat indique donc, que, s'il était aux commandes, il « déve-loppe-rait, par exemple, la flexibilité en donnant, encore une fois, beaucoup de liberté aux entreprises ». « Je préfère nettement des contrats à durée déterminée que pas d'emplois du tout », ajoute-t-il. Interrogé par la revue sur le fait de savoir s'il y aura un jour un SMIC européen, M. Monory est encore plus net : « Mais, non, bien au contraire, il n'y aura plus de SMIC du tout ! De toute façon, je ne crois plus au SMIC en France. Que vaut-il mieux ? Je vais choquer, mais faut-il payer quelqu'un 4 500 francs par mois plutôt que 6 000 francs ou avoir un million de jeunes au chômage ? »

UN DISCOURS ADOUCI

Invité du journal de France 2, M. Séguin n'a pas précisément marché sur ces brisées. S'il a présenté un plaidoyer en faveur du « libéralisme », il a pris soin de préciser que celui-ci devait être « tempéré ». Après ses allocutions récentes lors de réunions publiques à Mantes-la-Jolie ou encore à Avignon, où il avait brodé sur le même thème, la sortie séguiniste n'en prend pas moins du relief : le président de l'Assemblée nationale cherche visiblement à adoucir son discours traditionnel et à se présenter en rassembleur

de la majorité. Utilisant des formulations que ne renierait pas M. Madelin, il a ainsi fait ce constat : « Nous avons choisi le libéralisme parce qu'il nous apparaît que c'est le système économique qui garantit le mieux l'émulation, l'innovation, la création, (...) qui récompense le mieux ceux qui osent, ceux qui prennent des risques, qui entreprennent, qui travaillent. » Avant d'ajouter, en contrepoint : « Mais nous avons aussi choisi, de toute éternité, un libéralisme légit-

Le mystère du « gros jovial »

A qui pensait Alain Juppé ? Invité d'Europe 1, mardi 13 mai, il a fait un commentaire aussi inattendu que péjoratif. Traçant le portrait de l'homme le plus apte à conduire l'action du gouvernement, il s'est demandé quel était celui qui avait le meilleur profil. Vaut-il mieux, a-t-il dit, « un gros jovial qui ne connaît pas les problèmes ou un sec peut-être un peu moins jovial, mais qui les connaît » ? L'allusion au « sec » est transparente : il parlait visiblement, avec une pointe d'humour, de lui-même. Mais qui est le « gros jovial » ? A écouter M. Juppé, on a compris qu'il ne s'agissait pas de Raymond Barre. Lionel Jospin est-il « gros » ou « jovial » ? Alors, est-ce Philippe Séguin ? Son nom n'a pas été prononcé et le qualificatif de « jovial » n'est peut-être pas le plus approprié pour le président de l'Assemblée nationale dissoute. La mystérieuse formule risque de susciter quelques aigreurs. Sans doute saurait-on assez vite si « un gros jovial » s'est senti visé.

mé par l'égalité des chances – parce que sans égalité des chances, c'est la loi de la jungle –, un libéralisme tempéré par l'existence d'une protection sociale de qualité et qui soit corrigé, le cas échéant, par les interventions de l'Etat. »

M. Séguin a également tenu un propos assez peu hétérodoxe sur l'Europe. Estimant tout juste, dans une formule elliptique, qu'il fallait « desserrer le carcan européen », et que la « recherche du plein-emploi » devrait être prise « comme critère principal de la gestion » de la future monnaie unique, il s'est borné à plaider pour que l'Italie fasse partie des pays sélectionnés pour le lancement de l'euro.

Consensuel, le président de l'Assemblée nationale l'est donc jusqu'au bout. Il a même pris soin de préciser qu'il apportait son soutien à Alain Juppé sans « aucun état d'âme ». Qui en douterait ?

Laurent Mauduit

Divergences sur l'ampleur d'une hausse de la CSG

ALAIN JUPPÉ a confirmé, lundi 12 mai, au cours d'une conférence de presse tenue en tant que chef de la majorité sortante, qu'il souhaitait poursuivre la réforme du mode de financement de l'assurance-maladie, afin qu'elle repose moins sur les revenus du travail et davantage sur ceux du capital et les pensions de retraites. Le président du RPR estime qu'en cas de victoire de la droite, il faudrait remplacer « un peu plus de 2 points » de cotisation salariale maladie (actuellement 5,5 % du salaire brut) par une hausse de la contribution sociale généralisée (CSG). Le prochain gouvernement continuerait ainsi l'élargissement de l'assiette du financement de la « Sécu » qui, en application du plan Juppé, s'est déjà traduit, le 1^{er} janvier 1997, par la substitution de 1 point de CSG à 1,3 point de cotisation maladie.

M. Juppé estime que ce transfert devrait se faire « très rapidement », accreditant l'idée qu'elle interviendrait avant l'automne, en cas de victoire de la majorité sortante. Si la modification de la cotisation maladie est d'ordre réglementaire, la hausse de la CSG doit être votée par le Parlement. On ne fera certes pas rêver les Français avec une telle opération, mais celle-ci se traduirait, selon l'actuel premier ministre, par une sensible progression du pouvoir d'achat des salaires (0,9 % pour 2,5 points de cotisation maladie en moins). M. Juppé estime qu'en

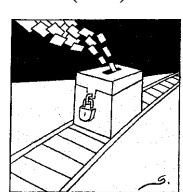
portant ainsi la CSG (3,4 % actuellement) à un niveau compris entre 5 % et 6 %, on atteindrait les limites du possible, « compte tenu de l'assiette de la CSG, qui frappe l'ensemble des revenus », et notamment ceux de l'épargne.

Le PS propose, lui, un basculement complet de la cotisation maladie sur la CSG, qui serait étendue à d'autres revenus et dont le taux serait porté à 7,9 %, mais avec un abattement à la base de 2 000 francs. Une telle mesure « n'est pas raisonnable », estime M. Juppé, car elle aurait « des effets pervers sur les plus défavorisés ». Ces affirmations ont été démenties par Lionel Jospin, qui affirme que ce transfert entraînerait une hausse du pouvoir d'achat des salariés et profiterait à « l'immense majorité des retraités ». Le premier secrétaire du PS va devoir expliciter techniquement cette réforme. Il devra aussi dire dans quel sens il entend « modifier progressivement l'assiette d'une partie des cotisations patronales », tous les rapports publiés ces vingt dernières années ayant mis en lumière les risques et la difficulté d'une telle réforme. La mission d'expertise confiée par M. Juppé à Jean-François Chadelat, directeur du Fonds de solidarité vieillesse, se heurte aux mêmes difficultés.

Jean-Michel Bezat

Une campagne audiovisuelle réglée avec une précision d'entomologiste

DIFFICILE d'avoir un vrai brin de fantaisie dans les émissions de la campagne officielle organisées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Tout est réglé au millimètre près et la marche à suivre par les personnalités politiques a été publiée sur six pleines pages du *Journal officiel* du



RÉCIT

8 mai. Chaque petit détail est prévu et orchestré avec une précision d'entomologiste. Qu'on en juge. Dans l'un des cinq studios affectés à la campagne, au sein de la Maison de la radio, les enregistrements ont lieu dans un décor fixe. Les candidats peuvent choisir entre « un cyclorama comportant trois rideaux de couleur (bleu incrust, noir, blanc), un fond bleu zébré blanc sur lequel peut être fixé un cadre de trois mètres sur trois blanc, un fond de liège, un fond nacré permettant un éclairage par transparence, ainsi qu'un cadre mobile translucide de deux mètres sur

deux ». Pour rendre ce studio un peu plus coquet, « deux types de mobilier, moderne ou de style, sont mis à la disposition des organisations politiques ». Sous réserve de ne pas enfreindre des dispositions législatives très strictes, il sera possible d'égayer ce studio en installant quelques éléments de décor, voire en affichant des cartes, des photographies ou des diagrammes... Voilà pour le décor. Si vraiment, ce lieu ne paraît pas assez enchanteur aux partis politiques, il leur reste la solution du tournage en extérieur. Mais l'endroit de l'enregistrement doit alors être a priori agréé par le CSA.

Pour les programmes, c'est la Société française de production (SFP) qui organise et veille au bon déroulement des enregistrements radio-télévisés des vingt et une formations politiques sélectionnées pour la campagne officielle. Un travail de fournis : de 7 heures du matin jusqu'à très tard dans la nuit, les candidats défilent, et ce depuis jeudi 8 mai, dans cinq studios de la Maison de la radio et sept cellules de montage.

Ce ballet se joue sous l'œil exercé de Lucien Bergamo, directeur des opérations à la SFP, qui assume depuis près de dix ans le rôle de coordinateur technique des campagnes officielles radiodiffusées. Au total, ce sont près de cent cinquante personnes qui sont mobilisées pour la réalisation de ces émissions.

Lucien Bergamo est toujours assisté par l'un des neuf membres du CSA – tous les conseillers étant réquisitionnés sept jours sur sept, à la demande insistante du président Hervé Bourges –, qui doit assister au tournage avant d'apposer sa signature sur un « bon à diffuser ». Là encore, tout est absolument cadré : les organisations politiques peuvent s'exprimer librement, à condition toutefois de « ne pas mettre en péril l'ordre public, la sécurité des personnes et des biens ou d'attenter à l'honneur d'autrui ». Sont également exclus les messages qui « revêtent un caractère publicitaire » ou ceux qui s'apparentent à « des appels de fonds ». Pareillement bannis, les messages qui font apparaître « des

lieux ou des bâtiments officiels », ou utilisent « l'hymne national »... Sans oublier l'impossibilité de « faire usage d'un drapeau ou d'utiliser notamment dans le décor, la combinaison des trois couleurs bleu, blanc rouge, d'une manière qui s'assimilerait à l'emblème national ».

Les « conseillers en image » font répéter les plus novices

Déjà, plusieurs candidats ont dû, au cours des campagnes précédentes, aller se rhabiller en changeant de cravate ou de veste, se souvient Béatrice Jacomet, du CSA, installée pendant tout le déroulement de la campagne à la Maison de la radio. En fait, selon leur caractère, les neuf membres du Conseil sont plus ou moins sévères et tatillons sur l'application,

à la lettre, du texte publié au *Journal officiel*. La SFP fournit toute la logistique (tournages, post-production, montage numérique, palette graphique, banque d'images...) de ces émissions conçues pour « assurer une égalité de traitement de l'ensemble des partis » et diffusées sur France 2, France 3, Radio France et Radio France outre-mer (RFO). Si, généralement, les représentants des partis politiques utilisent la maquette de la SFP, ils font presque toujours appel à leur propre réalisateur. Michel Bazille et Bertrand Flament pour le PS, Jean-Pierre Turotte pour l'UDF et le Parti humaniste, Dany Degrave pour le RPR et, ce qui ne s'invente pas, Jean-Claude Marchais pour le PC.

« Certains ont manifestement plus l'habitude que d'autres de passer à la télévision. Cette année, quatre partis non représentés à l'Assemblée nationale font leur baptême du feu dans la campagne officielle : c'est le cas d'Initiative républicaine, du Parti humaniste, du Mouvement des réformateurs et de Solidaires régions écologie, précise Béatrice Ja-

comet. Si le député Pierre Lellouche (RPR), le secrétaire d'Etat Anne-Marie Idrac (UDF-FD), les ministres Anne-Marie Couderc (RPR), Guy Drut (RPR) ou le maire de Strasbourg, Catherine Trautman (PS), se sont déjà pliés à ces exercices télévisés, ce ne sont pas toujours les leaders qui ont été choisis par les partis pour faire partie de la campagne officielle », ajoute-t-elle.

Les « conseillers en image », comme Alain Denvers pour le PS ou Roger Zabel pour le RPR, font répéter les plus novices. Un exercice d'autant plus nécessaire que le chronomètre tourne dans chaque émission. Pour les programmes « courts », « le temps imparti pour le maquillage, la préparation du studio et les répétitions est d'une heure ».

Ces programmes devront ensuite subir la rude concurrence de l'Audimat et seront diffusés entre autres, après « Télématin » sur France 2 et avant « Questions pour un champion » sur France 3. Sans doute un clin d'œil du CSA.

Nicole Vulser

Jean-Marie Le Pen critique à Bordeaux les choix politiques de « Juppé »

Le président du Front national promet à son parti qu'il aura un jour trois cents députés

Lors d'un meeting organisé lundi 12 mai à Bordeaux, Jean-Marie Le Pen a concentré ses attaques contre Alain Juppé, surnommé « Juppé »

au motif qu'il mènerait la même politique que celle que préconise Lionel Jospin. Le président du FN a scruté l'avenir pour promettre à ses partisans

qu'ils obtiendront un jour « trois cents » sièges à l'Assemblée nationale, peut-être après une élection présidentielle anticipée, a-t-il expliqué.

BORDEAUX

de notre correspondante

Jean-Marie Le Pen était à Bordeaux, lundi 12 mai, pour soutenir les candidats de son parti en Aquitaine et Poitou-Charentes. Pourtant, cette rencontre avec plus de mille cinq cents militants ou sympathisants - dont beaucoup de personnes âgées - ressemblait à un meeting de campagne présidentielle. Aphorismes et petites phrases ont ponctué le discours du président du Front national, qui a duré une heure et demie. Le premier ministre, maire de Bordeaux, qualifié de « cumulard », « duc de Bordeaux » ou « héritier de Jacques Chaban-Delmas », a été la cible privilégiée de M. Le Pen.

Le chef de l'extrême droite a taillé en pièces le bilan du gouvernement de M. Juppé, surnommé « Juppé », car « Jospé ou Juppé,

tout cela, c'est interchangeable ». « M. Juppé est un mauvais gestionnaire, a-t-il lancé. On nous dit que l'héritage date de deux ans mais, avant Juppé, il y avait Balladur. Le RPR et l'UDF ont gouverné pendant six ans. Ils ont fait pire que les socialistes : ce sont des tricheurs, des traîtres à leurs idées, des menteurs et des truqueurs. » Interpellant le chef du gouvernement sur sa politique de l'emploi, M. Le Pen a déclaré : « La méthode que vous reprochez aux socialistes, vous l'avez complètement utilisée ! »

Au « Club de la presse » d'Europe 1, dont il était l'invité le même jour, M. Le Pen a déclaré qu'il préférerait une victoire de la gauche à une victoire de la droite, car cela « paralyserait » le projet du président de la République de « dissoudre la France dans l'Europe de Maastricht ». Selon le président

du Front national, « la clientèle de M. Jospin » comprendrait un grand nombre de fonctionnaires qui, bénéficiant du principe de la préférence nationale pour l'emploi, sont « plus vulnérables aux conséquences de Maastricht que ne l'est la clientèle de la majorité ». « Si l'on entre plus profondément dans la politique de Maastricht, [ces fonctionnaires] vont perdre cette protection, a-t-il dit. Il exercera donc une pression plus forte sur le gouvernement socialiste. »

PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

A Bordeaux, ce n'est qu'à la fin de son discours que le président du Front national a semblé se préoccuper du soutien à ses candidats. Il a prédit un raz-de-marée lepéniste, pas forcément pour cette fois-ci, mais peut-être après une élection présidentielle anti-

cipe. Alors, a-t-il affirmé, « on pourra très bien avoir trois cents [députés Front national] ».

Tandis que M. Le Pen rêvait ainsi tout haut, environ deux cents personnes manifestaient à Lormont, dans la banlieue de Bordeaux, et autant dans le centre-ville, pour protester contre sa venue et montrer leur opposition aux idées qu'il propage. Le premier rassemblement était organisé par plusieurs associations et syndicats (Ras l'Front, SUD, le Collectif antifasciste, etc.), le second par la CGT. Des interpellations ont eu lieu, plusieurs heures après la fin des manifestations, quand une cinquantaine de personnes, regroupées près de la statue de Jeanne-d'Arc, ont refusé de se disperser.

Claudia Courtois

Une « taupe » candidate contre Jean Tiberi

IL EST un des vingt-huit candidats qui défient Jean Tiberi dans son fief du 5^e arrondissement. Son thème de prédilection est une attaque en règle des petits privilégiés et des grosses combines qui pèsent sur le fonctionnement de la mairie de Paris. « A la différence que moi, je connais le système de l'intérieur et que Tiberi ne peut pas m'en raconter », affirme Christian Lançon. Sa candidature aux législatives coïncide avec la parution de son premier livre, aux éditions Les Belles Lettres, intitulé *Une taupe chez Chirac*. Le sous-titre précise : *La vie secrète de la mairie de Paris*.

« Je n'avais pas prévu au départ

d'être candidat, mais mon manuscrit, refusé par plusieurs éditeurs, s'est révélé si dérangeant que j'ai décidé de déranger jusqu'au bout », explique cet ancien journaliste, employé pendant huit ans par la Ville. Commencée par l'inspection des femmes de ménage, sa brève carrière s'est achevée par le service logement, où il a eu accès aux documents relatifs au domaine privé de la Ville. Il fut ainsi à l'origine des révélations qui, en 1995, ont contraint Alain Juppé à quitter son appartement de la rue Jacob, en échange d'un classement de la procédure engagée par l'Association pour la défense des contribuables parisiens sur l'attri-

bution, à son propre fils, d'un logement de la ville. M. Lançon, entendu par un service de police, avait fourni un témoignage déterminant selon lequel M. Juppé, alors adjoint aux finances de la Ville, disposait seul du pouvoir de décision dans la fixation des loyers.

D'une plume trempée dans le vinaigre, il décrit aussi le trafic de vidéos pornographiques, l'activisme d'une officine monarchiste et « la collecte de mallettes de billets ». Son livre raconte aussi son amitié pour Guy Grall, agent du fisc, mort, selon lui, pour s'être attaqué à des fraudeurs bien introduits dans les milieux poli-

tiques. C'est lui, précise-t-il, qui l'a décidé à pénétrer l'administration parisienne dans le but d'y découvrir des documents révélateurs de ses secrets.

Son programme de candidat se résume à la mise sous tutelle préfectorale, pendant un an, de l'Hôtel de Ville, qu'il estime « en cessation de moralité, comme il y a cessation de paiement ». Une fois l'ordre remis, sous le contrôle d'une commission indépendante, il propose de procéder à de nouvelles élections municipales... dans le but avoué d'évincer Jean Tiberi.

Pascale Sauvage

Les « préfets sanitaires » gagnent 600 000 francs par an

LA CGT A DÉCIDÉ de rendre publics les salaires des directeurs des agences régionales de l'hospitalisation, qu'elle juge « scandaleusement élevés ». Le directeur de l'agence d'Ile-de-France gagne 1 130 323 francs bruts par an, celui de Rhône-Alpes 800 000 francs et celui de Provence-Alpes-Côte d'Azur 680 000 francs. Les salaires suivants tournent autour de 600 000 francs. Le poste le moins bien rémunéré est celui de Franche-Comté (425 000 francs).

Au ministère des affaires sociales, on indique que les salaires versés aux directeurs de ces groupements d'intérêt public, qui ont la difficile tâche de restructurer le tissu hospitalier (*Le Monde* du 5 septembre 1996), correspondent à leurs rémunérations antérieures. Pour les hauts fonctionnaires, ils ne sont pas plus élevés : ils font seulement apparaître le montant de la prime - d'ordinaire occulté - intégré à leur rémunération.

DÉPÊCHES

■ **MINISTRES** : le Mouvement des citoyens propose que les forces de gauche, si elles remportent les élections législatives, concluent un « contrat de gouvernement, approuvé par la nouvelle Assemblée nationale ». Le parti de Jean-Pierre Chevènement a indiqué, le 12 mai, qu'« on ne peut pas dire à la fois, comme le PS, que Maastricht est dépassé, et, comme Michel Rocard, qu'il n'y a rien à négocier sur l'Europe ».

■ **GAUCHE** : Charles Fiterman, ancien ministre communiste des transports, a déclaré, lundi 12 mai, à Lyon, que « si la gauche gagne, le scénario ne sera pas celui de 1981, mais plutôt celui de 1936 ». « Il ne faut jamais tout attendre du gouvernement », a souligné l'animateur de la Convention pour une alternative progressiste (CAP), qui se réjouit de voir « mûrir » le « mouvement social ».

■ **FÉDÉRALISTES** : le président du Parti fédéraliste, Jean-Philippe Allenbach, appelle « tous ses électeurs à voter pour les candidats du Mouvement écologiste indépendant » d'Antoine Waechter. En l'absence de candidat du MEI, le Parti fédéraliste recommande « tout sauf un eurotrouillard ».

■ **EXTRÊME GAUCHE** : porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, Alain Krivine a appelé, lundi 12 mai, « à battre la droite au premier tour et à voter au second tour sans illusion pour la gauche traditionnelle ». « Nous ne nous ferons pas avoir comme en 1981, a-t-il ajouté, en soulignant le « décalage entre un nouveau mouvement social radical et imaginaire et une gauche traditionnelle qui avance comme un glacier ».

■ **RADIO-TÉLÉVISION** : les formations politiques programmées mardi 13 mai, dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision, devaient être l'UDF, le PS, Initiative républicaine, Génération Ecologie et les Nouveaux Ecologistes rassemblement nature et animaux. Mercredi, ce seront le RPR, le PS, le MDC, le PCF, Solidarité régions écologie et le Parti de la loi naturelle.

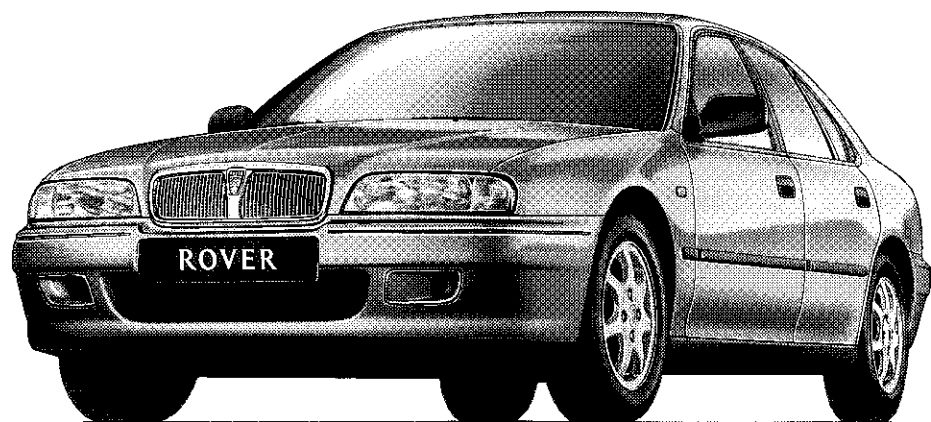
■ **FRANCS-MAÇONS** : le Droit humain, obédience maçonnique internationale, a élu, pour la première fois depuis sa création en 1893, un grand maître non francophone, Njörour P. Njarovik, professeur de littérature à l'université d'Islande, en remplacement de Marc Grosjean. Le Français Léon Nisand a été élu grand maître adjoint de cette obédience qui compte 24 000 membres dans soixante-dix pays.

■ **PATRONAT** : le CNPF préconise, dans la dernière lettre mensuelle de sa commission des affaires économiques, une réforme de l'Etat qui représente « une vraie rupture ». Il réclame, dès 1997, la suppression de tout cumul des mandats nationaux et locaux exécutifs, la suppression des financements croisés associant l'Etat et les collectivités locales, la réforme du ministère des finances et la publication d'indicateurs sur la qualité du fonctionnement des services publics.


Jours Roverissimes
Crédit ahurissant : 4,90%
De 12 à 60 mois sans apport minimum. (3)



Rover Série 400 à partir de 93 000 F. (1)



Rover Série 600 à partir de 109 000 F. (2)



Pour l'achat d'une Rover Série 400 essence ou Turbo-Diesel Injection ou d'une Rover Série 600 essence neuves livrées avant le 31 mai 1997. Equipements de série : Direction assistée, coussin gonflable de sécurité conducteur, ronce de noyer, lave-vitres électrique AV, condamnation centrale à distance, alarme antivol.

(1) Prix promotionnel de la Rover 414i Classic Line 5 portes. (2) Prix promotionnel de la Rover 618i Classic Line. Valables jusqu'au 31/05/97. AM 97. (3) Montant minimum emprunté : 50 000 F. Exemple pour 10 000 F empruntés sur 60 mois, 60 mensualités de 188,25 F (hors assurances facultatives). TEG de 4,90%. Coût du crédit : 1295 F. Offre de crédit sur 60 mois sans apport minimum valable jusqu'au 31/05/97. Sous réserve d'acceptation par Rover Finance, département de BMW Finance, SNC au capital de 80 000 000 F. RCS Paris B 343 606 448. Modèles présentés Rover 416 Si Lux et Rover 620 Si Lux. AM 97. 3615 Rover 1.29F/mn.

HÔPITAUX Le groupe national d'évaluation de la loi du 27 juin 1990 sur les droits des malades hospitalisés en raison de troubles mentaux doit rendre publics, mercredi

14 mai, les résultats de ses travaux. ● LES EXPERTS préconisent une réforme législative des hospitalisations sous contrainte. Ils souhaitent notamment supprimer le recours au

motif d'« ordre public » pour l'internement d'office et créer une période d'observation préalable de soixante-douze heures. Environ 50 000 admissions ont été pronon-

cées en France métropolitaine en 1995. ● LA PARTICIPATION à la réflexion des représentants des patients témoigne, selon certains, d'une tendance « à la mode ».

● A L'HÔPITAL SAINTE-ANNE, à Paris, environ 15 % des consultants sont hospitalisés à la demande d'un tiers. Les psychiatres recherchent chaque fois leur consentement.

Les experts souhaitent une révision des internements psychiatriques

Le groupe d'évaluation de la loi de 1990 sur les droits des malades mentaux hospitalisés sans leur consentement préconise la suppression du motif de « trouble de l'ordre public ». Il se prononce pour un régime unique d'hospitalisation, où toutes les entrées s'effectueraient sur arrêté préfectoral

LES CONCLUSIONS du groupe national d'évaluation de la loi du 27 juin 1990 sur les personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux risquent de faire des vagues. Mercredi 14 mai, les dix propositions de réforme de cette commission pluridisciplinaire seront soumises aux experts réunis par le Psy Com 75 à la Maison de la Mutualité, à Paris. Pilotée par la direction générale de la santé (DGS), cette évaluation, prévue par la loi dans les cinq ans suivant sa promulgation, a eu lieu entre octobre et décembre 1996 à partir des bilans des 96 commissions départementales des hospitalisations psychiatriques (CDHP) de France.

Delphine Antoine, chercheuse au service des statistiques, des études et des systèmes d'information (SESI), rappelle, dans un constat provisoire, que « les hospitalisations sous contrainte, sur demande d'un tiers ou d'office, majoritaires jusqu'à la fin des années 70, ne concernaient plus, en 1995, que 12 % des entrées en hospitalisation en psychiatrie générale ». 51 290 hospitalisations sans consentement ont au total été prononcées en France métropolitaine en 1995, dont 43 867 à la demande d'un tiers (23 % en procédure d'urgence, au vu d'un seul certificat médical) et 7 423 d'office, par arrêté préfectoral (60 % des arrêtés étaient précédés d'une mesure d'urgence provisoire du maire, ou, à Paris, du commissaire de police).

Selon le SESI, depuis 1988, « la part relative des hospitalisations sans consentement reste stable ». La spectaculaire tendance à la hausse du nombre des hospitalisations sur demande d'un tiers (HDT) et des hospitalisations d'office (HO) – respectivement + 94 % entre 1980 et 1995 et + 48 % entre 1980 et 1988 – ne reflète pas le nombre de personnes admises en psychiatrie sans leur accord. Il faut en effet compter avec les réadmissions et cette évolution doit être corrélée à l'augmentation du volume global des hospitalisations psychiatriques (+ 21 % de 1988 à 1995) et à la baisse de la durée moyenne des séjours (40 jours en 1995, cinq mois et demi en 1975, neuf mois et demi en 1965).

PRÉVENIR LES ABUS

Soucieux d'« avancer pas à pas dans un domaine par nature anxio-gène, où les réflexes sécuritaires sont exacerbés et où les positions idéologiques constituent un repli facile », les membres du groupe insistent fortement sur le caractère sanitaire de la législation. « Même si la loi de 1990 a été injustement taxée de toilette de la loi [du 30 juin] 1838 [sur les aliénés], écrivent les rapporteurs, force est de constater qu'elle n'empêchait pas le cas, peut-être théorique, mais possible, de l'enfermement pour un comportement qui dérangerait l'opinion publique. »

Le projet de réforme, dont la version finalisée sera soumise au



prochain Parlement, se veut humaniste, apte à prévenir les abus. Le groupe propose ainsi, concernant les HO, de « supprimer le motif de troubles mentaux entraînant un comportement qui trouble l'ordre public, jugeant cette notion d'appréciation conjoncturelle ». Il est mentionné au passage que les représentants des ministères de la justice et de l'intérieur n'ont pas approuvé une telle révision.

Le docteur Gérard Massé, membre du groupe de travail, nous a précisé, lundi 12 mai, que « les soins obligatoires ne sont pas un problème d'ordre sécuritaire ».

Dénonçant « certaines habitudes locales » et un emploi par les maires des HO « allant au-delà de la pathologie et de la souffrance », il ajoute qu'« en pratique, notamment dans les grandes villes, une HO ou une HDT n'est pas déterminée par rapport à sa définition légale mais en fonction de l'absence ou non d'entourage ».

« Il n'y a pas toujours de limite claire entre danger pour soi et danger pour autrui », souligne le rapport d'évaluation, les pathologies en HO et en HDT se ressemblent (...), le statut d'HO est actuellement stigmatisant (...), le régime d'HDT est

souvent inapplicable faute de pouvoir mobiliser un tiers ou alors il s'agit d'un « faux proche », tiers requis par l'hôpital. » Les experts souhaitent donc instaurer « un seul régime d'hospitalisation sans l'accord du malade », qui serait calqué, à l'entrée, sur la procédure des HO et, à la sortie, sur celle des HDT.

« UNE SORTE DE SAS »

Une période d'observation préalable, de soixante-douze heures au maximum – et qui serait aussi une « période de soins » –, est envisagée avant toute prise de décision. Elle pourrait s'effectuer « dans un service adapté à recevoir les urgences psychiatriques et équipé pour recevoir des malades hospitalisés sans leur consentement », note le rapport. « Il s'agirait d'une sorte de sas, qui donne le temps de voir, dans le cadre des soins d'urgence », résume le docteur Massé.

La suppression du fameux « deuxième certificat » imposé par la loi de 1990 est également programmée, au bénéfice d'un seul avis médical circonstancié. Certains psychiatres, dont le professeur Jean-Pierre Ollivé (hôpital Sainte-Anne, Paris), s'inquiètent de voir réapparaître les « cabanons », ces « quartiers agités » installés dans les hôpitaux généraux au début du siècle pour accueillir les malades en crise. Le docteur Massé rétorque que « les urgences psychiatriques font désormais partie intégrante des urgences médicales à l'hôpital général », qui savent accueillir ce type de patients et disposent de « lits de porte ». Le régime unique envisagé par l'expertise impliquerait une extension des prérogatives préfectorales : il comprendrait « une entrée en hospitalisation sans l'accord du malade, après la période d'observation (...), sur arrêté du préfet » et « une sortie sur décision du directeur d'hôpital, sur proposition du médecin hospitalier ». Les préfets devraient, dans cette hypothèse, examiner et signer près de 50 000 mesures d'hospitalisation par an. Le représentant du ministère de l'intérieur a plaidé, de son côté, pour laisser au préfet le pouvoir de régir l'entrée comme la sortie des personnes internées.

Parce que les structures asilaires éclatent et se dissimulent dans les villes, le groupe de travail préconise d'assurer une continuité des soins hors les murs. Les traite-

ments non consentis « doivent pouvoir être dispensés au plus proche du milieu de vie des malades, de manière à favoriser leur réinsertion », expliquent les évaluateurs. Les sorties d'essai, autorisées par la loi sous certaines conditions, pourraient alors être remplacées par « une alternative de soins ambulatoires obligatoires » pour les malades déjà hospitalisés sans consentement. Seuls les patients pour lesquels « il est nécessaire de tester au préalable la capacité de vivre à l'extérieur de la contrainte hospitalière ou du sec-

Une évaluation pluridisciplinaire

Le groupe national d'évaluation présidé par Hélène Strohl, inspecteur général des affaires sociales, comptait cinq représentants des institutions (Christian Bonal, de la direction des hôpitaux, Nathalie Riomet et Daniel Solana, du ministère de la justice, Françoise Chaponneau, du ministère de l'intérieur, Gérard Massé, de la mission nationale d'appui en santé mentale), un infirmier général (François Mousson), un directeur d'hôpital (Jacques François), un praticien hospitalier (Annie Ramon), un médecin généraliste (Elisabeth Maurel-Arighi), deux psychiatres libéraux (Alain Guinaud et Jacques Bricout), un médecin inspecteur de la santé (Christine Bouvier), cinq représentants du milieu associatif (Patrice Butel, du GIA, Henri Lachaussée, de l'Unafam, Josée Chineau, de Rhésus, Jacques Lombard et Patricia Goffaux, de la FNAP-Psy), et deux rapporteurs (Jean-Claude Chastanet et Martine Clément, de la DGS).

teur » seraient encore soumis au régime des sorties à l'essai. L'agresseur de Philippe Douste-Blazy à Lourdes bénéficiait de cette formule.

Le dispositif élaboré par le groupe national d'évaluation est « réformable en fonction de l'évolution de la discipline et des modes de prise en charge », concluent les rapporteurs. Nul doute que la journée du 14 mai lui apportera son lot de critiques et d'amendements.

Laurence Folléa

Une amorce de dialogue entre patients et institution

« EST-ON SÛR que c'est dans l'intérêt du soin qu'on maîtrise, à quatre blouses blanches, celui qui est terrorisé pour lui injecter des neuroleptiques, celui qui a la terreur de la destruction de son cerveau et de son identité ? Comment compte-t-on élaborer ce qu'on appelle une alliance thérapeutique avec quelqu'un qu'on a attaché à un lit et qui a eu la terreur d'en mourir ? » Patricia Goffaux, représentante de la Fédération nationale des associations d'(ex)patients psy (FNAP-psy) au sein du groupe d'évaluation, ne cache pas son scepticisme.

« Notre présence n'était pas simple, raconte-t-elle, l'ambiance était très tendue, j'avais l'impression d'être devenue une syndicaliste ! » Selon la jeune femme, rompue aux allers et retours en psychiatrie, le groupe de travail sur l'hospitalisation sous contrainte était « plein de bonnes intentions » mais « hors sujet ». « On nous a reproché un point de vue trop émotif », confie-t-elle, ajoutant que « l'on sait encore trop peu de choses » et qu'« on sera donc incapable de pré-

voir les conséquences » d'une révision législative. Elle se réjouit pourtant de « la disparition programmée de l'infirmerie de la préfecture de police de Paris », réservée aux personnes hospitalisées d'office sur arrêté préfectoral.

« L'ASILE AUX ALIÉNÉS »

Selon M^{me} Goffaux, le dialogue avec le milieu associatif est devenu aujourd'hui « une mode médicale ». Dès 1909, les malades de l'hôpital Sainte-Anne tentèrent de former une association amicale des aliénés dont la devise devait être « l'asile aux aliénés ». S'il ne date pas d'hier, le partenariat entre institutions et usagers a tout récemment été renforcé avec la réforme de la Sécurité sociale et l'entrée des représentants des malades au sein des conseils d'administration des hôpitaux.

Les quatre associations présentes lors de l'évaluation n'ont pas toutes, loin s'en faut, la même sensibilité. « Le Groupe informations asile (GIA) est beaucoup plus ancien et professionnel

que nous, dit Patricia Goffaux, il dispose d'une expérience politique et syndicale. » Le GIA, créé voici près de trente ans par des médecins, s'intéresse essentiellement à la dénonciation des internements abusifs. La FNAP-psy se situe plus sur le terrain de la réflexion et de l'entraide. Rhésus, quant à elle, paraît plus proche de l'institution médicale.

Toutes trois ont un discours virulent sur les médicaments. Le rapport d'évaluation de la loi de 1990 indique à cet égard que les usagers partent « préfèrent une législation qui interdirait, sauf danger de mort, d'administrer un traitement sans le consentement du malade », pendant la période d'observation de soixante-douze heures. « La discussion avec les usagers nous a pris la moitié du temps, nous a confié le docteur Gérard Massé. Nous avons travaillé sous une vigilance constante et une pédagogie mutuelle à pu se mettre en place. »

L. F.

Le dispositif légal

● **Hospitalisation sur demande d'un tiers.** La loi du 27 juin 1990, relative aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation, stipule (article L-133) : « Une personne atteinte de troubles mentaux ne peut être hospitalisée sans son consentement à la demande d'un tiers que si : 1. ses troubles rendent impossible son discernement ; 2. son état impose des soins immédiats assortis d'une surveillance constante en milieu hospitalier. » La demande d'admission peut être présentée « soit par un membre de la famille du malade, soit par une personne susceptible d'agir dans l'intérêt de celui-ci (...) ». Elle est « accompagnée de deux certificats médicaux », le premier devant être établi par « un médecin n'exerçant pas dans l'établissement accueillant le malade ». L'admission peut être prononcée au vu d'un seul certificat, « à titre exceptionnel et en cas de péril imminent pour la santé du malade ». Dans les vingt-quatre heures suivant l'hospitalisation, le maintien à l'hôpital est confirmé ou infirmé par un nouveau certificat. Des copies de tous ces documents doivent être adressées au préfet dans les trois jours. La levée de

l'hospitalisation s'effectue sur demande d'un tiers ou faute d'un nouvel examen circonstancié dans les douze à quinze jours suivant l'admission.

● Hospitalisation d'office.

L'article L-342 de la loi prévoit : « A Paris, le préfet de police et, dans les départements, les préfets prononcent par arrêté, au vu d'un certificat médical circonstancié, l'hospitalisation d'office (...) des personnes dont les troubles mentaux compromettent l'ordre public ou la sûreté des personnes. (...) Les arrêtés préfectoraux sont motivés (...) ».

Une procédure d'urgence est prévue (article L-343) : « En cas de danger imminent pour la sûreté des personnes, attesté par un avis médical ou, à défaut, par la notoriété publique, le maire et, à Paris, les commissaires de police, arrêtent à l'égard des personnes dont le comportement révèle des troubles mentaux manifestes toutes les mesures provisoires nécessaires, à charge d'en référer dans les vingt-quatre heures au préfet, qui statue sans délai et prononce, s'il y a lieu, un arrêté d'hospitalisation d'office. » Un nouveau certificat est établi dans les quinze jours, puis un mois après l'entrée du malade, et ensuite au moins tous les trois mois. La sortie est acquise faute de décision préfectorale dans les délais prescrits.

Le CPOA de Sainte-Anne fait office de gare de triage des urgences

DANS la vaste salle d'attente agrémentée de quelques plantes vertes, deux infirmières écoutent, autour d'une table, les doléances d'une petite grand-mère venue ac-

REPORTAGE

L'entretien permet d'évaluer si l'hospitalisation est nécessaire

compagner son mari. De toute évidence, l'homme ne souffre pas de maladie mentale. « Sans doute son épouse ne se sent-elle plus la force de s'occuper de lui », suppose le docteur Marie-Jeanne Guedj, responsable du service de consultation psychiatrique d'orientation et d'accueil (CPOA) de l'hôpital Sainte-Anne à Paris. « Comme c'est souvent le cas, cette dame ne tient pas à abandonner son mari à l'hôpital psychiatrique. Elle a avant tout besoin de conseils. Dans ce cas précis, nous avons repris contact avec le médecin de famille pour voir avec lui quelle action il est possible d'envisager pour aider à la prise en charge du mari tout en évitant son hospitalisation. »

Chaque année, onze mille personnes prennent conseil auprès d'un psychiatre du CPOA et,

contrairement à une idée reçue, la majorité y vient volontairement : seuls 15 % des consultants sont ensuite hospitalisés sous la contrainte à la demande d'un tiers, « parce que l'état mental du patient ne lui permet pas de juger de l'opportunité des soins », précise le docteur Guedj. S'il est installé au sein de l'hôpital Sainte-Anne, le CPOA n'en constitue pas pour autant son sas d'entrée. Il apparaît plutôt comme une sorte de gare de triage, où infirmiers et psychiatres écoutent les souffrances d'un patient avant de décider de l'hospitaliser – on ne dit plus interner –, de l'orienter vers un service ambulatoire, ou simplement de le rassurer sur son état mental. « Le principe est d'obtenir le consentement du malade, poursuit Marie-Jeanne Guedj, et d'arriver à une hospitalisation libre. »

Il n'y a guère que dans le cas des hospitalisations d'office (HO) que l'avis du patient n'est pas systématiquement pris en compte. « La loi est claire, les HO sont possibles uniquement lorsque l'état du malade compromet l'ordre public et représente un danger pour la sécurité d'autrui », explique le docteur Guedj. Le CPOA de Sainte-Anne a d'ailleurs rarement à se prononcer sur ces cas. Un service dépendant de la préfecture de police de Paris,

installé dans l'enceinte du centre hospitalier, gère la quasi-totalité des demandes de HO. Le CPOA, pour sa part, se consacre au tout-venant de l'urgence psychiatrique : petites dépressions, tentatives de suicide ou cas pathologiques plus lourds.

« UN MOMENT DE RUPTURE »

« Notre but n'est pas d'obtenir une hospitalisation à toute force, souligne M^{me} Guedj. Nous sommes là pour tenter de tirer tous les fils d'une situation embrouillée qui a conduit à un état pathologique. L'entretien avec le malade et avec son entourage nous permet d'évaluer la situation et le mode de communication de la famille. Si nous estimons que l'hospitalisation n'est pas nécessaire, nous proposons une autre modalité d'accès aux soins. La non-hospitalisation ne signifie pas un refus de prise en charge. Il existe aujourd'hui suffisamment de structures en dehors de l'hôpital. »

Dans la grande majorité des cas, une écoute attentive et quelques conseils permettent de « rassurer » le consultant. « Son arrivée dans notre service intervient toujours à un moment de rupture – sentimentale, professionnelle ou de soins –, qui pousse à l'éclatement de la crise », raconte Marie-Jeanne Guedj. Un

médecin de famille absent, un téléphone qui ne répond pas, des repères qui disparaissent pour une raison ou pour une autre et l'on se retrouve aux portes du CPOA. « Il n'est pas rare que des adolescents consultent pour simplement être rassurés sur leur état mental, confie le psychiatre. Il suffit qu'ils se sentent différents pour se croire fous. »

Parfois, les psychiatres ont à affronter des cas plus lourds, où la pathologie est clairement identifiée. « C'est là qu'il faut essayer de convaincre de l'utilité d'une hospitalisation, reprend M^{me} Guedj. Nous remettons à plat ce qui se passe et ce qui s'est passé dans l'histoire du patient pour tenter d'y remettre de l'ordre. » Mais, crainte du « qu'en-dira-t-on » ou refus d'affronter la réalité de la maladie mentale, il n'est pas toujours facile d'obtenir l'accord du malade ou de sa famille. Ce jour-là, contre l'avis du psychiatre qui vient d'examiner son fils de dix-sept ans, une mère refuse l'hospitalisation. « Nous ne pouvons évidemment rien imposer, conclut Marie-Jeanne Guedj, mais l'expérience montre que la famille revient quelques jours plus tard, lorsqu'elle a pris conscience qu'elle ne parviendra pas à résoudre seule le problème. »

Acacio Pereira

Le tribunal des conflits arbitre en défaveur des droits des étrangers face à l'administration

Présidée par Jacques Toubon, la juridiction examinait le cas de deux passagers clandestins

Présidé par le garde des sceaux et composé à parts égales de conseillers à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat, le tribunal des conflits a ar-

bitré dans un sens non favorable aux défenseurs des droits des étrangers un conflit de compétence opposant, dans une affaire de passagers

clandestins, les tribunaux judiciaires et administratifs. Les possibilités de recours en matière d'immigration s'en trouvent ainsi limitées.

UN MINISTRE de la justice consacrant l'impuissance des juges judiciaires face au grignotage des libertés par l'administration : cette partition surréaliste s'est jouée, lundi 12 mai, devant le tribunal des conflits, l'instance chargée d'arbitrer au plus haut niveau les querelles de compétence opposant les tribunaux judiciaires et administratifs. Jacques Toubon, fait exceptionnel, présidait en personne cette juridiction composée à parts égales de conseillers à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat. La loi fait en effet du garde des sceaux l'autorité habilitée à trancher lorsque le tribunal des conflits est strictement partagé. Le cas s'était présenté, le 13 janvier, dans une affaire opposant le ministère de l'intérieur à deux Marocains, passagers clandestins que la police avait empêchés de débarquer pour ne pas avoir à statuer sur leur demande d'admission en France.

Saïd Ben Salem et Abdallah Taznaret avaient embarqué discrètement à bord du *Felix*, un navire allemand, lors de son escale de Cueta (Maroc). A Honfleur, dans la nuit du 8 au 9 août dernier, le commandant avait signalé la présence des deux clandestins. Comme toujours en pareil cas, la police avait refusé de laisser les deux hommes fouler le sol français, où la loi exigerait leur maintien dans une « zone d'attente » soumise à un contrôle judiciaire. Comme à chaque fois que ce genre de situation est rendu public, des avocats avaient demandé en

référé aux juges du tribunal de grande instance de qualifier le refus policier de « voie de fait », situation grave d'atteinte aux libertés par l'autorité publique qui, seule, permet au juge judiciaire et non pas au juge administratif de se déclarer compétent et de condamner éventuellement l'administration dans de brefs délais. Comme souvent, les magistrats leur avaient donné raison. Mais, cette fois, le ministère de l'intérieur, récusant l'existence de la voie de fait, avait contesté leur compétence et « élevé » l'affaire devant le tribunal des conflits, empêchant les juges judiciaires de statuer sur le fond.

Une jurisprudence restrictive a ainsi été confirmée et étendue

C'est là le cœur du débat : l'administration a-t-elle le pouvoir de paralyser le contrôle des juges sur ses propres agissements touchant les libertés fondamentales, en l'occurrence le droit d'aller et venir et celui de disposer d'un recours effectif ? Oui, a tranché en substance le tribunal des conflits, grâce à la voix décisive du garde des sceaux. Après deux heures de délibération, cette formation a ainsi confirmé et étendu, en matière de droit des

étrangers, sa jurisprudence restrictive qui tempère le principe constitutionnel selon lequel le juge judiciaire est le gardien des libertés publiques. La haute juridiction a ainsi déclaré « nulle et non avenue » la procédure engagée en référé.

Le tribunal des conflits a considéré que les dispositions du code de procédure pénale, qui donnent une compétence exclusive au juge judiciaire « dans tous les cas d'atteinte à la liberté individuelle », « ne sauraient être interprétées comme autorisant les tribunaux judiciaires à faire obstacle à des décisions prises par l'administration en dehors des voies de fait ». Or, le tribunal présidé par Jacques Toubon a considéré qu'une telle « voie de fait » n'était pas caractérisée dans le cas des deux clandestins de Honfleur.

Rappelant que la législation sur les étrangers a « attribué en principe à l'administration » le pouvoir d'interdire l'entrée en France à un étranger et de l'éloigner par la force, la haute juridiction a estimé que les refus opposés à MM. Ben Salem et Taznaret « ne sauraient (...) être regardés comme constitutifs de voies de fait », même si elles venaient à être qualifiées d'illégales. Dans sa largesse, une telle formulation vise la quasi-totalité du contentieux des lois sur l'immigration.

Ainsi, dans ce domaine décisif des libertés publiques, les recours en référé pour voie de fait contre les abus de l'administration ne

peuvent plus, en principe, aboutir. Cette décision tend à rendre inefficaces des telles actions, en mettant hors circuit les juges judiciaires, seuls à disposer de cette procédure permettant d'enjoindre l'administration de faire cesser immédiatement une atteinte aux libertés. Autorisée devant les seuls tribunaux administratifs où elle est incomparablement plus longue, la procédure n'a aucune chance d'atteindre son but : le bateau et ses clandestins seront repartis depuis bien longtemps lorsque le tribunal administratif aura statué !

Plaidant devant un Jacques Toubon visiblement absorbé par d'autres dossiers, M^e Didier Bouthors avait tenté de démontrer, en vain, que la consignment d'un étranger à bord d'un navire « ne se rattache à aucun texte législatif et porte en soi de graves atteintes à la liberté individuelle ». Pour sa part, le commissaire du gouvernement, Jacques Arrighi de Casanova, avait admis l'illégalité des agissements de l'administration mais conclu à l'absence de voie de fait et à la compétence du juge administratif.

Ainsi, en matière d'immigration, le comportement, même manifestement illégal, de l'administration ne peut pratiquement plus être sanctionné de façon efficace. Une nouvelle porte se referme au nez des défenseurs des droits des étrangers. Avec la bénédiction du garde des sceaux.

Philippe Bernard

Bernard Tapie récuse tout soupçon de corruption dans les comptes de l'OM

Sa défense a soulevé une exception de nullité

MARSEILLE

de notre envoyé spécial « Corruption »... Il fallait bien que quelqu'un prononce le mot. Il fallait bien qu'un prévenu, un avocat ou un magistrat le place d'entrée de jeu au cœur des débats puisqu'il était dit que le soupçon des matches de football truqués planerait, quoi qu'il advienne, sur ce procès. « Corruption », sujet promis, sujet dû. C'est en fait l'un des défenseurs de Bernard Tapie, M^e Jean-Yves Lienard, qui a pris l'initiative d'en parler, dès la première journée d'audience, lundi 12 mai, devant le tribunal correctionnel de Marseille. En milieu d'après-midi, alors que le président Guy Richarté venait d'appeler M. Tapie à la barre pour lui faire préciser quelques éléments biographiques – nom, âge, profession, situation de famille, revenus actuels –, M^e Lienard est passé à l'offensive. Une manière d'afficher la détermination de son client sur ce thème sensible.

Il a d'abord rappelé une évidence : du strict point de vue judiciaire, l'ancien président de l'Olympique de Marseille n'est pas poursuivi pour corruption. Pas plus, du reste, que les dix-neuf autres prévenus. Certes, il lui est reproché divers délits – abus de biens sociaux, faux et usages de faux –, mais pas d'avoir corrompu des joueurs ou des arbitres. Autrement dit, même si Bernard Tapie a été condamné à huit mois d'emprisonnement ferme dans l'affaire du match Valenciennes-OM, il ne faut pas se tromper de dossier. Dans le Nord, il avait été question d'« enveloppes » pour que des adversaires « lèvent le pied ». A Marseille, il faudra s'en tenir aux comptes de l'OM, c'est-à-dire aux 101 millions de francs qui auraient été détournés entre 1987 et 1993.

« PARTIALITÉ » Dans ces conditions, pourquoi parler de « corruption » ? Parce que le juge d'instruction lui-même n'avait pas hésité à le faire dans son ordonnance de renvoi du 13 décembre 1996. Pierre Philipon affirmait en effet que l'argent avait notamment servi à « gagner, quel qu'en soit le prix ». Si l'on en croit plusieurs personnes mises en cause dans le dossier (Jean-Pierre Bernès, Ljubo Barin et Jean-Louis Haguenauer), différents matchs auraient été « achetés », en particulier en Coupe d'Europe. Les trois hommes, mais aussi l'ancien entraîneur de Nantes Miroslav Blazevic, pourront s'exprimer sur ce point puisqu'ils ont répondu à la convocation du tribunal.

M^e Lienard reproche donc au juge d'avoir accusé son client alors qu'officiellement ce dernier n'était pas poursuivi pour des faits de corruption. « Le magistrat instructeur n'a jamais demandé de réquisitoire supplétif, le procureur n'a jamais requis une mise en examen supplémentaire », a indiqué l'avocat versaillais. En fait, ses critiques portent surtout sur la page 179 du

document. Une page où le juge dépeint M. Tapie comme « un président omnipotent et omniprésent, quasi-dictateur, de l'Olympique de Marseille » qui aurait « utilisé ce club au bénéfice de sa propre image et au détriment d'une ville qu'il prétendait servir et dont il a contribué à ternir un peu plus la réputation ». M^e Lienard voit là un signe de « partialité », « une sorte d'animosité personnelle ».

Trois autres lignes l'indignent : celles concernant justement d'éventuelles rencontres truquées. Au sixième paragraphe, M. Philipon écrit : « Ensuite, pour éviter ou atténuer l'aléa que comporte nécessairement tout match de football, il a fallu détourner de l'Olympique de Marseille des

Michel Charasse

ne sera pas entendu

L'ancien ministre du budget Michel Charasse, fidèle soutien de M. Tapie à l'époque des faits, ne sera pas entendu comme témoin. Le tribunal a rejeté la demande déposée en ce sens par l'une des parties civiles, l'ancien inspecteur de police Antoine Gaudino. Le président Richarté a indiqué avoir reçu, le 2 mai, une lettre de M. Charasse affirmant ne pas être « concerné » par cette affaire. Il précisait, en outre, qu'il serait retenu, les 12 et 13 mai, par une session du conseil général du Puy-de-Dôme. Le tribunal, qui s'est pourtant donné jusqu'au 30 mai pour examiner les comptes de l'OM, a jugé « valable et légitime l'excuse de M. Charasse ». Lundi, il a aussi été question des anciens gardes des sceaux Michel Vauzelle et Henri Nallet. M. Tapie a tenu à préciser qu'il n'avait bénéficié d'aucune protection de leur part.

fonds très importants dans le but de fuir la compétition sportive. » S'insurgeant contre ce qu'il appelle « un procès en sorcellerie », M^e Lienard revient sur la manière dont les médias ont rendu compte – « avec délectation », selon lui – de cette page 179. « Je n'en fais pas le procès aux journalistes, a-t-il dit, ils ne risquent même pas la diffamation car il suffisait d'ouvrir les guillemets ». Son client a pourtant engagé une procédure en diffamation contre *Le Monde* pour avoir révélé les conclusions du juge dans ses éditions du 3 janvier...

A la suite de cette explication de texte de M^e Lienard, la défense de l'ancien président de l'OM a soulevé une exception de nullité de l'ordonnance de renvoi, mais le tribunal a décidé de joindre l'incident au fond. A aucun moment, même lorsque les avocats de la partie civile ripostaient pour défendre le magistrat instructeur, M. Tapie ne s'est exprimé sur la corruption, laissant son défenseur en première ligne. Il aura l'occasion de s'expliquer dans les jours à venir : le sujet paraît désormais difficile à éviter.

Philippe Broussard

Dans l'affaire de la Josacine empoisonnée, Claudine Pichon, la femme de ménage, distille les confidences qu'elle a recueillies

ROUEN

de notre envoyé spécial

A Gruchet-le-Valasse (Seine-Maritime), Claudine Pichon épouse Lecarpentier fait des ménages. Au printemps 1994, cette quadragénaire au lourd chignon auburn, campée dans sa robe verte à larges plis, travaillait chez Jean-Michel et Sylvie Tocqueville, qu'elle tutoie, et « faisait » une heure chez ITI, la petite entreprise de Jean-Marc Deperrois. Côtoyant trois des personnages-clés du procès de la Josacine empoisonnée, Claudine Pichon aurait donc essuyé les poussières du drame passionnel que l'accusation expose en mobile à l'affaire.

« Un jour, dit-elle, lundi 12 mai, devant la cour d'assises de Seine-Maritime, j'ai trouvé Jean-Michel en pleurs chez lui, parce que sa femme voulait le quitter [pour M. Deperrois]. Il prenait des médicaments... Un truc en "mil"... Je ne me souviens plus. Il voulait se pendre. J'ai dû faire la psychologue pour qu'il ne fasse pas ça là. » Question paroles, la femme de ménage a des ressources. Elle a aussi des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, même si elle prend soin de faire le ménage quand les hommes ne sont pas là « pour éviter les rumeurs ». « Sylvie, elle était devenue coquette, elle avait raccourci ses jupes. Elle était très amoureuse de M. Deperrois, paraît-il. Mais enfin, je ne pensais pas qu'elle irait jusqu'à... consumer. Je croyais que ce n'était qu'un flirt. Jean-Michel, lui, il m'a dit qu'il avait eu aussi des aventures. Alors, je lui ai dit : "C'est peut-être bien fait pour toi, mais je ne crois pas qu'elle s'en aille." »

« UN COUREUR »

Rajustant ses lunettes dorées, Claudine Pichon, témoin de Jéhoval, livre alors longuement ses convictions teintées de prosélytisme, que partageait jadis Sylvie Tocqueville, ancienne adepte. « On souscrit à des obligations morales, n'est-ce pas. Avec l'adultère, on se met en marge de la communauté. » Et d'embrayer sur Jean-Marc Deperrois, dont l'accusation estime – sans en faire pour l'instant la réelle démonstration – qu'il a voulu empoisonner Jean-Michel Tocqueville pour refaire sa vie avec l'épouse de ce dernier et qu'il a ainsi, se méprenant sur le médi-

cament, causé la mort, le 11 juin 1994, de la petite Emilie Tanay.

« Je suis allée voir M. Deperrois pour lui parler, confesse la femme de ménage. Lui, il m'a parlé de sa femme [Anne-Marie] avec respect et considération. Quand j'ai voulu lui parler de Sylvie, j'ai senti dans son parler un certain dédain. Alors je suis retournée dire à Jean-Michel : "Ta femme a affaire à un séducteur, tu sais, un de ces types qui aiment les amuse-gueules, les consomme et puis les jettent." D'ailleurs, il m'avait donné l'impression d'être un coureur, il m'avait déjà déshabillée du regard,

M. Deperrois. Pourtant, j'étais déguisée en femme de ménage... »

Un flottement gagne la cour d'assises, dont l'ambiance paraît un temps moins tendue après la série de nouveaux témoignages qui ont donné, lundi matin, du crédit aux explications de Jean-Marc Deperrois concernant l'utilisation et l'achat du cyanure de sodium qu'il avait détenu. Là encore, la déposition de la femme de ménage prend à contre-pied la thèse de l'accusation qui veut imputer un acte de jalousie criminel à l'accusé. « Jean-Marc Deperrois n'était pas amoureux de Sylvie Tocque-

ville », affirme Claudine Pichon, qui précise avoir rencontré « dans la rue, il y a huit jours », Jean-Michel Tocqueville, qui lui aurait dit que sa femme était pour sa part « toujours amoureuse de Deperrois ». « Un homme qui se plaint tout le temps de maux divers », ce Jean-Michel Tocqueville, dit la femme de chambre. « Il a mal à l'estomac et il a l'intestin fragile ; il consulte chaque fois des spécialistes et il ramène tout à lui. » Et d'ajouter, sans conclure : « Moi, si j'avais eu un mari comme ça... »

Jean-Michel Dumay

Un commando nationaliste démantelé en Corse-du-Sud

LES RESPONSABLES des enquêtes judiciaires sur les attentats commis ces derniers mois dans la région d'Ajaccio ont la conviction d'avoir démantelé, lundi 12 mai, le commando à l'origine de la plupart des actions à l'explosif perpétrées en Corse-du-Sud.

Seize personnes proches de la Cuncolta Naziunalista et de sa branche clandestine, le FLNC-canal historique, étaient toujours en garde à vue, mardi matin en Corse, au lendemain du coup de filet opéré au terme de six mois de surveillances conduites par le service régional de police judiciaire d'Ajaccio.

Les interpellations ont été menées en présence du juge parisien Gilbert Thiel, chargé d'une information judiciaire visant notamment l'attentat qui avait entièrement détruit, le 1^{er} novembre 1996, l'immeuble abritant les locaux de France Télécom à Ajaccio.

A l'intérieur d'un conteneur entreposé sur le site d'une entreprise de casse exploitée par un ferrailleur de Sarrola-Carpocino, les enquêteurs ont découvert lundi un arsenal d'engins explosifs « prêts à l'emploi » : des bouteilles de gaz sur lesquelles des détonateurs avaient déjà été assemblés, des bâtons d'explosifs et une grenade. Des pistolets, des revolvers, un gilet pare-balles et des grenades ont en outre été saisis chez certains des activistes interpellés. Parmi les personnes placées en garde à vue figurent un conducteur d'engins et un menuisier

corses, qui étaient l'objet depuis l'automne dernier de surveillances suivies par les policiers du SRPJ.

Outre le spectaculaire attentat ayant dévasté l'immeuble de France Télécom, inauguré en 1992, le coup de filet du 12 mai a concerné une série d'actions terroristes qui avaient également été revendiquées par le FLNC-canal historique. Il s'agit en particulier de la « nuit bleue » du 1^{er} au 2^e février, au cours de laquelle des dizaines d'établissements bancaires et d'édifices publics avaient été touchés, ainsi que de l'attentat du 13 mars contre un centre de vacances de Porticchio.

Depuis le début de l'année, quatre-vingt-trois attentats et tentatives d'attentats revendiqués par des nationalistes corses ont été enregistrés par la police judiciaire. Sans compter les toutes dernières interpellations, les magistrats spécialisés dans les dossiers corses ont placé sous écrou, depuis le 1^{er} janvier, trente-huit personnes, pour des faits relevant d'infractions terroristes. Un « record historique », commente-t-on place Beauvau, où l'on note que trente-sept nationalistes corses avaient été écroués au cours de l'année 1996.

Erich Inciyan

(Publicité)

« UN COUREUR »

ALLENZ-Y BE BRITISH

P&O European Ferries

En appel, le parquet requiert contre NTM des jours-amendes au lieu de la prison

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Condamnés le 14 novembre 1996 par le tribunal correctionnel de Toulon à six mois de prison, dont trois fermes, et six mois d'interdiction d'exercer leur métier pour « *outrages par paroles* », les deux chanteurs du groupe de rap NTM, Bruno Lopes (alias « Kool Shen ») et Didier Morville (« Joey Starr »), comparaissent le 12 mai devant la 7^e chambre de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Le substitut général, Pierre Philipon, a reconstruit ce jugement en requérant contre chacun d'eux cent jours-amendes de 500 francs par jour (soit 50 000 francs chacun).

Durant l'audience, il a été longuement question de cette soirée du 14 juillet 1995 à La Seyne-sur-Mer (Var) à la fin de laquelle vingt-six gardiens de la paix avaient déposé plainte, reprochant aux chanteurs de les avoir pris à partie en termes injurieux dans des textes improvisés entre deux chansons. M^e Michel Blum, l'un des avocats de NTM, a argumenté sur « *l'ampleur sociologique prise par le débat dans une confrontation entre deux malaises, celui de la police et celui de la jeunesse sans avenir* ». « *Ne venez pas au secours de l'honneur du juge Boulanger mais sauvez le nôtre !* », a demandé M^e Christian Charrière-Bournazel, second conseil du groupe, pour qui « *le jugement de Toulon ne s'apparente pas à la justice mais à une exécution* ». Le substitut général a semblé sensible à ces arguments, en nuancant la gravité des faits incriminés « *qui n'ont pas entraîné de désordre public* ». Le jugement a été mis en délibéré au 23 juin.

José Lenzini

Un mandat d'arrêt international est délivré contre l'ancien directeur d'Elf

Alfred Sirven aurait bénéficié d'une commission de 14 millions de francs

Le juge Eva Joly a délivré un mandat d'arrêt international contre Alfred Sirven, ex-directeur d'Elf-Aquitaine. Bénéficiant du statut de résident suisse et responsable des

« *affaires générales* » au sein du groupe lors de la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, M. Sirven est soupçonné d'avoir perçu une commission de 14 millions de francs.

CONSIDÉRÉ depuis des mois comme l'homme-clé de l'affaire Elf, Alfred Sirven est désormais l'objet de recherches actives. Le juge d'instruction Eva Joly a délivré à son encontre un mandat d'arrêt international et son nom figure, depuis le 5 mai, sur le fichier des personnes recherchées par la police, si bien que le simple franchissement d'une frontière – en France ou à l'étranger – est susceptible d'entraîner son interpellation.

Mis en cause de manière récurrente depuis le début de l'instruction, cet ancien directeur d'Elf-Aquitaine, chargé des « *affaires générales* » sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, avait été désigné, le 4 avril, par l'intermédiaire André Guelfi, comme l'un des bénéficiaires d'une commission versée par le groupe pétrolier français lors d'une opération au Venezuela (*Le Monde* du 8 avril). Curieusement, cette nouvelle accusation n'avait pas déclenché de poursuites immédiates contre M. Sirven, suscitant certaines interrogations jusque dans les milieux proches de l'enquête.

Les bordereaux bancaires détenus par le juge attestent le versement, via une société de M. Guelfi, de 2,5 millions de dollars (environ 14 millions de francs) sur un compte ouvert à la CBI-TDB Union bancaire privée de Genève, et numéroté 57007 SA – les initiales SA pouvant désigner Alfred Sirven. « *Je me rappelle que cette somme était destinée à Alfred Sirven* », avait de toute façon tranché André Guelfi. Mais alors que des éléments identiques avaient provoqué, le même 4 avril, la déli-

vance d'un mandat d'amener à l'encontre du PDG d'Elf-Gabon, André Tarallo, le statut de résident suisse dont bénéficie M. Sirven l'avait protégé – au moins provisoirement – de la justice française. Convoqué de manière informelle par la brigade financière, le 6 août 1996, soit quelques semaines après l'incarcération de M. Le Floch-Prigent, Alfred Sirven ne s'était pas présenté, informant les enquêteurs que ses « *affaires* » le contraignaient à un « *déplacement de plusieurs jours* » (*Le Monde* du 10 août 1996).

PERSONNAGE ÉNIGMATIQUE

Cette absence prolongée, alors même que s'accumulaient les témoignages contre lui, a contribué à conférer au personnage de M. Sirven un caractère énigmatique, pour ne pas dire inquiétant. Fatima Belaid, ex-épouse de M. Le Floch-Prigent, l'a désigné comme son principal tourmenteur, une fois la rupture consommée. Le directeur chargé des « *affaires générales* » avait effectivement reçu la mission d'écarter l'épouse répliquée de la Fondation Elf – qu'elle présidait –, ainsi que de l'appartement de fonction qu'elle occupait.

L'avocat Claude Richard, qui eut affaire au même Alfred Sirven lors des tractations liées au divorce des époux Le Floch-Prigent, a évoqué à cette occasion les « *menaces* » et les « *intimidations physiques* » dont Fatima Belaid avait été victime. Plusieurs anciens cadres du groupe Elf ont, par ailleurs, relaté l'existence de semblables menaces, au point que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait, dans un arrêt du 18 juillet 1996, souligné

l'existence « *d'un climat de tension particulière (...) et de pressions (...) émanant notamment d'Alfred Sirven, qualifié d'« âme damnée » de Loïk Le Floch-Prigent* ».

Placé par M. Le Floch-Prigent, qui l'avait connu chez Rhône-Poulenc, à la tête d'Elf-International (dont le siège est à Genève), M. Sirven se prévalait aussi d'un rôle d'éminence grise auprès du PDG d'Elf, disposant, à ce titre, d'une « *réserve* » de 10 à 15 millions de francs par an, utilisés à sa discrétion, à la manière des « *fonds spéciaux* » gouvernementaux... M^{me} Joly le soupçonne en outre, ainsi qu'elle l'a écrit dans l'une des commissions rogatoires qu'elle a lancées en Suisse le 3 octobre 1996, d'avoir « *disposé d'environ 60 millions de francs sur les commissions versées par la SNC Sipar* » lors d'opérations immobilières.

La surveillance établie l'année dernière autour des bureaux parisiens qu'il a conservés n'avait évidemment rien donné, M. Sirven, âgé de soixante-dix ans, s'étant retranché entre Genève et Crans-Montana et n'effectuant, semble-t-il, que de rares déplacements en Amérique du Sud. Les écoutes téléphoniques posées sur ses différentes lignes en France n'auraient pas même permis aux policiers d'entendre une fois le son de sa voix. Mercredi 7 mai, les enquêteurs ont effectué une perquisition à l'intérieur du château qu'il possède à Dejjilly, près de Chinon (Indre-et-Loire), et dans lequel certains artisans ont indiqué avoir réalisé divers travaux contre règlement « *en espèces* ».

Hervé Gattegno

La Cour de cassation rejette les pourvois d'opposants à l'IVG

LA CHAMBRE CRIMINELLE de la Cour de cassation a rejeté, lundi 12 mai, quatre pourvois formés par des membres de commandos anti-avortement, qui avaient été condamnés par les cours d'appel de Paris, Rennes, Versailles et Grenoble pour délit d'entrave à l'IVG. La Cour de cassation considère que le délit est constitué lors des actions des commandos sans qu'il soit nécessaire de rechercher si l'hôpital pratique les IVG dans le respect de la loi.

L'un des arrêts rend exécutoire l'arrêt de la cour d'appel de Versailles, qui avait infligé, le 8 mars 1996, une peine de prison ferme au docteur Xavier Dor pour avoir occupé les locaux de l'hôpital Bécélère, à Clamart (Hauts-de-Seine), le 22 mars 1995. Cet activiste de la cause anti-avortement, condamné à huit mois de prison dont cinq avec sursis, effectuera donc sa peine sous le régime de la semi-liberté, comme cela avait été défini par la cour d'appel.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Jacques Toubon, ministre de la justice**, a une nouvelle fois affirmé mardi 13 mai qu'il « *n'y aura pas d'amnistie, parce qu'il n'y a pas lieu à amnistie* ». « *La justice doit passer, et en particulier dans ce qu'on appelle les dossiers économiques et financiers* », a déclaré M. Toubon sur France 2. Le garde des sceaux s'est déclaré « *sur le fond, d'accord avec les 103 magistrats* », qui ont lancé, dimanche 11 mai, un appel en faveur d'une « *justice indépendante* », mais il a regretté que « *cette prise de position intervienne au milieu de la campagne* ».

■ **PÉDOPHILIE : le directeur d'une école primaire de Marly-le-Roi** (Yvelines), déferé au parquet de Versailles, vendredi 9 mai, a été mis en examen pour « *agression sexuelle sur mineur de moins de quinze ans* ». Il est soupçonné d'avoir agressé à son domicile le fils d'une de ses collègues, âgé de onze ans. Remis en liberté, il a été placé sous contrôle judiciaire strict avec interdiction de résider dans la commune et d'y exercer son activité. Le parquet, qui avait requis le mandat de dépôt, a fait appel.

■ **Jacques Chirac s'est déclaré, lundi 12 mai**, « *déterminé à mettre tout en œuvre* » pour lutter contre la pédophilie, qu'il a qualifiée de « *dépravation de notre société* ». S'exprimant à l'Élysée, devant une délégation de l'Union nationale des associations familiales, le chef de l'Etat s'est dit « *révolté par ces agressions sexuelles contre des enfants* » et « *par le silence qui les a trop longtemps protégées* ».

■ **VIOLENCES : trois supporters du PSG ont été condamnés**, lundi 12 mai, par la 13^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, à dix-huit mois d'emprisonnement, dont huit ferme, pour avoir passé à tabac un spectateur lors d'un match de football au Parc des Princes, le 18 avril 1996. Les trois hommes devront s'abstenir de paraître dans les stades durant trois ans et indemniser leur victime.

■ **DÉTOURNEMENTS DE FONDS : l'ancien vice-président (RPR) du conseil général de l'Essonne**, Alain Josse, comparaît en compagnie de six autres prévenus, depuis lundi 12 mai, devant le tribunal correctionnel d'Evry, dans l'affaire du Crédit mutuel de Montgeron. Il est poursuivi pour avoir participé à des détournements de fonds estimés à environ 15 millions de francs au préjudice de quatre-vingt-dix personnes âgées.

■ **RELIGION : lors de son synode national**, réuni du 8 au 11 mai à Reims, l'Eglise réformée de France (ERF) a adopté un vœu demandant à son conseil national d'engager « *une réflexion en profondeur* » sur la montée de l'extrême droite. Selon le président du conseil national de l'ERF, « *il ne s'agit pas de faire de l'Évangile une valeur, ou d'en déduire des valeurs opposables à l'idéologie de l'extrême droite, mais de dénoncer la sacralisation païenne et idolâtre, le processus unitaire et totalitaire où l'homme se pose comme son propre fondement* ».

C A R N E T

DISPARITION

Dom Robert

Un maître de la tapisserie

ENTRÉ au monastère bénédictin d'En Calcat (Tarn) dès 1930, Dom Robert, né Guy de Chaunac-Lanzac, est mort samedi 10 mai, dans sa quatre-vingt-dixième année. De sa rencontre avec Lurçat datait son orientation vers la tapisserie, après un cheminement artistique commencé dès l'enfance et l'adolescence dans une fréquentation assidue du Louvre et poursuivi aux Arts décoratifs. Ses relations avec Maritain et Cocteau ont complété la première partie de sa vie, jusqu'à l'entrée chez les bénédictins commandée par « *un appel soudain* » à la suite d'une entrevue avec Maxime Jacob, devenu Dom Clément, musicien réputé.

Mais c'est en pleine démobilisation, « *sur une route au soleil exposée* » non loin de Carcassonne, que s'imposent à lui, « *comme des miniatures persanes* » dans leur force originelle, les basses-cours qui peupleront ses compositions. Sous le soleil languedocien, qui éclaire sa quête, fleurissent les ombelles qu'il contemple et reproduit « *vue à hauteur de teckel, à contre-jour, dans les lumières obliques du matin et du soir* ».

Suit une parenthèse de dix ans – 1947-1957 – au monastère breton de Kerbeneat, puis à Buckfast Abbey, dans le Devonshire, sorte de « *convalescence morale* » au lendemain de la Libération et des premiers succès acquis dès 1943, lors d'une exposition au Musée des augustins à Toulouse. Les années 60-80 seront celles d'une riche période de création, en relation avec les ateliers Tabard et Goubely d'Aubusson, marquée par plusieurs expositions à la galerie La Demeure (Paris), qui a contribué au renouveau de la tapisserie française, puis à la galerie Inard. En 1990, les musées d'Angers et d'Albi ont été les derniers à montrer son œuvre au public.

Jean-Pierre Barjou

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Mehran,

long encore sera le chemin.

Je t'aime.

– Pour

Pablo.

Cette vie dans laquelle je t'ai accompagné, tu la pétris désormais de tes mains, je te regarde, j'ai un peu peur mais grande confiance.
Bonne route, mon fils.

Décès

– Mireille Cherchevsky, Lia et Nicolas Gurgand, Jamila Hedeoud, ses enfants, ont le chagrin d'annoncer le décès de leur tante, grand-tante et amie,

Madeleine BERNARD,

croix de guerre, médaille de la Résistance 1935-1940,

survenu le 9 mai 1997, dans sa quatre-vingt-troisième année.

12, cour du Liegat, 75013 Paris.

– M^{me} Michel Briguet-Lamarre,

son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Et arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel

BRIGUET-LAMARRE, pianiste, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 5 mai 1997.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

– Le directeur de l'IUFM de l'académie de Versailles,

Le directeur du centre de formation d'Antony Jouhaux,

Et le personnel de l'IUFM de l'académie de Versailles, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Michel MAURY, maître de conférences en sciences économiques,

survenu le samedi 9 mai 1997, dans sa cinquante-troisième année.

– Michèle, son épouse, Claude et Dominique, ses enfants,

M. et M^{me} Martial Charpentier, ses parents,

M^{me} Fernande Graindorge, sa belle-mère,

Marc et Nicole Charpentier, ses frère, belle-sœur,

Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Henry CHARPENTIER,

géomètre expert foncier, expert près la cour d'appel de Versailles,

survenu le 7 mai 1997, dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie a été célébrée le mardi 13 mai 1997.

8, rue des Prairies, 78230 Le Pecq.

– M^{me} Michel Panouse, M. et M^{me} Jacques Michelet et leurs enfants,

M. Jacques Panouse, ses enfants et petits-enfants,

Le docteur et M^{me} Louis Sergent et leurs enfants,

M. et M^{me} Michel Lacroix-Desmazes et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel PANOUSE,

survenu le 8 mai 1997.

5, carrer de la Cardine, 66650 Banyuls-sur-Mer.

– Le directeur, Les personnels,

Les anciens de l'Observatoire océanologique, laboratoire Arago, de Banyuls-sur-Mer,

L'université Pierre-et-Marie-Curie-Paris-VI,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel PANOUSE,

ingénieur de recherches au CNRS,

survenu le 8 mai 1997.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

BP 44, 66651 Banyuls-sur-Mer.

CARNET DU MONDE

Télécopieur :
01-42-17-21-36

– Le Père abbé,

Et la communauté bénédictine d'En Calcat,

Les familles de Chaunac-Lanzac, de La Chapelle, Ollivier, de Bruchard, Danloux-Dumesnils, La Fonta et Jahan, font part du rappel à Dieu du

Père Robert (Guy)

de CHAUNAC-LANZAC, (Dom Robert), moine d'En Calcat,

le 10 mai 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année, au terme d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu au monastère, le 12 mai.

Abbaye d'En Calcat,

81110 Dourgne.

(Lire ci-contre.)

– M. et M^{me} Pierre-Yves Péchoux, leurs enfants et leur petite-fille,

M. et M^{me} Jean-Louis Péchoux et leurs enfants,

M. et M^{me} Alain Crosio, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M^{me} Yvonne R. PÉCHOUX,

chevalier des Palmes académiques, directrice d'école publique honoraire,

survenu le 12 mai 1997, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

5, rue Espinasse,

31000 Toulouse,

11, chemin de Cogny,

69570 Dardilly,

Chemin de la Rave,

69210 Lentilly.

– Samuel Elong-Ndamé,

son époux, Maud,

sa fille, M^e Taffou Laurent,

son père, Christine Elong-Ndamé,

sa belle-mère, Ses frères, beaux-frères et belles-sœurs,

Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Lucienne TAFFOU-ELONG,

chirurgien-dentiste,

survenu le 8 mai 1997, dans sa trente-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 14 mai, à 14 h 30, en l'église de Plozevet (Finistère).

Une messe sera dite en sa mémoire, le samedi 24 mai, à 20 heures, en l'église Saint-Médard de Clichy.

– M^{me} Olivier Sogny,

son épouse,

M. et M^{me} François Sogny, M. Michel Sogny,

Le docteur Roland Sogny, M. et M^{me} Charles Marmet

et Alexis,

M. et M^{me} Alain Philippe, Nicolas, Nathalie et Sophie,

M^{me} Isabelle Sogny, M. Frédéric Sogny,

ses enfants et petits-enfants, ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Olivier SOGNY,

docteur en philosophie, maître en psychologie, chevalier des Palmes académiques,

survenu le 3 mai 1997.

L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être envoyés à la Fondation médicale franco-américaine Philippe Foundation Inc., 20, boulevard Montmartre, 75009 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Sogny,

47, rue de Paris, 95150 Taverny.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de

Tommy MEO,

nous tenons à leur exprimer ici nos plus vifs remerciements.

Unité d'immunogénétique/Unité Inserm U.276,

Institut Pasteur, 25, rue du Docteur-Roux, 75724 Paris Cedex 15.

Anniversaires de décès

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Cino del DUCA

sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le trentième anniversaire de son décès, le vendredi 16 mai 1997, à 10 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place de l'Église-d'Auteuil, Paris-16^e.

De la part de M^{me} Simone Cino del Duca.

Priez pour lui.

– A l'occasion du quinzième anniversaire de la mort de

M. Roman WINICKI,

une cérémonie religieuse aura lieu au cimetière de Bagneux, le 15 mai, à 12 heures.

Conférences

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES JUIFS DU MAROC (CRJM)

189, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Tél. : 01-45-49-61-40, Fax : 01-45-48-24-83.

Cycle de conférences 1997 du CRJM Paris.

Vous êtes conviés à la conférence du mardi 20 mai 1997, à 19 heures, de

Robert ASSARAF,

président du CRJM-International,

sur Hassan II, le processus de paix : essai d'une chronologie depuis 1975.

Cette conférence a lieu dans les salons de la SPI, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e.

Prière de confirmer votre présence, au tél. : 01-45-49-61-40, ou fax : 01-45-48-24-83.

JOURNÉE DE L'ASSOCIATION RAMSES

(Réseau d'actions médico-psychologiques et sociales pour enfants sourds).

Vendredi 23 mai 1997.

« De la violence... Regards croisés de professionnels sourds et entendants. »

FIAP Jean-Monnet, 30, rue Cabanis, Paris-14^e.

Journée payante (380 F), réservée aux professionnels.

Communications diverses

– M^e Robert Badinter parlera de son ouvrage

ENVIRONNEMENT La SNCF va consacrer pendant quatre ans 4 millions de francs à un programme, mené avec la collaboration du Muséum d'histoire naturelle et le

soutien du ministère de l'environnement, destiné à reverdir les bas-côtés des voies ferrées du TGV. ● LES TALUS qui bordent les chemins de fer seront renforcés par une couverture

végétale, tout en créant des refuges pour les espèces sauvages. ● L'IN-VENTEUR de ce programme, au sein de la division études paysagères de la SNCF, est André Roux, un archi-

tecte épris de nature. ● LES « MICHELINES » bicolores qui sillonnent depuis des décennies le réseau d'intérêt local devraient par ailleurs être progressivement remplacées,

sur les réseaux périurbains de onze régions, par un automate de conception moderne baptisé « automate X TER », afin de relancer le transport régional de voyageurs.

Les abords des voies du TGV vont devenir des réserves de plantes et de fleurs

Quand la technique rejoint l'écologie : pour empêcher l'érosion des talus qui entourent les lignes des trains à grande vitesse, la société nationale s'est rendu compte qu'une couverture végétale abondante et variée restait la meilleure protection

« JE NE M'ATTENDAIS PAS à être, un jour, à pareille fête : invité par le Muséum national d'histoire naturelle à présenter, chez lui – et dans la Grande Galerie de l'évolution des espèces ! – la démarche de la SNCF pour améliorer la qualité paysagère de ses infrastructures... Cette reconnaissance de la compétence de mon entreprise constitue un encouragement que j'apprécie, et toute la SNCF avec moi. » L'homme qui parlait ainsi, il y a quelques semaines, à l'occasion d'une présentation du programme de recherche SNCF « Ecosystèmes végétaux et grandes infrastructures », s'appelle André Roux, et son enthousiasme n'a rien de feint. Ce projet est son bébé. Son dernier, après un quart de siècle de carrière dans la grande maison du rail qu'il est sur le point de quitter.

L'objectif ? Reverdir les bas-côtés des voies ferrées du TGV. « L'idée est de protéger les talus, ex-

plique André Roux, ouvrages en forte pente dont les flancs sont très exposés à l'érosion superficielle, grâce à la couverture végétale la plus dense et la plus pérenne possible. »

« D'ici à l'an 2000, cent quinze tonnes de semences et cent milliards de graines seront utilisées rien que sur le TGV-Méditerranée »

« Cette couverture agira à la surface du sol comme une peinture antirouille à la surface d'un métal »,

ajoute-t-il. Si la comparaison emprunte au bâtiment plus qu'à l'écologie, ce n'est pas un hasard. Car l'homme, aujourd'hui affecté à la Division études paysagères de la SNCF, est avant tout architecte. Une carrière commencée en 1970 et passée tout entière (ces trois dernières années exceptées) au département Voies et bâtiments de la Direction de l'équipement et de l'aménagement. A bâtir non pas des parterres de fleurs, mais des gares.

Faire refluer marguerites et coquelicots tout au long des voies de chemin de fer, telle sera donc la dernière aventure professionnelle de ce constructeur. A force de mener le combat « dans [son] jardin », à force d'essaimer ses petites stations botaniques expérimentales de part et d'autre des lignes du TGV, l'écologiste en herbe a fini par convaincre la SNCF de l'utilité de son projet.

Devenu programme de recherche à part entière, celui-ci bénéficiera de 4 millions de francs pendant quatre ans, et sera mené avec la collaboration du Muséum et le soutien du ministère de l'environnement.

Avec deux priorités : renforcer les sols pentus qui encadrent les rails par une couverture végétale de qualité, tout en créant de véritables refuges pour les espèces sauvages qui y seront semées.

« Le but de l'opération n'est pas de créer un parc sur les bords des voies TGV, mais de relancer un processus naturel permettant aux voies ferrées de devenir, paradoxalement, de véritables "oasis" de milieux naturels », affirme Jacques Moret, directeur au Muséum du Conservatoire botanique du bassin parisien, qui précise que « d'ici à l'an 2000, cent quinze tonnes de semences et environ cent milliards de graines seront utilisées rien que sur le TGV- »

Méditerranée ». Contrairement à ce qu'impose la monoculture, c'est ici la variabilité des espèces qui primera.

Les botanistes pourront ainsi disposer d'observatoires inédits pour étudier l'évolution à long terme des populations végétales, mesurer la dynamique de remplacement des espèces semées par les espèces autochtones. Et ils pourront aussi, pourquoi pas, promouvoir des variétés sauvages en voie de disparition.

« Ce que j'avais lancé en bon cheminot pour faire tenir les talus passait dans mon esprit par le respect de la nature. Et voilà que c'est en valorisant la nature elle-même que nous atteignons le mieux notre objectif technique, constate André Roux, avec une évidente satisfaction. Pour une fois, l'intérêt rejoint la vertu ! »

Catherine Vincent

Profession constructeur

FILS ET PETIT-FILS d'instituteurs (« Mon grand-père était de la même promotion que le père de Georges Pompidou à l'école normale d'Aurillac »), André Roux

PORTRAIT

André Roux regrette Montchanin et Mâcon. Sa fierté, c'est la nouvelle gare de Dijon

naît en 1935, dans une mairie-école de l'Auvergne. L'enfance est champêtre – « il n'y avait que des châtaignes et des sangliers » –, la scolarité se termine à Paris. Au lycée Louis-le-Grand, le jeune bachelier prépare Polytechnique. « En fait, je faisais la taupe », corrige-t-il. Le bon élève, en effet, n'a que faire des mathématiques. Ce qu'il veut, c'est être constructeur. Et le chemin, pour y parvenir, passe par les Beaux-Arts.

Il en sortira en 1968 – « en février 1968 », précise-t-il. Muni de son diplôme d'architecte, et « avec tout à apprendre ». Par « une de ces logiques qui dirigent votre vie » – et qui doivent plus au hasard qu'à la vocation –, le voilà deux ans plus tard embauché à la SNCF. Ainsi découvre-t-il le « C-03 »,

nom de code donné à l'époque à un certain projet TGV... Ainsi, progressivement, se familiarise-t-il avec l'architecture ferroviaire. Une architecture industrielle et fonctionnelle au sein de laquelle la gare, il le découvrira très vite, n'est pas encore considérée comme « autre chose qu'un bâtiment strictement utilitaire et technique ».

Affecté à la grande région Paris-Sud-Est, André Roux sera, dans les années 70, l'architecte responsable des deux premières gares TGV : Montchanin et Mâcon. « Si nous devions les refaire aujourd'hui, ce ne serait pas dans le même esprit. Il ne s'agissait pas alors de servir des clients, mais surtout de mettre un bâtiment à proximité des voies », regrette-t-il.

La fierté du travail bien accompli viendra avec la nouvelle gare de Dijon, réalisée dix ans plus tard sous sa direction. « Un travail d'équipe » qui transforma un affreux terrain vague en une structure harmonieusement intégrée dans la ville, et qui valut à son maître d'œuvre une gratification exceptionnelle : pouvoir lire, aujourd'hui encore, son nom gravé sur la première pierre du chantier.

Ca. V.

Vers la fin des « michelines »

De nouveaux trains régionaux seront mis en service

LES « MICHELINES » rouge et blanc, souvent inconfortables, bruyantes et malodorantes, qui sillonnent depuis des décennies les chemins de fer buissonniers de la douce France, risquent fort d'avoir bientôt leur avenir derrière elles. Un nouvel autorail baptisé « automate X TER » (comme « Transport express régional »), fer de lance d'une nouvelle génération de trains régionaux, va progressivement faire son apparition sur les réseaux péri-urbains de onze régions (Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes), qui, en partenariat avec la SNCF, ont pour la première fois participé à la conception de ce nouveau matériel destiné à relancer le transport régional de voyageurs au moment où l'expérience de la régionalisation se met en place.

Un avant caréné, une ligne aérodynamique, des gris et bleu évoquant le TGV Atlantique, ce train diesel « bi-caisse » (deux voitures couplées) offrant 150 places et capable de rouler 160 km/h (davantage sans doute dans une version pendulaire qui va être mise à l'étude) est surtout remarquable


par son confort, sa climatisation, son design intérieur ménageant de larges baies vitrées, comparables à celles des tramways les plus récents, des plates-formes d'accès surbaissées, de vastes toilettes accessibles aux handicapés et des prises de courant pour les ordinateurs portables. Le pari de l'attractivité a bien été tenu par le cabinet MBD et les finitions particulièrement soignées par le constructeur, GEC Alsthom.

VENDÔME-PARIS EN SEPTEMBRE

La présentation de la rame de présérie vient d'avoir lieu à Orléans, manière de souligner que l'initiative de créer ce nouveau matériel revient à la région Centre et à son président (UDF-PR), Maurice Dousset, très « branché » rail.


Pour l'heure, 105 automoteurs (d'un coût unitaire de 25 millions de francs) ont été commandés par les onze régions, et neuf d'entre elles en recevront au moins un exemplaire d'ici les élections régionales de 1998. Les premières rames devraient entrer en exploitation commerciale sur la ligne Vendôme-Châteaudun-Paris en septembre, et la région toulousaine pourrait suivre dès le mois de novembre.

Robert Belleret



Microsoft® Office PME,
QUE DES BONNES CHOSES
POUR LA CROISSANCE.


Echier Edition Affichage Insertion Format Outils Tableau Fenêtre ?



Mise à jour à partir de 1 870 F HT p.m.e.*
2 255 F TTC p.m.e.*
(Nouvelle licence à partir de 3 333 F HT p.m.e.!)

En pleine croissance, votre entreprise a besoin d'un apport nutritionnel adapté et équilibré. C'est pourquoi Microsoft® a conçu **Microsoft® Office 97 Edition PME**, la première suite bureautique spécialement étudiée pour les PME-PMI. Une combinaison unique regroupant **Microsoft® Outlook 97** (agenda-planning, gestionnaire de tâches, messagerie électronique...), **Microsoft® Word 97** (traitement de texte), **Microsoft® Excel 97** (tableur), **Microsoft® Publisher 97** (mise en page et présentation), le kit de connexion

MSN**, le service Internet de Microsoft®, avec **Microsoft® Internet Explorer 3.01** (navigateur Internet). Des ingrédients complémentaires et facilement assimilables pour optimiser l'organisation, l'intégration, la création, l'édition et même la diffusion via Internet de tous vos documents. Bref, tout l'environnement bureautique utile à votre entreprise pour créer et communiquer, et tout ce dont elle a besoin pour grandir.



Jusqu'ou irez-vous?® www.microsoft.com/france/pme/

* Prix moyen estimé Microsoft®. Microsoft® rappelle que chaque revendeur est libre de fixer le prix de vente des produits qu'il commercialise. Les prix peuvent varier en fonction des localités, des périodes et des revendeurs.
** Un mois d'abonnement gratuit à MSN pour toute demande avant le 31 décembre 1997. Les frais de télécommunications sont à la charge de l'utilisateur.

Au lendemain de la finale européenne contre Barcelone, le gardien de but du Paris-Saint-Germain et de l'équipe de France sera suspendu de compétition pour contrôle positif au cannabis. Deux événements qu'il aborde avec sérénité



Bernard Lama, Guyane au cœur

DEUX jours dans la vie d'un homme. Le premier pour disputer face aux stars du FC Barcelone une deuxième finale européenne consécutive avec le Paris-Saint-Germain. Le suivant pour se voir infliger une suspension attendue. Mercredi 14 mai au soir, du côté de Rotterdam, la gloire espérée. Le lendemain à Paris, devant les membres de la commission de contrôle de dopage, la punition inévitable pour avoir été contrôlé positif au cannabis. En quelques heures, Bernard Lama, considéré par beaucoup d'observateurs comme le meilleur gardien de but du monde, s'apprête à vivre deux événements qui marquent la vie d'un sportif.

Ni fébrile ni impatient, le Guyanais aborde ces rendez-vous avec une sérénité frôlant la provocation. A trente-quatre ans, l'homme a acquis une maturité qui impressionne. La fameuse pression médiatique, pourtant bien réelle autour de lui, est balayée d'un sourire ou d'un haussement d'épaules. Conscient de son talent, Lama laisse dire et laisse faire. La vraie vie est ailleurs, à des milliers de kilomètres de Paris. Les vrais problèmes aussi.

« La situation chez moi, en Guyane, est catastrophique. » Bernard Lama aborde ce qui lui tient le plus à cœur. Jusqu'à sa majorité, ce fils d'un chirurgien réputé, également maire de Montjoly, ville de 15 000 habitants située dans une zone résidentielle à 7 kilomètres de Cayenne, a vécu en Guyane.

Aujourd'hui, alors que les émeutes et les manifestations ont donné de Cayenne une image inquiétante, Lama enrage. « Tout ce qui arrive actuellement était prévisible. Les gens n'ont pas de travail, aucune perspective d'avenir. Les deux principaux employeurs, le Centre national d'études spatiales et l'administration, n'embauchent

plus. La volonté politique de faire bouger les choses est inexistante. J'avais présenté au ministère des sports un projet concret qui pouvait déboucher sur des emplois : la construction d'une cité des sports. Il a fallu attendre un an avant que le pouvoir politique envoie une mission... » Il y a une vingtaine d'années, Bernard Lama manifestait dans les rues de Cayenne pour obtenir la création d'un rectorat. Aujourd'hui, lorsque l'idole des Guyanais revient chez lui, il écoute les doléances de ces gamins à l'avenir si incertain.

La Guyane, encore et toujours. Comme une obsession. Parce qu'au-delà des couleurs, des odeurs, de la lumière, autant d'éléments devenus indispensables, Lama lui doit beaucoup. Sans le sable de la plage qui jouait la maison familiale et la mer qui lui ont appris à dominer la peur de plonger, Bernard Lama ne serait pas devenu ce qu'il est, à savoir le gardien emblématique du Paris-Saint-Germain et de l'équipe de France. Souplesse, vivacité, réflexes, toutes ces qualités nécessaires pour devenir un grand gardien, ont été travaillées sous le soleil de Guyane. « Avec mon frère, nous étions face à face dans la mer et nous nous lançions le ballon très haut. Je plongeais en arrière dans la vague en me cabrant sans appréhension car je savais que je n'aurais pas mal en retombant. Depuis, sur les terrains, je réalise ce mouvement naturellement. »

Sa musculature a d'abord été travaillée, puis renforcée, sur le sable mou : « Si mes prises de balles sont aussi nettes, c'est aussi grâce au travail effectué sur les plages de Guyane. Lorsque le ballon est mouillé et les mains recouvertes de sable, il faut quand même attraper le ballon. C'est un bon exercice. »

Un jour, alors qu'il avait douze ans, Bernard se promène en canot avec des amis sur le fleuve près d'Iracoubo, le village natal de son père. Le décor est fantastique, les couleurs flamboyantes. Le petit Lama aime chasser et pêcher au

cœur de cette forêt amazonienne. Il y déchiffre les bruits, les odeurs. Soudain, un poisson limon saute dans le canot et son aileron le blesse. Plus de peur que de mal. Mais la cicatrice est encore bien visible, courant sur son mollet droit.

Enfant, il s'en rappelle en souriant, il était petit et gros. Jusqu'à l'âge de quinze ans, celui que l'on surnommait « chien boule » parce qu'il ne se résignait pas à lâcher le ballon, joue pour s'amuser. Puis,

« J'ai fait la une de toute la presse pour avoir fumé du cannabis. C'est totalement disproportionné »

en l'espace d'une année, il prend 15 centimètres. Le foot est l'un de ses sports préférés, mais pas le seul. Le handball, qu'il pratique avec ses copains du CES République de Cayenne, lui apporte beaucoup de plaisir. « En fait, les réflexes, les relances, le face-à-face avec l'attaquant adverse, tout cela, je l'ai appris grâce au hand. »

A seize ans, tout s'accélère. Il choisit le football et garde les buts de l'US Montjoly. En quelques mois, le voilà retenu en équipe de France juniors, puis en sélection de Guyane.

Edmard, son père, constate en connaissant les progrès effectués. Les deux hommes sont très proches. « Tous les deux ans, je partais un mois en vacances avec mon père au Brésil. Nous passions quatre-cinq jours dans les villes et assistions à des matches. J'ai vécu mes premières émotions dans les grands stades brésiliens, comme le Maracana à Rio ou le Morumbi à Sao Paulo. Puis un jour, j'ai réalisé un rêve : jouer au Brésil. C'était à Manaus, dans un stade gigantesque, avec mon club de Montjoly. »

Papa Lama aime le football. Mais les études doivent passer

avant tout. Il aimerait voir Bernard, le cadet de ses quatre enfants, devenir médecin, comme lui. L'intéressé poursuit ses études jusqu'en terminale. Bac raté, et première proposition sérieuse en provenance de la métropole. Charly Samoy, alors directeur sportif du Lille Olympique Sporting Club (LOSC), suit, depuis quelques mois, le phénomène. Le dirigeant a même passé une semaine aux côtés de la famille Lama. « A chaque fois que j'évoquais

l'éventualité de la venue de Bernard à Lille, son père éclatait de rire. C'est un homme intelligent, adorable, dingue de foot. Mais il n'imaginait pas un instant que son fils fasse de ce sport un métier. » Bernard est tout juste majeur, le clash avec son père inévitable. « Si tu pars, tu ne rentres pas à la maison ! », lance le chef de famille à son rejeton.

« Encore aujourd'hui, lorsque je retourne à Lille, c'est comme si je revenais chez moi ! » De ses années passées dans le Nord, Bernard Lama garde un souvenir chaleureux. Lorsqu'il débarque dans le club lillois, en 1981, le jeune Guyanais à tout à prouver. Derrière Philippe Bergeroo et Jean-Pierre Mottet, les deux gardiens, il apprend, fait ses classes. Mais la patience n'est pas sa qualité principale. Agacé de ne faire que de brèves apparitions avec l'équipe de troisième division, il rêve d'un autre destin. Le voilà prêt une saison à Abbeville, club de deuxième division. L'expérience tourne court. Trop sûr de lui, il ne travaille pas sérieusement et l'entraîneur l'envoie en division d'honneur.

En fin de saison, Lama retrouve Charly Samoy, l'homme qui continue de croire en lui. Le dirigeant

lillois trouve une place pour son protégé à Besançon, club de deuxième division. Dans le Doubs, Lama disputera une trentaine de rencontres avant de revenir à Lille pour y signer, enfin, son premier contrat professionnel. Durant deux ans, il rongera son frein en équipe réserve. « Je passais mon temps à lui demander de supporter son rôle de remplaçant. Il en souffrait beaucoup », se rappelle Charly Samoy.

Le 14 novembre 1986, à l'occasion d'un match Auxerre-Lille, Bernard Lama dispute le premier match de sa carrière en première division. Il a vingt-trois ans, un caractère affirmé, un style spectaculaire, et surtout une incroyable confiance en lui. Jusqu'en 1989, date à laquelle le FC Metz l'engage, il jouera dans les buts lillois. « Je garde de cette période d'excellents souvenirs. Les relations humaines dans le Nord sont chaleureuses, les gens ne vous laissent pas tomber. C'est vraiment une région qui m'est chère. Mon fils aîné vit toujours dans le coin, à Armentières. »

A ses qualités naturelles, Bernard Lama ajoute, au fil du temps, un calme impressionnant. Lors d'un voyage au Bénin effectué avec l'équipe lilloise, il sympathise avec le gardien local, qui pratique le yoga. Apprendre à se concentrer, à respirer, Lama en a besoin, le yoga va l'aider. « J'ai eu ma période africaine. J'aime toujours y retourner, c'est important de retrouver des couleurs, des odeurs, des rythmes dont j'ai besoin... » Le yoga, mais aussi la danse. Un jour, à Brest, il assiste, fasciné, à un spectacle de Carolyn Carlson : « J'avais l'impression que ces danseurs volaient ! J'ai cherché à les imiter en dissociant les mouvements. Cette approche de la danse m'a beaucoup aidé à effectuer des parades délicates. Parfois, lorsque je suis pris à contre-pied, mon bras se dissocie du reste du corps et va chercher le ballon. »

Le contraste est amusant : l'habitude des balades en forêt amazo-

nienne, l'homme de la plage de Montjoly, l'amateur des couleurs flamboyantes, de la chaleur guyanaise et des découvertes africaines, fait carrière à Lille, Abbeville, Besançon, Metz, Brest et Lens.

Onze ans après son arrivée en métropole, Bernard Lama est devenu l'un des très bons gardiens de première division. Il lui reste à franchir un palier supplémentaire afin de devenir l'incontestable numéro un. Pour cela, une seule solution : évoluer dans un grand club luttant pour le titre. « J'ai toujours su que j'y arriverais. Même lors des moments difficiles, comme cette période de chômage que j'ai connue pendant deux mois, entre mon départ de Metz et mon arrivée à Brest, en 1990. Pendant ces quelques semaines, je me suis débrouillé. L'OM cherchait un deuxième gardien. J'ai refusé. Je suis allé au Portugal, en Ecosse, proposer mes services. Ça n'a pas marché. J'avais honte de rentrer chez moi en Guyane sans avoir de club. Mais les qualités qui ont fait de moi ce que je suis devenu, je les avais déjà à l'époque. Je n'ai jamais douté. »

Le Paris-Saint-Germain version Canal Plus s'intéresse au phénomène. Mais en attendant que l'inamovible Joël Bats prenne sa retraite, le Guyanais s'en va garder les buts du RC Lens, avec la promesse écrite de rejoindre la capitale une saison plus tard.

EN août 1992, Bernard Lama devient le gardien du PSG. A partir de ce moment, tout s'accélère. Le public du Parc des princes en fait l'une de ses idoles, et l'équipe de France lui ouvre ses portes. Pendant quelques mois, le Guyanais est la doublure de Bruno Martini. Une cohabitation délicate à vivre entre deux hommes de la même génération. Lama, si sûr de lui, n'a jamais aimé attendre. Il lui faudra patienter jusqu'au 17 février 1994. L'équipe de France l'emporte 4-0 en Israël et le Guyanais devient un pilier de la sélection. L'Europe découvre ce gardien exceptionnel, auteur d'exploits répétés avec un PSG devenu crédible au niveau international.

Le 8 mai 1996, à Bruxelles, Bernard Lama, capitaine du PSG, gagne sa première Coupe d'Europe. Reçu quelques jours plus tard à l'Élysée, il offre l'un de ses maillots à un Jacques Chirac aux anges. L'avenir du Guyanais volant semble radieux. Mais, en l'espace de quelques mois, les ennuis vont s'abattre sur lui. Le 15 septembre, il se blesse au genou en détournant un penalty lors d'un match à Cannes. De retour un mois plus tard, il sombre avec le PSG. Déroute face à la Juventus, élimination en Coupe de France devant Clermont-Ferrand, mauvais résultats en championnat, rien ne va plus. On assiste au divorce brutal entre l'ex-gardien chéri du Parc et le public parisien dont les sifflets et les huées font mal. « J'ai toujours eu des relations passionnelles avec ce public. Je l'aime, mais parfois je le déteste parce qu'il est injuste. »

« L'affaire » du cannabis clôt une période délicate de sa vie. « J'ai fait la une de toute la presse pour avoir fumé du cannabis. C'est totalement disproportionné. » La sanction qui l'attend, sans doute quelques mois de suspension, risque de peser lourd pour la suite de sa carrière internationale. Pourtant, pas une seconde Lama n'imagine rater la phase finale de Coupe du monde, l'an prochain en France. Aux yeux du sélectionneur, Aimé Jacquet, le Guyanais reste le numéro un à son poste, devant Fabien Barthez. Le gardien de but monégasque suspendu deux mois la saison dernière pour avoir également fumé du cannabis...

Hormis quelques virées dans des restaurants exotiques du côté de la Bastille, un défilé de mode très remarqué pour la styliste japonaise Junko Koshino au Carrousel du Louvre, des concerts de musique cubaine, le gardien du PSG n'a pu profiter autant qu'il le souhaitait des plaisirs qu'offre la capitale. Tant pis, il est trop tard. Son départ est programmé, sans doute dans un grand club espagnol. En attendant, il a rendez-vous avec son destin : mercredi à Rotterdam, le lendemain à Paris. Héros d'un soir, montré du doigt le jour suivant. Une drôle de trajectoire, loin, si loin de Montjoly...

Alain Constant
Dessin : Robert Wagz

Manque de repères

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

J'AI ÉTÉ voir le film de Luc Besson (*Le Monde* du 8 mai). J'y suis allé pour des raisons pas nettes. Je voulais savoir ce qui fait courir tant de monde au *Cinquième Élément*. La curiosité pour les mobiles d'autrui ne remplace pas l'envie toute bête que réclame ce genre de divertissement. L'Université donne l'exemple de ces hypocrisies. On n'y soutient pas de thèses sur Frédéric Dard, on s'y penche sur le « phénomène San Antonio » ; façon d'exclure l'auteur du salon où trôneraient la vraie littérature et ses vieilles suavités, de le faire passer par l'office de la sociologie.

Il n'y a pas de solitude plus noirâtre que de se retrouver seul de son avis au milieu d'une foule transportée d'aise, quel qu'en soit le motif, de ne rien comprendre aux rires et battements de mains autour de soi. On soupçonne évidemment son âge. On se réconforte, mal, en pensant que la jeunesse n'est pas un argument. Lui emboîter le pas pour lever l'angoisse serait pire, quelque chose comme de la démagogie envers soi-même.

Je me revois en 1965 à *Goldfinger*, le premier James Bond. Mon voisin avait mon âge d'aujourd'hui. Il me regardait exulter, avec des airs accablés. Comment pouvait-on s'amuser à ce festival de cascades, d'hélicos en folie, de gadgets « high-tech » et de pépées ? De fait, j'applaudissais machinalement à ce cirque Barnum à trois pistes. L'exploit technique tenait lieu de scénario, de psychologie, d'idée, de morale. Le catalogue d'accessoires sophistiqués faisait à lui seul l'événement.

Il ne se passe rien d'autre avec *Le Cinquième Élément*. Seules ont changé les mirobolances dont ce cinéma est le prétexte. Sean Connery

était un héros pour guerre froide. Le Mal d'alors siégeait à l'Est, en longs manteaux de cuir. En trente ans, il lui a poussé des mufles mous de Martiens très dégoûtants. L'amour continue de triompher, parce que le baiser final et le mani-chisme font partie de la convention. Seul progrès : le *happy end* a lieu dans un conteneur, et non plus dans une piscine de Floride. Le genre exige un contenu tendant vers zéro. Seuls changent les matériels et les références du moment. Hier, c'était le roman d'espionnage à la Flemming qui donnait le ton, avec ses engins secrets marqués par la miniaturisation des années 60 ; aujourd'hui, ce sont l'album de *science-fiction* à la Moebius et les jeux électroniques qui fouettent l'imaginaire, avec leurs mégapoles démentées, leurs échappées hors du temps et de l'espace.

Toutes les époques ne se prêtent pas à cette transposition de la BD en images animées. Il faut une « fenêtre » favorable, comme disent les lanceurs de fusées. Quand Vadim tourne *Barbarella* (1968) et William Klein *Polly Magoo* (1966) (avec Seyrig en tignasse rousse, comme l'héroïne du *Cinquième Élément* : cette coiffure serait-elle une constante dans la mythologie du futurisme ?), la BD n'est pas encore mûre pour passer de la lecture solitaire sur canapé à la féerie sur grand écran. Depuis lors, il y a eu *E. T.*, Disneyland, les *war-games* en tous genres, le digital, le virtuel, l'image de synthèse, l'ordinateur domestique, le « *morphing* », le tout-pub, les courses aux budgets géants. Comme Spielberg et Annaud, Besson renoue avec les origines foraines du cinéma : en coller plein la vue du spectateur en extrapolant les technologies dernier cri, quitte à rejoindre Méliès et James Bond au musée de l'effet

spécial le jour où d'autres trucages auront démodé ceux de 1997.

Après deux heures d'époustouffance selon l'unique critère « en avoir pour son argent », reste un vertige : la sensation que les auteurs se sont appliqués à ne rien signifier, ce qui s'appelle rien. L'affiche devrait porter en sous-titre rassurant, comme certains emballages alimentaires : produit garanti pur de toute... pensée. Vingt-cinq siècles de théâtre et de poésie, deux siècles de roman, les tragédies du présent : tout ce qui a fait la trace des spectacles humains est pulvérisé d'un coup de laser intergalactique. Le Livre a vécu. Même les secrets de l'Univers tiennent dans des hiéroglyphes datant d'avant l'écriture. Une *drag queen* célèbre les démences de la médiation, une diva en latex chante la fin de l'art. La planète Gutenberg s'éloigne à la vitesse d'une comète. Place au *scenic railway* de l'innovation pour l'innovation, aux cris joyeusement apeurés du grand huit intersidéral délivré de tout sens !

« La jeunesse manque de repères », déplorent nos moralistes. C'est prendre l'effet pour la cause et pour un accident un objectif programmé. Tout le commerce audiovisuel tend à tarir la source de ces repères en gommant le passé, obstacle à la consommation. Le futur pour le futur est devenu une tyrannie, et l'absence de sens un marché, entretenu à grands frais, juteux. La même semaine où le champion d'échecs Garry Kasparov signe la soumission de l'intelligence humaine à celle de la machine, des pantins pulvérisent les records de fréquentation cinématographique en déchargeant leurs pétroliers fumantes dans le vide cosmique et culturel...

Du ludisme avant toute chose : quoi de plus idéologique !

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

Embargo, de l'erreur au crime

Il y a urgence à réviser la politique des embargos. C'est ce que prouve la situation en Irak telle que la rapporte notre envoyée spéciale (lire page 2).

Voilà sept ans que le Conseil de sécurité de l'ONU a imposé à Bagdad des sanctions plurielles, après que l'armée de Saddam Hussein eut envahi le Koweït, le 2 août 1990. L'objectif était de sanctionner le régime irakien et de le dissuader de toute velléité de récidive. Irréprochable, en théorie ! Mais en théorie seulement, parce que les sanctions ne tenaient aucun compte des Irakiens eux-mêmes. Quoi qu'en ait dit un jour un Margaret Thatcher particulièrement mal inspirée, les malheureux ne peuvent être considérés comme collectivement responsables, pas plus de l'invasion du Koweït que des méthodes de gouvernement de leur président-dictateur. Ils en sont, au contraire, les premières victimes. L'intention originelle des Etats-Unis, d'abord non dite, puis admise à l'occasion, était en réalité plus cynique : pousser une population à bout et l'inciter à renverser le régime...

Où en est-on sept ans après ? M. Hussein est toujours au pouvoir et il n'est pas prêt d'en être délogé. Lorsque son fils aîné, Oudaï, a été la cible d'un attentat le 12 décembre 1996, il n'a manqué de rien : médécins irakiens et étrangers, payés au prix fort, se sont relayés à son chevet et Oudaï se porte désormais aussi bien qu'il pouvait l'espérer. A l'inverse, et à l'exception d'une poignée d'entre eux qui peuvent encore s'offrir le luxe d'aller se

faire soigner en Jordanie ou ailleurs, les Irakiens sont condamnés à l'indigence. Totalement isolé du monde et pratiquement démuné, puisque le pétrole qu'il ne peut exporter est sa plus importante source de revenus et le secteur pétrolier le principal employeur, l'Irak manque de tout. Le système de santé, jadis performant, est sinistré. La ration alimentaire des Irakiens a été réduite de moitié. Les Irakiens sont humiliés. La formule « pétrole contre nourriture » allège à peine leurs souffrances.

Aussi longtemps que Saddam Hussein n'aura pas accepté d'être totalement désarmé - ce qui n'est pas encore le cas -, l'embargo pétrolier restera en l'état. Ce jeu du chat et de la souris peut durer longtemps. Il y aura toujours des zones d'ombre, d'autant plus que le président irakien n'accepte la transparence que contrairement et forcé. Faut-il, pour autant, que le peuple irakien en soit réduit à la misère (dont certaines sévères risquent de perdurer même après la levée des sanctions) ? Faut-il que des enfants soient condamnés à mort dans des hôpitaux privés de matériel élémentaire ?

Pour qu'un embargo soit efficace, il faut qu'il soit dosé, tant dans son objectif que dans sa durée. Faute de quoi, non seulement il fait des victimes innocentes, mais il donne naissance à une floraison de réseaux de contrebande qui, là encore, enrichissent le régime. Mal conçu, l'embargo imposé à l'Irak était une erreur ; s'entêter à le maintenir devient criminel.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA **Le Monde**
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Au Musée du Jeu de paume

VOILA que resurgissent, sortis des caisses et des dépôts, une partie des collections, des tableaux français contemporains du Louvre. On peut les aller voir accrochés dans les salles blanches du musée du Jeu de paume. On peut s'émerveiller devant l'éclat prestigieux des Claude Monet, jouer jusqu'à l'extase de la splendeur et de la richesse robuste de Renoir, savourer la grandeur de certains Guillaumin à qui, malgré que quelques-uns en aient, il faut accorder place de premier rang dans l'impressionnisme, plonger dans la nature avec celui qui fut le père Pissaro, goûter la délicatesse de Sisley proche de Corot, son ancêtre direct.

Oui, Corot est présent, et cela ne choque pas. Un paysage peint par Jongkind semble fleur de l'école de Barbizon. Et ce qui frappe dans tout cela c'est l'air de famille. L'ap-

parente révolution était une évolution. Peut-on à présent concevoir les clameurs suscitées par ces peintres ? Les cris qui accueillirent *Olympia* et le *Déjeuner sur l'herbe* ? Manet est sage comme Degas son voisin, et Bazille. L'assemblée est souriante. Fantin-Latour nous accueille avec *L'Atelier des Bati-gnolles* et *L'Hommage à Delacroix*. Fantin mêlé aux impressionnistes avec Guigou ? Pourquoi pas ? Foin des étiquettes ! Voici de la peinture, de la vraie. Regardons. Enivrons-nous de lumière et de couleur.

Félicitons les conservateurs, M. René Huyghe, M. Germain-Bazin, et remercions-les de cette assemblée attendue avec impatience. Petit à petit, le Louvre revient. Il manquait à l'air parisien.

René-Jean
(14 mai 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le bouffon

par Ronald Searle



L'Espagne et le Portugal, les bons élèves de l'euro

Suite de la première page

Après avoir longtemps considéré que les nations d'Europe du Sud ne formaient qu'un bloc, qu'il était inimaginable d'envisager l'entrée de l'un en excluant les autres, les investisseurs ont commencé à prendre en compte les différences nationales.

En conséquence, la cote du Portugal et de l'Espagne a sensiblement remonté, alors que celle de l'Italie est restée stable. L'appréciation, très positive, portée lundi 12 mai à Bruxelles par les quinze ministres des finances de l'Union sur les politiques suivies à Madrid et à Lisbonne, devrait encore conforter le nouvel amour des investisseurs pour la péninsule Ibérique. Selon des enquêtes réalisées en avril par la banque Paribas auprès d'investisseurs internationaux, 5 % seulement d'entre eux esti-

maient en juin 1996 que le Portugal accéderait à la zone euro dès sa création. En avril 1997, ce pourcentage était monté à 17 %. Au cours de la même période, les chances de l'Espagne ont grimpé de 12 % à 40 %. Dans le même temps, la proportion de gestionnaires pariant sur une entrée de l'Italie dès le départ est restée stable à 17 %.

Depuis avril, les cotes de l'Espagne et du Portugal ont encore, selon les experts, probablement progressé. Ces deux pays ont d'abord bénéficié de la publication des prévisions de la Commission européenne. Bruxelles a prêté que l'un et l'autre respecteraient le critère de déficit public imposé par le traité de Maastricht (3 % du produit intérieur brut). A l'inverse, la Commission prévoit que le déficit italien atteindra 3,2 % et, plus grave encore, augmenterait en 1998 à 3,9 %, alors que les déficits espagnol et portugais continueraient de se réduire (à respectivement 2,7 % et 2,8 %). Même si ces calculs de Bruxelles sont sujets à caution - car faisant preuve d'un optimisme excessif -, ils mettent en évidence le fait que les gouvernements portugais et espagnol ne sont, notamment, pas confrontés au même fardeau de charges d'intérêt que les responsables italiens. Les dettes publiques de l'Espagne

et du Portugal se situent à 68,1 % et 64,1 %, des niveaux deux fois inférieurs à celle de l'Italie (122,4 %).

De surcroît, la croissance est nettement plus forte à Madrid et à Lisbonne qu'à Rome (2,8 % et 3,2 % prévus en 1997 contre seulement 1,2 %), ce qui se traduit par des rythmes de rentrées fiscales très différents. Enfin, la stabilité du taux de change imposée par le traité de Maastricht joue elle aussi en faveur de l'Espagne et du Portugal. La peseta et l'escudo ne se sont pas écartés de leur cours pivot depuis leur dévaluation du printemps 1995, alors que la lire n'a rejoint le système monétaire européen qu'en novembre 1996.

ORTHODOXIE MONÉTAIRE

« Le Portugal est actuellement dans une position excellente pour faire partie dès janvier 1999 du noyau dur de l'Union monétaire », en conclut ainsi l'ancien président de la Commission européenne Jacques Delors. Mais il n'est pas le seul à porter un tel jugement. Même Bonn serait, selon certaines indiscrétions, aujourd'hui très favorable à une adhésion rapide du Portugal. L'orthodoxie monétaire et budgétaire de Lisbonne rassure les Allemands, très sensibles au soutien, inattendu et astucieux, apporté par le Portugal lors de la né-

gociation, fin 1996, sur le pacte de stabilité et de croissance. Pour les Allemands, l'Espagne disposerait aussi de bonnes chances d'entrer dans la zone euro dès sa création. Bonn resterait en revanche fermement opposé à une participation de l'Italie.

L'éclatement du bloc du Sud serait lourd de conséquences. Il écarterait d'abord le scénario d'un blocage institutionnel de l'Union monétaire. Privée du soutien des Espagnols et des Portugais, admis à leur examen de passage, l'Italie recalée ne pourrait, par son seul vote, s'opposer au lancement de la monnaie unique. Il priverait aussi les partisans d'une Europe élargie, parmi lesquels le Parti socialiste français, d'un argument de taille. Comment serait-il possible alors d'accuser les pays du Nord et l'Allemagne de faire preuve de « racisme monétaire » vis-à-vis du Sud ? Il ne resterait plus qu'à trouver une porte de sortie honorable pour l'Italie, par exemple sous la forme d'un calendrier précis pour son entrée différée, qui évite tout à la fois le sentiment d'une exclusion humiliante pour le peuple italien, une crise politique majeure à Rome et une chute libre de la lire sur les marchés.

Pierre-Antoine Delhommais

Appel pour changer les constitutionnalistes

par Joël Mekhantar

LA République est une chose trop sérieuse pour la laisser aux constitutionnalistes... surtout quand ils n'ont rien à dire. L'« Appel pour changer la République » lancé par *Le Monde* du 7 mai par d'éminents politologues est sur ce point édifiant. Enfin, croit-on sincèrement que l'on peut régénérer notre République par quelques tours de passe-passe constitutionnels sans se poser sérieusement la question de la signification à donner aujourd'hui à la démocratie ?

La doctrine constitutionnelle française a décidément beaucoup de mal à se départir des formes de pensée déjà dépassées au XVIII^e siècle. A ses yeux la démocratie ne peut être que représentative. On sent bien là cette pseudo-démocratie méfiante à l'égard des citoyens. L'ubuesque cérémonial vedélien sur le référendum d'initiative populaire exprime toutes les craintes des bien-pensants à l'égard « *des improvisations et des votes passionnels menaçant la République ou ses libertés*».

On croirait relire Montesquieu lorsque ce dernier écrivait : « *Comme dans un Etat libre, tout homme qui est censé avoir une âme libre doit être gouverné par lui-même* », mais qui s'empressait aussitôt d'ajouter : « *Il faudrait que le peuple en corps eût la puissance législative : mais comme cela est impossible dans les grands Etats, et est sujet à beaucoup d'inconvénients dans les*

Quand des institutions ont favorisé tant de dérives mafieuses dans l'exercice des responsabilités politiques, elles doivent faire l'objet d'une réappropriation et d'un contrôle par les citoyens

petits, il faut que le peuple fasse par ses représentants tout ce qu'il ne peut faire par lui-même (...) »

Tel est encore le credo qui sous-tend toutes les propositions reprises par nos publicistes.

Veut-on aménager le référendum (Georges Vedel) ? Et l'on va moins loin que les propositions laissées par le testament constitutionnel de François Mitterrand, lequel était pourtant bien en deçà des procédures actuellement en vigueur en Suisse.

Souhaite-t-on raccourcir le mandat présidentiel (Olivier Duhamel) ? Et nous revoilà conviés à un remake de « *Pompidou 1973* » sur le quinquennat, sans pour autant s'interroger sur le rapport qui pourrait lier aujourd'hui le citoyen et l'élu, comme si l'on pouvait toujours se contenter de déposer son bulletin dans l'urne en feignant de croire aux

jours meilleurs annoncés ici ou là.

Désire-t-on interdire réellement les cumuls (Guy Carcassonne) ? Et l'on propose des idées, certes intéressantes, mais après avoir conseillé un leader politique qui n'a pas été le moins cumulard pendant sa carrière et qui, sauf erreur de notre part, conserve encore un mandat de député européen et de sénateur. Permettez au lecteur d'être un peu sceptique sur les chances qu'ont ces vœux pieux d'aller au-delà de la loi organique du 30 décembre 1985.

Va-t-on se risquer à clarifier l'autonomie locale (Hugues Portelli) ? Et malgré des réformattes sur la énième répartition des compétences, on cautionne une décentralisation qui ne fonctionne pas, car on n'a pas le courage de supprimer le département. Pourquoi laisser à l'heure de l'automobile et du fax ces lourdes collectivités départementales qui se justifiaient en des temps où il n'était possible de se rendre au chef-lieu et d'en revenir qu'après deux journées de cheval ? A-t-on peur de heurter de front une notabilité politique parasitaire locale toute-puissante et qui étend son influence jusqu'au Sénat ?

Non, il n'est pas « *vain d'espérer une rationalisation de l'édifice institutionnel par la diminution du nombre des échelons territoriaux* ». Il faut avoir la volonté de reconcentrer les attributions exercées par les départements vers des régions enfin dotées d'une taille leur permettant de soutenir la comparaison avec les Länder allemands et les régions italiennes ou espagnoles.

« *L'Etat, c'est nous* », comme l'affirme justement Yves Mény, seul signataire de l'Appel à faire preuve d'un peu plus de lucidité et de réalisme devant la déprime morale et institutionnelle de notre République. Quand des institutions ont favorisé tant de dérives mafieuses dans l'exercice des responsabilités politiques, elles doivent faire l'objet d'une réappropriation et d'un contrôle par les citoyens.

Peut-être pourrait-on aller plus loin encore dans ce registre. Deux mesures simples devraient être envisagées pour mettre à l'épreuve la sincérité d'une classe politique en quête d'une nouvelle légitimité :

– le plafonnement de l'indemnité parlementaire à 20 000 francs par mois ;

– la sanction par l'inéligibilité définitive de tous les manquements à la déontologie politique dès lors que de tels manquements sont reconnus par une décision judiciaire définitive.

Le renforcement de l'adhésion citoyenne aux institutions passe aussi par la réforme de notre droit financier. Une vraie réforme devrait permettre aux citoyens de suivre précisément l'emploi des contributions publiques, comme le leur reconnaît d'ailleurs l'article 14, trop souvent oublié, de la Déclaration des droits de l'homme.

Vous appelez à « *changer la République* », Messieurs... Alors sortez un peu de vos amphes et de l'ambiance feutrée de cette intelligentsia coupée du monde. Tout a beaucoup changé depuis Montesquieu. Quitte à revenir à la pensée du XVIII^e siècle, ne pourriez-vous pas mettre un zeste de Rousseau dans nos institutions ?

Pour reprendre les propos de *L'Esprit des lois...*, les « *âmes libres* »

redoutent que les « *primitifs* » ne soient mal représentés dans le Musée de demain, alors qu'ils devraient s'élever contre leur présentation pitoyable dans le Musée d'aujourd'hui. (...)

Pourquoi faire appel aux anthropologues pour concevoir le futur Musée des arts premiers ? Pour échapper à l'exposition purement esthétique que pourraient organiser ensemble certains critiques d'art et commissaires, et rendre à l'objet la noblesse de la culture qui le produit. Pour éviter la présentation d'une « *version tronquée châtée de notre système culturel* » ainsi que le regrette l'anthropologue aborigène citée par vos auteurs. Pour proposer aux curieux, aux enfants des écoles, à tous, l'état des connaissances sur les sociétés humaines, et non une « *ethno-esthétique* » inventée par vos auteurs et inconnue dans nos laboratoires. (...)

Antoinette Molinié,
Paris

sont aujourd'hui plus nombreuses, et les *Principes du droit politique* de Rousseau sont aussi plus qu'hier susceptibles de nous rapprocher de la démocratie.

Dans cette optique, imaginons une République où les élus ne seraient que les conseils chargés de traduire juridiquement les aspirations du peuple mais où la décision législative resterait en tout état de cause citoyenne. Des procédures constitutionnelles permettant d'y parvenir ont déjà été conçues par le passé. On peut se reporter à celles inventées mais jamais appliquées par les constituants de 1793.

C'est donc bien en faisant directement la loi que les citoyens retrouveront, dans le domaine politique, le pouvoir exercé jusqu'ici en leur nom par des institutions représentatives de plus en plus décalées de la société. Faute de comprendre cette évidence, et en dépit de louables appels, la République ne changera pas. Elle explosera.

Joël Mekhantar est maître de conférences à la faculté de droit et de science politique de Dijon.

Restaurons la responsabilité

SOUVENT les moments électoraux sont l'occasion d'un retour critique sur les principes qui fondent la dévolution et l'exercice du pouvoir politique. C'est ainsi qu'on peut comprendre l'appel récent de cinq éminents constitutionnalistes à changer la République (*Le Monde* du 7 mai). Mais pour qu'une telle entreprise ait un sens, encore faut-il échapper aux jeux scolastiques qui font d'ordinaire les délices des facultés de droit. Qui peut un seul instant croire que la réduction de la durée du mandat présidentiel est susceptible de changer quoi que ce soit ? Qui peut laisser accroire que la modification de la réglementation constitutionnelle du référendum ou de la procédure de révision de la Constitution peuvent combattre, un tant soi peu, la « *déprime française* » ?

La question constitutionnelle a sans doute son importance, mais à la condition de la justifier par un diagnostic politique. Or c'est bien la question politique, celle de la nature de la V^e République, que nos experts en ingénierie constitutionnelle, dans un bel enthousiasme consensuel, se gardent de poser. Pourquoi ne pas dire crûment que la V^e République est à la démocratie ce que le Canada Dry est à l'alcool ? Pourquoi ne pas dire – ce qui est pourtant un

constat d'évidence – qu'il n'y a pas d'autre pays démocratique au monde où le chef de l'Etat soit si puissant et, dans le même temps, politiquement irresponsable ? Qu'il n'y a pas d'autre pays démocratique au monde où les gouvernants peuvent mettre sur écoute des citoyens ordinaires, salarier fictivement leurs épouses ou loger leurs enfants aux frais du contribuable, sans que l'ensemble de la presse exige leur départ immédiat du pouvoir ? Qu'il n'y a pas de régime parlementaire où le chef de l'exécutif puisse prononcer la dissolution d'une assemblée législative sans mettre en jeu, par là même, son propre mandat ? Qu'il n'y a pas de République où le bon plaisir du président soit considéré comme un principe normal d'exercice du pouvoir – mieux, comme une marque d'excellence ?

Si ce diagnostic n'est pas posé, ce n'est pas seulement en raison de la dévotion hiérocrationnaire des gardiens du temple constitutionnel. Après tout, c'est l'ensemble des commentateurs politiques, au premier rang desquels les journalistes, qui s'interdit de tels constats iconoclastes. Si ce diagnostic n'est pas posé, c'est que la révérence (forcément) respectueuse du profane face aux institutions de la V^e République et le langage techniquement neutralisant du spécialiste ont en commun

d'oublier cette leçon essentielle de l'histoire pluriséculaire de la construction démocratique : il n'y a pas de pouvoir légitime sans responsabilité.

Voulons-nous changer la République ? Alors n'oublions pas, comme l'écrivait Max Weber, qu'« *il n'y a que deux péchés en politique : ne défendre aucune cause et n'avoir pas le sentiment de sa responsabilité* ». Posons, comme préalable, la restauration du principe de responsabilité politique. Essayons de mettre en place les procédures qui permettent qu'une telle responsabilité puisse être véritablement engagée, non pas dans les prétoires, car la responsabilité politique n'est pas seulement affaire de droit, mais sur la scène publique, démocratiquement. Ne laissons pas aux forces d'extrême droite le monopole de la dénonciation de l'irresponsabilité politique. Organisons cette responsabilité. Cessons d'évacuer en permanence la question du politique. Finissons-en avec ces faux débats démagogiques qui, faute de porter le fer au cœur de la fonction politique, se réduisent à la recherche de boucs émissaires, comme lorsqu'on impute à l'énarchie tous les malheurs sociaux et toutes les incuries.

Qui est responsable du scandale ahurissant du Crédit lyonnais ? Sans doute la vanité incompétente

politique

par **Sylvain Bourmeau et Bastien François**

de certains très hauts fonctionnaires. Mais qui est responsable de l'action de ces technocrates tout-puissants si ce ne sont les ministres des finances qui se sont succédé depuis dix ans ? Un seul a-t-il été inquiété ? Un seul a-t-il songé, un instant, à démissionner ? Non.

Voulons-nous changer la République ? Voulons-nous restaurer la responsabilité politique des dirigeants ? Alors prenons le risque d'affronter un tabou : l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Comment ne pas voir, en effet, que la conjonction de la restriction des pouvoirs du Parlement, décidée en 1958, d'un mode de scrutin majoritaire pour l'élection des députés et d'une transformation considérable de l'espace public depuis trente ans – où la joute médiatique, sanctionnée par les mesures d'Audimat, se substitue à la délibération des représentants du peuple, où le ballet des présidentiables, réglé par les sondages, interdit tout débat, si ce n'est la langue de bois démagogique des tribuns populistes – a profondément vicié le projet, démocratique dans son essence, de l'élection directe du chef de l'Etat.

D'un régime parlementaire théoriquement équilibré, où le gouvernement devait gouverner sous le contrôle du Parlement, le

chef de l'Etat étant chargé d'arbitrer d'éventuels conflits, nous sommes passés à un système profondément déséquilibré, pervers même, où, sous couvert de l'onction électorale, le président de la République gouverne sans avoir de comptes à rendre à personne. Pire encore, ce sont nos réflexes de citoyens, notre rapport à la politique, qui se sont trouvés pervertis par la spectacularisation et la personnalisation de l'exercice démocratique. Nous n'élimons pas notre représentant à l'Elysée, nous ho-

Faisons du chef de l'Etat un véritable chef de l'exécutif, issu de la coalition majoritaire au Parlement, responsable politiquement devant elle

norons les dieux. Nous ne faisons pas de politique, nous attendons l'oracle. Nous ne discutons pas des programmes, nous applaudissons le charisme. Nous ne confions pas le pouvoir, nous le donnons.

Voulons-nous changer la République ? Alors changeons de République. Supprimons l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Faisons du chef de l'Etat un véritable chef de l'exécutif, issu de la coalition ma-

ajoritaire au Parlement, responsable politiquement devant elle. Restaurons aussi le rôle de nos représentants. Faisons du Parlement un vrai lieu de confrontation politique, où les gouvernants prennent des risques.

Supprimons toutes les procédures qui transforment actuellement le Parlement en pitoyable ectoplasme, comme celle prévue au fameux article 49-3 de la Constitution qui permet l'adoption sans vote d'un projet de loi. Sans modifier le mode d'élection des dépu-

naires élus, assurés de retrouver leurs postes au lendemain d'une défaite électorale, le cumul des mandats des parlementaires comme des ministres, etc. Dans le même mouvement, arrêtons de nous en remettre à chaque fois à la « sagesse » du Conseil constitutionnel, érigé en tuteur de la vie politique, au risque de confondre subrepticement Etat de droit et démocratie.

Il y a sans doute en France des problèmes beaucoup plus urgents que ceux relatifs à l'architecture constitutionnelle. Mais la dérive monarchiste du pouvoir exécutif, l'impuissance de nos représentants au Parlement, l'impunité dont jouissent les gouvernants, nourrissent un sentiment de rejet qui ne trouve souvent à s'exprimer que dans la contestation populiste du politique, mettant alors en danger la démocratie elle-même. Si nous voulons échapper au sort de la République de Weimar, n'attendons pas qu'il soit trop tard.

Sylvain Bourmeau est rédacteur en chef adjoint des *Inro* kuptibles.

Bastien François est professeur de science politique à l'université Rennes-I.

Tous les deux sont membres fondateurs de *Politix*, Revue des sciences sociales du politique.

Un voyage problématique

par **Jean-Luc Domenach**

AU premier abord, le voyage de Jacques Chirac en Chine peut séduire les amis de l'Asie en France. Il a été maintenu malgré la proximité des élections législatives : c'est une confirmation de l'importance réelle que le président confère à ce pays. Mais il succède aussi à d'importantes visites à Tokyo, puis à Bangkok (pour une participation efficace au sommet euro-asiatique) : c'est la preuve qu'il s'inscrit dans un véritable dessein politique en Asie.

Pourtant, si l'on pousse plus loin la réflexion, on en vient à se demander si ce voyage était bien nécessaire. La défiance accumulée des deux côtés à force de malentendus et de déceptions ainsi que l'incertitude sur la transition politique actuellement en cours à Pékin conduisent tout d'abord à mettre en doute le choix du moment. Ensuite, on voit mal comment M. Chirac pourrait éviter de payer l'amitié chinoise par des déclarations qui, d'une façon ou d'une autre, risquent de jeter le doute sur son attachement aux droits de l'homme comme sur le droit de la jeune démocratie taïwanaise à une survie décente. Enfin, il sera bien difficile au chef de l'Etat d'éviter que le regain politique de la coopération franco-chinoise ne dépasse les objectifs d'équilibre des forces que la plupart des démocraties européennes poursuivent en Asie orientale.

Ces difficultés relèvent probablement d'une même erreur de principe : celle qui consiste à penser que l'approche avant tout politique de la Chine, adoptée par le général de Gaulle dans un contexte d'affrontement bipolaire et de conflit grave en Asie (le conflit d'Indochine), reste valable après la fin de la guerre froide. Cette approche paraît erronée. Sur le plan mondial, parce qu'on ne voit pas bien sur quels principes fondamentaux la France démocratique et la Chine communiste peuvent aujourd'hui se mettre d'accord. Sur le plan asiatique, parce que les ambitions régionales de la Chine méritent d'être freinées, non encouragées. Sur le plan bilatéral, parce que la preuve est faite, depuis deux décennies, qu'une approche trop

politique de la Chine ne rapporte guère à nos exportateurs, et rien au rayonnement de notre langue et de notre culture dans ce pays.

Sans doute les autorités françaises devraient-elles plutôt réfléchir à inverser l'ordre des facteurs en examinant l'expérience de nos voisins européens.

La Chine d'aujourd'hui paraît à la fois trop différente et trop lointaine pour qu'il soit possible de la considérer comme un important partenaire politique de la France

Tout d'abord favoriser autant que possible, la connaissance de la Chine, les relations directes entre les sociétés et l'approche en réseau du marché chinois par nos exportateurs : en d'autres termes, donner à la relation franco-chinoise la base matérielle et même populaire qui lui a toujours manqué. Ensuite, et ensuite seulement, couronner ces relations entre les sociétés par des rapports d'Etats discrets, précis, équilibrés, évitant les domaines sensibles comme la coopération militaire. La Chine d'aujourd'hui paraît à la fois trop différente (sous l'angle idéologique) et trop lointaine (sous l'angle économique et culturel) pour qu'il soit possible de la considérer comme un important partenaire politique de la France. Le courage n'est sans doute plus, comme en 1964, de parler de haute politique à la Chine, mais de construire solidement et prudemment une vraie relation avec son économie, sa culture et son peuple.

Jean-Luc Domenach est sinologue.

Et les droits de l'homme ?

par **Noël Copin**

JACQUES CHIRAC part pour Pékin. Reporters sans frontières, dont le but essentiel est de défendre la liberté d'informer et la liberté d'être informé, n'a pas en principe à se prononcer sur ces rapports officiels d'Etat à Etat. Nous n'avons pas non plus à intervenir dans le déroulement d'une campagne électorale.

Mais les coïncidences du calendrier politique ne peuvent pas nous empêcher de rappeler que douze de nos confrères sont actuellement incarcérés dans les prisons chinoises, partageant ainsi le sort de quelques centaines de milliers d'autres hommes et autres femmes privés de leur liberté à cause de leurs opinions. Ni de déplorer l'attitude de la France qui, le mois dernier à Genève, évita à la Chine une condamnation par la Commission des droits de l'homme. Il s'agissait bien évidemment de ménager les dirigeants de Pékin avant une rencontre qui pourrait se révéler économiquement rentable.

La diplomatie devient négoce

Si légitime que soit la préoccupation de voir les produits et les entreprises françaises accéder à un marché potentiellement fabuleux de plus d'un milliard deux cents millions de personnes, faut-il pour cela renoncer aux principes ?

Des diplomates français prétendent qu'il vaut mieux adopter publiquement une attitude conciliante pour agir plus efficacement dans la discrétion et obtenir ainsi des gestes de bonne volonté. Nous voulons espérer que M. Chirac ne manquera pas de plaider à Pékin la cause, non seulement de nos

confrères mais de tous ceux qui sont, comme eux, victimes de la répression. Nous espérons même qu'il obtiendra quelques résultats. Mais les droits de l'homme ne peuvent pas être seulement l'objet de petites tractations à huis clos. Ils doivent être proclamés haut et fort.

L'idée se répand de plus en plus – et le chef de l'Etat l'a exprimée à plusieurs reprises ces derniers temps à travers le monde – que la libéralisation de l'économie et l'évolution du niveau de vie peuvent favoriser les droits de l'homme. Serait-ce une raison de ne plus parler de ces droits qu'en sourdine ?

Désormais, on agit, on parle, on s'abstient ou l'on se tait au nom du réalisme. Est-ce vraiment du réalisme ?

Les Chinois sont à coup sûr des réalistes. Parce qu'ils sont encore communistes. Parce qu'ils sont devenus capitalistes. Parce qu'ils sont toujours chinois.

Le réalisme, par définition, consiste à prendre en compte les réalités, toutes les réalités. Ce n'est pas être réaliste que d'ignorer la réalité des atteintes chinoises à la liberté. Le réalisme consiste aussi à ne pas oublier que la raison d'être et la force des démocraties, ce sont leurs principes.

La France, bien sûr, n'est pas seule en cause. La diplomatie devient négoce. Les chefs d'Etat et de gouvernement se transforment très explicitement en voyageurs-représentants-placiers. Les « valeurs universelles » des grands discours ont-elles perdu leur universalité ? Ou ont-elles tout simplement changé de sens ?

Noël Copin est journaliste et président de *Reporters sans frontières-France*.

LUXE Bernard Arnault, patron du groupe LVMH, le numéro un mondial des produits de luxe, vient d'essuyer son premier échec important, après l'annonce de la fusion des deux géants

britanniques Guinness et GrandMet. ● **PARTENAIRE** de Guinness, qui en détient 34 %, Moët Hennessy, la filiale de champagne et cognac de LVMH, est tenue à l'écart du rapprochement qui

s'opère outre-Manche dans les vins et spiritueux. ● **LA NAISSANCE** de GrandMet and Guinness Brands devrait provoquer d'autres regroupements dans le secteur des alcools. ● **LE RECENTRAGE**

du groupe français sur ses seules activités de production et de distribution de produits de luxe apparaît désormais inéluctable. ● **LE RECRUTEMENT** d'un directeur de la stratégie est en cours

chez LVMH. Ce « vrai-faux » numéro deux sera chargé de donner une cohérence au regroupement d'anciennes sociétés familiales acquises par M. Arnault au fil des ans.

Bernard Arnault en quête d'une stratégie pour assurer l'avenir de LVMH

Marginalisé dans les vins et spiritueux, après la fusion de Guinness et GrandMet, le patron du premier groupe mondial de produits de luxe cherche un numéro deux pour réorganiser l'entreprise, bâtie à coups d'acquisitions de sociétés familiales

BERNARD ARNAULT est furieux. Même s'il a gagné, dans la journée du 12 mai, plus de 2 milliards de francs grâce à l'envolée en Bourse des actions Guinness, dont LVMH détient 14,2 %, le patron du numéro un mondial du luxe vient d'essuyer son premier gros échec. La fusion des deux géants britanniques Grand Metropolitan et Guinness (*Le Monde* du 13 mai) s'est faite non seulement sans son assentiment mais contre ses intérêts. LVMH s'appuyait jusqu'à présent sur deux pôles, les vins et spiritueux, regroupés dans la filiale Moët-Hennessy (détenue à 66 % par LVMH et 34 % par Guinness) et le luxe (Dior, Givenchy, Guerlain...). Les deux britanniques ont délibérément laissé à l'écart de leur rapprochement le groupe français, pourtant premier actionnaire et partenaire de Guinness. GrandMet et Guinness vont former seuls GMG Brands, le numéro un mondial de spiritueux, reléguant Moët-Hennessy au rôle de simple partenaire commercial.

M. Arnault avait un autre plan. Il voulait être le pivot de la restructuration des trois groupes. Son projet : mettre sous la même entité Moët-Hennessy et les activités alcools de Guinness et de GrandMet. *In fine*, M. Arnault aurait détenu 45 % environ de ce géant. Mais ce schéma revenait à démanteler les deux conglomerats britanniques : Guinness se serait

séparé de sa bière, GrandMet de sa chaîne de restaurants Burger King et de son pôle agroalimentaire (Pillsbury, Géant Vert, Häagen Dazs). Les conseils d'administration des deux groupes ont jugé que ce montage ne serait pas dans l'intérêt de leurs actionnaires. Dans l'entourage de M. Arnault, on laisse entendre que le management de Guinness s'est jeté dans les bras de GrandMet pour mieux échapper à ceux du patron français. Ces dernières années, celui-ci n'a pas ménagé ses critiques sur la gestion du brasseur britannique, dont le cours de Bourse stagne depuis cinq ans, alors qu'il avait été multiplié par trois entre 1988 et 1992.

ACTIONNAIRE A 6,6 %

Lorsque la fusion sera entérinée, LVMH se retrouvera actionnaire à hauteur de 6,6 % du nouveau conglomerat GMG Brands. Dès lors, cette participation devient non stratégique. M. Arnault, toujours à l'affût d'acquisitions dans le domaine du luxe, n'hésitera pas à la céder à la première occasion. Déjà en janvier, il avait vendu le tiers de ses actions Guinness pour financer la prise de contrôle de la chaîne de magasins hors taxes Duty Free Shoppers (DFS).

Le patron français n'a peut-être pas dit son dernier mot. Guinness et Grand Met sont des entreprises non contrôlées (avec 6,6 %, LVMH



sera le premier actionnaire de GMG Brands). Dans les deux mois qui vont s'écouler avant que l'opération ne soit bouclée, un raid boursier n'est pas exclu. De grands brasseurs mondiaux, comme les américains Anheuser Busch et Miller, le néerlandais Heineken ou le japonais Kirin,

pourraient être tentés de racheter la marque Guinness, laissant à M. Arnault le champ libre pour mener à bien son schéma de restructuration.

Pour LVMH, l'inconnue réside dans l'avenir de Moët-Hennessy, que GMG Brands s'est engagé officiellement à ne pas concurrencer

dans ses métiers (champagne et cognac), mais qu'il ne serait pas fâché de racheter à terme. Même marginalisé dans le capital du nouvel ensemble, LVMH dispose d'un levier important puisqu'il est associé à 50-50 avec Guinness à travers dix-sept sociétés de commercialisation en Asie et en Amérique, et qu'il contrôle, avec DFS, le numéro un mondial de la distribution hors taxes, canal important de diffusion de ces produits. M. Arnault a toujours affirmé que son groupe se développait sur deux métiers, les alcools, secteur à faible risque mais exigeant beaucoup de capitaux, et le luxe, en forte croissance mais plus sensible aux soubresauts de la mode.

Pour les analystes, l'heure du recentrage sur le luxe a incontestablement sonné pour LVMH. « Le groupe pourrait vendre ses 66 % dans Moët-Hennessy pour 22 à 25 milliards de francs et sa participation dans Guinness pour 15 milliards », estime Edouard de Boisgelin, analyste financier chez Merrill Lynch. De quoi racheter, par exemple, la maison de luxe italienne Gucci, grand rival de Vuitton, que Bernard Arnault a refusé d'acheter il y a quelques années.

Plusieurs signes tendent à prouver que la réflexion est nettement avancée au sein du groupe. Dans la présentation des comptes pour

Ar. Le.

D'autres regroupements auront lieu dans les spiritueux

LA CHASSE aux acquisitions est de nouveau ouverte dans l'industrie agroalimentaire. La fusion entre Grand Metropolitan et Guinness va donner naissance à un géant, GMG Brands, écrasant ses concurrents sur le marché des spiritueux.

Selon Impact Databank, sur les cent premières marques de spiritueux distribuées dans le monde, GrandMet en possède neuf, tout comme Guinness, auxquelles il convient d'ajouter le cognac Hennessy, 27^e alcool mondial, propriété du groupe LVMH et distribué conjointement. La palette offerte par les deux groupes fusionnés sera inégalée. L'offre de scotch whisky sera pléthorique, avec J & B, de GrandMet (5^e marque mondiale) et Johnny Walker Red et Johnny Walker Black, de Guinness (4^e et 18^e). La vodka Smirnoff de GrandMet, 2^e marque mondiale, complètera le gin Gordon de Guinness (6^e). Guinness n'avait pas de liqueurs, GrandMet lui en offre deux (Baileys, Malibu). GrandMet n'avait ni champagne, ni cognac, ce qui constituait un sérieux handicap pour son développement en Asie. Guinness lui apporte la distribution des cognacs et cham-

pagnes de Moët Hennessy. Le nouveau groupe aura la puissance nécessaire pour imposer sa distribution.

« Pour un groupe qui pèsera en Bourse plus de 20 milliards de livres, l'économie annoncée de 175 millions de livres seulement au bout de trois ans apparaît très modeste », note Sylvain Massot, analyste financier chez Morgan Stanley, qui pense que les économies seront supérieures. La bataille avec les concurrents sera d'autant plus dure que le marché mondial des alcools stagne depuis des années et ne devrait pas, d'ici à l'an 2000 progresser de plus de 1,5 % par an, selon Tony Greener, président de Guinness.

CONCURRENCE POUR SEAGRAM

Le canadien Seagram, numéro deux mondial du secteur, avec le whisky Chivas, le cognac Martell et le champagne Mumm, subira de plein fouet la concurrence du nouveau groupe, qui contrôlera la moitié du marché mondial du whisky. « Seagram a des difficultés avec son réseau de distribution en Europe », note M. Massot. Les spéculations vont aussi bon train sur Allied Do-

mecq, quatrième du secteur, avec le whisky Ballantines et le cognac Courvoisier, dont l'action a gagné en Bourse 4,4 %, lundi 12 mai.

En France, la fusion avec Guinness exclut désormais tout rapprochement de GrandMet avec Rémy Cointreau, qui aurait apporté au britannique ses champagnes et ses cognacs. L'action n'a progressé, lundi, que de 0,33 %, alors que la Bourse de Paris gagnait 2,25 %. Au vu des difficultés que va rencontrer LVMH, Rémy Cointreau se réjouit de posséder son propre groupe de distribution international et de ne pas avoir ses produits à la merci d'un regroupement.

Pernod Ricard a, au contraire, gagné 2,86 %. La fusion entre GrandMet et Guinness tend à prouver que lorsqu'un cours de Bourse stagne trop longtemps, une solution finit par émerger. Pour le numéro un mondial de l'anis, ce chamboulement du secteur pourrait lui donner l'opportunité d'acheter à prix raisonnable les quelques marques que GMG Brands ne jugera pas nécessaire de conserver.

Les syndicats demandent le report de l'assemblée générale d'Eramet

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT paraît sur un retour au calme chez Eramet, après l'annonce, le 7 mai, du limogement du président du groupe public, Yves Rambaud, et son remplacement par Thierry Chambolle, directeur général délégué de la Lyonnaise des eaux, c'est une guerre de tranchées qu'il pourrait devoir affronter. Après l'encadrement, ce sont les syndicats du groupe public qui réagissent violemment à la reprise en main gouvernementale. La CFDT et la CGC ont adressé, le 12 mai, une lettre à Rémy Chardon, président de la holding publique Erap, actionnaire à 55 % d'Eramet, dans laquelle ils demandent « l'application de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public ». La CGT a fait, de son côté, la même démarche.

DEMANDE DE REPORT

Ce texte prévoit, dans toute société détenue à plus de 50 % par l'Etat, une représentation des salariés au conseil d'administration. « Nous demandons donc de faire procéder immédiatement à l'élection de représentants de salariés », écrivent les syndicats. Selon la loi, le scrutin devant se tenir au moins

quinze jours avant la date du renouvellement du conseil d'administration, ils demandent le report de l'assemblée générale, fixée le 29 mai, qui devait entériner le changement de présidence.

Les syndicats n'avaient jamais demandé l'application de la loi sur la représentation des salariés dans les groupes publics, « l'Erap n'ayant pas vocation à rester durablement l'actionnaire majoritaire » d'Eramet qui fonctionnait « comme une entreprise privée ». Constatant désormais « la volonté de l'Etat, via l'Erap, de "repréendre en main" Eramet », et, craignant pour l'avenir de l'entreprise, ils demandent à être associés au conseil d'administration.

L'Erap acceptera-t-il de voir bousculer son calendrier ? Il peut difficilement se soustraire à la demande des syndicats, sous peine d'être poursuivi pour délit d'entrave. Mais le report de l'assemblée générale d'Eramet pourrait le gêner. Très irrités, les fonds de pension anglo-saxons, actionnaires à hauteur de 22 % d'Eramet, s'organisent pour faire respecter les droits des minoritaires.

Martine Orange

Alcatel et Dassault plaident pour une recomposition française de l'armement préalable aux restructurations européennes

IL FAUT D'ABORD consolider l'industrie française de l'électronique de défense autour de Thomson-CSF et ensuite engager, en position de force, des négociations en vue de restructurations avec les autres acteurs européens du secteur. C'est le message que devaient marteler, mardi 13 mai en fin de matinée, Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel Alsthom, et Serge Dassault, le PDG de Dassault, lors d'une conférence de presse sur leur offre commune de rachat des 58 % du capital de Thomson-CSF actuellement aux mains de l'Etat.

Même si elle était prévue de longue date - elle avait été initialement programmée le jour où a été annoncée la dissolution de l'Assemblée nationale -, cette intervention des deux hommes apparaissait comme une tentative pour reprendre l'initiative au plan médiatique après le « coup » réalisé la semaine passée, à l'occasion du dépôt des offres de rachat de Thomson-CSF, par l'autre candidat, le groupe Lagardère : ce dernier a annoncé (*Le Monde* du 8 mai) la conclusion d'une double alliance dans les missiles et les satellites entre sa filiale Matra et les industriels allemand Daimler Benz

Aerospace (DASA) et britannique British Aerospace (BAe).

« Faut-il conclure des alliances européennes en ordre dispersé, qui plus est sans leadership ? », devaient s'interroger, mardi 13 mai, MM. Tchuruk et Dassault. Le débat est ouvert : faut-il conjuguer privatisation de Thomson-CSF et restructuration de l'industrie de l'électronique de défense au niveau européen, ou faut-il d'abord consolider l'industrie nationale avant d'engager les réorganisations avec les autres acteurs du Vieux Continent ? Il reviendra, après les élections législatives, au gouvernement français d'en décider. Le nouvel exécutif ne pourra guère biaiser. En fonction du choix qu'il fera entre l'offre du groupe Lagardère et celle d'Alcatel Alsthom et Dassault, il apportera la réponse à cette question.

L'alliance entre Matra, DASA et BAe dans les missiles et les satellites pose également une autre question : celle du devenir de l'aéronautique européenne et notamment d'Airbus. C'est ce que le groupe Aerospatiale, en cours de fusion avec Dassault, mais tenu à l'écart de la privatisation de Thomson-CSF, a tenu à souligner. Rele-

vant que « tous les grands européens, sauf Aerospatiale-Dassault », font partie de cette alliance, Yves Michot, son PDG, a estimé, mardi 13 mai, dans un entretien au quotidien *Les Echos*, qu'« il ne faut pas qu'autour de la privatisation de Thomson-CSF se déroule une opération visant à affaiblir le pôle aéronautique français ».

L'HYPOTHÈSE DE LA COMMANDITE

Pour M. Michot, cette alliance rend « impossible » la réorganisation du consortium Airbus Industrie autour d'un double pôle aéronautique et spatial civil et militaire. « Il faut imaginer un schéma différent, s'appuyant sur un opérateur industriel. Aerospatiale serait prêt à considérer d'en assumer les risques et les responsabilités. Une solution parmi d'autres pourrait être une société en commandite, dont Aerospatiale serait le commandité », suggère M. Michot.

Yves Michot met par ailleurs en garde DASA et BAe, ses partenaires au sein d'Airbus, contre toute tentation de marginaliser Aerospatiale, un risque qui selon lui « n'est pas nul ». « S'allier contre Aerospatiale, c'est signer l'arrêt de mort d'Airbus », avertit-il, souhai-

1996, le groupe a réorganisé ses activités en deux grandes branches : « Bagages et mode », pour l'ensemble Vuitton, Givenchy, Lacroix, Kenzo, Céline, Loewe, Fred, et « distribution sélective de produits de luxe », regroupant DFS et l'ancienne division parfums et cosmétiques. La société Christian Dior, à la fois holding et joyau du groupe, reste indépendante jusqu'à nouvel ordre. « Une présentation conforme à la recommandation de nos commissaires aux comptes », dit-on chez LVMH, et qui préfigure probablement sa future structure opérationnelle. L'enjeu majeur de cette réorganisation sera l'intégration de DFS, dont l'acquisition a plus que doublé le chiffre d'affaires consolidé du groupe, en le portant à plus de 28 milliards de francs.

M. Arnault a d'ailleurs confié à un chasseur de têtes le recrutement d'un directeur de la stratégie pour LVMH. Un « vrai-faux » numéro deux dont la mission sera de donner une cohérence à un groupe qui n'est pour l'heure qu'un regroupement d'anciennes affaires familiales. Le président du groupe avait initialement envisagé de s'adjoindre un véritable directeur général. Mais il n'entend pas renoncer à ses prérogatives : les grands choix stratégiques qui peuvent aller, dans son esprit, jusqu'au recrutement des créatifs ou à la sélection du nom d'un parfum ! N'est-ce pas M. Arnault lui-même qui a décidé de recruter les couturiers britanniques Alexander McQueen et John Galiano pour Givenchy et Dior, ou l'Américain Marc Jacobs chez Louis Vuitton, chargé de rajouter l'image et d'élargir la gamme au-delà de la maroquinerie, à l'instar de ce qu'a fait... Gucci.

Dans le même temps, très attaché à préserver la personnalité des marques, M. Arnault souhaite laisser une grande autonomie aux « barons » qu'il a lui-même nommés ou confirmés à la tête des filiales les plus prestigieuses, Christian Dior, Louis Vuitton, Guerlain...

Après avoir réussi l'un des plus beaux parcours financiers des années 80, au cours desquelles il a bâti son groupe à coups d'acquisitions, Bernard Arnault doit encore prouver qu'il est un grand industriel. Son plus gros défi.

Pascal Galinier et Arnaud Leparmentier

Philippe Le Cœur

La fusion ratée entre Marzotto et Gemina marque le déclin de la banque italienne Mediobanca

La constitution d'un groupe textile européen a tourné au fiasco

Deux mois après son annonce en fanfare, la création d'un groupe européen de textile et d'habillement pesant 28 milliards de francs, conçue par la

banque d'affaires italienne Mediobanca, ne verra pas le jour. La veille de la célébration des noces entre Gemina, filiale de Fiat et Mediobanca, et le

groupe Marzotto, Pietro Marzotto, son patron, a finalement dit non. La balance penchait trop ouvertement en faveur du couple Fiat/Mediobanca.

LA CÉLÈBRE banque d'affaires italienne Mediobanca aurait-elle définitivement perdu la main ? L'affaire Marzotto donne en tout cas un coup supplémentaire à sa réputation. En deux ans, c'est la deuxième fois que la banque d'affaires échoue dans sa tentative de trouver un partenaire à la société financière Gemina dont elle est l'un des actionnaires (14 %) derrière Fiat, qui en détient 22 %. Ainsi, en septembre 1995, la banque avait imaginé un montage complexe qui aurait permis à Gemina d'avaler le groupe Ferfin (Montedison, La Fondiaria) et aurait englobé les activités chimiques de Fiat.

Ce « SuperGemina » aurait pesé la bagatelle de quelque 120 milliards de francs. Les cartes de l'industrie italienne étaient brassées sur les décombres de la famille Ferruzzi mais les bénéficiaires étaient toujours les mêmes : il grande Vecchio (le grand Vieux) comme on appelle l'ex-patron toujours présent de Mediobanca, Enrico Cuccia, et l'Avvocato (Giovanni Agnelli), qui à l'issue de la transaction réalisée par échange d'actions, se serait retrouvés à la tête du deuxième groupe privé d'Italie.

MISE SOUS SURVEILLANCE

La découverte d'un trou de 7 milliards de francs (200 millions de francs) chez Gemina conduira le juge italien Francesco Greco à ouvrir une enquête puis à mettre sous surveillance les principaux responsables de Gemina dont son président Gianpiero Pesenti, également président d'Italcementi et Francesco Paolo Mattioli, responsable des finances chez Fiat. Le 13 octobre 1995, la fusion est re-

poussée à des jours meilleurs. Le grand rêve de Cuccia disparaît. Il n'en faut pas plus pour écorner le mythe Mediobanca.

L'annonce, en avril, d'une fusion entre le groupe textile Marzotto (Hugo Boss) et HIP, le pôle industriel de Gemina, qui exploite les licences Armani, Cerrutti, Calvin Klein et Ungaro, avait cloué le bec aux détracteurs de Mediobanca.

LOGIQUE INDUSTRIELLE

L'affaire, étudiée depuis l'été 1996, s'annonçait parfaite. Elle s'inscrivait dans la longue tradition de la banque qui, sous la houlette d'Enrico Cuccia, a façonné le paysage industriel et financier italien autour de relations – souvent incestueuses mais efficaces – de grands groupes familiaux. L'opération n'était pas a priori un coup de billard à quatre bandes comme les affaires la banque d'affaires. Sa logique industrielle était impeccable : la fusion débouchait sur la création d'un groupe textile et d'habillement de taille européenne de 28 milliards de francs de chiffre d'affaires assis sur 1 000 milliards de francs de trésorerie.

Le contrôle du nouvel ensemble, GIM, se répartissait entre Fiat (17 %) la famille Marzotto (12,5 %), Mediobanca (10 %) et Italmobiliare (3,5 %). Le patron de Marzotto, Pietro Marzotto, réalisait un objectif quasiment vital : rendre son titre liquide et régler ses problèmes familiaux internes. Il devenait également le nouveau président du groupe.

Ce n'est que peu de temps avant la signature effective de ce « mariage du siècle » que Pietro Marzotto s'est aperçu qu'il avait plus à perdre qu'à gagner dans cette al-

liance. Le premier « malentendu » a porté sur ses responsabilités. Certes, il héritait du titre de président. Mais en fait, c'est Maurizio Romiti, fils de Cesare, président de Fiat, et numéro trois de Mediobanca qui avait tous les pouvoirs exécutifs, désignation de l'équipe dirigeante et définition de la stratégie entre autres. La seconde découverte de M. Marzotto a porté sur le développement futur du groupe, précisément. Il lui est apparu que sa trésorerie allait essentiellement profiter à Fiat et que par conséquent, une augmentation de capital d'un même montant (1 000 milliards de francs) allait être nécessaire dans les deux ans.

Soit la famille serait alors diluée, soit il faudrait qu'elle aligne des sommes équivalentes à sa participation pour se maintenir au même niveau. L'évidence que la balance penchait un peu plus que nécessaire en faveur de Mediobanca l'a conduit à rompre brutalement pour éviter d'être le dindon de la farce.

PERTE D'INFLUENCE

Pietro Marzotto est-t-il pour autant si fâché que cela de ne pas avoir fait affaire avec Mediobanca ? Chez les Marzotto, on est industriel depuis six générations, pas vraiment financier. Et si les pratiques d'affaires italiennes particulières qui ont débouché sur la gigantesque opération Mani Pulite ne lui sont certainement pas étrangères, il ne fait pas partie de l'establishment. L'échec de la fusion laisse son problème qui reste entier. L'IMI, « l'autre » banque d'affaires, ou des banques étrangères, désormais bien implantées en Italie, ne devraient pas tarder à assié-

ger son bureau pour lui proposer des solutions.

Car Mediobanca n'est plus seule en Italie à pouvoir résoudre les problèmes familiaux. Sa perte d'influence est patente. Le quotidien *Corriere della Sera*, contrôlé par Fiat, a beau s'être fait largement l'écho de l'opération Auchan/La Rinascente dont Mediobanca était le conseil, la banque de Cuccia n'a participé à aucune autre opération d'envergure. La privatisation du pétrolier ENI a été confiée au Crédit suisse First Boston et à l'IMI. Goldman Sachs est la banque conseil de la caisse d'épargne Cariplo, a conduit la privatisation de l'assureur INA et a conseillé Benetton pour l'acquisition de Rollerblade. Morgan Stanley mène la privatisation de la banque turinoise San Paolo.

Conçue à l'époque où le pays était dominé par les politiciens et où le secteur public était omniprésent, la stratégie de maillages entre vieilles maisons privées, menée pendant quarante ans par Enrico Cuccia a perdu de sa pertinence. Qu'advient-il lorsqu'il disparaîtra ? A quatre-vingt-dix ans, le président honoraire depuis 1987 reste le véritable ciment du monde industrialo-financier milanais. Lorsque début avril, fait sans précédent, les plus grands patrons d'Italie se mobilisaient en faveur de Cesare Romiti condamné par la justice pour faux bilan, c'est lui qui en a pris la tête, allant jusqu'à témoigner devant les tribunaux qu'en cinquante ans de carrière, il n'avait jamais vu un bilan juste en Italie. Pietro Marzotto, lui n'avait pas signé la pétition.

Babette Stern

Les grévistes de TAT et d'Air Liberté n'ont rien perdu de leur motivation

« ON ARRÊTE les frais et on reprend le travail sans gloire ? » Au trente-quatrième jour de la grève des hôtesses et stewards de TAT et d'Air Liberté, un délégué syndical sonde la motivation des grévistes. Ils s'apprennent à investir le siège

fredonner « ce n'est qu'un au revoir ». Les trois hommes en costume gris et la femme en tailleur noir sortent, blêmes. Un steward qui laisse échapper une grossièreté anti-britannique est vite réprimandé.

Les grévistes investissent la salle vide du conseil d'administration. « Il y a trois semaines, nous étions partis au petit matin, sans avoir obtenu la moindre concession. Cette fois-ci, on ne bouge pas. On campe », affirme une hôtesses, révoltée par la fin de non-recevoir opposée, vendredi, par la direction à la proposition des salariés de nommer un médiateur. Les navigants de TAT et d'Air Liberté ont décidé depuis plus d'un mois de faire cause commune. On prête à Marc Rochet, le PDG des deux compagnies aériennes, l'intention d'aligner les statuts des personnels navigants les mieux lotis, ceux de TAT, dont la convention collective expire le 31 mars 1998, sur ceux d'Air Liberté dont la gestion de Lotfi Belhassine, l'ancien propriétaire, a fait un contre-modèle social.

« Sous la direction de Lotfi Belhassine, l'entreprise fonctionnait à l'affectif. Le président inhibait toute velléité de rébellion en expliquant que nous étions menacés et encerclés », confie une hôtesses. « Les salariés de TAT nous ont fait découvrir la culture de revendication et nous ont donné confiance en nous », ajoute-t-elle, même si la mobilisation est moins forte chez Air Liberté (66 % de grévistes contre 95 % chez TAT). La direction affirme maintenir 90 % de ses vols malgré cette mobilisation, les syndicats évaluent le nombre de vols supprimés à près de 50 %.

Embauchées à 6 500 francs bruts mensuels

pendant l'été, les hôtesses d'Air Liberté voient leur brut ramené à 5 500 francs en hiver, soit, avec les primes, entre 7 000 et 8 000 francs nets selon la saison. Aucune embauche définitive n'est effectuée sans dix-huit mois de contrats à durée déterminée préalable. « Mes amis ont l'impression que je fais un métier de rêve. Ce n'est plus vrai. Pour quatre heures de vol payées, il faut compter en moyenne dix heures de présence », explique une hôtesses. Son aventure quotidienne se résume souvent à un aller Paris-Nice le matin, une journée d'attente à l'aéroport, et un Nice-Paris le soir.

LA DIRECTION PREND NOTE

Les salariés de TAT sont mieux lotis, mais ils savent leur situation fragile. Le 31 mars, l'expiration de leur convention collective permettra à Marc Rochet de leur appliquer le régime « au pain sec » d'Air Liberté. Dans la future compagnie commune, les navigants réclament un repos hebdomadaire de quarante-huit heures et de quatre-vingt-seize heures une fois par mois, la suppression des contrats été/hiver et un treizième mois pour tous.

A 20 heures, les grévistes acceptent d'évacuer le bâtiment, pour permettre la tenue de discussions entre une délégation et Marc Rochet. Une heure trente plus tard, la direction qui, contrairement à la précédente réunion, a pris note des demandes des grévistes, propose de les chiffrer et d'apporter une réponse mercredi à 14 heures.

Christophe Jakubyszyn

Air France a conclu une alliance avec Air India

AIR FRANCE a conclu dimanche 11 mai à New Delhi un accord stratégique avec Air India. Cet accord vient s'ajouter aux alliances internationales déjà signées par la compagnie publique française pour rivaliser avec les grands réseaux comme Lufthansa-United Airlines ou celui en cours de formation entre British Airways et American Airlines.

Air France a relancé au début de l'année une politique d'alliances, complètement éteinte depuis la crise traversée par la compagnie en 1993. Elle a conclu un double rapprochement aux Etats-Unis, avec Delta et Continental Airlines, dont elle espère retirer 500 millions de francs de recettes annuelles et 20 % de passagers en plus sur sa plate-forme de correspondance (« hub ») de

Roissy-Charles-de-Gaulle. Elle a aussi une alliance plus ponctuelle avec Aeromexico pour la desserte de Cancun. En Europe et au Maghreb, elle a noué des liens commerciaux avec Alitalia, Malev (Hongrie), Lot (Pologne) et Royal Air Maroc. En Asie, elle a un accord commercial avec Japan Airlines, et recherchait d'autres alliés dans cette région promise à la plus grosse croissance du trafic aérien.

EXTENSION ENVISAGÉE

L'accord avec Air India est la première alliance jamais signée par la compagnie indienne. Il a vocation à être étendu à Indian Airlines, que le gouvernement indien envisage de fusionner avec Air India. A première vue, l'accord peut paraître un peu déséquilibré,

tant les deux compagnies indiennes sont engluées dans les déficits, avec une qualité de service qui n'est pas encore aux standards des grandes compagnies internationales. Mais le marché du sous-continent indien est très vaste, et d'autres candidats européens étaient sur les rangs, telle Lufthansa.

Air India rejoindra Continental et Delta Airlines sur le « hub » d'Air France à Roissy, et offrira à ses passagers tout le réseau de correspondances de la compagnie française. Ses quatre vols hebdomadaires sur Paris, qui s'opéraient via Francfort, vont être directs et prolongés ensuite sur Francfort dès octobre. Air France, qui a quatre vols hebdomadaires sur New Delhi et trois sur Bombay, envisage d'augmenter ses

fréquences avec des vols commercialisés par les deux compagnies indiennes, ce qui lui permettra de mieux remplir les avions.

SYSTÈME DE FIDÉLISATION ÉLARGI

Au début, ce procédé sera appliqué uniquement sur des avions exploités par Air France, en attendant qu'un comité d'experts définisse les standards minimum pour le service sur les vols d'Air India. Air France aura aussi accès au réseau d'Indian Airlines (soixante villes). Dans l'immédiat, la compagnie est intéressée par Calcutta, Madras et Bangalore. Pour le passager, le gros avantage est de pouvoir cumuler des points – et donc des voyages gratuits – sur sa carte de fidélisation, s'il voyage avec les compagnies « alliées ». – (AFP.)

Le ton monte entre Bruxelles et Boeing

LE COMMISSAIRE européen à la concurrence, Karel van Miert, a déclaré, lundi 12 mai à Stockholm, que la fusion Boeing-McDonnell Douglas était inacceptable et que « la Commission européenne ne l'accepterait certainement pas ». Une communication des griefs de la Commission sera envoyée avant fin mai aux deux aviateurs américains, a précisé lundi un porte-parole européen.

« Nous sommes très inquiets de telles déclarations publiques », ont écrit la semaine dernière deux sénateurs américains au président Clinton, qui leur a répondu, lundi, qu'il était très attentif à la démarche de Bruxelles. Un rejet du projet de fusion deviendrait une affaire commerciale euro-américaine, a averti lundi un porte-parole de Boeing.

DÉPÊCHES

■ **AXA-UAP : les assemblées générales mixtes des actionnaires** des deux groupes, réunies lundi 12 mai, ont approuvé à 88 % la fusion par voie d'absorption de la Compagnie UAP par AXA-UAP (*Le Monde* du 13 mai). Celle-ci prend effet au 1^{er} janvier 1997.

■ **BRE-X : la femme de Michael de Guzman, l'un des deux géologues** ayant découvert la fausse mine d'or de Busang, à Bornéo, estime, selon le *Financial Times* du 13 mai, que son mari est vivant et ne s'est pas suicidé en se jetant d'un hélicoptère comme l'affirme la thèse officielle. Le corps retrouvé ne serait pas le sien. Sa disparition est intervenue quelques jours avant que ne soit découverte la supercherie autour de ce gisement, exploité par le canadien Bre-X, présenté comme le plus important du monde (*Le Monde* du 6 mai).

■ **RENAULT : des débrayages de quelques heures** ont touché, lundi 12 mai, une quarantaine de succursales du groupe, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, CFTC et CFE-CGC, pour protester contre le projet de filialisation du réseau commercial (9 000 salariés), selon des sources syndicales. De son côté, la direction a recensé des arrêts de travail dans vingt-neuf des cinquante-trois succursales. Par ailleurs, quelques dizaines de salariés belges se sont rendus à Paris, mardi 13 mai, à l'occasion d'un comité central d'entreprise qui devait étudier le plan social accompagnant les 2 700 suppressions d'emplois prévues en France en 1997.

■ **GAZPROM : le président russe Boris Eltsine** a signé lundi 12 mai un décret renforçant le contrôle de l'Etat sur la première entreprise du pays et premier producteur mondial de gaz, dont il possède 40 % du capital. Le texte institue un « collège des représentants de l'Etat », chargé d'imposer leur point de vue.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur téléphonique allemand** s'est retiré lundi 12 mai du consortium dirigé par la Banco Central Hispano (BCH), qui est candidat à la privatisation de la société espagnole Retevisión.

■ **ÉLECTRICITÉ DE BERLIN : le consortium réunissant les allemands Viag et Veba et l'américain Southern Company** doit acquérir 50,8 % de la compagnie d'électricité berlinoise Bewag pour 2,9 milliards de DM (9,6 milliards de francs), ont indiqué, lundi 12 mai, des responsables du parti social-démocrate (SPD) à Berlin. Le gouvernement régional de Berlin devait donner son feu vert mardi à cette privatisation.

■ **SEMI-CONDUCTEURS : les ventes mondiales** ne devraient augmenter que de 4,6 % pour atteindre 138 milliards de dollars en 1997 (786 milliards de francs), a indiqué lundi 12 mai l'association des fabricants américains de semi-conducteurs.

■ **GEHE : le groupe allemand de répartition pharmaceutique** table sur un chiffre d'affaires de 24 milliards de marks (79,2 milliards de francs) en 1997 et un bénéfice avant impôts de 450 à 500 millions de marks, a annoncé lundi 12 mai son président Dieter Kammerer.



DOSSIERS DOCUMENTS

SPECIAL EXAMENS

Le dernier état du monde

Le dernier état de la France


Un numéro indispensable pour mettre à jour vos connaissances

M UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

CANNES 97 sur Internet

- * le programme officiel
- * l'album photo des 50 ans, avec **SIPA** Press
- * reportages illustrés en direct
- * tous les articles du Monde
- * autographes, signatures, dédicaces
- * les marches du palais en vidéo
- * une journée avec...
- * une question ? ils vous répondent

Une production : **Le Monde**



en anglais : <http://wmlive.com>
en français : <http://www.lemonde.fr>

■ LA BOURSE DE TOKYO, gagnante à la séance du matin, a finalement terminé la journée en baisse, mardi. L'indice Nikkei a perdu 14,40 points (0,07 %), à 20 129,11 points.

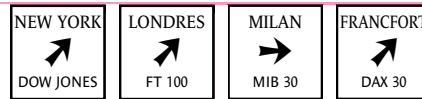
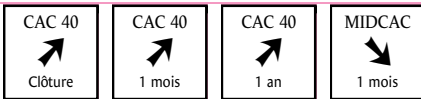
■ L'OR a ouvert en baisse, mardi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 347,80-348,10 dollars contre 348,20-348,60 dollars en clôture lundi.

■ WALL STREET a démarré la semaine par un nouveau record, lundi 12 mai. A l'issue d'une séance calme, le Dow Jones a gagné 123,22 points, à 7 292,75 points (+ 1,72 %).

■ LE PRIX DU BARIL DE BRUT de référence, light sweet crude, a gagné 95 cents à 21,38 dollars, lundi, sur le marché à terme new-yorkais. Avant le week-end, il avait gagné 9 cents.

■ LA BOURSE DE LONDRES a terminé, lundi, sur un nouveau record, le sixième consécutif. L'indice Footsie a clôturé à 4 669,6 points, gagnant 38,7 points (+ 0,82 %).

LES PLACES BOURSIÈRES

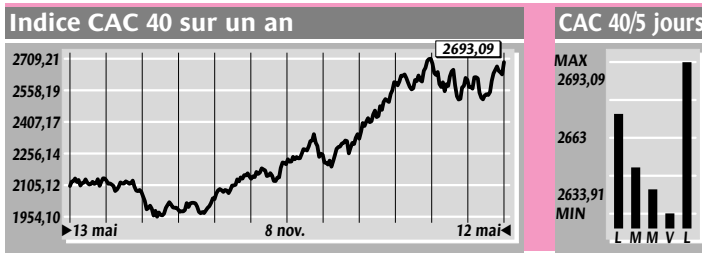


Paris repasse les 2 700 points

LES VALEURS françaises continuaient sur leur lancée, mardi 13 mai, à la Bourse de Paris. En progression de 0,63 % au début des échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,41 %, à 2 704,08 points, quelques minutes plus tard.

La veille, le marché parisien avait fortement progressé pour terminer juste en deçà de 2 700 points, dopé à la fois par les derniers sondages donnant une nette majorité à la droite, la fermeté des marchés de taux et la reprise du dollar. L'indice CAC a gagné ainsi 2,25 % à 2 693,09 points, proche de son plus-haut du jour de 2 695,21 points et à deux doigts de son sommet historique de 2 736,71 points. Des intervenants paraissent cependant exclure le franchissement de ce dernier seuil avant le premier tour des élections législatives, le 25 mai. Les transactions ont totalisé 6,6 milliards de francs, dont 4,96 milliards sur les valeurs de l'indice CAC 40.

Du côté des valeurs, Danone



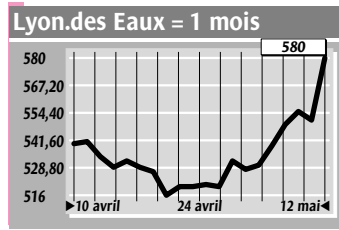
(+ 2,33 %, à 880 francs) et Pernod (+ 2,87 %, à 308,50 francs) ont été recherchés, alors que la fusion entre Guinness et Grand Metropolitan a relancé les anticipations

d'opérations similaires en France. Promodès (+ 4,81 %, à 2 028 francs) a atteint, en cours de séance, un plus-haut de l'année et historique de 2 036 francs.

Lyonnaise des eaux, valeur du jour

LE TITRE Lyonnaise des eaux a terminé la séance en nette hausse, lundi 12 mai, à la Bourse de Paris, tout comme Suez. Les deux groupes qui s'apprentent à fusionner ont été très recherchés. L'action Lyonnaise a terminé sur un gain de 5,26 % à 580 francs avec 933 000 titres échangés. Les sociétés de Bourse Exane et Kleinwort-Benson étaient notamment citées par les intervenants comme très présentes à l'achat. Dans un entretien au Journal des finances, Gérard

Mestrallet, futur président du directoire, a déclaré que le bénéfice par action passerait de 28 francs en 1997 à 56 francs en 2002.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 13/05	Var. %	12/05	31/12
Alcatel Alsthom	666	+3,25	+59,78	
Nordon (Ny)	428	+2,88	+16,62	
Cetelem	661	+2,79	+10,16	
Cap Gemini	350	+2,48	+39,49	
Essilor IntLADP	1449	+2,40	+11,46	
Bongrain	2270	+1,97	+13,10	
SEITA	212	+1,87	-2,30	
Sat	1595	+1,85	+3,23	
C.C.F.	263,50	+1,85	+9,79	
Euro Disney	9,60	+1,58	-6,79	

BAISSES, 10h15

Intertechnique	1320	-1,85	+70,32
Rochette (La)	25,35	-1,74	-1,93
Gr.Zannier (Ly) #	152,30	-1,74	+29,94
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,75	-1,64	+2,87
Lafarge	384,10	-1,46	+23,38
Guilbert	899	-1,20	-11,42
Havas Advertising	667	-1,18	+16
GTM-Entrepote	338	-0,87	+40,83
Labinal	1412	-0,84	+42,48
De Dietrich	263,80	-0,82	+34,93

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	13/05 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	140489	93293356
Lyonnaise Eaux	934907350	
Paribas	82423	32035195,50
Axa	79021	29379879,80
Elf Aquitaine	42255	24535979
Total	43627	22086350
Carrefour	5208	19884376
LMVM Moët Hen.	13181	19093004
Eaux (Gle des)	22426	17976153
Societe Generale	25349	16637782

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 13/05	Var. %	12/05	31/12
Sylea	539	+4,25	-5,27	
Guerbet	253	+3,26	-9,64	
Naf-Naf #	65	+3,17	+24,76	
Gpe Guillin # Ly	218	+3,07	+28,23	
Seribo	207	+2,47	+16,29	

BAISSES, 10h15

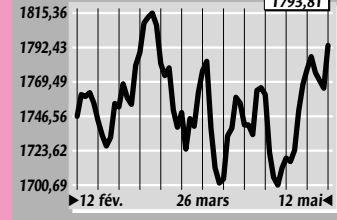
Stedim #	681	-4,75	+86,82
Fructivie	627	-3,38	-4,85
Immob.Hotel. #	45,60	-2,97	+14,28
Rallye(Cathiard)Ly	227	-2,57	+8,09
Assystem #	435	-2,24	+9,84

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

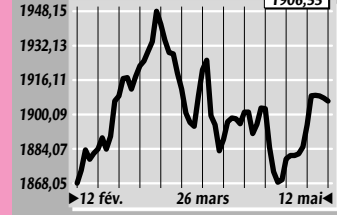
Ind. gén. SBF 120	12/05	09/05	Var. %
Ind. gén. SBF 250	1864,41	1832,54	+1,74
Ind. Second Marché	1793,81	1765,29	+1,62
Indice MidCac	1906,33	1907,74	-0,07
Indice Second Marché	1593,08	1589,29	+0,24

Valeurs indus.	2031,42	1990,81	+2,04
1 - Energie	2198,78	2138,03	+2,84
2 - Produits de base	1829,12	1796,16	+1,84
3 - Construction	1759,77	1729,95	+1,72
4 - Biens d'équip.	1490,13	1472,22	+1,22
5 - Automobile	2125,86	2098,76	+1,29
6 - Biens consom.	3457,55	3398,85	+1,73
7 - Indus. agro-alim.	1715,17	1662,19	+3,19
Services	2050,63	2029,03	+1,07
8 - Distribution	3936,72	3886,01	+1,31
9 - Autres services	1324,92	1313,61	+0,86
Sociétés financières	1306,90	1291,22	+1,21
10 - Immobilier	816,07	816,96	-0,11
11 - Services financ.	1275,71	1259,03	+1,33
12 - Sociétés invest.	1784,14	1759,47	+1,40

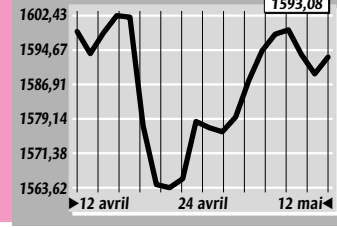
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Records à Wall Street Londres et Francfort

LA BOURSE DE TOKYO a finalement reculé, mardi 13 mai, alors qu'elle s'appréciait encore de 0,7 % à l'issue de la séance du matin. A la fin des transactions, l'indice Nikkei a perdu 14,40 points pour terminer à 20 129,11 points, soit un repli de 0,07 %.

La veille, toutes les grandes places internationales ont terminé la journée à des niveaux records. Wall Street a gagné 123,22 points (1,72 %), à 7 292,75 points, au cours d'une séance calme dominée par un mouvement d'achats sélectifs qui a favorisé les valeurs vedettes. IBM a été la cible des acheteurs, qui ont fait grimper cette action à un nouveau record avec la victoire, dimanche, de Deeper Blue, le superordinateur du géant de l'informatique, sur le champion du monde d'échecs Garry Kasparov.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé sur un nouveau record, le sixième consécutif, dopée par l'annonce d'une fusion géante entre Grand Metropolitan et Guinness. L'indice Footsie a clôturé à 4 669,6 points, soit un gain de 0,82 % par rapport à vendredi. La Bourse de Francfort a terminé, pour sa part, à un nouveau sommet, en hausse de 0,36 %, à 3 575,37 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 12/05	Cours au 09/05	Var. en %
Paris CAC 40	2693,09	2633,91	+2,20
New-York/DJ Indus.	7250,30	7169,54	+1,11
Tokyo/Nikkei	20143,50	19802,80	+1,69
Londres/FT100	4659	4630,90	+0,60
Francfort/Dax 30	3575,37	3562,41	+0,36
Frankfurt/Commer.	1217,99	1216,76	+0,10
Bruxelles/Bel 20	2701,49	2681,73	+0,73
Bruxelles/Général	2242,37	2225,98	+0,73
Milan/MIB 30	1022	1022
Amsterdam/Gé. Cbs	534,60	529,40	+0,97
Madrid/Ibex 35	538,08	531,68	+1,19
Stockholm/Affarsal	2169,99	2169,99
Londres FT30	2982,40	2947,60	+1,17
Hong Kong/Hang S.	13987,80	13930,80	+0,41
Singapour/Strait t	2101,48	2066,21	+1,68

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

	12/05	09/05
Alcoa	72,87	71,37
Allied Signal	74,37	73,75
American Express	69,50	68,50
AT & T	33	32,75
Boeing Co	99,50	97,75
Caterpillar Inc.	96,25	96,62
Chevron Corp.	73	71,37
Coca-Cola Co	66,75	65,50
Disney Corp.	84,50	82,25
Du Pont Nemours&Co	110,62	108,12
Eastman Kodak Co	82,87	82
Exxon Corp.	59,37	57,87
Gen. Electric Co	59,87	58
Goodyear T & Rubbe	54,87	53,87
Hewlett-Packard	56,75	54
IBM	171,87	167,50
Intl Paper	45,87	44,75
J.P. Morgan Co	102,87	101,50
Johnson & Johnson	61,75	61
Mc Donalds Corp.	53	53
Merck & Co.Inc.	92,62	90
Minnesota Mng.&Mfg	92,37	91,50
Philip Morris	42,50	42
Procter & Gamble C	133,75	131,87
Sears Roebuck & Co	49,50	49,12
Travelers	55,62	54,87
Union Carb.	49,25	49
Hong Techonl	78,37	77,87
Wal-Mart Stores	29,87	29

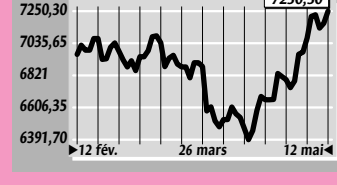
LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

	12/05	09/05
Allied Lyons	4,46	4,28
Barclays Bank	12,52	12,53
B.A.T. industries	5,33	5,36
British Aerospace	12,99	13,07
British Airways	7,06	6,99
British Petroleum	7,36	7,33
British Telecom	4,51	4,52
B.T.R.	2,19	2,30
Cadbury Schweppes	5,51	5,29
Eurotunnel	0,70	0,70
Forte
Glaxo Wellcome	12,09	11,98
Granada Group Plc	9,27	9,17
Guinness	5,91	5,17
Hanson Plc	0,87	0,87
Great lc	6,65	6,55
H.S.B.C.	17,55	17,89
Imperial Chemical	7,85	7,70
Legal & Gen. Grp	4,68	4,83
Lloyds TSB	6,12	6,20
Marks and Spencer	5,15	5,15
National Westminster	8,08	8,05
Peninsula Orienta	6,22	6,13
Reuters	6,84	6,82
Saatchi and Saatch	1,28	1,31
Shell Transport	11,41	11,21
Tate and Lyle	4,53	4,50
Unilever Ltd	16,97	16,67
Zeneca	19,38	19,27

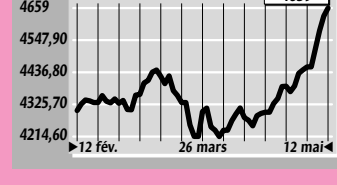
FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

	12/05	09/05
Allianz Holding N	350,80	350
Basf AG	68,02	68,25
Bayer AG	66,17	67,07
Bay hyp&Wechselbk	55,95	55,20
Bayer Vereinsbank	72,93	73,05
BMW	1455	1489
Commerzbank	47,40	47,45
Daimler-Benz AG	135,30	134,80
Degussa	78,70	77
Deutsche Bank AG	95,10	92,75
Deutsche Telekom	41,19	39,95
Dresdner BK AG FR	58,70	58,10
Henkel VZ	93,70	94,90
Hoechst AG	66,63	66,75
Karstadt AG	551	535
Linde AG	1286	1272
DT. Lufthansa AG	28,03	28,10
Man AG	518,50	519,50
Mannesmann AG	698,50	691,50
Metro	164,80	165
Muench Rue N	4385	4410
Preussag AG	435	439
Rwe	74,30	73,35
Sap VZ	326,20	326
Schering AG	169,40	168,50
Siemens AG	101,45	100,90
Thyssen	374	375,50
Veba AG	96,20	94,99
Viag	784	791,50
Volkswagen VZ	878	890,50

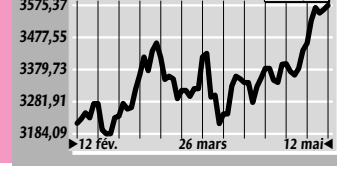
New York. Dow Jones sur 3 mois



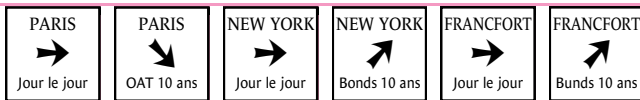
Londres. FT100 sur 3 mois



Francfort. Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX



Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert sur ses niveaux de la veille, mardi 13 mai. A l'ouverture, l'échéance juin du contrat gagnait 2 centièmes, à 130,32. La veille, rassuré par les sondages donnant la droite en tête aux élections législatives, le marché obligataire français avait nettement progressé. Le contrat Notionnel avait terminé à 130,30, soit

un gain de 56 centièmes par rapport à vendredi. Au comptant, le rendement de l'OAT à dix ans s'est détendu à 5,57 % contre 5,67 % vendredi, et son écart avec le Bund de même échéance s'était élargi à 0,12 point. A court terme, le contrat Pibor trois mois a fortement grimpé, de 0,16 point, à 96,50.

La Banque de France a maintenu, lundi, ses taux directeurs et le taux au jour le jour à 3,185 %.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,20	5,67	6,55	1,70
Allemagne				

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 13 MAI
Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 10h15



+0,41 %
CAC 40 :
2704,17

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	%	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P.)	1000	1000	0,00	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	898	900	+0,22	51,99
Renault (T.P.)	1665	1650	-0,90	95,39
Rhone Poulenc(T.P.)	2135	2135	0,00	105,01
Saint Gobain(T.P.)	1320	1342	+1,66	85,41
Thomson S.A.(T.P.)	1040	1040	0,00	51,64
Accor	884	884	0,00	20
AGF-Ass.Gen.France	191,60	193	+0,73	3,75
Air Liquide	897	896	-0,11	14
Alcatel Alsthom	645	666	+3,25	8
Axa	374,20	371,70	+0,40	6,50
Axime	686	688	+0,29	0,00
Bail Investis	825	825	0,00	71,52
Bancaire (Cie)	761	765	+0,52	10
Bazar Hot. Ville	630	630	0,00	16
Bertrand Faure	273,50	276	+0,91	3,50
BIC	899	905	+0,66	5
BIS	490,10	490	-0,02	8
B.N.P.	245,90	248,50	+1,05	3,60
Bolloré Techno.	725	725	0,00	5
Bongrain	2226	2270	+1,97	61
Bouygues	537	539	+0,37	17
Bouygues Offs.	146	145	-0,68	0,00
Canal +	1064	1067	+0,28	20
Cap Gemini	341,50	350	+2,48	2
Carbone Lorraine	1358	1355	-0,22	14
Carrefour	3805	3814	+0,23	26
Casino Guichard	274,30	275,50	+0,43	4
Casino Guich.ADP	227,60	226	-0,70	4,25
Castorama Dub.(Li.)	872	871	-0,11	11
C.C.F.	258,70	263,50	+1,85	5
Cegid (Ly.)	671	679	+1,19	29
Cerus Europ.Reun.	33,50	33,25	-0,74	10
Cetelem	643	661	+2,79	10
CGIP	1765	1764	-0,05	37
Chargers Intl.	335	337	+0,59	0,00
Christian Dalloz	2295	2295	0,00	5,80
Christian Dior	883	891	+0,90	17,50
Ciments Fr.Priv.B.	211,90	211,90	0,00	2
Cipe France Ly#	798	798	0,00	2
Clarins	733	739	+0,81	7
CLF-Dexia France	542	545	+0,55	13,90
Club Méditerranée	436	438	+0,45	4,50
Cofelixp.	304,90	302,50	-0,78	3,30
Colas	806	810	+0,49	25
Comptoir Ent.	10,90	10,90	0,00	7,50
Comptoirs Mod.	2738	2731	-0,25	22

CPR	482,30	485	+0,55	20
Cred.Fon.France	65,10	65,20	+0,15	28
Credit Lyonnais Cl	191	192,50	+0,78	10
Credit National	355	357	+0,56	13,50
CS Signaux(CSEE)	279,90	279,90	0,00	5
Damart	4799	4760	-0,81	65
Danone	880	884	+0,45	16
Dassault-Aviation	1267	1260	-0,55	8,50
Dassault Electro	580	580	0,00	4,30
Dassault Systems	380	386	+1,57	0,00
De Dietrich	266	263,80	-0,82	6,50
Degremont	448	448	0,00	21
Deveaux(Ly)#	480	480	0,00	9
Dev.R.N.P-Cal Li#	45,50	44,75	-1,64	0,00
DMC (Dollfus Mi)	128	129	+0,78	4
Dynaction	141	140	-0,70	3
Eaux (Gle des)	800	802	+0,25	11,25
Eiffage	312,80	312	-0,25	28,80
Elf Aquitaine	581	580	-0,17	13
Eramet	293	294,50	+0,51	6,60
Eridania Béghin	883	883	0,00	33
Essilor Intl.	1555	1557	+0,12	13,50
Essilor Intl.ADP	1415	1449	+2,40	14,30
Esso	520	525	+0,96	8
Eurafrance	2498	2500	+0,08	72
Euro Disney	9,45	9,60	+1,58	0,68
Europe 1	1190	1199	+0,75	19
Eurotunnel	6,65	6,65	0,00	19
Filipacchi Medias	1277	1280	+0,23	13
Fimalac SA	541	543	+0,36	160
Finetext	119	118,50	-0,42	4,23
Fives-Lille	466	468	+0,42	14
Fragrances Bel	4250	4275	+0,58	45
Galeries Lafayette	2350	2345	-0,21	11
GAN	146	146	0,00	4
Gasogone (B)	510	511	+0,19	13
Gaumont #	485	489	+0,82	2,50
Gaz et Eaux	2572	2574	+0,07	55
Geophysique	510	510	0,00	18
G.F.C.	535	535	0,00	18
Groupe Andre S.A.	503	505	+0,39	6
Gr.Zannier (Ly) #	155	152,30	-1,74	2
GTM-Entrepose	341	338	-0,87	8
Guilbert	910	899	-1,20	12
Guyenne Gascogne	1867	1886	+1,01	26
Havas	443,90	444,10	+0,04	8,50
Havas Advertising	675	667	-1,18	11,80
Imetal	827	825	-0,24	14,50
Immeubl.France	375,80	374	-0,47	5
Infogrames Enter.	795	795	0,00	0,00
Ingenico	118,90	120	+0,92	5
Interball	220	219,80	-0,09	20
Intertechnique	1345	1320	-1,85	13,60
Jean LeFebvre	320	325	+1,56	10
Kleppierre	815	815	0,00	28
Labinal	1424	1412	-0,84	21,50
Lafarge	389,80	384,10	-1,46	10
Lagardère	185,10	184,90	-0,10	3
Lapeyre	357	358	+0,28	5
Lebon	220	220	0,00	7
Legrand	953	955	+0,20	3,85
Legrand ADP	667	675	+1,19	6,16
Legris indust.	284,30	287	+0,94	4
Licondus	835	835	0,00	70,50

L'Oréal	2129	2133	+0,18	13,30
LVMH Moët Hen	1446	1444	-0,13	5,80
Lyonnais Eaux	580	585	+0,86	11,50
Marine Wendel	623	620	-0,48	16
Metaleurop	69,50	70,10	+0,86	4
Metrolgie Inter.	18,50	18,60	+0,54	4
Michelin	329,40	332	+0,78	2,75
Moulinex	130	132	+1,53	4
Nord-Est	135	135	0,00	5,50
Nord-Ny	416	428	+2,88	0,00
NRJ #	850	850	0,00	6
OLIPAR	82	82,40	+0,48	0,00
Paribas	384	389,40	+1,40	13
Pathe	1362	1378	+1,17	0,00
Pechiney	209,60	209	-0,28	3,30
Pernod-Ricard	308,50	309	+0,16	4
Peugeot	616	617	+0,16	5
Pinault-Print.Red	2481	2484	+0,12	24,50
Plastic-Omn.(Ly)	488	489,50	+0,30	7,50
Primagaz	565	568	+0,53	7,60
Prromodes	2028	2034	+0,29	12
Publicis	564	570	+1,06	4
Remy Cointreau	150,50	150	-0,33	4,60
Renault	143,20	143,30	+0,06	3,50
Revel	1534	1550	+1,04	14,50
Rhone Poulenc A.	196,40	196,50	+0,05	3
Rochette (La)	25,80	25,35	-1,74	1,20
Rue Imperiale(Ly)	6340	6360	+0,31	108
Sade (Ny)	203	205	+0,98	12,50
Sagem SA	2925	2925	0,00	24,50
Saint-Gobain	794	801	+0,88	16,50
Saint-Louis	1439	1453	+0,97	38
Salomon	425	426,20	+0,28	55
Salepar (Ny)	433	433	0,00	18
Sanofi	551	550	-0,18	6,30
Sat	1566	1595	+1,85	29
Saupiquet (Ns)	715	712	-0,41	10
Schneider SA	328,30	327,50	-0,24	4
SCOR	236,40	237	+0,25	5
S.E.B.	1047	1047	0,00	10,20
Sefimeg CA	444	441	-0,67	14,20
SEITA	208,10	212	+1,87	5,72
Selectibanque	75,30	75,60	+0,39	6
SFIM	1033	1030	-0,29	30
SGE	1886	1886	0,00	10
Sidel	422	425	+0,71	16,50
Silic CA	860	853	-0,81	37,34
Simco	509	510	+0,19	20,76
S.I.T.A.	1066	1079	+1,21	11
Skis Rossignol	132,50	133	+0,37	30
Societe Generale	653	654	+0,15	16
Sodexo Alliance	2739	2754	+0,54	26
Sommer-Alibert	222,90	224,80	+0,85	38
Sophia	231,60	233,90	+0,99	17,25
Spir Communication	510	510	0,00	14,80
Strafor Facom	448	448,90	+0,20	5
Suez	305	309	+1,31	8,20
Synthelabo	707	710	+0,42	4,34
Technip	618	614	-0,64	9
Thomson-CSF	187,80	187,20	-0,31	2,60
Total	502	505	+0,59	8,70
U.A.P.(Compagnie)	147,70	148,30	+0,40	10
UFB Locabail	515	515	0,00	10
UIC	25	25	0,00	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	%	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	413	414	+0,24	5,39
Adedco S.A.	1932	1944	+0,62	0,00
Adidas AG #	617	618	+0,16	0,62
American Express	393,50	398,20	+1,19	1,08
Anglo American #	358,50	358	-0,13	1,85
Amgold #	400	400	0,00	8,31
Arjo Wiggins App.	17,75	17,75	0,00	0,42
A.T.T.#	190	190,90	+0,47	1,60
Banco Santander #	462,20	462	-0,04	2,99
Barrick Gold #	146,60	144,10	-1,70	0,27
B.A.S.F. #	230,80	230	-0,34	34,59
Bayer #	225	224	-0,44	4,19
Cordiant PLC	11,50	11,75	+2,17	0,00
Crown Cork ord.#	318	320,10	+0,66	1,23
Crown Cork PF CV#	295	292	-1,01	2,31
Daimler Benz #	451,30	460	+1,92	28,32
De Beers #	207	206,10	-0,43	0,62
Deutsche Bank #	325	323	-0,61	4,45
Dresdner Bank #	199	200	+0,50	3,34
Driefontein #	51,75	51,50	-0,48	0,89
Du Pont Nemours #	617	634	+2,72	2,77
Eastman Kodak #	473	475	+0,42	2,10
East Rand #	2,43	2,45	+0,82	0,10
Echo Bay Mines #	35,50	35,90	+1,12	0,15
Electrolux #	363,50	369,90	+1,76	6,46
Ericsson #	198,50	199	+0,25	1,30
Ford Motor #	210	211,80	+0,85	2,06
Freemold #	41,25	40,60	-1,57	2,68
Gencor Limited #	23,60	24	+1,69	0,11
General Elect. #	668	688	+2,99	2,52
General Motors #	331,40	338,50	+2,14	2,43
Gle Belgique #	525	525	0,00	14,31
Gird Metropolitan	55,20	54	-2,17	0,89
Guinness Plc #	56,30	56,45	+0,26	0,40
Hanson PLC reg.	29,80	29,85	+0,16	0,00
Harmony Gold #	41,40	40,90	-1,20	0,47
Hitachi #	58,50	59	+0,85	0,21

Hoechst #	226	225	-0,44	3,45
I.B.M. #	974	991	+1,74	0,98
I.C.I. #	72	73,10	+1,52	1,83
Ito Yokado #	312,10	316,20	+1,31	0,70
Matsumita #	104	103,60	-0,38	0,26
Mc Donald's #	309	305,90	-1,07	0,36
Merck and Co.#	527	532	+0,94	2,01
Mitsubishi Corp.#	67,50	67,95	+0,66	0,15
Mobil Corporat.#	760	780	+2,63	5,24
Morgan J.P. #	587	587	0,00	4,32
Nestlé SA Nom. #	7280	7330	+0,68	70,80
Nipp. MeatPacker #	65,40	65	-0,61	0,62
Nokia A	368	374	+1,63	3,94
Norsk Hydro #	282,50	283	+0,17	4,84
Petrifina #	2085	2095	+0,47	43,45
Philip Morris #	243,70	242,20	-0,61	5,90
Phillips N.V. #	320	320	0,00	3,59
Placer Dome Inc #	110,30	108	-2,08	0,32
Procter Gamble #	755	766	+1,45	2,21
Quilmes #	300	300	0,00	10,07
Randfontein #	20,60	20,25	-1,69	0,62
Rhone Poul.Rorer #	424	424,80	+0,18	1,58
Royal Dutch #	1080	1094	+1,29	9,73
RT Z #	92,80	93,20	+0,43	1,23
Sega Enterprises	176	176,50	+0,28	0,90
Saint-Helena #	29,20	30	+2,73	0,63
Schlumberger #	667	691	+3,59	2,14
SCS Thomson Micro.	445,30	447	+0,38	0,00
Shell Transport #	107	108,50	+1,40	

FOOTBALL Le Paris-Saint-Germain doit affronter le FC Barcelone, mercredi 14 mai à Rotterdam (Pays-Bas), en finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de Coupe, l'une

des équipes les plus prestigieuses. ● LE FC BARCELONE, créé en 1899, possède un des plus beaux palmarès européens : une Coupe des champions (1992), trois Coupes des Coupes (1979,

1982, 1989), trois coupes de l'UEFA (1958, 1960, 1966). ● UNE VICTOIRE permettrait aux Parisiens de conserver le titre acquis en 1996 aux dépens des Autrichiens du Rapid de Vienne, ce qui

serait une première dans l'histoire de l'épreuve. ● CETTE FINALE fait déjà de Paris une exception, puisque aucune formation française n'a jamais atteint ce niveau de la compétition deux an-

nées de suite. ● LA DÉFENSE du PSG devrait être rudoyée par les attaquants barcelonais, parmi lesquels le prodige brésilien Ronaldo. (Lire aussi le portrait de Bernard Lama, page 16.)

Le Paris-Saint-Germain s'attaque au mythique FC Barcelone

Pour conserver la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de Coupe, les joueurs parisiens doivent battre, mercredi 14 mai, en finale à Rotterdam, le club catalan, une des équipes les plus prestigieuses du football mondial

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Quand le Paris-Saint-Germain aura survécu à une guerre civile et symbolisé la fierté d'un peuple pendant quarante ans de dictature, quand les jeunes spectateurs de la tribune Auteuil seront en âge d'initier leurs petits-enfants à la magie du Parc des Princes, quand le président du club sera invité une heure chez Anne Sinclair pour ne parler que de football, quand les soupirants oseront offrir à leurs belles des bijoux choisis dans la boutique des supporters, le club parisien sera l'égal du FC Barcelone. Peut-être, alors, des adolescents espagnols viendront visiter le stade, entre une excursion à Versailles et un pèlerinage à Notre-Dame, comme le fit ce lundi-là dans la cité catalane une classe de Moncantant (Deux-Sèvres), incluant le Nou Camp dans son programme au même titre que la Sagrada Família ou les Ramblas.

En attendant cet heureux jour, le PSG a le droit de battre le FC Barcelone, en finale de la Coupe des Coupes, mercredi 14 mai, à Rotterdam (Pays-Bas). Ce ne serait jamais que la deuxième fois, après le quart de finale de la Ligue des champions, en 1995. En football, il est permis de dégommer les mythes : le décideur est même recommandé à qui veut bâtir sa légende. Depuis le temps qu'il frotte avec le panthéon européen du football, le club parisien n'a toujours pas effacé les sourires narquois. S'il s'imposait en finale, cette année, il construirait sa réputation bien mieux qu'en 1996, où lui fut opposé en bout de parcours

le Rapid de Vienne. L'idée paraît téméraire face à un adversaire qui transformera le Stadion Feijenoord de Rotterdam en piste aux étoiles. Les dirigeants catalans ont dépensé 220 millions de francs en transferts à l'intersaison. Ils ont recruté parmi ce qui se fait de mieux sur la planète. A lire la presse espagnole, ils ont même téléporté du PSV Eindhoven un extraterrestre : Ronaldo. Quand l'envie lui prend, le Brésilien évolue dans une quatrième dimension inconnue des Terriens. Cette supériorité sur les humains qui l'entourent lui ferait parfois oublier qu'il pratique un sport collectif. Il sera l'égal de Pelé lorsqu'il saura faire une passe, explique en substance Mario Zagalo, le sélectionneur brésilien. Quoi qu'il en soit, le public barcelonais a succombé à la « Ronaldomania ».

Le Nou Camp frémit de bonheur au grand show du grand chauve. Ils seraient pourtant du genre bégueule, ces spectateurs, depuis le

temps que sont offertes des vedettes de la stature de Johann Cruyff ou Diego Maradona. Mais, comme le fait remarquer Laurent Blanc, le sage français du « Barça », encore incertain mercredi en raison d'une déchirure aux adducteurs : « Partout les terrains font environ 100 mètres, la pelouse y est verte et tout y est possible. »

UN STATUT À ASSUMER

Les joueurs de Clermont-Ferrand pourraient rappeler à leurs homologues du PSG que les montages sont faites pour être renversées. Ceux du Real de Madrid feront également valoir que, par leur sens de la collectivité, ils sont en passe de ravir le titre national à cette somme d'individualités que l'entraîneur anglais Bobby Robson n'est jamais parvenu à sceller en véritable équipe.

Sans que cela préjuge du résultat de Rotterdam, un club de football va cependant se colleter avec un

monstre sacré. « Barcelone, c'est plus qu'un club de football, affirme Laurent Blanc. Il faut le vivre de l'intérieur pour le comprendre. Le sentiment est difficilement définissable. Tous les Catalans s'identifient au « Barça ». Ici, être joueur ne s'arrête pas au terrain. Tu portes ce statut dans ta vie quotidienne, tu ne peux rien faire sans qu'on y fasse à un moment ou à un autre référence. Il faut être capable d'assumer cette situation, avoir un comportement exemplaire et respecter cette image catalane et barcelonaise. Sinon, tu vas au devant de graves ennuis. »

Barcelone et son stade mythique de 115 000 places. Les spectateurs se surnomment eux-mêmes les « cules », formule qui ne demande pas de traduction. Cette appellation date du temps où le club jouait dans des enceintes trop petites pour contenir la ferveur. Les spectateurs se perchaient alors jusque sur les murs des tribunes. De l'extérieur, comme en témoignent certaines photos sépia, on voyait déborder sur tout le pourtour du stade cette partie de l'anatomie. Dans les années 50, le club s'est construit un écrin à sa mesure. « Le Nou Camp est un théâtre immense en ce sens que l'ambiance y est plutôt feutrée, poursuit Laurent Blanc. Mais quand tu vois dans les tribunes des grands-mères de quatre-vingt ans avec leurs petits enfants, quand tu entends l'hymne catalan, tu comprends la profondeur de la dévotion. »

Barcelone et ses 108 000 socios. Le 22 octobre 1899, une petite annonce parue dans *Los Deportes* invitait les jeunes gens de bonne volonté à se réunir le 29 novembre

dans le but de lancer une équipe. Douze personnes répondirent à l'appel et versèrent chacun deux pesetas pour adhérer au nouveau club. Aujourd'hui, la cotisation annuelle s'élève aux environs de 700 francs, mais les sociétaires se transmettent leur carte d'adhérent

L'antagonisme historique avec le Real de Madrid fait également perdre la raison. Dans les années 70 puis dans les années 80, les excès avaient conduit le club au bord du dépôt de bilan. Les socios avaient alors remis de leur poche pour combler le trou financier. Au-

Les Parisiens récidivent

Un coup franc de Youri Djorkaeff, à la 28^e minute de jeu, décale astucieusement Bruno N'Gotty, dont le tir surpuissant trompe le gardien du Rapid de Vienne, et voilà le Paris-Saint-Germain qui emporte la première Coupe d'Europe de son histoire. C'était le 8 mai 1996. Luis Fernandez, alors entraîneur de l'équipe, pouvait brandir le trophée des vainqueurs de Coupe avec fierté. Le club revenait de loin. Les Autrichiens n'étaient certes pas de grands méchants ogres, mais le PSG était au plus bas de sa forme, contraint d'abandonner le titre de champion de France à Auxerre, après avoir compté 9 points d'avance. Le malaise était si profond que Yannick Noah, grand sorcier du sport national, avait été prié de remonter le moral des troupes avant la finale.

Cette année, la victoire sur le FC Liverpool, en demi-finales, a sauvé une saison cahoteuse. Et le PSG est prêt à devenir le premier club à remporter la Coupe des coupes deux fois de suite.

de père en fils. Le pape a la sienne. Des enfants pas encore nés sont même inscrits sur les listes d'attente. « Ceux qui viennent au match ne sont pas de simples spectateurs, explique Laurent Blanc. L'équipe leur appartient et, d'une certaine manière, tu es leur employé. » Le principe des socios est la force et la faiblesse du club. Le fonctionnement du FC Barcelone n'échappe pas au populisme. Josep Lluís Núñez, président depuis dix-neuf ans, doit convoquer prochainement des élections. Il aimerait bien être le président du centenaire et ne recule devant aucune promesse.

aujourd'hui, les dirigeants font à nouveau valser des millions qu'ils n'ont pas pour retenir les meilleurs joueurs. « Le FC Barcelone est à la fois la plus belle des démocraties puisque tout le monde peut y donner son avis, mais, en même temps, la pire des dictatures, puisqu'un seul homme prend finalement la décision », résumait Johann Cruyff, qui entraîna l'équipe jusqu'à la saison 1995-1996. Josep Lluís Núñez ne renierait pas les propos de celui qu'il débarqua sans égard. Il sait qu'il a tous les droits, sauf celui de perdre.

Benoît Hopquin

Leurs parcours

● PARIS-SAINT-GERMAIN

Premier tour : Vaduz (Lie.) - Paris-SG : 0-4 ; Paris-SG - Vaduz : 3-0.
Huitièmes de finale : Galatasaray Istanbul (Tur.) - Paris-SG : 4-2 ; Paris-SG - Galatasaray : 4-0.
Quarts de finale : Paris-SG - AEK Athènes (Grè.) : 0-0 ; AEK Athènes-Paris SG : 0-3.
Demi-finales : Paris-SG - Liverpool (Ang.) : 3-0 ; Liverpool - Paris-SG : 2-0.
● FC BARCELONE (Esp.)
Premier tour : FC Barcelone-AEK

Larnaca (Chy.) : 2-0 ; AEK Larnaca-FC Barcelone : 0-0.
Huitièmes de finale : FC Barcelone-Etoile Rouge de Belgrade (You.) : 3-1 ; Etoile Rouge de Belgrade-FC Barcelone : 1-1.
Quarts de finale : FC Barcelone-AIK Stockholm (Suè.) : 3-1 ; AIK Stockholm-FC Barcelone : 1-1.
Demi-finales : FC Barcelone-Fiorentina (Ita.) : 1-1 ; Fiorentina-FC Barcelone : 0-2.
Finale retransmise en direct, le 14 mai, à partir de 20 h 20, sur TF1.

Comme si ce soir était la dernière fois

UN PROFESSEUR d'université un peu cruche était capable de dire de lui-même : « Je suis un homme au corps d'éléphant et à l'âme de rose-ponpon. » Je retrouve dans ma mémoire ce souvenir universitaire à propos de Ronaldo, un grand gaillard qui possède l'envergure physique d'un champion de super-welters et les pieds de Fred Astaire. Voilà pourquoi les arrières les plus patibulaires ne peuvent le dégommer. Et voilà aussi pourquoi il met autant de buts grâce à ce vieux truc qui consiste à passer du fox-trot à la samba.

Si Romario a été un avant-centre de dessins animés (dixit Jorge Valdano), Ronaldo apparaît comme la création d'un design génétique destiné à produire un avant-centre tout en granit léger, doté d'un sixième sens lui ouvrant des chemins si invisibles que les arrières ne les voient même pas. De près, on dirait un souriant pervers polymorphe aux dents écartées, capable de ruiner la vie de tout père de famille adulte, qu'il soit gardien de but ou arrière bulldozer. Il a fait preuve jusqu'à présent de la même habileté que Cruyff pour éviter les tacles les plus assassins, en esquivant au bon moment ou en se réfugiant sur ces chemins de lui seul connus.

A vingt ans, il a encore le temps d'être frappé par les accès de désespoir qui ont failli venir à bout des jambes de Maradona ou de Schuster, qui ont grillé celles de Clemente ou de Bustillo. Chaque fois que l'on regarde une partie disputée par ces joueurs de « la différence », on a la sensation d'assister à une tragédie de Tennessee Williams où les méchants cassent la figure aux bons parce qu'ils sont bons, où les méchants poignardent l'âme des bons parce qu'ils ne supportent pas l'obscurité de tant de bonté.

Chaque match de Ronaldo pourrait être le dernier, comme dans un boléro, et cette sensation ira en s'accroissant au fur et à mesure que sa légende grandira, que se réveillera l'appétit des chasseurs de jambes ou de récompenses. A moins que, parvenu à un degré suffisant de gloire, Ronaldo s'installe et vive de ses rentes mythologiques, comme Maradona. Alors il ne faudra pas l'attaquer, et le public continuera à croire qu'il assiste à des parties que lui ne jouera plus.

« FIANCÉ DE LA MORT »

Comme cela s'est passé avec Romario, Ronaldo a quitté les Pays-Bas pour se régénérer et, à peine intronisé par la force de sa motivation, a créé un marché. Berlusconi voulait l'engager pour compenser ses frustrations politiques et contribuer, avec un dieu, à la construction de la future Padanie de Bossi. Je ne crois pas que le commercial importé dans la folie politico-médiatico-mercantile et répandu dans le football des marchands vive longtemps en Espagne, bien que, pour l'instant, un jeune garçon plein d'illusions puisse jouer avec les mêmes envies qu'un gamin sur les parterres immenses de la plage de Botafogo, et avec la même sagesse dosée. Ronaldo ne semble pas être sur le terrain avant d'y être, sans que personne exige de lui les dividendes hypocrites de tee-shirts trempés de sueur, si souvent simples linceuls de talent. On voit qu'il est exceptionnel à ce que même les plus « légionnaires » des entraîneurs lui demandent de jouer comme s'il était « un fiancé de la mort ».

« El País » © Manuel Vasquez Montalban (traduit de l'espagnol par Martine Silber)

Ronaldo

joueur à « blinder »

« Blindage », blindaje en version originale : le mot est à la mode dans la presse sportive espagnole. Pas une journée sans que ne soit annoncé un nouveau blindage, à Madrid, à Séville ou à Barcelone. Pour éviter les risques de pillage, les clubs de la Liga essaient de s'attacher durablement les joueurs en élevant, sur leur contrat, l'indemnité de transfert à des niveaux prohibitifs. En échange de ce gage de fidélité, les vedettes se voient offrir des salaires astronomiques. Le plus important « blindage » concerne bien sûr le Brésilien Ronaldo. Le FC Barcelone souhaite porter par écrit l'indemnité de transfert à 600 millions de francs, en échange d'un salaire annuel de vingt millions de francs jusqu'en 2006. Les négociations sont encore en cours, car le joueur souhaiterait que cette somme soit nette d'impôts. Qui plus est, le budget du club - environ 400 millions de francs - n'y suffisant pas, le président Josep Lluís Núñez souhaite que des sponsors (on parle des équipementiers Nike, Adidas et Kappa) cofinancent l'opération et partagent ainsi la propriété du joueur.

Le responsable des arbitres brésiliens vendait les matches

RIO DE JANEIRO de notre correspondant

Un vent de panique souffle sur la Confédération brésilienne de football (CBF), à la suite de l'affaire de corruption révélée, mercredi 7 mai, par TV Globo, la principale chaîne brésilienne. Enregistrées par un dénonciateur anonyme, deux conversations téléphoniques ont provoqué un scandale qui a contraint le président de la Commission nationale d'arbitrage (Conaf), Ivens Mendes, en poste depuis dix ans, à la démission. « Jamais je n'ai eu à traiter un cas aussi grave », a aussitôt reconnu Ricardo Teixeira, président de la CBF et gendre de Joao Havelange, président de la Fédération internationale de football (FIFA).

Le passage le plus compromettant met en scène l'ex-responsable de la Conaf, qui a justifié son départ précipité en alléguant des menaces de mort et des tentatives de rapt, et Marcio Celso Petraglia, président de l'Atletico Aplopico du Paraíba, un club du sud du pays. A la veille d'un match de quarts de finale de la Coupe du Brésil que cette équipe, révélation du dernier championnat, devait disputer, début avril, face au Vasco aba Gama de Rio, Ivens Mendes se dit prêt, en échange de 25 000 dollars (environ 145 000 francs), « à donner un petit coup de main ».

La suite du dialogue est édifiante. Ivens Mendes s'engage à « parler à l'arbitre » de la partie, Oscar Rober-

to de Godoy, présenté comme un « dur à cuire, dont il ne faut pas contester les décisions, et avec qui il vaut mieux éviter les conneries ». Ivens Mendes dévoile en ricanant le coup qu'il mijote : « Il suffit de marquer de très près Odmundo, cela le rendra nerveux, il explosera et se fera expulser. »

UN PELÉ VENGEUR

Surnommé « l'Animal » en raison de son tempérament volcanique, le dit Odmundo, attaquant international, sera sorti dès la 25^e minute, sur l'intervention - ô combien opportune - d'un juge de touche, après avoir donné un coup de coude à un défenseur adverse qui venait de l'agresser. Et Vasco aba Gama s'est

incliné face à l'Atletico du Paraíba (1-3). D'autres morceaux choisis des écoutes clandestines rendues publiques par TV Globo démontrent qu'Ivens Mendes avait coutume de solliciter la générosité des dirigeants de club afin de consolider son prestige dans le centre du Brésil, où il comptait briguer un mandat de député.

Ennemi juré du président de la CBF, le ministre des sports, le grand Pelé, en a profité pour ajuster quelques piques : « Je rends grâce à Dieu, qui montre par d'autres voies que mon combat, qui m'a valu d'être entraîné devant les tribunaux pour diffamation, était juste. »

Jean-Jacques Sevilla



CHRISTIAN LIEWICZ/TEMPSPORT

En 1995, Vincent Guérin avait fait tomber le « Barça »

George Weah était de la partie, Rai et David Ginola aussi. Mais, il y a deux ans, le Paris-Saint-Germain de Luis Fernandez doutait parfois. Comme si souvent cette saison. Le 1^{er} mars 1995, en Espagne, lors du match aller des quarts de finale de la Ligue des champions, les Parisiens avaient gâché beaucoup d'occasions contre le FC Barcelone. Le match nul (1-1) valait pourtant victoire. La furie du Bulgare Hristo Stoichkov et du Néerlandais Ronald Koeman s'était brisée sur la solidarité des Parisiens. Dans cette première partie, le PSG était resté fidèle aux vertus de la défense.

Au match retour, le 15 mars 1995, au Parc des Princes, le scénario initial avait semblé se reproduire. Un coup de tête de José María Bakero, un but de Rai, et revoilà les deux équipes à égalité. C'est alors que Luis Fernandez décidait de s'affranchir des recettes d'Artur, son prédécesseur sur le banc de touche : il demandait à son équipe d'attaquer à tout va. Weah n'était plus seul en pointe. Et, après un tir de Ginola qui échouait sur la barre, Vincent Guérin éliminait le FC Barcelone d'un tir lointain. Le PSG avait gagné le droit d'affronter le Milan AC en demi-finales.

Microsoft se convertit aux ordinateurs de réseaux

En achetant les technologies de l'américain Citrix et du français Prologue, le géant américain de l'informatique tente de prendre à revers les promoteurs du concept de Network Computer (NC), qu'il qualifiait de « stupide » il y a peu

Le numéro un mondial du logiciel, Microsoft, a annoncé, lundi 12 mai, un revirement de sa stratégie qui constitue une contre-attaque vis-à-vis des promoteurs du concept d'ordinateur de réseau (NC). Ce nouveau « termi-

nal Windows » ne peut fonctionner qu'en liaison, via un réseau, avec une machine beaucoup plus puissante, le serveur. Pour développer cette nouvelle technologie, Microsoft a fait l'acquisition de la technologie dé-

veloppée par deux PME : l'américaine Citrix et la française Prologue. Début 1998, une version multi-utilisateurs du système d'exploitation Windows NT doit être commercialisée par Microsoft. Le sort des deux PME est diffi-

cile à prévoir aujourd'hui tant Microsoft est passé maître dans l'art de s'approprier les technologies développées par d'autres. Quant aux promoteurs du NC, ils vont devoir réagir à la volte-face de Microsoft.

BILL GATES n'en est pas à un revirement près en matière de stratégie industrielle. Après avoir misé sur les réseaux télématiques propriétaires avec MSN, le patron de Microsoft a basculé sur Internet. Lundi 12 mai, Paul Maritz, vice-président de Microsoft, a annoncé un nouveau virage à 180 degrés en amorçant son offensive sur le marché encore naissant de l'ordinateur de réseau (NC ou Network Computer). Une nouvelle occasion pour ses vingt mille salariés de brûler toutes les déclarations de Bill Gates qui qualifiaient le NC de « terminal stupide », par opposition à l'« intelligence » qu'il prête au PC. Après avoir minoré le poids du coût d'usage de ces derniers sur les finances des entreprises, Microsoft s'approprie donc à lancer, début 1998, une solution directement concurrente du NC, le terminal Windows.

Cette nouvelle catégorie d'ordinateurs devrait être encore plus dépouillée que le NC. Pas de disque dur, peu de mémoire vive, pas de processeur haut de gamme. Ne subsisteraient qu'un écran, un clavier et, sans doute, une souris. Le tout pourrait coûter environ 2 500 francs. Soit l'objectif que Larry Ellison, le patron d'Oracle, s'était fixé en lançant le concept du NC en 1995. La force de Microsoft réside dans l'association de ce terminal économique avec la puissance de ses logiciels de bureautique (Word, Excel, Access...). Et dans la compatibilité que l'entreprise garantit entre les différentes familles de machines fonctionnant toutes... sous Windows.

Pour concrétiser rapidement cette volte-face, Microsoft s'est tourné vers deux PME : l'une américaine, Citrix, l'autre française, Prologue, (*Le Monde* du 25 octo-

bre 1996). L'annonce du 12 mai fait la part belle à la première, qui a développé le système multi-utilisateur WinFrames. Pourtant, le contrat de licence du logiciel WinTimes de Prologue a été signé par Microsoft le 18 avril. En fait, les deux entreprises ont travaillé en parallèle au cours des cinq dernières années sur le même concept.

Via un réseau local, un Intranet ou même Internet, leurs technologies multi-utilisateurs distribuent sur plusieurs postes de travail les logiciels de Microsoft enregistrés sur un serveur. L'utilisateur se sert alors du programme de traitement de texte Word installé non pas sur son poste de travail, mais sur un ordinateur distant et assez puissant pour alimenter simultanément un grand nombre de terminaux Windows. Equipé d'un Pentium Pro et du logiciel WinFrames de Citrix, un serveur peut ainsi alimenter de vingt à vingt-

cinq terminaux Windows. Pour les entreprises, première cible de cette nouvelle offre, les gains peuvent être considérables. Au lieu d'intervenir sur chaque PC pour effectuer les opérations de maintenance et les mises à jour de logiciels ou de documents internes, elles se contentent d'agir sur les serveurs. D'où un gain de temps important et une quasi-suppression des risques d'erreurs.

LA FIN DES LICENCES

Une telle architecture n'est pas sans rappeler celle des fameux terminaux passifs reliés à un ordinateur central (*mainframe*) qui ont connu leur heure de gloire dans les années 70 et 80. Les progrès de l'électronique permettent néanmoins d'offrir aujourd'hui de meilleures performances à de tels postes de travail (écran couleur, interface graphique, souris...). Dans cette configuration, l'enregistrement des données a lieu sur

une partie du disque du serveur allouée à chaque utilisateur et dont l'accès est protégé par un mot de passe.

Dépourvu d'enregistrement local, le NC prive le marché du logiciel de coûteuses licences d'installation sur chaque disque dur de PC. D'où le combat qu'avait précédemment mené Microsoft pour tenter d'étouffer dans l'œuf de tels projets. L'entreprise de Bill Gates s'est ainsi associée avec le fabricant de microprocesseurs Intel pour proposer des mesures de réduction du « coût total de possession » (*total cost of ownership*, ou TCO) des PC. Le même duo, dont les intérêts convergent, a même tenté d'allumer un contre-feu en lançant l'idée du NetPC, sorte d'intermédiaire entre le PC et le NC qui n'a trompé personne.

Cette offensive n'a pas stoppé la prolifération des idées d'Oracle. Grâce au langage de programmation Java développé par Sun Mi-

croSystems et au logiciel de navigation sur Internet de Netscape, le concept du NC commence à séduire de nombreux développeurs de logiciels. En rébellion contre le duopole Microsoft-Intel, baptisé Wintel, ce trio est en passe de proposer une véritable alternative aux logiciels Windows et aux processeurs Pentium, qui dominent le marché mondial de façon écrasante.

Si la technologie développée par cette concurrence vise d'abord les entreprises, elle sera également utilisable par les internautes dès que les débits sur Internet auront atteint ceux des lignes numériques (RNIS). Seule faiblesse de cette offensive : le délai d'écriture des nouveaux logiciels à l'aide du langage Java. Il s'agit en effet de reconstruire tout l'édifice bureautique bâti par Microsoft et par les autres éditeurs de programmes fonctionnant sous Windows. Un travail considérable qui consiste à fractionner les gros logiciels monolithiques en micro-programmes (*applets*, en anglais) qui circulent plus facilement sur les réseaux.

Pour réussir dans cette tâche, Sun mise sur l'engouement pour Java des développeurs du monde entier. La société dirigée par Scott McNealy multiplie les manifestations pour séduire les informaticiens. Improbable en 1995, le succès l'est beaucoup moins aujourd'hui, en dépit de la lenteur de fonctionnement des premiers programmes écrits en Java. D'où cette contre-attaque musclée du géant, qui a fini par détecter un marché lucratif dans le remplacement des 35 millions de terminaux passifs encore en service dans le monde.

Michel Alberganti

Quatre familles de terminaux

L'annonce de Microsoft porte désormais à quatre le nombre de familles d'ordinateurs en présence sur le marché informatique :

- **PC** : héritier des ordinateurs personnels d'Apple (1976) et d'IBM (1981), le PC (*personal computer*) dispose d'une puissance de calcul qui ne cesse de croître grâce à l'amélioration des performances des microprocesseurs, de celles de la mémoire électronique et des disques durs. Fonctionnant de façon autonome ou en réseau, il est devenu le principal outil d'accès aux programmes multimédias mais son prix de vente commence à peine à

descendre en dessous des 10 000 francs.

- **NetPC** : le NetPC, dont le concept a été lancé en octobre 1996, est présenté par ses concepteurs, Microsoft et Intel, comme une nouvelle famille de PC adaptée au fonctionnement en réseau et dont le coût d'entretien est réduit. Mais, doté d'un processeur Pentium à 100 MHz et de 16 Mo de mémoire vive, il ne peut prétendre à un prix de vente très inférieur à celui du PC.

- **NC** : le concept de Network Computer, ou ordinateur de réseau, à 500 dollars (moins de 3 000 francs), est promu par Larry Ellison, patron d'Oracle, depuis 1995. Le premier NC a été commercialisé autour de 5 000 francs par IBM en octobre

1996. Le NC, qui ne possède ni disque dur ni lecteur de CD-ROM, dispose de 8 Mo de mémoire vive et d'un système d'exploitation allégé. Il ne fonctionne qu'en réseau et utilise les micro-programmes écrits dans le langage Java.

- **WT** : le terminal Windows modernise la conception des terminaux passifs conçus dans les années 70. Sans disque dur, avec peu de mémoire vive et un processeur bas de gamme, il affiche à l'écran le résultat du travail effectué sur le serveur auquel il est relié en permanence. La nouveauté réside - grâce aux technologies de Citrix et de Prologue - dans l'accès à toute la gamme des puissants logiciels de bureautique fonctionnant sous Windows que ce terminal autorise.

Be Inc. dévoile un système d'exploitation adapté au multimédia

BE INC. ne désarme pas. L'entreprise fondée en 1990 aux Etats-Unis par le Français Jean-Louis Gassée s'attaque pourtant à l'écrasante domination de Microsoft. Avec son unique produit, le système d'exploitation BeOS, elle voudrait profiter de la vague multimédia pour grignoter une part, même modeste, d'un gâteau que Windows cherche à s'approprier tout entier. Samedi 10 mai, Be a présenté la première version publique de son nouveau-né devant huit cents développeurs.

Le BeOS apporte la rapidité de fonctionnement nécessaire aux applications qui se répandent sur les CD-ROM et sur Internet et qui font de plus en plus appel aux graphiques en trois dimensions et aux séquences audio et vidéo. En traitant des ensembles de 64 bits de données, le système d'exploitation manipule des fichiers d'une taille supérieure au téraoctet (1 000 milliards d'octets). De plus, son architecture est adaptée aux machines comprenant de un à quatre microprocesseurs fonctionnant simultanément.

VIRAGE STRATÉGIQUE

Le même jour, Be a dévoilé la signature d'un accord avec Netscape Communications. Le numéro un mondial des logiciels de navigation sur Internet va adapter son logiciel FastTrack Server au BeOS. Dès cet automne, cette nouvelle association devrait offrir aux gestionnaires de sites Internet un outil puissant de publication sur la Toile. Ce premier soutien majeur reçu par Be tombe à pic après une fin d'année 1996 difficile. Le 20 décembre, en effet, Apple rachetait NeXT Software, l'entreprise fondée en 1985 par Steve Jobs, l'un des deux créateurs de la marque à la pomme. Ce choix aurait pu se porter sur Be. Mais les pourparlers entre les dirigeants des deux sociétés n'ont pas abouti. Jean-Louis Gassée, qui a passé plus de neuf ans chez Apple, dont il a été président de la division Produits, se serait montré trop gourmand.

En janvier, Be a alors amorcé un virage stratégique en abandonnant ses projets de construction d'ordinateurs biprocesseurs. Aujourd'hui, l'entreprise prend également ses distances avec le monde Apple. Son BeOS, conçu à l'origine pour fonctionner avec les puces PowerPC utilisées par les Mac et leurs clones, se présente désormais comme indépendant du type de processeur. Les ordinateurs équipés de puces Pentium sont donc dans son collimateur. Mais, avec un effectif de 55 personnes, le Lilliputien de Menlo Park semble bien isolé pour s'imposer face aux géants de l'informatique.

M. AI.

M. AI.

Une nouvelle preuve de la lucidité et de l'opportunisme de Bill Gates

JUSQU'À LA FIN DE 1996, Citrix et Prologue disposaient des licences du système d'exploitation Windows NT de Microsoft. Les négociations pour le renouvellement de cet accord traînaient alors en longueur. Fin février, Microsoft abat enfin ses cartes. Sa nouvelle stratégie le conduit à... développer une technologie similaire à celle des deux PME. Un étonnant renversement de situation.

Le 18 avril, Microsoft signe un accord de cession de licence et de collaboration technique avec Prologue. Le 12 mai, elle fait de même avec Citrix. Quelques heures après la conférence de presse, Ed Iacobucci, président de Citrix, déclare au *Monde* qu'il a ignoré jusqu'au 11 mai l'existence de l'accord avec Prologue. Pourtant, alors que les négociations piétinaient avec Citrix, Bill Gates avait prévu de révéler, le 7 mai, le nouveau contrat liant l'entreprise française et Microsoft.

Times de Prologue supplanter la sienne a-t-elle influencé Citrix dans ses tractations avec Microsoft ? On peut l'imaginer. Toujours est-il que c'est l'entreprise de Bill Gates qui sort renforcée de cet épisode. Et Prologue semble faire les frais de l'entente entre les deux sociétés américaines.

Selon Ed Iacobucci, les technologies WinFrames de Citrix et WinTimes de Prologue seront associées à celle de Microsoft pour aboutir, début 1998, à un produit unique. « Il s'agira d'une version des systèmes d'exploitation Windows NT 4.0 et 5.0 intégrant la fonction multi-utilisateur », explique Ed Iacobucci. D'ici là, les terminaux Windows auront sans doute eu le temps de naître. Leur constitution dépouillée ne devrait pas poser de problèmes techniques. Il reste cependant à connaître les acteurs industriels qui se lanceront sur ce nouveau marché et les prix de vente auxquels ils aboutiront.

En attendant, l'action Citrix s'envole. Quelques heures après l'annonce de l'accord avec Microsoft, lundi, elle gagnait près de 50 % de sa valeur à la Bourse de New York. Un redressement spectaculaire. Le 7 mars, le PDG de Citrix, Roger W. Roberts, avait fait part à ses actionnaires, par écrit, du revirement de stratégie de Microsoft. Aussitôt, son action était tombée de 40 à 10 dollars. Elle remonte maintenant vers les 30 dollars. Mais la pérennité de cette embellie n'est pas assurée.

UN RISQUE POUR PROLOGUE
« Notre accord avec Microsoft durera au moins deux ans et demi », indique Ed Iacobucci. Un délai qu'il juge « extrêmement long en informatique ». Pour Prologue, la situation semble moins favorable. L'accord avec Citrix pourrait rejeter le français au second plan. Mais Georges Seban, président de Prologue, se veut optimiste. « Une équipe de nos ingénieurs travaille déjà chez Microsoft », indique-t-il. Après huit mois de développement commun, Prologue risque de ne

conserver qu'un rôle d'intégrateur du produit de Microsoft. A un peu plus long terme, Citrix pourrait bien être réduit à la même fonction.

Microsoft parachèverait ainsi l'une de ses manœuvres favorites : la récupération d'une technologie développée par d'autres. De quoi mettre ses concurrents en délicate position. La situation du trio Oracle, Sun et Netscape risque en effet de se dégrader, encerclés qu'ils sont par le NetPC et le terminal Windows. Reste à savoir comment ils vont réagir à cette contre-attaque surprise.

Pour l'instant, Bill Gates semble en mesure de réussir l'un des tours de magie dont il a le secret. Nul doute que le livre du patron d'Intel, Andy Grove, *Seuls les paranoïaques survivent*, trône sur sa table de nuit. Le maître de Microsoft semble exceller dans la détection des « points d'inflexion stratégiques ».

Publicités

PARIS 1^{er}
- LE VIEIL ECU -
Auberge du XVII^e. Cuisine à l'ancienne
Déjeuners 65 et 99 F service rapide
Diners 69 et 99 F - Ferm. dim.
166, rue St Honoré - 01.42.60.20.14
Poss. groupes. Salle climatisée. Amb. musical

PARIS 5^e
L'INDE SUCCULENTE
au
MAHARAJAH
72, bd St-Germain 5^e
Menus 127 F - 169 F
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 7^e
tous les jours 7/7j. jusqu'à 22h30
LE VAUBAN
Du Kir au café, MENU 182 F tt comp. + Carte ent., plat, dessert, 1/2 bout. vins au choix par pers.
7, place Vauban - ☎ 01.47.05.52.67

PARIS 7^e
CUISINE TRADITIONNELLE
"Le Bistrot de Breteuil"
Le restaurant que l'on aimerait trouver souvent. Qualité-prix, pas de pièges, c'est clair et net, sûrement une des meilleures formules à ce prix-là : 182 F, apéritif, vrai vin de propriété (1 bouteille pour 2 personnes), café. Excellente sélection de produits parmi les plus chers. Foie gras, jambon de Parme, asperges sauce mousseline, carré d'agneau, cœur de rumsteak, haddock florentine. 1/2 homard frais (sup. + 20 Frs). Carte des desserts. Repas d'affaires. 7/7.
3, place de Breteuil - PARIS 7^e
Tél : 01.45.67.07.27 - Fax : 01.42.73.11.08.

PARIS 8^e
LE BERKELEY piano bar, parking en face, au Rond Point Elysée
La Brasserie à la MODE
Avec 1 plat, 1 entrée ou 1 dessert : 135 F après spectacle 109 F - Fruits de mer - 7, av. Matignon - 01.42.25.72.25 Tlj

PARIS 12^e
Face au port de la Bastille
LE MANGE TOUT
Cuisine traditionnelle
Spécialités Rouergue, Quercy, Aveyron.
Menu saveur 190 F (vin compris)
Menu du jour 99,50 F + Carte 150/180 F
24, bd de la Bastille - Tél. 01.43.43.95.15
Le soir - Service après OPERA et Spectacles

PARIS 11^e
LOS RESTAURANT
LATINOS
SPECIALITES LATINO-AMERICAINES
COMME ON AIME LA-BAS !!!
AMBIANCE MUSICALE
45 rue St Sébastien 75011 Paris
Tel : 01 43 55 55 12

PARIS 1^{er}
LE PLUVINEL
Dans un cadre 1900 donnant sur une cour-jardin loin du bruit et de l'agitation, le Chef Hervé RIEBELLS vous propose sa nouvelle carte saveur printemps été
- salade de loup et gambas au céleri frit, crème de ciboulette
- petits filets de rouget poêlés, ratatouille minute aux deux céleris et tomates fraîches
- côte de veau de lait fondant, pommes Anna aux échalottes confites
- blanc-manger à l'Armagnac et fruits rouges.
A partir de 238 F hors boissons.
Menu du marché : entrée, plat, dessert et café inclus 160 F (du lundi au vendredi, sauf j. fériés)
HOTEL REGINA
2, place des Pyramides (1er) - 01.42.60.31.10

PARIS 5^e
Dodin Bouffant
Nouvelle direction
Cuisine bourgeoise traditionnelle
"Son foie gras de canard à la gelée de vieil Armagnac...
Bar de ligne en croûte de sel de Guérande...
Vrai Vol au vent sauce financière à la manière Dodin Bouffant...
Chariot de pâtisseries exceptionnelles..."
Menu affaire à 149 F et Menus à 179 F, 249 F + Carte.
Belle terrasse 50 pl. et salon 70 pl.
Place Maubert-Mutualité (5^e)
Tél. 01.43.25.25.14. Accueil TLJ jusqu'à 24h. Brunch le dimanche.

PARIS 7^e
LES EMBRUNS
"Une brasserie marine, avec banc d'huîtres et crustacés qui a su s'attacher une clientèle, heureuse de se retrouver". JC Ribaut
Bar pour 2. Turbo pour 2, langouste, homard et les meilleurs poissons selon arrivage.
Plateaux de fruits de mer et huîtres.
Menu à 115 F midi et soir (entrée, plat, dessert).
Menu 168 F. Carte 200 F - TLJ jusqu'à 23h15.
73, av. de Suffren - Tél. 01.47.34.90.56

PARIS 9^e
La TAVERNE KRONENBURG
Huîtres à volonté 129 F
Fines de Claire, Normandes, Creuses de Bretagne. N°5
24 Boulevard des Italiens.
Paris 9^e. Tél. : 01 47 70 16 64

Sur nos plateaux, c'est elle la star !
PROMOTION FRUITS DE MER 6 PLATEAUX 80€ à 244€
Menus et Formules rapides 121€ - 152€
LA CHAMPAGNE
GRANDE BRASSERIE DE LA MER
10 bis, place Clichy - 75009 Paris
Tél. 48 74 44 78 - Fax 42 80 63 10
CHEZ HANSI
GRANDE BRASSERIE ALSACIENNE
3, place du 18-Juin-1940 - 75006 Paris
Tél. 45 48 96 42 - Fax 45 44 55 48

A table, citoyens !

De quelques plats et lieux qui aident à mieux mener campagne

LE HARENG pommes à l'huile et la politique ont toujours fait bon ménage. Les deux compères partagent la même onctuosité et se vantent de ce même côté canaille avec lequel ils tiennent leurs meetings de table. En période électorale, on les voit beaucoup ensemble ; ils s'affichent, chacun faisant de la retape pour son camp et son propre compte. Voyez mon programme, et moi mes pommes de terre tièdes assaisonnées encore chaudes ; et moi ma loi-cadre contre le chômage, et mézigue la finesse des rondelles d'oignon et la carotte tranchée parfaite. Les électeurs, qui boivent les paroles de l'un et dévorent les filets de l'autre, les trouvent sympathiques en diable et pas bêcheurs pour 2 ronds. Une équipe.

Un autre plat aidant considérablement à faire avancer la démocratie sont les escargots. A côté d'eux, la tête de veau fait pâle figure. Nous sommes bien d'accord : il faut qu'un candidat ait le coup de fourchette convaincant. Avec deux ou trois douzaines de bourgogne en entrée de profession de foi, on peut aller loin. Et puis alors, attention, l'art et la manière de les tortorer : serviette autour du cou, que pas une goutte de beurre persillé ne traîne, et la lichette de pain, après chaque bestiole avalée. Les futurs votants sont sensibles à la gestuelle culturelle de leur champion. Contre le bulletin blanc, dévorons des escargots !

Il y a ainsi une panoplie de vieilles recettes républicaines, qui donnent leur chance, contre l'avis de la faculté, à ceux qui savent la prendre. Il y a aussi des endroits où l'on peut s'entraîner à cet exercice en attendant de monter en ligne. Rue André-Joinéau, au Pré-Saint-Gervais, en Seine-Saint-Denis, par exemple, où le Pouilly-Reuilly, depuis plus de trente ans, sert d'abri au monde de la politique et des affaires, pour peu que celui-ci ait le courage de passer extra-muros.

C'est l'honneur et l'astuce de cette banlieue mitoyenne d'avoir su garder ses distances avec la capitale



et de continuer de fredonner sur le trémolo de Doisneau des rengaines chavirantes. Doisneau, il ne s'en sera jamais remis de voir son « paillasson de Paris » à lui prendre une tournure aussi brusque, aussi tourmentée. Qu'il se rassure, tout n'est pas aussi foutu que ça.

PARISIEN À FAIRE PEUR

Pas si bêtes, les Parisiens, pas aussi sectaires qu'on croit. Quand la vie était belle, quand le journal tournait au ralenti de l'époque, on partait parfois en bande vers Saint-Ouen, direction Le Coq de la Maison-Blanche, boulevard Jean-Jaurès ; un vieux confrère. Forcément, on rentrait tard... Il existe encore le fameux Coq, beaucoup de plumes toujours. Et Chez Serge aussi, à deux pas, bistro à vins bien connu et harengs très courus. Banlieue.

« Cuisine berrichonne, nivernaise, solognote, auvergnate », qu'on se le



Bœuf mode Coutancie

Depuis qu'il a repris la boucherie paternelle, rue du Marché-Saint-Honoré, Gilles Barone travaille le bœuf selon l'esprit du quartier : haute couture. Mais si presque personne ne peut s'offrir un tailleur Chanel, chacun devrait pouvoir économiser afin de goûter, ne serait-ce qu'une fois, cette côte de bœuf rouge cerise, au grain très fin, persillée à cœur et dont la seule vue fait venir l'eau à la bouche. Cet objet d'exception est né dans le Périgord.

C'est là que, à la fin des années 80, la famille Dufraise a créé le bœuf de Coutancie, du nom de leur domaine. Dix ans avant V.F. (la vache folle), Charles Dufraise avait décidé de prendre le contre-pied de ces bovins engraisés à coups d'ensilage, d'anabolisants et d'antibiotiques, abattus à vingt mois. Deux races seulement trouvent grâce à ses yeux : la limousine et la blonde d'Aquitaine. A l'âge où l'on abat généralement les génisses et les jeunes vaches, entre trois et quatre ans,

animaux passent les six derniers mois de leur existence dans des boxes individuels. Au-dessus de chaque animal sont installées de grosses brosses rondes en nylon comme celles qui servent dans les laveries pour les automobiles. Deux fois par jour, ces machines, conçues par notre éleveur, massent les animaux de mi-cuisse à l'encolure. Ces quarante minutes de massage quotidien, outre qu'elles sont, paraît-il, fort appréciées des animaux, ont aussi pour résultat de chauffer le muscle et de l'attendrir. Ce traitement est complété de 3 litres de bière, ajoutés chaque jour à la ration alimentaire du bovidé pour assurer le fondant de sa chair. Si cette pratique est une des bases qui ont fait la réputation du bœuf de Kobé, au Japon, Charles Dufraise a eu un certain mal pour trouver un brasseur français : « Je crois que l'idée que leur breuvage puisse passer du bœuf à l'abreuvoir était jugée comme une terrible contre-publicité. » Depuis,

Charles Dufraise se charge de les « finir ». Après une ou deux saisons de pâture, ses

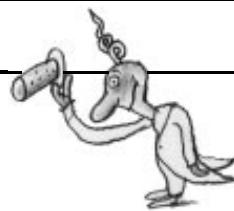
avec 400 000 litres commandés annuellement, et surtout grâce à la réputation de Coutancie, les marchands de bière lui font de l'œil. Pour assurer la renommée de son élevage, Charles Dufraise n'hésite pas, si la viande ne lui paraît pas suffisamment excellente, à l'écartier impitoyablement. Sur les 1 500 bêtes abattues chaque année, plus d'un tiers ne porteront pas le blason de Coutancie. Pas perdu pour tout le monde : le McDonald's d'Orléans se fournit dès que possible pour ses hamburgers avec cette viande de luxe déclassée.

Guillaume Crouzet

★ Boucherie Barone : 6, rue du Marché-Saint-Honoré. 75001 Paris. - 150 F le kilo de côte de bœuf de Coutancie. - Autres points de vente en France au 02-54-78-23-54.
★ Charles Dufraise vient de lancer, dans une dizaine de supermarchés Match, un bœuf « saveur des prairies » qui, grâce à un procédé de mise sous vide de l'herbe, est nourri toute l'année de fourrage frais. A essayer aussi. 110 F le kilo environ.

BOUTEILLE

Côtes-du-rhône Château Malijay



■ AU CENTRE D'UN VIGNOBLE de 100 hectares d'un seul tenant, au pays des Voconces, voici le château Malijay, une tour féodale, quatre siècles d'archives. Au pied des Dentelles de Montmirail, les meilleurs alliés de la vigne, ici, sont le sol graveleux argilo-calcaire, et le climat, lumineux et sec, soumis au régime maximum du mistral, qui restreint l'emploi des produits chimiques contre la pourriture et les insectes. Ce domaine, propriété du groupe Val-d'Orbieu-Listel, abrite la gestation de l'un de ces rouges de référence typiques des côtes-du-rhône de l'aire méridionale, obtenu par macération traditionnelle à partir d'une vendange égrappée. La robe vive aux reflets de cerise de la cuvée des Génévriers se prolonge en bouche par les notes fruitées, poivrées et légèrement fumées, d'un assemblage harmonieux des cépages grenache et syrah. Un vin à boire jeune dont le charme est la surprenante maturité et aussi un prix raisonnable. J.-C. Rt
★ Château Malijay-cuvée des Génévriers-côtes-du-rhône AOC (1995) : 30 F TTC. - Château Malijay, 84150 Jonquières, tél. : 04-90-70-33-44. Télécopie : 04-90-70-36-07

TOQUES EN POINTE

Bistrot

L'ÉPOUVANTAIL

■ Cela s'appelait, hier, « Esther Street ». Mais comme le yiddishland ne faisait plus recette, la charmante et jeune cuisinière a changé le nom de sa maison, et l'inspiration de sa cuisine. Le sérieux et le savoir-faire restent. Une cour verdoyante du Marais, un mobilier contemporain, l'ensemble est à la fois clair et un peu austère. Caviar d'aubergine, poivrons marinés, soupe d'Alexandra, faisille au concombre, poissons... ne masquent pas leurs références quelque peu *mitteleuropa*. Des préparations simples, bien dans le goût du temps qui privilégie les saveurs et le produit. Un remarquable effort quant au choix des vins, peu nombreux, mais intéressants : montagne saint-émilion, château Tour Labatut, 1990 (95 F). Menus : 85 F et 135 F. A la carte, compter 170 F.

★ Paris. 6, rue de Jarente (75004). Tél. : 01-40-29-03-03. Fermé sam. midi. et dim.

Brasserie

KITTY O'SHEA'S

■ Dermot Toolan dirige avec jeunesse, énergie et courtoisie ce lieu ouvert depuis onze ans. Pub irlandais donc, avec compartiments sombres, comme les murs, où se presse une jeunesse à la mode d'outre-Manche. Fait de société bien parisien que ce succès des pubs irlandais, alors que déclinent dangereusement les bars à vins. Quelques tables au rez-de-chaussée, une salle au premier pour déguster le saumon sauvage du Connemara, le cocktail aux fruits de mer, ou les pommes de terre farcies. Ici, l'Irish Stew est de rigueur, comme le bacon aux choux vert, la viande irlandaise « gaelic », ou bien l'escalope de dinde « of Monoghan ». L'endroit est propice pour boire une bière ou dîner sans façon. A la carte, compter de 80 F à 100 F (sans boissons). ★ Paris. 10, rue des Capucines (75002). Tél. : 01-40-15-00-30. Ts. les jours de 12 heures à 2 heures.

TERMINUS NORD

■ Face à la gare du Nord, une de ces grandes brasseries rescapées du temps où le train de nuit existait, pour Londres, ou bien Amsterdam. Gentillesse de l'accueil, rapidité du service, dans un décor 1925 restauré. On regrettera la disparition du comptoir. La chaleur et l'affluence de la clientèle consolent de l'ambiance du quartier, ainsi que l'intangible menu : choucroute, jarret de porc, belles grillades confortables et pommes frites. Spécialités pour amateur de poissons : ailes de raie aux câpres, saumon frais sur lit de choucroute. Vins d'Alsace, ou bien l'excellent beaujolais en pot. Menus : 119 F (déjeuner), 189 F. A la carte, compter 250 F.

★ Paris. 23, rue de Dunkerque (75010). Tél. : 01-42-85-05-15. Ts. les jours, jusqu'à 1 heure du matin.

Gastronomie

LA LUNA

■ Le décor inspiré des années 30 de ce restaurant de charme du quartier de l'Europe est tout en nuances. C'est le paradis des amateurs de fruits de mer, qui permettent toutes les variations gustatives de la cuisine « ichtyophage ». Grosses sardines de Roscoff à la fleur de sel, palourdes de l'île de Ré sautées au thym ou gambas fraîches à l'huile de vanille sont préparés avec soin par Christian Rocher. Le turbotin ou le bar, grillés entiers sur l'arête, le thon servi rosé, le homard breton en cassolette au lard fumé suffiraient à nous convaincre avec Catherine Delaunay, la charmante patronne de cet établissement, que la Bretagne est toujours une admirable région gastronomique. A la carte, compter 350 F.

★ Paris. 69, rue du Rocher (75008). Tél. : 01-42-93-77-61. Fermé dimanche. Jean-Claude Ribaut

PARIS 12^e

LE CHALET DU LAC DE SAINT-MANDE

A l'orée du bois de Vincennes derrière la Mairie de St-Mandé, à 5 mn de la Place de la Nation.

Désormais ouvert toute l'année, le Chalet du Lac de Saint-Mandé vous accueille tous les jours dans ses salons ou sur ses terrasses bordant le lac. A découvrir à la carte le gaspacho andalou, les grillades au barbecue, la crème brûlée à la banane... Le menu à 185 F v.c. (enfants 65 F) vous permet l'accès à la piste de danse les vendredis & samedis soir et les dimanches midi.
TLJ Pianobar - Réserv : 01.43.28.09.89

PARIS 14^e

Face à la gare MONTPARNASSE - L'ATLANTIQUE

"Une vraie brasserie à l'espace confortable, des plats du jour, un service débinaire, signent l'atmosphère d'un tel restaurant" J.C. Ribaut.
Formule 95 F (avec plat du jour)
Menu tout compris 150 F + Carte
Banc d'huîtres et Fruits de mer.
Petit déj. à partir de 6h. OTLJ jusqu'à 2h.
37, rue du Départ - Tél. : 01.43.20.83.62

PARIS 16^e

BRASSERIE DE LA POSTE TLJ jusqu'à minuit

Huîtres Escargots Choucroute Cassoulet Tartare
Menu 125 F et 185 F + Carte
"A deux pas du Trocadéro, cette incontournable brasserie art-déco, présente sa nouvelle carte d'été..."
54, rue de Longchamp - 01.47.55.01.31

PARIS 17^e

Il était une oie dans le Sud-Ouest

Restaurant - Boutique Produits du terroir "Maison"
menu dégustation : 150 F
8, rue Gustave Flaubert - 01.43.80.18.30

92 NEUILLY

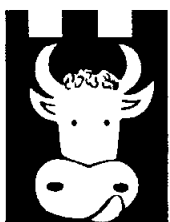
PARIS NEUILLY

Maison CROS depuis 3 générations
"3 spécialités tiennent la vedette, la saucisse fraîche au couteau à l'aligot, le choux farci... garnit à l'aligot, et le confit de canard aux pleurottes et aligot, naturellement". J.C. Ribaut
Carte 160 F
1 Place Parmentier
01.46.24.94.01
Fermé le soir et le dim. Salon de 20 pers.

76 ROUEN

GILL

Le Bistrot du Chef...en Gare
La cuisine "Bistrot" du Grand Chef rouennais - Gilles Tournadre - au 1er étage en la belle Gare de Rouen.
Joli choix de Terrines et de Tartines
Plat du marché du jour à 59 F
Aiguillette de Canard fermier à la rouennaise 79 F
Gratin de Pommes au Calvados 35 F
"Des prix doux comme les aiment les Normands"
Déjeuners-dîners tj, sauf Dimanche
réservations 02.35.71.41.15



Ouvert 7 jours/7
Restaurant LA BOUCHERIE
Les meilleures viandes en toute confiance

PARIS LES HALLES (1er) 10, rue Coquillière - 01.42.38.03.14
PARIS MONTPARNASSE (14e) 138, bd du Montparnasse - 01.43.20.47.87
ANGERS 27, bd Foch - 02.41.87.27.85
ANNEMASSE 34, rue du Parc - 04.50.38.90.88
ROUEN Place St-Marc - 02.35.07.70.71
BREST 184, rue Jean Jaurès - 02.98.43.64.68
LE MANS Pl. de la République - 02.43.23.72.41
NANCY 20, rue des Maréchaux - 03.83.32.02.04
CAEN 43, quai de juillet - 02.31.34.89.89
RENNES 1, quai Lamennais - 02.99.79.34.79
LILLE - rue de l'Hôpital Militaire - 03.20.57.77.77
GENEVE 50, rue de Monthoux - 741.21.51

Le Grand CAFE CAPUCINES, 4, bd des Capucines - 9^e
LA FERMETTE MARBEUF, 5, rue Marbeuf - 8^e
LA MAISON D'ALSACE, 39, av. des Champs-Élysées - 8^e
AU PIED DE COCHON, 6, rue Coquillière - 1^{er}
CHARLOT ROI DES COQUILLAGES, 12, place de Clichy - 9^e
LE PROCOPE, 13, rue de l'Ancienne Comédie - 6^e
L'ARBUCI, 25, rue de Bucy - 6^e

Rubrique "GASTRONOMIE", renseignements au : 01.42.17.39.44 - (Fax : 01.42.17.59.25)

Plus chaud, plus sec

LA DÉPRESSION centrée sur les îles Britanniques s'affaiblit, mais continue à diriger un flux de sud, qui amène mercredi un air chaud plus sec : les températures augmentent, mais il reste quelques nuages. Les ondées, parfois orageuses, se raréfient.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Après une matinée parfois brumeuse, les quelques nuages qui parsèment le ciel ne réussissent pas à masquer le soleil. Les températures, agréables, grimpent jusqu'à 20 ou 22 degrés au soleil. Près des côtes, elles ne dépasseront pas 16 à 18 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Des petits nuages se développent mais ne suffisent pas à masquer le soleil, sauf peut-être dans le Centre. Le ciel se voile légèrement en soirée. L'après-midi, les températures se hissent jusqu'à 19, voire 22 degrés.

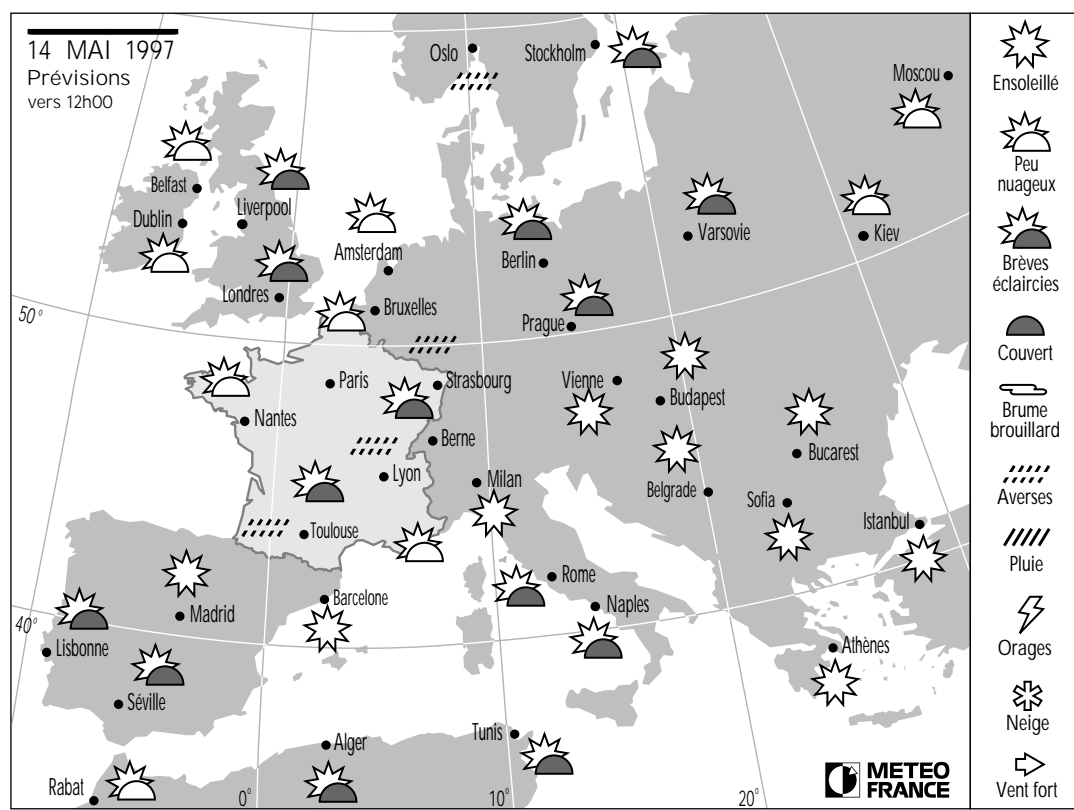
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel reste voilé du matin au soir.

Malgré quelques ondées çà et là, les températures ne descendent pas en dessous de 9 degrés le matin et atteignent 19 à 22 l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les nuages élevés, élément dominant de la journée, sont porteurs de quelques ondées, parfois orageuses, sur le relief des Pyrénées. Le vent d'autan souffle jusqu'à 50 km/h en rafales sur le Midi-Pyrénées. Sous les nuages, le mercure grimpe tout de même jusqu'à 22 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sous un voile de nuages, le temps n'est cependant pas désagréable, même si de petites pluies inoffensives sont encore possibles. Les températures, printanières, avoisinent 9 degrés le matin et 20 à 23 l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Nette amélioration. Les pluies quittent la côte méditerranéenne. Le soleil réussira parfois à percer le voile de nuages. Il est prévu 20 à 23 degrés au meilleur de la journée.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CORÉE DU SUD.** L'hôtel Shilla, à Séoul, vient de connecter toutes ses chambres au réseau Internet. C'est, semble-t-il, le premier hôtel au monde à s'être relié à la Toile et à offrir gracieusement ce service à ses clients.

■ **ÉTATS-UNIS.** Northwest Airlines assure du 15 mai au 25 octobre deux vols quotidiens entre Minneapolis-St-Paul et Tokyo.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** British Airways et Canadian Airlines viennent d'étendre leur accord de partage de codes aux liaisons communes entre Londres-Heathrow et Toronto, dès le 14 mai, ainsi que Vancouver, à partir du 1er juin.

■ **VIETNAM.** Un nouvel hôtel de 285 chambres, le Saïgon Marriott, actuellement en construction dans le quartier des affaires d'Ho-Chi-Minh-Ville, doit ouvrir à la fin de 1997.

PRÉVISIONS POUR LE 14 MAI 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

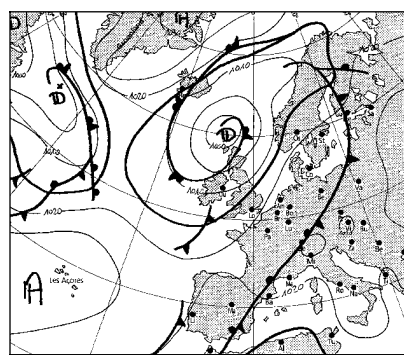
FRANCE métropole	NANCY	10/21 P
AJACCIO	NANTES	7/19 S
BIARRITZ	NICE	13/21 N
BORDEAUX	PARIS	8/19 N
BOURGES	PAU	9/19 P
BREST	PERPIGNAN	13/21 N
CAEN	RENNES	7/19 S
CHERBOURG	ST-ETIENNE	9/21 N
CLERMONT-F.	STRASBOURG	11/23 P
DIJON	TOULOUSE	11/21 P
GRENOBLE	TOURS	7/19 N
LILLE	FRANCE outre-mer	8/18 N
LIMOGES	CAYENNE	7/17 N
LYON	FORT-DE-FR.	11/22 N
MARSEILLE	NOUMEA	14/22 N

PAPEETE	25/29 P
POINTE-A-PIT.	24/31 P
ST-DENIS-RE.	22/27 P
EUROPE	
AMSTERDAM	10/17 N
ATHENES	17/23 S
BARCELONE	16/22 S
BELFAST	7/13 N
BELGRADE	15/26 S
BERLIN	12/24 S
BERNE	12/23 S
BRUXELLES	11/21 N
BUCAREST	11/25 S
BUDAPEST	15/27 S
COPENHAGUE	9/15 P
DUBLIN	6/14 N
FRANCFORT	13/24 P
GENEVE	14/23 S
HELSINKI	5/17 S
ISTANBUL	14/19 S

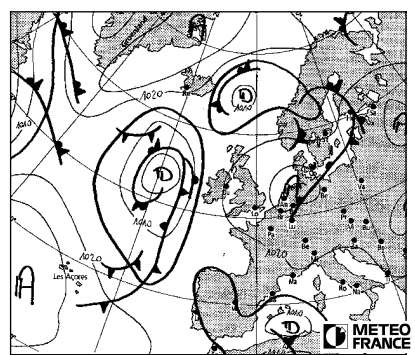
KIEV	16/28 N
LISBONNE	13/21 S
LIVERPOOL	7/16 S
LONDRES	7/20 S
LUXEMBOURG	10/20 P
MADRID	12/21 S
MILAN	16/30 S
MOSCOU	10/23 N
MUNICH	10/26 S
NAPLES	16/27 S
OSLO	5/13 P
PALMA DE M.	14/23 C
PRAGUE	11/26 S
ROME	13/26 S
SEVILLE	13/27 S
SOPIA	12/23 S
ST-PETERSB.	10/18 S
STOCKHOLM	5/13 S
TENERIFE	12/18 S
VARSOVIE	16/28 S

VENISE	17/26 S
VIENNE	15/27 S
AMÉRIQUES	
BRASILIA	15/26 C
BUENOS AIR.	16/23 C
CARACAS	25/30 S
CHICAGO	7/14 C
LIMA	18/25 S
LOS ANGELES	18/25 S
MEXICO	12/21 P
MONTREAL	6/18 S
NEW YORK	13/19 S
SAN FRANCIS.	13/20 C
SANTIAGOCHI	6/19 S
TORONTO	4/14 S
WASHINGTON	11/21 S
AFRIQUE	
ALGER	14/23 S
DAKAR	24/29 S
KINSHASA	20/31 S

LE CAIRE	19/31 S
MARRAKECH	13/20 N
NAIROBI	16/19 P
PRETORIA	4/21 S
RABAT	13/20 N
TUNIS	17/26 S
ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	28/38 S
BOMBAY	26/33 S
DJAKARTA	27/30 P
DUBAI	26/33 S
HANOI	26/33 S
HONGKONG	24/27 S
JERUSALEM	20/28 C
NEW DEHLI	26/39 S
PEKIN	19/31 S
SEOUL	15/22 S
SINGAPOUR	27/32 P
SYDNEY	12/18 S
TOKYO	19/20 P



Situation le 13 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 15 mai à 0 heure TU

PRACTIQUE

Comment éviter d'acheter une maison minée par les termites ?

DÉCOUVRIR que sa maison est envahie par les termites (*Le Monde* du 12 février) provoque un choc : il faut détruire les meubles atteints, traiter les bois, les sols et les murs, investir de grosses sommes non remboursées par les assurances. Si l'on vient d'acheter, le premier réflexe est de s'en prendre au vendeur et d'intenter une action pour « vices cachés ». Une quarantaine d'affaires sont venues devant les tribunaux depuis 1975, et les jugements ne sont pas toujours favorables au plaignant.

L'acquéreur ne peut faire état de la « garantie des vices cachés » lorsqu'il a signé une « clause limitative de garantie » selon laquelle il s'engage à prendre l'immeuble « dans son état actuel avec tous ses vices et défauts apparents ou cachés » (article 1643 du code civil). Si cette clause est usuelle pour une vente entre particuliers, elle ne s'applique pas si le propriétaire connaissait la présence des termites avant la mise en vente (cour d'appel de Pau, 14 janvier 1988). L'acquéreur peut alors faire annuler la vente, ou obtenir la restitution d'une partie du prix, ainsi que des dommages et intérêts. Encore

doit-il établir la mauvaise foi du vendeur, et ce n'est pas facile.

L'analyse de la jurisprudence de la Cour de cassation est riche d'enseignements. Ainsi, en 1988, la cour a retenu la mauvaise foi du vendeur, avec pour preuve la facture d'un artisan portant la mention de « raccords des chambranles de porte rongés par les termites » (arrêt n° 1 559 du 16 novembre 1988).

En revanche, selon un autre arrêt rendu en 1993, même si, selon l'expert, le vendeur qui habitait l'immeuble depuis vingt ans ne pouvait ignorer la présence de termites, les témoignages d'un charpentier-couvreur et d'un plombier-zingueur qui avaient signalé la présence des parasites n'ont pu constituer de preuve suffisante, car ils n'étaient pas spécialistes du traitement des bois. La Cour de cassation a également dédouané l'agent immobilier qui avait effectué la vente, au motif que les acheteurs s'étaient fait accompagner par un artisan-couvreur : « L'agent immobilier avait pu raisonnablement considérer qu'ils avaient disposé de conseils techniques propres à les éclairer, et que la présence de termites dans la région, à la suppo-

ser notoire, ne pouvait davantage être ignorée d'un artisan-couvreur que d'un agent immobilier » (arrêt n° 527 du 24 mars 1993).

Dans le cas des époux R., qui ont acheté une villa « termitée » à Montpellier, le fait que le vendeur ait rebouché la fente d'un pilier de l'auvent extérieur et passé un produit xylophène sur une poutre apparente n'a pas été retenu comme preuve suffisante de mauvaise foi. L'expert notait que les précédents propriétaires « avaient eu connaissance d'un problème (...), mais se demandait « s'ils avaient mesuré l'importance et la gravité de ces désordres ». Cette hésitation a suffi à

la cour d'appel pour infirmer le premier jugement qui avait accordé aux époux R. la somme de 160 838 francs pour les travaux (TGI de Montpellier, 22 novembre 1993 et cour d'appel, 24 mars 1995).

PROJET DE LOI

Le projet de loi adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 27 mars 1997 et renvoyé au Sénat oblige l'occupant, le propriétaire ou le conseil syndical d'un immeuble atteint à déclarer la présence de termites à la mairie. Un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation du

conseil municipal, délimitera les zones contaminées ou susceptibles de l'être. Le maire pourra enjoindre aux propriétaires de procéder dans les six mois aux travaux préventifs ou curatifs. En cas de carence, il pourra, sur autorisation du président du tribunal, faire effectuer ces travaux, aux frais du propriétaire.

Pour les transactions immobilières, un vendeur non professionnel ne pourra s'exonérer de la garantie du vice caché qu'en produisant un état parasitaire datant de moins de deux mois. Enfin, dans les zones délimitées, les travaux de prévention contre les ter-

mites seront déductibles de l'impôt sur le revenu. Cette loi est l'aboutissement d'un travail mené par l'Association des villes termitées, créée à Arles, par le sénateur Jean-Pierre Camoin. Elle va cependant moins loin que le projet déposé au Sénat le 20 juillet 1993, qui entérinait la prise en charge par les assurances et reconnaissait la présence de termites comme catastrophe naturelle.

Que se passera-t-il lorsqu'une commune ne sera pas déclarée zone termitée ? Selon une étude intitulée *Impact économique des termites en France* (juin 1994), la plupart des localités de la Côte d'Azur ne reconnaissent pas la présence de termites, de crainte de répercussions sur les transactions immobilières. L'acquéreur doit savoir que les grandes villes, ainsi que les régions où le thermomètre accuse plus de cinq degrés en janvier, sont particulièrement exposées. Il devra éviter de signer toute clause limitative de garantie et, avant l'achat, faire visiter le bien par un spécialiste du bois auquel il demandera une attestation.

Michaëla Bobasch

Traitements et assurances

- **Deux traitements curatifs.** Les barrières chimiques repoussent les termites sans les tuer ; les appâts de cellulose diffusent la substance mortelle dans la termitière. Cette technique récente n'est pas utilisable partout.
- **L'efficacité** peut être de dix ans pour les bois, mais ne dépasse pas cinq ans pour les sols et la maçonnerie, depuis le retrait du

marché de l'aldrine, substance toxique.

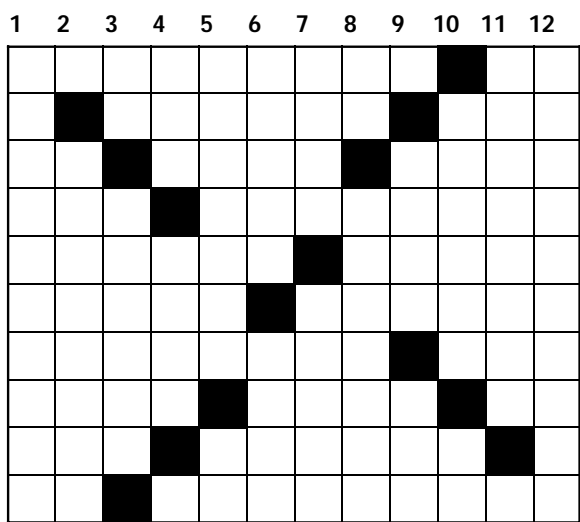
- **Les entreprises.** Les plus sérieuses, agréées par le Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA), arborent le logo CTBA-A+. Les produits certifiés, le logo CTBA-P+. Liste sur le 3616 CTBA ou au CTBA, 19, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris ; tél : 01-40-19-49-19.

- **Les tarifs :** de 15 000 à 60 000 francs.
- **Les assurances.** La garantie décennale ne couvre que le traitement des bois à la construction. Aucune assurance ne couvre les traitements curatifs, sauf si l'entreprise a passé un accord avec le fabricant du produit utilisé : le coût du retraitement intervenant dans les cinq ans est alors garanti, à condition d'effectuer un contrôle technique dans un délai de deux ans.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97096

↓ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Installé dans le scepticisme. En sous sol. - II. Donnent du creux aux tailles. Pour faire ses ablutions. - III. Personnel. Vise en plein cœur. A toute vitesse chez les ados. - IV. Pour faire passer le boulin. Envoyé sur les roses. - V. Signal sonore. Fixer solidement. - VI. Donne des formes à la hanche. Lancera le ballon. - VII. En disent beaucoup trop. Bout de satin. - VIII. Autre sorte d'aven. Dans les mesures agraires. Introduit une hypothèse. - IX. Ses feuillets ont

exploré les bas-fonds parisiens. Forces organisées. - X. Au bout de la jetée. Fait le siège de notre conscience.

VERTICALEMENT

1. A quitté les forces organisées. - 2. Au bout de l'histoire. - 3. Littérature en images. Extraordinaire et grandiose. - 4. Oie découpée. Ses bains remettent en forme. - 5. Travailla avec familiarité. Au centre de l'étable. - 6. La rupture dans la continuité. Assurent les relations de ville en ville. - 7. Pour en savoir plus. Met

fin à beaucoup de choses. - 8. En Suisse. Belles comme des arcs. - 9. Préparer la force. Possessif. - 10. Appartiennent à Dieu et aux confiseurs. Dans la gamme. - 11. Joueras avec Bach. - 12. Un petit décalage qui crée le trouble dans les chromosomes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97095

HORIZONTALEMENT

I. Télémons. ENA. - II. Ecolier. Star. - III. Tirets. Ecrit. - IV. Ami. Italien. - V. Ré. Egrisés. - VI. Créames. Fa. - VII. Capelan. Fan. - VIII. Cures. Bécanne. - IX. Abel. Pluriel. - X. Set. Guérites.

VERTICALEMENT

1. Têtard. Cas. - 2. Ecime. Cube. - 3. Lori. Caret. - 4. Ale. Erpel (lèpre). - 5. Mitigées. - 6. Cestral. Pu. - 7. Nr. Aimable. - 8. Elsenneur. - 9. Scies. Cri. - 10. Etres. Fait. - 11. Nain. Fanée. - 12. Art. Panels.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 17

A la recherche du troisième mot

1) Vous avez tiré A E G M N O R
a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouver quatre mots de huit lettres en le complétant avec quatre lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2) Préparation de la grille de la semaine prochaine :

c) Premier tirage : A I L N Q T U. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : A A L N P S U. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions du problème dans *Le Monde* du 21 mai.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 7 mai.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rap-



portant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) TOUNDRAS, J 9, 70, faisant SOUTIENT.
b) TOUNDRAS, C 2, 70.-VAU-DRONT, 4 H, 76.-RUDOYANT,

7 D, 70.- LOURDANT, 8 H, 85.
c) PACIFIA
d) OUVRERA, façonnera.- PROUVERA ou l'anagramme RE-PROUVA.- RECOUVRA.- ROUVRAIE ou l'anagramme OUVRE-RAI.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Gérard Morax

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

CANNES 97 Le Festival attend toujours l'occasion de s'enthousiasmer. La finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes de football qui opposera, mercredi 14 mai, le Paris-Saint-Germain et le FC Barcelone agite les esprits de quelques critiques gagnés par la passion du ballon rond et « déchirés » par un cruel dilemme... Le match est prévu à l'heure de la projection de presse du film du Canadien Atom Egoyan. La rumeur dit qu'il pourrait être « celui que l'on attend ». Deux films sont à distinguer parmi ceux projetés lundi 12 mai. En compétition dans la Sélection officielle, « Unagi » (« L'Anguille »), du Japonais Shohei Imamura, déjà Palme d'or 1983 pour « La Ballade de Narayama », et qui a bien du mérite à faire des films exigeants dans un pays où aucune aide publique ne soutient la création. Et dans la section Cinémas en France, « Sinon, oui », de Claire Simon, auteur en 1995 d'un documentaire remarqué, « Coûte que coûte », et qui signe ici, avec succès, son premier long métrage de fiction.

LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

18 h 30. The End

Ces deux femmes asiatiques découvrent qu'acheter et vendre des films est un travail réellement exténuant ou bien le film était-il si mauvais ! Scène de sous-sols dans le Palais des festivals.



Enfin un film de chair et de sang avec des tripes et des pulsions

L'Anguille. Le maître japonais Shohei Imamura transforme un fait divers aux étranges conséquences en une œuvre picaresque et brutale

SÉLECTION OFFICIELLE EN COMPÉTITION

Film japonais de Shohei Imamura. Avec Koji Yakusho, Misa Shimizu, Fujio Tsuneto, Mitsuko Baisho. (1 h 57.)

Ça démarre doux, un employé qui rentre chez lui après une journée de travail, ça continue bizarre, cette lettre lui annonçant que sa femme le trompe pendant qu'il va nocturnement pêcher la dorade noire, puis ironique, quand sa charmante légitime lui tend son petit panier-repas et sa canne à pêche, puis très chaud lorsqu'il observe les ébats enthousiastes de son épouse, puis carrément

gore lorsqu'il la larde de coups de couteau, le sang éclaboussant l'objectif. Et ça enchaîne avec un humour très noir quand il descend la colline en chantonnant, dans son costume de pêcheur trempé d'hémoglobine, puis un humour gris pâle lorsqu'il se livre à la police, qui le reçoit avec la plus extrême courtoisie. Tout ça, c'est avant que le générique de début ne soit terminé. Le type en prend pour dix ans ; au bout de huit, il sort en conditionnelle, c'est là que le film commence vraiment.

Mais dès ce moment, on a le sentiment d'avoir trouvé le film qu'on attendait depuis le début du Festival, en tout cas parmi les titres en compétition. Un film de

chair et de sang, de désirs et de corps. Un film où le mélange des genres ne sert pas à faire le malin mais à se coltiner avec les complexités du monde sans prétendre les policer par la morale ou les régenter par les effets de style. Un film avec des tripes, des pulsions et une sorte de folie concrète, roborative. Un film qui s'occupe de faire du cinéma avant de se soucier de « faire sens », comme on dit.

GASPILLAGE TORRIDE

Sans doute, il y a métaphore sous roche dans *L'Anguille*, il y en a même toute une nichée dans cette adaptation d'un roman à succès de Yoshimura. Mais elles sont données en prime. Non qu'elles soient sans intérêt, simplement le film ne se repose jamais sur elles pour trouver des forces.

Et des forces, il n'en manque pas, dans sa manière de rapprocher en douceur des éléments hétérogènes, pour les faire tout à coup entrer en collision en une sorte de gaspillage torride, violent et burlesque. Puisqu'au bout du compte, c'est ce qui fait la séduction assez sauvage des mises en scène d'Imamura, y compris

celle-ci : voilà un cinéaste qui ne mesure pas son effort, qui ne se protège pas, qui prend à pleins bras, dans les tréfonds de l'humain, libido et phobies, volonté de pouvoir et peur de mourir. Et qui balance tout ça comme on jette le bois dans un brasier – pas du tout n'importe comment, mais avec une intense et déroutante générosité. Shohei Imamura, cinéaste de la part maudite.

Tout ce trafic se met en place de la plus étrange manière. Lorsque le meurtrier sort de prison, bien poli bien sage, un peu dingue tout de même, il est pris en charge par un moine qui surveille sa période de conditionnelle, s'installe dans une improbable boutique en ruine près d'un lac, pour exercer la noble profession de coiffeur. Rénormé jusqu'au mutisme, il ne converse plus qu'avec le seul être auquel il fasse confiance, une anguille de belle taille installée dans un aquarium comme une divinité tutélaire sur un autel.

Comment Imamura se débrouille-t-il pour mettre ainsi en place, sans à-coups, cette curieuse configuration, comment fait-il interférer une bande de zozos locaux, un autre ancien détenu aux mœurs de Caliban, puis une très

jolie jeune femme, sosie de l'épouse massacrée, qui, après une tentative de suicide, vient faire l'employée chez le coiffeur ? Mystère, joyeux et intrigant mystère.

Et ça ne s'arrête pas là. D'une scène de lit sidérante combinant les gémissements suscités par un vibromasseur et une discussion sur une captation d'héritage à une descente de gangsters dont la tension extrême doit tout à une mise en scène aussi souveraine qu'invisible, en passant par l'irruption à la fois chaleureuse et inquiétante d'une vieille femme givrée de flamenco, le film s'enfle sans cesse comme une vague.

AU PIED DU FANTASME

Le miracle est que cette accumulation ne le déséquilibre ni le boursofle. Comme si, caché au cœur de son dispositif abracadabrante, qui accueille sans coup férir trucs hallucinés et scènes psy filmées au pied du fantôme, Imamura contrôlait secrètement le métabolisme de ce corps boulimique.

Cette « régulation » se fait aussi grâce à l'impressionnante présence des acteurs, considérés comme autant d'incarnations possibles de se qui se joue dans les re-

plis de l'âme humaine. On ne sait ce qui est le plus inquiétant, du calme policé de l'ancien meurtrier, silhouette à l'élégance paisible dont le prologue a montré quelle violence s'y niche, ou de l'exhibition de la brute qui, au cours d'une séquence hallucinée, jaillit des eaux noires du lac et de l'inconscient pour éructer au visage de son ancien compagnon de détention la vérité de son immaturité et de ses angouisses sexuelles. Qui est la plus troublante, de la lisse et superbe jeune femme habitée d'imperceptibles déviances ou de sa mère, bacchante en châte rouge sang se déhanchant sur d'insensés rythmes ibéro-nippons ?

La mise en scène comme sécrétion d'enzymes digestives, capables d'absorber la folie du monde, pourquoi pas ? Puisqu'au bout de ce chemin, sur une note douce et simple qui contredit à mi-voix l'apparent apaisement des délires et des méchancetés du monde, on aura assisté à la démonstration de rien du tout, mais à une œuvre forte et pleine, d'une verdeur qui fait si tristement défaut à tant de cadets du vieux maître japonais.

Jean-Michel Frodon

Un cinéaste du désir et de l'Histoire

L'IRONIE de l'Histoire veut que Shohei Imamura ait connu la renommée internationale avec son film le moins représentatif – et certainement pas son meilleur.

Sans minimiser les qualités de *La Ballade de Narayama* qui lui valut la Palme d'or en 1983, cette deuxième adaptation du roman de Fukuzawa (après celle, supérieure, de Kinoshita en 1958) ne rendait qu'imparfaitement compte de la singularité de ce cinéaste, cofondateur avec Nagisa Oshima, Yoshishige Yoshida et Masahiro Shinoda de la nouvelle vague japonaise qui déferle à l'aube des années 60. De *Désir volé* (1958) à *Pluie noire* (1989) et aujourd'hui *L'Anguille*, toute l'œuvre d'Imamura s'inscrit à l'intersection de deux lignes de force. Un rapport toujours exigeant à l'enregistrement de la réalité, avec une grande attention portée à l'Histoire, et une plongée éperdue dans les tréfonds de l'âme humaine, là où palpitent les pulsions primordiales.

On l'a qualifié de cinéaste entomologiste pour la précision de ses descriptions des comportements humains (et pour être l'auteur du film *La Femme insecte*, 1963). Mais, qu'il s'apparente au documentaire (*Histoire du Japon raconté par une hôtesse de bar*, 1970) ou au fantastique le plus débridé (*Cochons et Cuirassés*, 1961), qu'il adopte le ton

de la chronique (*Désir inassouvi*, 1958) ou s'essaie à la fresque historique et picaresque (*Eijanaika*, 1981 ; *Zegen, le seigneur des bordes*, 1987), son cinéma dépasse de loin la taxinomie des mœurs contemporaines ou l'analyse psychologique envisagée comme produit de l'Histoire et de la nature humaine. Il invente une forme originale, d'une puissance d'évocation toujours supérieure à ses thèmes explicites, pour plonger dans des abîmes dont aucune explication rationnelle ne rend entièrement compte.

En témoignent par exemple deux de ses chefs-d'œuvre, aussi différents soient-ils : *Profonds Désirs des dieux* (1968), qui transforme en cauchemar sensuel la rencontre des traditions et du Japon industriel, et *Pluie noire*, évocation kaléidoscopique, terrible et joyeuse, de l'existence des survivants de Hiroshima.

Alors que la crise du cinéma au Japon depuis une quinzaine d'années lui rend de plus en plus difficile la poursuite de son œuvre (Imamura a ainsi dû abandonner de nombreux projets avant de parvenir à tourner *L'Anguille*), il a créé à la fin des années 80 – et anime toujours – une école de cinéma dans la banlieue de Tokyo, qui forme la majorité de ceux qui constitueront un jour, peut-être, la relève de la génération dont Shohei Imamura est l'un des plus brillants représentants.

J.-M. F.

HORS COMPÉTITION

Film américano-britannique de Kenneth Branagh. Avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Richard Briers, Billy Cristal, Gérard Depardieu, Charlton Heston. (4 h 01.) Sortie le 14 mai.

Ce film met en scène une vengeance. L'action se déroule dans une vague forteresse du nom d'El-seneur, devant les remparts de laquelle, en ouverture, deux gardes un peu stressés perçoivent des bruits bizarres. De quoi s'agit-il ? Ni plus ni moins que du spectre du roi récemment décédé, qui apparaît, curieusement, dans un épais brouillard de fumigènes bleutés. On envoie aussitôt chercher le fils du défunt, un certain Hamlet (Kenneth Branagh, en blond oxygéné), qui ne tarde pas à entrer en contact avec la chose. Celle-ci semble avoir emprunté ses lentilles blanches au stock d'accessoires d'une série B améri-

caine, et sa voix au chef des méchants de *La Guerre des étoiles*, Darth Vader en personne. La conversation n'en est pas moins instructive : Hamlet apprend en effet que son père a été assassiné par son frère, avec la complicité de la reine.

Dès lors, le jeune Prince n'aura de cesse d'assouvir une vengeance longuement mûrie, au point de délaisser sa fiancée, l'accorte Ophélie, dont un retour en arrière destiné à prouver qu'on est bien au cinéma aura pourtant révélé combien ses charmes ne le laissent pas, naguère, indifférent... Hélas, tout cela finira très mal...

Il est au demeurant troublant de constater à quel point l'histoire de ce film rappelle une pièce du dramaturge anglais William Shakespeare... Kenneth Branagh a en effet ouvert depuis quelques années un fonds de commerce cinématographique qui exploite méthodiquement l'œuvre du maître, ré-

duite à n'être plus que la caution d'une entreprise très « culturellement correcte », hélas.

Pour avoir aussi été, sur scène, l'interprète de Shakespeare, Branagh a acquis avec cette œuvre un degré d'intimité cinématographique tel qu'il prétend aujourd'hui avoir adapté *Hamlet*, alors qu'il s'est contenté de tourner au format 70 mm l'intégralité du texte (une version courte de deux heures sortira également en salles, le 28 mai). Projet effectivement audacieux.

TRANSPPOSITION

Encore eût-il fallu placer l'audace ailleurs que dans le tape-à-l'œil des décors, dans une transposition inepte de l'action dans un XIX^e siècle notarial et dans une accumulation de dorures et de miroirs très « nouveau riche », ou dans ces horripilants clins d'œil qui consistent à faire interpréter Osric par Robin Williams ou le roi de comédie par Charlton Heston.

On peut concéder à Kenneth Branagh que Shakespeare est un auteur universel (sans rire ?), et lui donner acte d'avoir présenté, pour une fois, la version intégrale du texte (il s'agit en l'occurrence d'une mesure de conservation du patrimoine plutôt que d'une initiative de mise en scène). Mais il est assez piteux de constater qu'il ne sait le prouver autrement qu'en passant une des plus grandes œuvres du répertoire au concasseur hollywoodien, lui-même passablement rouillé depuis *Ben Hur*.

Quitte à se tourner vers l'Amérique, le réalisateur-acteur aurait mieux fait de s'inspirer de Pacino, qui en disait mille fois plus sur Shakespeare dans *Looking for Richard*. Alors que Branagh, lui, réussit le paradoxal exploit de rappeler, du même – et interminable – mouvement que *Hamlet* est une œuvre géniale et qu'on peut la rendre ennuyeuse...

Jacques Mandelbaum

TROIS QUESTIONS À JÉRÔME CLÉMENT

1 La sélection de « Marius et Jeannette » (à Un certain regard) et de « La Femme défen- due » (en compétition), produits par Arte pour la télévision, a suscité la protestation de certains professionnels du cinéma. Comment réagissez-vous ?

D'abord avec fierté. J'y vois la reconnaissance du travail créatif effectué au sein de la chaîne que je préside. Que ces œuvres aient été produites par l'unité « fiction télé » et non par notre filiale cinéma me paraît secondaire : l'important est qu'elles ont été jugées assez bonnes pour être sélectionnées.

2 Ne trouvez-vous pas nécessaire d'établir une frontière entre films et téléfilms ?

Elle ne peut pas être définie réglementairement. En dernière instance, c'est la nature de chaque œuvre et le rapport au public qu'elle instaure qui doivent être décisifs. Il existe des mécanismes distincts selon la nature des films, ce qui est bien, à condition de faire preuve de souplesse et de bon sens.

3 La reclassification de ces productions en films de cinéma modifie-t-elle leur statut à Arte ?

Elle nous pénalise, puisque leur sortie en salles nous contraint à attendre deux ans avant de les diffuser, alors qu'elles étaient programmées. Mais c'est une rançon du succès que j'accepte volontiers. Et si elles marchent sur grand écran, nous en tirerons bénéfice, financièrement et en termes d'image.

DIMANCHE 11 MAI, La Vérité si je mens !, la comédie de Thomas Gilou sur les juifs du Sentier, a franchi la barre du million d'entrées en France, dont 400 000 à Paris, affichant donc le même nombre de spectateurs en deuxième semaine qu'en première, et ce malgré la sortie du *Cinquième élément*. « La vérité si je mens, un million d'entrées : on ne vous avait pas menti », était-il écrit sur le carton d'invitation de la fête organisée lundi soir sur la Croisette. Mais le folklore n'était pas tant sur la piste de danse que sur les nouveaux encarts publicitaires sortis dans la presse, et destinés à prolonger la carrière du film. Révolutionnaires, ces encarts pointent le doigt sur une vérité première : « La Vérité si je mens !, c'est mieux qu'un week-end à Deauville. »

La Vérité si je mens ! est le premier grand succès de Vertigo Productions, dirigée par Aïssa Djibri, Manuel Munz et Farid Lahouassa, et à qui l'on devait déjà *Raï*, de Thomas Gilou, *Marion*, de Manuel Poirier, *Chacun cherche son chat* et *Le Péril jeune*, de Cédric Klapisch. Déjà vendu dans plusieurs territoires francophones durant le marché du film, il est sur le point d'être acheté par les Japonais, et le Sentier est en passe de devenir « le centre du monde ». Un intérêt que les producteurs n'avaient pas complètement anticipé, en concentrant leur effort de promotion sur la communauté

juive, avec des avant-premières pour l'hebdomadaire *Tribune juive*, la Wizo, organisation juive, et des opérations avec Radio-J et Radio-Chalom. Le triomphe du film ne se limite pourtant pas au seul public communautaire, qu'il déborde très largement, notamment parmi les tout jeunes adolescents, qui viennent en grand nombre.

« La question était : les gens en province connaissent-ils le Sentier ? Évidemment non, explique Aïssa Djibri, l'un des producteurs, mais ils

de Richard Anconina, acteur juif dans le rôle d'un gey qui découvre le Sentier. La communauté juive a été très sensible à cet aspect, il y avait un sens de la dérision qui y était du coup beaucoup mieux accepté. »

La Vérité si je mens ! a aussi produit une chaîne commerciale de produits dérivés parfaitement adaptée à la nature du film : des t-shirts où s'affiche en gros le titre, un CD avec un remix par Stéphane Malka de *Viens à Juan-les-Pins*, le classique de Blond-Blond, le plus

Le film a généré des produits dérivés, dont un CD avec un remix de « Viens à Juan-les-Pins »

connaissent en revanche très bien la culture pied-noir. Il y a beaucoup de problèmes religieux soulevés dans le film et il aurait pu apparaître comme trop particulariste. Mais on s'est aperçu que ces appréhensions étaient stupides. La raison d'être du film est un phénomène d'intégration, le phénomène des mariages mixtes y est très présent, et nous montrons le Sentier de façon très concrète, comme un endroit où l'on travaille. On met en lumière une culture particulière qui devient du coup une culture générale. Le dernier élément prépondérant dans le succès du film est la présence

grand chanteur judéo-arabe albinos de l'histoire de la musique, qui avait été le premier à chanter pour la fête de l'indépendance algérienne, des sweat-shirts fabriqués par « Rectangle blanc », une entreprise du Sentier, et même, en projet, un livre de blagues juives inspirées du film. Dans ses cartons, Aïssa Djibri n'a pas encore de suite prévue à *La Vérité si je mens !* : « On va continuer à produire des films qu'on aime bien, dans des directions différentes, de Poirier à Klapisch. »

Samuel Blumenfeld



La mise en pratique de l'Immaculée Conception

Sinon, oui. Le premier long métrage de Claire Simon confirme la singularité de sa démarche

CINÉMAS EN FRANCE. Film français de Claire Simon. Avec Catherine Mendez, Emmanuel Clarke, Lou Castel, Agnès Regolo, Claude Merlin, Magali Leiris. (1 h 55.)

Pourquoi une jeune femme ressent-elle une nécessité à se pré-tendre enceinte alors qu'elle ne l'est pas, par quel mystère parvient-elle à convaincre son entourage, et comment en vient-elle à voler un nourrisson pour accréditer cette mystification ? Inspiré d'un fait divers, le premier long métrage de fiction de Claire Simon pose toutes ces questions, mais une de ses plus troublantes caractéristiques est de ne pas chercher à y répondre. Etrange et fascinant objet que ce film, à ce jour l'un des plus subtils et déroutants de ce Festival, tant il démontre de maîtrise à éviter les méandres de la psychologie, les séductions du récit et les pièges de l'identification cinématographique. D'autant plus étrange que Claire Simon, qui vient du documentaire, a brillamment prouvé avec *Coûte que coûte* (1995) combien elle pouvait enchanter le réel en confiant aux déboires économiques et humains d'une petite entreprise du sud de la France une dimension affective et dramatique digne de la fiction la plus aboutie.

L'histoire qui suit se déroule semblablement dans le sud de la

France (le film a été tourné à Nice et dans sa région), et elle est à sa façon la relation d'une petite entreprise, celle, si singulière, d'une femme qui a décidé de prendre le mystère de la naissance au pied de la lettre métaphysique et théologique.

Assez significativement, le film s'ouvre sur une succession de scènes nocturnes assez confuses, que la lumière méridionale, si belle soit-elle, ne parviendra plus jamais à dissiper. Ce sont tout d'abord des images vidéo du trafic autoroutier retransmises par un écran de surveillance. C'est ensuite, filmé de l'intérieur d'une voiture, une route qui bientôt n'est plus éclairée en raison d'une panne de phares.

Ces deux séries d'images, qu'accompagnent des voix hors champ, on a d'emblée l'intuition qu'il s'agit de deux points de vue radicalement différents sur le monde – l'un, brouillé, qui surplombe la nuit, l'autre, très net, qui s'y enfonce –, et ce sont de surcroît, comme il apparaîtra un peu plus tard, les points de vue respectifs de l'homme et de la femme qui sont au centre de ce film. Remarquables séquences, qui inscrivent d'emblée le film sous le signe d'une ambition moderne : l'intelligence consubstantielle du propos et de la forme.

Lui, c'est donc Alain, animateur dans une station de radio locale (Trafic FM), dont le plan de carrière et de vie est tracé comme une autoroute : son directeur l'envoie

bientôt au Canada, pas question de s'engager plus avant avec sa compagne Magali. Elle, justement, c'est Magali, qui roule la nuit sans phares et dans sa vie à l'aveuglette, et qui ne l'entend pas tout à fait de cette oreille.

Etrange et fascinant film, à ce jour l'un des plus subtils et déroutants de ce Festival

Hasard ou nécessité, elle a donc un accident sans gravité à la suite duquel un collègue d'Alain, qui roulait par là, lui porte secours. Elle se sent mal, peut-être porte-t-elle même la main à son ventre, il en déduit en tout cas qu'elle est enceinte. Puis avertit Alain, qui est de nuit à la radio, tout à la fois de la mauvaise et de la « bonne » nouvelle. C'est évidemment le destin d'Alain et de Magali, en même temps que celui du film, qui se noue ici, tandis qu'il la rejoint dans l'aube naissante et qu'elle ne le détrompe pas. Curieux dialogue, bref, saccadé, presque hâletant, contaminé par le vrombissement du moteur de la dépanneuse comme il le sera souvent, au début de ce film, par la musique improbable et

rauque d'Archie Shepp et la voix de Catherine Ringer. Lancé sur ces rails absurdes et impénétrables, le film n'en sortira pas plus que Magali ne démodra de sa mystification. Magali qui se tait pourtant, qui n'encourage que modérément son entourage à y participer, mais à laquelle il suffit de voir combien cette grossesse présumée trouve d'écho chez autrui pour qu'elle continue d'entretenir le simulacre. Alain, qui ne part plus soudain pour le Canada, ses beaux-parents qui l'entourent d'affection ou son propre père, qui voudrait bien voir son petit-fils (ainsi en a-t-elle décidé) avant de mourir. Comme si, pour que la fiction devienne réalité, il suffisait d'avoir la foi. Au demeurant, c'est bien dans une institution catholique que Magali enseigne la danse, où une bonne sœur lui dit, en constatant ses retards perpétuels : « Mettez donc votre montre à notre heure. » En achetant de faux ventres en carton provenant des anciens studios de cinéma de La Victorine, elle n'aura évidemment pas attendu le conseil de la bonne sœur pour mettre en pratique le dogme de l'Immaculée Conception. L'effroi sacré suscité par le mystère d'une incarnation, voilà bien la grande affaire du cinéma comme de la religion. Tout le talent de Claire Simon est d'en avoir fait, avec une rare puissance, la matière même de ce film.

Jacques Mandelbaum

L'amour à mort

Kissed. Une réalisation stylisée pour rendre présentable une sexualité nécrophile

QUINZAINÉ DES RÉALISATEURS. Film canadien de Lynne Stopkewich. Avec Molly Parker, Peter Outerbridge, Jay Brazeau, James Timmons. (1 h 18.)

Le sujet de *Kissed* aurait pu facilement faire de la projection du film un de ces mini-événements scandaleux comme le Festival en raffole. En choisissant, en effet, de raconter l'histoire d'une jeune femme nécrophile, la réalisatrice courait un risque, que le traitement cinématographique qu'elle a adopté a cependant vite fait d'éluider. Sandra Larson, l'héroïne du film, est en effet attirée par la mort et plus précisément par les cadavres qui déclenchent en elle une violente excitation sexuelle. L'adolescence de la jeune

femme est décrite dans une première partie, tenue à distance par la voix off du personnage. La jeune fille y révèle un intérêt démesuré pour la proximité et le contact d'animaux morts (souris, écureuils, grenouilles), intérêt qui l'éloigne bientôt de ses camarades de jeu. Parvenue à l'âge adulte, elle réussit à se faire embaucher à l'office des pompes funèbres de la ville, où elle parvient nuitamment à assouvir ses étranges penchants.

QUESTIONS DE FIGURATION

Dans la deuxième partie, l'héroïne entame une liaison avec un étudiant en médecine qui, petit à petit, va développer une fascination morbide teintée de jalousie pour la passion de la jeune fille. Incapable de parvenir à la connaissance d'un désir féminin

aussi singulier, il finira par en tirer des conséquences aussi définitives qu'extrêmes qu'il n'est pas, pour le spectateur, difficile d'anticiper.

Face à un thème aussi scabreux, la narration très directe et la simplicité de la mise en scène indiquent la volonté de la cinéaste de se confronter franchement à son sujet. Tout le récit est tendu par la découverte de l'insolite inclination sexuelle de la jeune femme. Très vite, ce premier film se pose des questions concrètes de figuration. Comment montrer ce qui est à la limite du représentable ? Dédaignant les approches cinématographiques de la nécrophilie connues jusqu'à présent – du drame fantastique « gothique » à l'horreur *gore* –, Lynne Stopkewich entend donner une

image à la fois évidente et stylisée.

Les premières scènes d'« amour physique » ont lieu hors-champ, jusqu'à ce que la cinéaste choisisse une mise en scène légèrement surdramatisée par des effets de pénombre et de lumière, pour créer une vision décalée et acceptable. Elle parvient ainsi à échapper à une approche concrète, qui menacerait de basculer dans l'obscène. On peut toutefois lui reprocher de se laisser aller, *in fine*, à une débauche de musique pop et de surimpressions, dans une esthétique digne d'un clip qui finit par éloigner la transgression que constitue l'extravagant comportement de son personnage.

Jean-François Rauger

KIOSQUE

LE FILM FRANÇAIS

Le journal des professionnels du cinéma, *Le Film français*, publie le tableau des « Étoiles de la critique » décernées par les envoyés spéciaux des journaux français. A mi-parcours du Festival, c'est le film de Manuel Poirier, *Western*, qui recueille le plus de suffrages, devant *Nil by Mouth*, de Gary Oldman, *Welcome to Sarajevo*, de Michael Winterbottom, et *Le Cinquième Élément*, de Luc Besson. *Le Prince de Hombourg*, de Marco Bellochio, et surtout *The Brave*, de Johnny Depp, n'ont convaincu personne. Au classement du journal professionnel américain *Screen*, qui consulte la presse internationale, *Nil by Mouth* précède de peu *Welcome to Sarajevo*. *Western* ne vient qu'en troisième position. Mais pas de débat pour la dernière place : Johnny Depp pour tout le monde.

LE FIGARO

« Le président devait-il aller à Cannes ? », se demande Paul Guibert dans *Le Figaro*. A l'origine, il devait assister, le soir, à la cérémonie du cinquantième. La dissolution a réduit sa présence à un seul déjeuner au Palais des festivals. Une pluie inopportune lui a ôté tout air de fête. En hâte, on s'est replié de la terrasse sur le salon des ambassadeurs. Si le président ne voit guère de films (sauf à la télé), il n'ignore pas que la France possède un cinéma « qui se développe et qui s'exporte ». Voilà ce qu'il voulait dire à Cannes : l'importance du cinéma dans « l'image de la France », « ce par quoi elle est connue et aimée ». »

EN VUE SUR LA CROISSETTE

■ Auteur de *The End of Violence*, une réflexion sur la violence, présentée au cours de la soirée du cinquantième anniversaire du Festival, **Wim Wenders** a été agressé, dimanche 11 mai dans la soirée, par deux individus masqués au moment où il s'appretait à entrer dans sa voiture. Le cinéaste allemand a poursuivi ses agresseurs, qui se sont enfuis à moto.

■ Le groupe de chanteuses britanniques **Spice Girls** va tourner son premier film, qui s'intitulera tout simplement *Spice, The Movie*. Elles étaient à Cannes, dimanche 11 mai, pour présenter le projet au cours d'une pétaradante conférence de presse. Les cinq jeunes femmes, qui occupent les premières places du hit-parade mondial depuis plusieurs mois, ont donné une idée du scénario : une combinaison de thriller, de comédie, de film d'action, et de comédie musicale...

■ Les grands studios hollywoodiens sont très absents à Cannes cette année, où ils ne sont représentés en compétition que par *L. A. Confidential*, de Curtis Hanson (Warner). Le président de la Motion Pictures Association of America, **Jack Valenti**, n'y voit pas de stratégie particulière, juste un « problème de timing ». Longtemps adversaire de « l'exception culturelle », il affirme se réjouir de la croissance du marché européen. « Je préfère, a-t-il confié au *Film français*, un faible pourcentage dans un marché en expansion, qu'un gros sur un marché déclinant. »

LES AUTRES FILMS

THE ICE STORM

SÉLECTION OFFICIELLE / EN COMPÉTITION. Film américain d'Ang Lee. Avec Kevin Kline, Joan Allen, Tobey Maguire, Christina Ricci, Elijah Wood, Sigourney Weaver. (1 h 52.)

■ Le dernier film d'Ang Lee part d'une idée audacieuse qui souffre d'une démonstration trop maladroite : montrer comment l'affaire du Water-gate correspond à l'éclatement de la cellule familiale américaine et au désarroi de sa jeunesse. Dans une petite ville de la banlieue américaine, la famille Hood se désagrège complètement. Ben Hood (Kevin Kline), le père, couche avec sa voisine (Sigourney Weaver), qui ne semble pourtant guère avoir d'attrance pour lui ; Elena, sa femme, se réfugie dans un monde opaque et vaguement mystique, alors que leurs deux enfants, Wendy et Mikey, traversent une grave crise d'adolescence. La référence derrière le mélodrame d'Ang Lee est sans doute Douglas Sirk. Comme le metteur en scène allemand, Ang Lee passe au crible une famille de la bourgeoisie américaine pour tailler en pièces ses valeurs et montrer sa déchéance inéluctable. Malheureusement, sa réalisation est plate et se rapproche beaucoup de celle de la télévision, alors que sa manière d'inscrire son action dans un contexte historique et politique manque totalement de finesse. Dans ce film moyen, seule l'interprétation de Sigourney Weaver est à signaler. Déjà sensible dans la série des *Alien*, son talent d'actrice qui n'a pas toujours trouvé d'espace où s'exprimer est désormais évident.

S. Bd.

MRS BROWN

UN CERTAIN REGARD. Film britannique de John Madden. Avec Judi Dench, Billy Connolly, Geoffrey Palmer, Antony Sher. (1 h 43.)

■ L'atmosphère est morose en cette année 1864 à la cour d'Angleterre. Victoria, depuis la mort de son mari le Prince Albert, refuse de quitter le deuil, renonce à ses devoirs publics et impose à la cour une atmosphère irrespirable. Jusqu'à ce qu'on ait l'idée de faire venir d'Ecosse son fidèle intendant et palefrenier John Brown. Homme de bon sens et d'opiniâtreté, dévoué corps et âme à sa reine, le rude John va peu à peu gagner sur cette dernière une emprise amicale et, qui sait, amoureuse, qui ne tarde pas à lui aliéner la cour entière. Recluse dans son domaine écossais, la reine revit, mais la situation politique empire : son absence la rend impopulaire et le Parti conservateur est gravement menacé. John Madden ne se contente pas d'exploiter dans cette comédie historique le sentiment de fascination qu'entretient à l'égard des mœurs royales tout sujet britannique. En mettant en scène, en contrepoint de l'auguste idylle, les déboires du Parlement, son propos confine au débat philosophique, dont les deux termes sont incarnés dans le film par John Brown et Benjamin Disraeli. Brown ou l'Ecosse enraciné dans la glaise natale, l'ami indéfectible, le parfait sujet. Disraeli ou le politique habile et retors, l'ambitieux intelligent, à la très improbable origine écossaise. Entre l'amitié et la raison d'Etat, gageons que les spectateurs auront choisi, tout comme John Madden, dont les incessants mouvements d'appareil et l'inclination pour la cornemuse trahissent l'hypersensibilité.

J. M.

LOVE AND DEATH ON LONG ISLAND

UN CERTAIN REGARD. Film britannique de Richard Kwietniowski. Avec John Hurt, Jason Priestley, Fiona Loewi, Sheila Hancock. (1 h 33.)

■ Un homme de lettres britannique, quinquagénaire et veuf, ne quittant son domicile que pour se rendre à l'université et au club, peut-il follement tomber amoureux d'un jeune acteur américain, coqueluche des films pour adolescents ? Il est peu probable que Richard Kwietniowski le pense, mais c'est le pari loufoque sur lequel il a décidé de construire son premier long métrage, dont on aura deviné qu'il s'agit d'une comédie. Adapté d'un roman de Gilbert Adair, le film est *a priori* doté d'un casting adéquat puisqu'il réunit, dans le rôle de l'écrivain Giles De Ath, John Hurt (*Midnight Express*, *Elephant Man*) et dans celui du jeune éphebe à dents blanches nommé Ronnie Bostock rien de moins que Jason Priestley, héros de l'insondable série *Beverly Hills 90210*. Tout commence donc le jour où De Ath oublie ses clés et rentre par hasard au cinéma où il découvre, dans *Jours chauds à la fac 2*, celui qui va devenir l'objet de ses rêves les plus fous. Il ira même jusqu'à Long Island où réside son idole, pour lui avouer sa flamme au terme d'un film qui aura assez rapidement épuisé la recette du contraste drolatique entre deux univers antagonistes, réunis pour les seuls besoins de la cause. On aura certes compris que le film se propose, selon une formule de De Ath, de « découvrir la beauté là où jamais personne n'a pensé à la regarder », et qu'il se double de surcroît d'une dimension métaphorique visant les relations entre l'Ancien et le Nouveau Continent. Mais les moyens qu'il se donne pour aborder ces deux vastes thèmes ne sont à la hauteur ni de l'un ni de l'autre.

J. M.

Ernst, Bellmer, Springer, Wols, peintres en captivité

Ces artistes furent internés dans le camp des Milles, une tuilerie devenue prison en 1939. Une exposition raconte leur passage dans ce lieu, qui fut ensuite camp de transfert vers Drancy

Près d'Aix-en-Provence, un immense bâtiment de brique rouge clair ne se distingue guère des innombrables tuileries et briquettes construites un peu partout en France. Aujourd'hui abandonné au profit d'une

usine moderne construite à proximité, il est retourné à l'anonymat de nombreuses friches industrielles. Son passé n'est cependant pas inconnu des historiens de la seconde guerre mondiale : placée sous ad-

ministration militaire française, cette tuilerie fut, jusqu'en décembre 1940, un centre d'internement pour les « nationaux de l'empire allemand », avant de servir de maison d'arrêt pour les juifs rafles à Mar-

seille et dans ses environs sur l'ordre du gouvernement de Vichy. Des artistes y furent parmi les premiers prisonniers. Une exposition réunit les toiles qu'ils y ont peintes avant de partir en exil.

DES PEINTRES AU CAMP DES MILLES, Espace 13, 13100 Aix-en-Provence. Tél. : 04-42-93-03-67. Tous les jours de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 26 juin.

Les Milles, c'est un village dans la banlieue d'Aix-en-Provence, la première sortie sur l'autoroute vers Marseille. Le village n'a rien de très singulier. Il se traverse vite, jusqu'à un passage à niveau, près d'une petite gare. De l'autre côté de la voie ferrée, une tuilerie, un immense bâtiment de brique rouge clair, trois étages de hautes fenêtres closes de volets de bois, deux cheminées et, au centre de la façade, tout en haut, sous le toit, une horloge et dans une niche, une vierge en terre cuite d'un rouge très sombre. L'usine est désaffectée. Une autre, moderne, a été construite à proximité. Elle fabrique évidemment des tuiles.

A l'intérieur, il reste des amas de pièces mécaniques et de débris, tous recouverts d'une poussière rouge épaisse. Les anciens fours, en forme de cloche, s'ouvrent par une porte basse et voûtée. Au-dessus de l'une d'elles, une main a écrit jadis, avec de la peinture blanche, un mot allemand, *Die Katakombe*, la catacombe. En allemand ? Parce que, ici, dans cette tuilerie, ont été internés en 1939 et 1940 des Allemands, des Autrichiens, des Tchèques et des Hongrois deve-

nus le 3 septembre 1939 citoyens de pays ennemis. Ils appartenaient à toutes les catégories sociales. Sans doute y avait-il parmi eux des nazis convaincus. Mais il y avait aussi, en plus grand nombre, des antinazis qui avaient plus à craindre de leur pays natal que des autorités françaises et souhaitaient la défaite du Reich. Parmi eux, il y eut des peintres, Max Ernst, Hans Bellmer, Ferdinand Springer, Wols - tous surréalistes ou surréalistes.

UNE HISTOIRE CONNUE

L'histoire de la tuilerie des Milles n'est pas inconnue des historiens. Ils savent que cette tuilerie placée sous administration militaire a tenu lieu de centre d'internement pour les « nationaux de l'empire allemand » jusqu'en décembre 1940. Entre-temps, après la défaite de juin, la plupart des réfugiés avaient réussi à obtenir un visa d'émigration vers les Etats-Unis, qui à s'éclipser et se cacher quelque part en zone dite « libre ». La convention d'armistice stipulait qu'ils devaient être livrés aux autorités allemandes si elles les réclamaient nominativement. Ernst traversa l'Atlantique. Bellmer se dissimula à Castres puis à Toulouse, Wols à Dieulefit, Springer en Suisse. En octobre 1940, il ne restait aux Milles que vingt-deux Allemands et quatre-vingt-quinze Soviétiques des brigades internationales.

Les historiens de Vichy savent aussi que, bientôt après, furent enfermés aux Milles les juifs étrangers arrêtés dans la région marseillaise. A l'été 1942, les premiers trains pour Drancy partirent de la charmante petite gare des Milles : 260 déportés le 11 août, 538 le 13, 574 le 2 septembre, 450 le 10, 263 le lendemain. Des policiers français accomplissaient le « travail », sous les ordres et en présence de l'intendant de police de Marseille, Maurice de Rodellec du Porzic. La tuilerie était devenue l'un des éléments de la solution finale. A l'hiver 1942, elle fut cependant délaissée au profit d'autres lieux. Les juifs étrangers et français pris dans les rafles du Vieux-Port furent ainsi directement transférés vers Compiègne, puis Drancy et les camps d'extermination.

Une lettre d'Eluard

En décembre 1939, Paul Eluard écrit à Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, pour que Max Ernst soit libéré : « Max Ernst a quitté son pays, sans idée de retour, depuis vingt ans. Il a été le premier peintre allemand à exposer dans un Salon français. Il a cinquante ans. C'est un homme simple, fier, loyal et c'est mon meilleur ami. Si vous le connaissez, vous sauriez très vite que cet internement n'est ni juste, ni nécessaire. (...) Je réponds de lui comme de moi-même. Je vous demande sa grâce. »

A la suite de cette supplique, Ernst fut en effet relâché à la Noël 1939. Il fut à nouveau arrêté en mai 1940, dénoncé par un sourd-muet qui l'accuse d'adresser des signaux lumineux à l'ennemi. Or tout ceci se passe dans l'Ardèche, très loin du front. Ernst n'en fut pas moins menotté et conduit aux Milles avant de pouvoir enfin fuir en Espagne, puis aux Etats-Unis...

Voilà ce que fut cet endroit, qui est retourné ensuite à l'anonymat et la banalité d'un paysage industriel. A Aix, si près, si loin, une exposition, première d'une série, décrit et commémore la première partie de l'histoire, la moins tragique, celle des peintres incarcérés durant l'hiver de la « drôle de guerre ». Elle réunit des œuvres des protagonistes les plus célèbres et de deux témoins de moindre notoriété, Robert Liebknecht et Leo Marschütz. Le premier, fils de Karl Liebknecht, a dessiné la vie quotidienne dans la tuilerie-prison, l'attente, l'ennui, l'espace vide, les façades, les joueurs de cartes. Il se dégage de ses croquis un violent sentiment d'absurdité et de désarroi - moins violent cependant que la douleur qui s'empare de Wols. Il a été possible de recomposer une suite

L'ALLÉGORIE DU CAMP

Par comparaison, Springer paraît trop élégant, trop soucieux de réminiscences maniéristes. Celles qui obsèdent Bellmer sont plus anciennes : Cranach, Altdorfer, Dürer. Dans un style digne des maîtres allemands, avec rehauts de gouache blanche et lignes nettes, il invente l'allégorie du camp, un profil de jeune fille comme construit en brique, avec une tour de brique pour cou, sur papier brun-rouge. Libéré, l'exécute des portraits pour vivre, des portraits virtuoses où ne passe rien de la violence propre à Bellmer quand il ne se retient pas.

Quant à Max Ernst, il travaille peu aux Milles, où il a été interné deux fois : quelques dessins au trait d'oiseaux fantastiques et quelques frottages. Ces derniers emploient une lime, l'instrument de l'évadé. Ils ont pour titre *Apatriades*.

Philippe Dagen

La onzième nuit des Molières ovationne Danielle Darrieux

LA ONZIÈME NUIT des Molières, retransmise en direct du Théâtre des Champs-Élysées, à Paris, par France 2, dans la soirée du lundi 12 mai, a consacré une production du théâtre public et deux coproductions théâtre public-théâtre privé parisien. *Kinkali*, première pièce d'Arnaud Bénédou, produite par le Théâtre de Nice et le Théâtre national de la Colline, a reçu le Molière du meilleur auteur et celui de la meilleure pièce de création. La pièce de Carlo Goldoni, *Les Jumeaux vénitiens*, adaptée et mise en scène par Gildas Bourdet, produite par le Théâtre de la Criée de

Marseille et le Théâtre de l'Eldorado à Paris, a été distinguée comme meilleure pièce du répertoire tandis que Pierre Cassignard, dans le rôle principal, était élu meilleur acteur de la saison.

Produite par la Maison de la culture de Loire-Atlantique, le Théâtre Montansier de Versailles et le Théâtre des Bouffes-Parisiens, écrite par Didier Van Cauwalaert (livret) et Michel Legrand (musique), *Le Passe-Muraille*, d'après une nouvelle de Marcel Aymé, a reçu trois récompenses : meilleur décorateur, Guy-Claude François ; meilleur metteur en scène, Alain Sachs ;

meilleur spectacle musical. Les autres lauréats sont les comédiennes Sandrine Kiberlain (révélation théâtrale) et Dominique Blanchard (meilleure comédienne dans un second rôle), Robert Hirsch (meilleur comédien dans un second rôle), Laurent Gerra et Virginie Lemoine (meilleur spectacle de sketches), Jean Piat (meilleur adaptateur d'une pièce étrangère pour *L'Affrontement*), Dominique Borg (meilleure créatrice de costumes pour *Le Libertin*) et *Accalmies passagères*, première pièce de Xavier Daugreilh, mise en scène par Alain Sachs au Théâtre La Bruyère, a été désignée meilleure pièce comique.

Par deux fois, la salle a manifesté sa gratitude par une ovation debout : quand Danielle Darrieux a confessé son intacte jeunesse - « *La première fois que je suis montée sur*

scène, j'avais vingt ans ; cela fait soixante ans » - puis quand l'auteur britannique Harold Pinter a rendu hommage à ceux qui l'ont servi en France, et particulièrement à l'acteur Jean-Pierre Marielle qui créa la saison prochaine une nouvelle pièce de Pinter à Paris. Tous deux ont reçu un Molière d'honneur pour l'ensemble de leur carrière. Plusieurs moments émouvants ont marqué cette soirée, dignement, sinon brièvement, mise en scène par Claude Santelli avec le soutien des élèves-acteurs des conservatoires d'arrondissement de Paris, de la Compagnie Castafiore, du Cirque à l'ancienne Gruss, d'un groupe de musiciens réunis autour de Michel Portal et de Richard Galliano. Reprenant une scène de *La Vie parisienne*, actuellement à l'affiche Salle Richelieu, la troupe de la Comédie-Française a curieusement joué les utilités au milieu d'une soirée où on ne l'attendait pas.

Hommage a été rendu à Maria Casarès, disparue cette année, ainsi

qu'au peuple et aux artistes algériens victimes de la guerre civile. On se souviendra aussi de la joie de l'actrice Myriam Boyer, élue meilleure actrice pour son interprétation exceptionnelle du rôle de Martha, dans *Qui a peur de Virginia Woolf?* pièce dont elle a été absurde-ment licenciée après cinquante-deux représentations à l'automne dernier pour des brutalités qu'elle aurait infligées à son partenaire, Niels Arestrup.

Malgré la reconnaissance que l'on doit à l'auteur d'Art, Yasmina Réza, qui présidait la soirée, à Jean-Claude Carrière aussi, animateur d'une Association professionnelle et artistique du théâtre de pure circonstance, on se souviendra surtout de la prestation du comédien Bernard Fresson reprenant, avec cœur et à toutes fins utiles, le plaidoyer inoxydable de Victor Hugo en faveur d'une politique nationale de la culture, ces jours-ci plutôt en berne.

Olivier Schmitt

cit  de la musique

- son musée
- ses activités
- ses concerts

chœurs de chambre Eric Ericson, direction

concerts :

Chœur de Chambre Eric Ericson

20 mai < 20h

Chœur de Chambre Accentus

25 mai < 17h

master-classes :

du 22 au 24 mai

Porte de Pantin

01 44 84 44 84



THEATRE DE LA VILLE
LES ABBESSES
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

DU 20 MAI AU 22 JUIN

DANSES DE L'INDE

Odissi • Bhārata-natyam
Manipuri • Kuchipudi •
Mohini attam • Kathak

les 6 grands styles
classiques par leurs
meilleurs interprètes

LOC 01 42 74 22 77

Théâtre des Quartiers d'Ivry
La Balance

Les Citrouilles Ahmed aux Enfers

Alain Badiou / Christian Schiaretta

à Ivry 5 mai - 1er juin - 01 46 72 37 43

Nostalgie et CNR MUSIC Présentent

MUSE featuring

Le Mystère des VOIX BULGARES

«Innocent Voices» LE SINGLE, L'ALBUM



L'authenticité du Mystère des Voix Bulgares
remixé par les meilleurs D.J. européens

Un chef d'œuvre.

NOSTALGIE

DÉPÊCHES

■ **JAPON** : l'Année du Japon en France s'est ouverte dimanche 11 mai par un ensemble de manifestations culturelles qui ont eu lieu de 20 heures à 23 heures entre la tour Eiffel et le Trocadéro, à Paris, en présence de la princesse Nori, représentant la famille impériale. L'événement phare de cette saison nipponne consiste en l'inauguration, le 12 mai, de la Maison de la culture du Japon, quai Branly, à laquelle devaient assister le président de la République, Jacques Chirac, la femme du premier ministre japonais, M^{me} Hashimoto, ainsi que la princesse Nori. Cette Maison de la culture ne sera ouverte au public que fin septembre.

■ **ÉDITION** : le Grand Prix de la Société des gens de lettres a été attribué le 12 mai à l'écrivain Louis-René des Forêts pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix (d'un montant de 50 000 francs) a été décerné à l'occasion de la parution d'*Ostinato*, au Mercure de France. Jean-Claude Albert-Weil, pour son roman *Sont les oiseaux* (Le Rocher), Jean Clair pour son livre *Malinconia* (Gallimard), Sylvain Jouty pour ses nouvelles *Visite au tombeau de mes ancêtres* (Titanic) et Gilles Lapouge pour son essai *Le Bruit de la neige* (Albin Michel) figurent aussi au palmarès. En poésie, le Grand Prix (50 000 francs) est revenu à Claude Esteban pour l'ensemble de son œuvre.

■ **MUSIQUE** : l'Opéra Massimo de Palerme (Sicile), fermé pendant vingt-trois ans pour « travaux », a rouvert ses portes en grande pompe le 12 mai à la faveur d'un concert dirigé par Claudio Abbado à la tête des Berliner Philharmoniker de Berlin. Troisième opéra en Europe par ses dimensions, après celui de Paris et de Vienne, le Massimo avait fermé ses portes au printemps 1974 pour des travaux de reconstruction. Ceux-ci n'ont jamais été terminés à cause d'imbroglios bureaucratiques, infiltrations mafieuses et incurie des responsables locaux.

TELÉRAMA

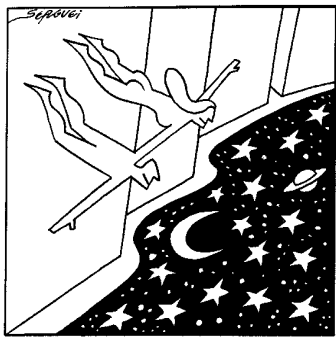
NANTERRE AMANDIERS

DOM JUAN/CHIMERE

MOLIÈRE / GABILY / GROUPE T'CHAN'G - DU 22 AVRIL AU 1ER JUIN 1997 - 01 46 14 70 00

Le pas secret du peuple noir

Reprise de « La Tragédie du roi Christophe », d'Aimé Césaire, au Théâtre de la Colline



POURQUOI Césaire a-t-il choisi le roi Christophe pour rôle-titre d'une œuvre dramatique ? Christophe conduit une insurrection jusqu'à la victoire. Aux commandes de son royaume, il prend certes des mesures de relance de l'économie et d'affranchissement de la vie. Mais assez vite il va devoir mettre sur pied une équipe de « pré-ntonons macoutes », réquisitionner des dizaines de milliers de bras pour d'immenses et tuants travaux de mégalomanie architecturale. Il fait exécuter un ambassadeur français, emmurer un évêque. Lâché peu à peu par ses ministres, par son armée, Christophe se tira une balle d'or dans la tête, le 8 octobre 1820.

Sous la plume de Césaire, ce roi, avant de se tuer, dit à son fou : « J'ai voulu forcer l'énigme de ce peuple à la traîne » et le fou lui répond : « Les peuples vont de leur pas, majesté ; leur pas secret. » Créée pendant le Festival d'Avignon en 1996, cette pièce, mise en scène par Jacques Nichet, a de très beaux moments, de magnifiques costumes, une grande maîtrise technique et d'excellents acteurs.

★ **Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. M^o Gambetta. Du jeudi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 2 heures. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 22 juin.**

UNE SOIRÉE À PARIS

L'autre moitié du ciel, de Christiane Véricel

En résidence création depuis mars 1996 sur le parc de la Villette, Christiane Véricel a bâti son nouveau spectacle, *L'Autre Moitié du ciel*, sur la rencontre d'une vingtaine d'enfants de différentes nationalités venus principalement de la banlieue parisienne, de Thaïlande, et des acteurs de sa compagnie Image aiguë, issus des banlieues de Lyon, Lille, Saint-Etienne, du Maroc, d'Israël et d'Australie.

Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 95 F et 110 F. Jusqu'au 25 mai.

Orchestre de Paris

La première apparition de Jukka-Pekka Saraste à la tête d'un orchestre parisien (le National), dans un programme Nielsen-Schnittke, n'a pas laissé un souvenir impérissable, mais c'était il y a longtemps déjà et le jeune chef finlandais a beaucoup progressé. Si l'on en juge par ses disques. Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre*. Sibelius : *Légendes*. Vladimír Spivakov (violon). *Salle Pleyel, 252, rue du*

Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Termes. 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

Orchestre national de France

On joue beaucoup de Brahms, à Paris. Peut-être un peu trop. Mais les interprètes réunis sont parfaits. Brahms : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre, Symphonie n° 1*. Joshua Bell (violon), Steven Isserlis (violoncelle), Christof Perick (direction). *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. 20 heures, le 15. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 220 F.*

Zig Rag Orchestra

Le saxophoniste Etienne Brunet dirige cet orchestre – nouvelle formation – qui n'a pas envie de choisir entre les musiques improvisées, le rock et la chanson. Comme un croisement entre Albert Ayler et le Velvet Underground. C'est malin, très musicien, poétiquement hors des modes. Leur disque, *La Légende du franc Rock'n'Roll* (Saravah/Media 7), sorti il y a quelques mois, mérite d'être réclaté chez les disquaires. *Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.*

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BLACK SHEEP

Film américain de Penelope Spheeris, avec Chris Farley, David Spade, Tim Matheson, Christine Ebersole, Gary Bussey (1 h 26). VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1^{er} ; Sept Parnassiens, dolby, 14^e (01-43-20-32-20).

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT

Film français de Luc Besson, avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich (2 h 06). VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Gaumont Opéra 1, dolby, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, dolby, 6^e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6^e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8^e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Élysées, 8^e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11^e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15^e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16^e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17^e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19^e (+).

L'ENVOIÉ SAUVAGE

Film américain de Carroll Ballard, avec Jeff Daniels, Anna Paquin, Dana Delany, Terry Kinney, Holter Graham, Jeremy Ratchford (1 h 50). VO : Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6^e ; UGC Normandie, dolby, 8^e.

EXCLUSIVITÉS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO de Jean-Luc Godard, avec Eddie Constantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André Larbarthe, Nathalie Kadem, Robert Wittmers. Français (1 h 02). Grand Action, dolby, 5^e (01-43-29-44-40).

LES ANGES DÉCHUS

de Wong Kar-Wai, avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok. Hongkong (1 h 36). VO : Les Trois Luxembourg, 6^e (01-46-33-97-77) (+).

BEKO de Nizamettn Aric, avec Nizamettn Aric, Bezara Arsen, Lusika Hesen, Cemale Jora, Fila Tital, Nurije Tital. Allemand-arménien (1 h 40). VO : Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11^e (01-48-05-51-33).

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Le Bachelier d'après Jules Vallès, mise en scène de Jeanne Champagne, avec Tania Torrens, Denis Léger-Milhau et Xavier de Guillebon. *Théâtre Gérard-Philippe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au jeudi, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 1 h 30. 30 F* et 50 F.*

Eclats avec Kafka d'après Franz Kafka, mise en scène de Pierre-Antoine Villemaine, avec Nathalie Adam, Laurence Desjardins, Laurence Brandi, Basile Bernard de Bodt, Thierry Duculty, Florence Ferraris, Serge Nail, Thierry Paret, Gisèle Renard et Yves-Robert Viala. *Théâtre Gérard-Philippe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au jeudi, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 1 h 30. 30 F* et 50 F.*

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvres, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-43-28-36-36. De 50 F* à 110 F. Jusqu'au 25 mai.

Jacques ou la Soumission d'Eugène Ionesco, mise en scène de Simon Eine, avec Béringère Dautun, François Beauhieu, Gérard Giroudon, Yves Gasc, Véronique Vella, Alberte Aveline, Michel Robin, Eric Génovèse et Florence Viala. *Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal, Louvre. Du mercredi au dimanche, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F* à 80 F. Jusqu'au 30 juin.*

Néron de Gabor Rassov, mise en scène de Pierre Pradinas, avec Denis Lavant, Marie Trintignant, Brigitte Catillon, Thierry Gimenez, Laurent Desponds, Riton Liebman, David Mandineau, François Monnié, Pierre Pradinas, Gabor Rassov, Vanzetta et hélène Viaux. *Théâtre Jean-Villar, cité Jardins, place Stalingrad, 92 Suresnes. Les mardi 13 et mercredi 14 mai, à 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. Durée : 2 h 15. 100 F* et 130 F.*

Quartier libre de Guy Bedos, mise en scène de Didier Vignali, avec Djallia Abdellaziz, Nouraidine Ahmed-Bacha, Ouahid Belmokadem, Hayet Benabdeselem, Nordine Boughanem, Sofiane Derradji, Véronique Faure, Jacky Forestal, Kamel Frahtti, Malika Khelladi, Grégory Regola et Kheira Semail. *Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. RER Cité-Universitaire. Les mardi, mercredi, vendredi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 1 heure. De 55 F* à 110 F. Dernières.*

Chimère et autres bestioles de Didier-Georges Gabily, mise en scène de Didier Georges Gabily et le groupe T'chan'G, avec Manuela Agnesini, Franck Bailliet, Bruno Bergin, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, Laura de Lagillardeia, Fabienne Delude, Frédérique Duchêne, Christian Esnay, Marion Feldman, Bernard Ferreira, Bruno Goubert, Eric Goudard, Eric Jolivet, Marc Jolivet, Virginie Lacroix, Dominique Laulanné et Denis Lebert. *Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Les mercredi et vendredi, à 20 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 3 h 15. De 80 F* à 140 F. Jusqu'au 7^e juin.*

Domage qu'elle soit un putain de John Ford, mise en scène de Jérôme Savary, avec Barbara Schulz, Bernard Ballet, Manuel Blanc, Stéphane Beyer, Jean-François Delacour, Guy Grosso, Jean-Claude Jay, Jean-Pierre Jorris, Antonin Maurel, Martine Mongermont, Nina, Guy Perrot, Benjamin Rataud, Steve Suisa, Maria Verdij, Isabelle Gomez, des danseuses et des chanteurs. *Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^o Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 h 10. 120 F* et 160 F. Jusqu'au 20 juin.*

Meursault-les-Luchets 1994 de Gérard Chaillou et Jean-Marc Roulot, mise en scène des auteurs, avec Gérard Chaillou, Jean-Marc Roulot et la voix de Sébastien Chaillou. *Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris 2^e.*

Grande Halle - du 14 au 25 mai 1997 Parc de la Villette
Location : Fnac, Virgin - Sur place ou au 0 803 075 075*
(M) Porte de Pantin - Information 0 803 306 306*

JOURS DE COLÈRE de Bernard Daret, avec Bernard Triguères, avec Philippe Caubère. Français (3 h). Max Linder Panorama, 9^e (01-48-24-88-88) (+).

KIDS RETURN de Takeshi Kitano, avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka. Japonais (1 h 47). VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3^e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6^e (01-46-33-79-38) (+) ; Le Balzac, dolby, 8^e (01-45-61-10-60).

LEVEL FIVE de Chris Marker, avec Catherine Belkhdjia, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama. Français (1 h 46). Accatone, 5^e (01-46-33-86-86).

MARS ATTACK ! de Tim Burton, avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short. Américain (1 h 45). VO : UGC Forum Orient Express, 1^{er} ; UGC George-V, 8^e ; Denfert, dolby, 14^e (01-43-21-41-01) (+).

MICHAEL COLLINS de Neil Jordan, avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea. Américain. VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Espace Saint-Michel, dolby, 5^e (01-44-07-20-49) ; UGC Montparnasse, 6^e ; UGC Odéon, dolby, 6^e ; UGC Champs-Élysées, dolby, 8^e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11^e (01-43-57-90-81) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (01-45-75-79-79) (+).

LA MOINDRE DES CHOSES de Nicolas Philibert, avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde. Français (1 h 45). Saint-André-des-Arts 1, 6^e (01-43-26-48-18).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI d'Anne-Marie Miéville, avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard. Franco-suisse (1 h 20). Saint-André-des-Arts 1, 6^e (01-43-26-48-18).

LE PATIENT ANGLAIS d'Anthony Minghella, avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth. Américain (2 h 40). VO : Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ;

Le Théâtre, 20-22, rue Marcel-Cachin, 91 Corbeil-Essonnes. Le mardi 13 mai, à 20 h 45. Tél. : 01-60-88-48-99. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F.

Scènes ouvertes à l'insolite avec Stuart Sherman, Alis (Catalogue d'un bonheur sans histoire), Thierry André (Petites Pièces issues du cirque), le Regard du loup (la Journée d'une rêveuse), la bande Agitez (Bien agiter avant de voir), Quazar Art forain (l'Amblantre), Javier E. Swedzky (Laissez les doutes s'envoler), Uta Gebert et Jo Smith (D'où viens-tu ?), Lug und Trug (Trois Sous et pas d'opéra du tout), Figuren Theater Tübingen (Visages de la nuit) et Anne Bitran (Ginette Guiroulet). *Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. RER Cité-Universitaire. Le vendredi, à 19 heures, 20 h 30 et 22 heures ; Du samedi au lundi, à 18 heures, 19 heures et 20 h 30. Tél. : 01-45-89-38-69. De 20 F* à 55 F. Jusqu'au 25 mai.*

SÉLECTION

Adam et Eve de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Michel Aumont, Louis Beyer, Geneviève Fontanel, Janine Godinas, Louis Navarre et Roger Souza. *Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^o Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 heures. 120 F* et 160 F. Jusqu'au 28 juin.*

All Ze World de Stéphane Verrue, mise en scène de l'auteur, avec Nadia Bezzer, Anita Delépine, Willy Demerre, Yannick Derainne, Thierry Dupont, Frédéric Foulon, Didier Ginguéné, Guillaume Gurski, Angélique Thomas et Valérie Szmijsielski. *Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris-11^e. M^o Voltaire. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. Durée : 1 h 40. De 60 F* à 120 F. Jusqu'au 31 mai.*

Catalogue d'un bonheur sans histoire de, par Pierre Fourny et Dominique Soira. *Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. RER Cité-Universitaire. Les mardi, mercredi, vendredi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 1 heure. De 55 F* à 110 F. Dernières.*

Chimère et autres bestioles de Didier-Georges Gabily, mise en scène de Didier Georges Gabily et le groupe T'chan'G, avec Manuela Agnesini, Franck Bailliet, Bruno Bergin, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, Laura de Lagillardeia, Fabienne Delude, Frédérique Duchêne, Christian Esnay, Marion Feldman, Bernard Ferreira, Bruno Goubert, Eric Goudard, Eric Jolivet, Marc Jolivet, Virginie Lacroix, Dominique Laulanné et Denis Lebert. *Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Les mercredi et vendredi, à 20 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 3 h 15. De 80 F* à 140 F. Jusqu'au 7^e juin.*

Domage qu'elle soit un putain de John Ford, mise en scène de Jérôme Savary, avec Barbara Schulz, Bernard Ballet, Manuel Blanc, Stéphane Beyer, Jean-François Delacour, Guy Grosso, Jean-Claude Jay, Jean-Pierre Jorris, Antonin Maurel, Martine Mongermont, Nina, Guy Perrot, Benjamin Rataud, Steve Suisa, Maria Verdij, Isabelle Gomez, des danseuses et des chanteurs. *Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^o Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 h 10. 120 F* et 160 F. Jusqu'au 20 juin.*

Meursault-les-Luchets 1994 de Gérard Chaillou et Jean-Marc Roulot, mise en scène des auteurs, avec Gérard Chaillou, Jean-Marc Roulot et la voix de Sébastien Chaillou. *Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris 2^e.*

Grande Halle - du 14 au 25 mai 1997 Parc de la Villette
Location : Fnac, Virgin - Sur place ou au 0 803 075 075*
(M) Porte de Pantin - Information 0 803 306 306*

JOURS DE COLÈRE de Bernard Daret, avec Bernard Triguères, avec Philippe Caubère. Français (3 h). Max Linder Panorama, 9^e (01-48-24-88-88) (+).

KIDS RETURN de Takeshi Kitano, avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka. Japonais (1 h 47). VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3^e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6^e (01-46-33-79-38) (+) ; Le Balzac, dolby, 8^e (01-45-61-10-60).

LEVEL FIVE de Chris Marker, avec Catherine Belkhdjia, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama. Français (1 h 46). Accatone, 5^e (01-46-33-86-86).

MARS ATTACK ! de Tim Burton, avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short. Américain (1 h 45). VO : UGC Forum Orient Express, 1^{er} ; UGC George-V, 8^e ; Denfert, dolby, 14^e (01-43-21-41-01) (+).

MICHAEL COLLINS de Neil Jordan, avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea. Américain. VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Espace Saint-Michel, dolby, 5^e (01-44-07-20-49) ; UGC Montparnasse, 6^e ; UGC Odéon, dolby, 6^e ; UGC Champs-Élysées, dolby, 8^e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11^e (01-43-57-90-81) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (01-45-75-79-79) (+).

LA MOINDRE DES CHOSES de Nicolas Philibert, avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde. Français (1 h 45). Saint-André-des-Arts 1, 6^e (01-43-26-48-18).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI d'Anne-Marie Miéville, avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard. Franco-suisse (1 h 20). Saint-André-des-Arts 1, 6^e (01-43-26-48-18).

LE PATIENT ANGLAIS d'Anthony Minghella, avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth. Américain (2 h 40). VO : Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ;

Le Théâtre, 20-22, rue Marcel-Cachin, 91 Corbeil-Essonnes. Le mardi 13 mai, à 20 h 45. Tél. : 01-60-88-48-99. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F.

Christian Esnay, Marion Feldman, Bernard Ferreira, Bruno Goubert, Eric Goudard, Eric Jolivet, Marc Jolivet, Virginie Lacroix, Dominique Laulanné et Denis Lebert. *Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Les mardi et jeudi, à 20 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 80 F* à 140 F. Jusqu'au 7^e juin.*

Les Citrouilles ou **Ahmed aux Enfers** d'Alain Badiou, d'après Aristophane, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Loïc Brabant, Arnaud Decarsin, Jean-Michel Guérin, Didier Galas, hélène Halbin, Julien Muller, Joséphine Derenne, Patrice Thibaud, Gisèle Tortorolo, David Bouvret, Emmanuelle Dezy, Salem Guermat et Frédéric Daverio (accordéoniste). *Théâtre Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Deure, 94 Ivry. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-72-37-43. Durée : 2 h 30. De 70 F* à 110 F. Jusqu'au 1^{er} juin.*

Comme tu me veux de Luigi Pirandello, mise en scène de Claudia Stavisky, avec Nada Strancar, Norman Calabrese, Martine Vandeville, Jean-Pierre Bagot, Françoise Bertin, Arnaud Carbonnier, Jean-Bernard Guillard, Laurent Halgand, Roland Monod et Viollette Pilot. *Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennévilliers. Du mardi au vendredi, à 20 h 30. Tél. : 01-41-32-26-26. Durée : 2 h 30. De 80 F* à 140 F. Dernières.*

Les Cordonniers de Stanislas Igance Witkiewicz, mise en scène de Sandra Herzic, avec Mercedes Chanquia-Aguirre, Eric Bouvron, Didier Dugast, Jean-Yves Duparc, Patricia Franchino, Olivier Hamel, Olivier hémon, David Stanley, Nicolas Struve, Darko Rundek et Bénédicte Villain ou Jean-Charles Versari. *Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 01-43-28-36-36. Durée : 1 h 45. De 50 F* à 110 F. Jusqu'au 25 mai.*

Dom Juan ou le Festin de pierre de Molière, mise en scène de Didier-Georges Gabily et le groupe T'chan'G, avec Manuela Agnesini, Franck Bailliet, Bruno Bergin, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, Laura de Lagillardeia, Fabienne Delude, Frédérique Duchêne, Christian Esnay, Marion Feldman, Bernard Ferreira, Bruno Goubert, Eric Goudard, Eric Jolivet, Marc Jolivet, Virginie Lacroix, Dominique Laulanné et Denis Lebert. *Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Les mercredi et vendredi, à 20 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 3 h 15. De 80 F* à 140 F. Jusqu'au 7^e juin.*

Domage qu'elle soit un putain de John Ford, mise en scène de Jérôme Savary, avec Barbara Schulz, Bernard Ballet, Manuel Blanc, Stéphane Beyer, Jean-François Delacour, Guy Grosso, Jean-Claude Jay, Jean-Pierre Jorris, Antonin Maurel, Martine Mongermont, Nina, Guy Perrot, Benjamin Rataud, Steve Suisa, Maria Verdij, Isabelle Gomez, des danseuses et des chanteurs. *Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^o Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 h 10. 120 F* et 160 F. Jusqu'au 20 juin.*

Meursault-les-Luchets 1994 de Gérard Chaillou et Jean-Marc Roulot, mise en scène des auteurs, avec Gérard Chaillou, Jean-Marc Roulot et la voix de Sébastien Chaillou. *Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris 2^e.*

Grande Halle - du 14 au 25 mai 1997 Parc de la Villette
Location : Fnac, Virgin - Sur place ou au 0 803 075 075*
(M) Porte de Pantin - Information 0 803 306 306*

JOURS DE COLÈRE de Bernard Daret, avec Bernard Triguères, avec Philippe Caubère. Français (3 h). Max Linder Panorama, 9^e (01-48-24-88-88) (+).

KIDS RETURN de Takeshi Kitano, avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka. Japonais (1 h 47). VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3^e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6^e (01-46-33-79-38) (+) ; Le Balzac, dolby, 8^e (01-45-61-10-60).

LEVEL FIVE de Chris Marker, avec Catherine Belkhdjia, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama. Français (1 h 46). Accatone, 5^e (01-46-33-86-86).

MARS ATTACK ! de Tim Burton, avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short. Américain (1 h 45). VO : UGC Forum Orient Express, 1^{er} ; UGC George-V, 8^e ; Denfert, dolby, 14^e (01-43-21-41-01) (+).

MICHAEL COLLINS de Neil Jordan, avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea. Américain. VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Espace Saint-Michel, dolby, 5^e (01-44-07-20-49) ; UGC Montparnasse, 6^e ; UGC Odéon, dolby, 6^e ; UGC Champs-Élysées, dolby, 8^e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11^e (01-43-57-90-81) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (01-45-75-79-79) (+).

LA MOINDRE DES CHOSES de Nicolas Philibert, avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde. Français (1 h 45). Saint-André-des-Arts 1, 6^e (01-43-26-48-18).

PRODUCTION Le film d'animation connaît une forte croissance en France, selon une étude du Syndicat des producteurs de films d'animation (SPFA) présentée mardi 13 mai.

● **UN MILLIARD** de francs de chiffre d'affaires, 2 000 personnes employées par une vingtaine d'entreprises : les professionnels français sont leaders sur le marché euro-

péen, grâce au soutien constant des pouvoirs publics. ● **L'ARRIVÉE** des nouvelles chaînes thématiques, notamment pour enfants, offre de nouveaux débouchés à un secteur

qui cherche à diversifier ses sources de financement et à obtenir la maîtrise sur les droits satellitaires. ● **SPÉCIALISTE** des effets spéciaux pour le cinéma et la télévision, la so-

ciété Duran Duboi doit effectuer son entrée au nouveau marché de la Bourse de Paris, jeudi 22 mai, et se délocalise à Prague pour fabriquer ses dessins animés à moindre coût.

Les nouvelles chaînes de télévision stimulent le marché de l'animation

Les producteurs français de dessins animés, grâce au soutien des pouvoirs publics, sont bien placés en Europe pour répondre à la demande de programmes pour enfants dans les nouveaux bouquets satellitaires, mais ils cherchent à diversifier leurs sources de financement

« **LE SECTEUR** de l'animation est en croissance continue, mais le décor change », explique Christian Davin, président du Syndicat des producteurs de film d'animation (SPFA), qui présentait, mardi 13 mai, une étude consacrée à « L'animation française face à l'internationalisation et la globalisation du marché ». Avec une vingtaine d'entreprises, ce secteur réalise un chiffre d'affaires annuel d'un milliard de francs, soit 40 % de celui de l'animation européenne, et il emploie plus de 2 000 personnes. Balbutiant dans les années 80, il a largement bénéficié de la politique volontariste des pouvoirs publics qui, grâce au Fonds de soutien aux industries de programme et à l'obligation de diffusion des chaînes, lui a assuré un financement et des débouchés.

Du coup, les entreprises du des-

sin animé se retrouvent en bonne position pour affronter un marché en pleine mutation, notamment du fait de l'arrivée dans les bouquets satellitaires de cinq chaînes pour enfants : Canal J, AB Cartoon, Télétoon, Disney Channel et Fox Saban. Il est difficile de savoir comment les enfants réagiront à cette nouvelle configuration du paysage audiovisuel.

Après la privatisation des chaînes de télévision, les publicitaires se sont aperçus que les enfants représentent une cible de choix, comme consommateurs et comme prescripteurs. Les chaînes ont alors multiplié les émissions pour la jeunesse, où les dessins animés représentent 75 % des programmes. TF 1 et La Cinq ont été les plus dynamiques dans cette politique, suivis par France 3, M 6 et France 2, très à la traîne. Pour

trouver des émissions au moindre coût, la chaîne de Francis Bouygues a abondamment puisé dans le catalogue japonais des « séries action pour garçons », d'où le déferlement des Goldorak et autres Dragon Ball Z. Mais la situation s'est modifiée. En effet, les Japonais, qui fournissaient 14 % des programmes en 1986 sont tombés à 7 %. A l'inverse, les Européens sont passés de 42 % à 60 %. Les Américains ont une position stable avec un tiers du marché.

JOUETS ET FAST-FOOD

Il reste le problème du financement. La production d'une série de vingt-six épisodes de vingt-six minutes pour un coût total de 41 millions de francs se décompose à peu près de la manière suivante : 8 millions de francs des chaînes, 6 millions du Fonds de

soutien, 17 millions de coproduction, 5 millions des préventes, 5 millions du producteur. L'objectif est aujourd'hui de trouver des montages plus européens. Cela existe déjà : ainsi les six films de cinquante-deux minutes sur les œuvres de Jules Verne, financés et fabriqués par le groupe Eva, composé de quatre studios français, belge, allemand et anglais.

Pour trouver de l'argent, les producteurs lorgnent aussi sur les industriels du jouet et les chaînes de restauration rapide. Depuis longtemps, ces derniers, notamment aux Etats-Unis et au Japon, sont associés à la fabrication des dessins animés par la politique des licences.

Les figurines des Power Rangers, de Batman ou de Goldorak leur ont permis de réaliser des chiffres d'affaires impressionnants.

Les producteurs de films d'animation cherchent ainsi à se dégarer de l'emprise des chaînes et de leurs exigences en matière de droits. « *Nous ne voulons pas être les métayers des télévisions* », lance l'un d'entre eux. Une des caractéristiques du film d'animation est sa longévité et donc ses possibilités de redistribution. Les enfants ne se lassent pas de revoir les aventures de leurs héros préférés et, dès qu'ils ont grandi, leurs petits frères et sœurs prennent le relais.

LA QUESTION DU SATELLITE

Les sept chaînes hertziennes françaises, qui ont investi près de 570 millions de francs en 1996 dans l'animation, voudraient bien se garder un droit de regard sur la diffusion satellitaire. « *L'indépendance des droits satellitaires est indispensable pour la production afin*

de tirer parti des nouvelles opportunités commerciales offertes par la multiplication des chaînes », revendique le SPFA. Il réclame notamment l'interdiction du cumul des droits satellitaires et terrestres détenus par un diffuseur. Du côté des diffuseurs, on loue le savoir-faire français, confirmé par le succès international de séries comme « Les Histoires du Père Castor » ou « Inspecteur Gadget ». « *Les sociétés de production ne laissent peut-être pas assez de place à la création par rapport à l'adaptation* », commente Bertrand Mosca, responsable de l'unité jeunesse de France 3, qui investit 100 millions de francs par an dans le film d'animation. Une analyse que partage Christian Davin : « *Il faut fabriquer des programmes de meilleure qualité.* »

Françoise Chirot

Duran Duboi entre en Bourse et se délocalise à Prague

PRAGUE

de notre envoyée spéciale

« Tom-Tom et Nana vont à la Bourse » : tel pourrait être le slogan de la société Duran Duboi pour son introduction au nouveau marché de la Bourse de Paris, jeudi 22 mai. Spécialiste des effets spéciaux pour le cinéma et la télévision, Duran Duboi est en train de transposer pour le petit écran l'histoire des deux diabolins bien connus des jeunes lecteurs de bandes dessinées.

Créée en 1983, cette entreprise réalise 100 millions de francs de chiffre d'affaires. Elle emploie 125 personnes en France et ambitionne de devenir le « premier groupe européen de prestations techniques pour la télévision, le cinéma et le multimédia ». Pour son activité dessins animés, Duran Duboi a choisi la République tchèque ; elle a créé deux studios à Prague et à Zlin, où sont employées 140 personnes.

CONTRÔLE A DISTANCE

Dans une belle maison pragoise, repeinte de neuf et qui abritait auparavant un journal, animateurs et intervallistes s'échinent sur des écrans d'ordinateurs pour dessiner, colorier et traduire les différents mouvements de Tom-Tom et Nana. Grâce à Internet, tout est soigneusement contrôlé et vérifié depuis Paris, où sont réalisés le son et la synchronisation et où le réalisateur peut intégrer une modification. Coproduite par Bayard, Canal J et France 3, cette série de dix fois 26 minutes devrait être prête à la fin de l'année.

En réalité, Duran Duboi fait en

République tchèque ce que certains Français ou les Américains font en Corée, c'est-à-dire la fabrication de dessins animés pour quatre fois moins cher qu'en France. Ses dirigeants parient sur le développement de cette activité en Europe.

Avant de se lancer dans cette aventure, Duran Duboi a fait ses preuves dans les effets spéciaux pour émissions, publicités, clips, téléfilms et documentaires. « Les Guignols de l'info », « Le Vrai Journal », « Julie Lescaut », Orangina, Levi's et Kenzo font partie de son palmarès, ainsi que *Les Visiteurs*, film pour lequel un étage d'une bâtisse en ruines a été reconstruit en images de synthèse pour le château-hôtel dirigé par Christian Clavier. « *Plutôt que de se battre avec les grands qui s'entre-déchirent pour la diffusion, nous avons choisi de nous intéresser à la fabrication du contenu* », explique Pascal Hérold, président de Duran, un passionné d'images et de truquages, mais qui aime par-dessus tout traverser l'Atlantique en bateau avec sa femme et ses quatre enfants.

Les diverses réalisations de Duran Duboi devraient aider au succès de l'introduction en Bourse, qui a un double objectif : céder une partie du capital et, en même temps, l'augmenter. L'objectif est de mettre 30 % du capital dans le public, sur la base d'une valorisation de l'entreprise équivalente à dix fois les bénéfices prévus en 1998. Une ambition qui n'est pas démesurée dans ce secteur.

F. Ch.

Michèle Bleustein-Blanchet cherche à se désengager de Publicis

PRÈS DE 20 % du capital de Publicis pourrait changer de mains dans les mois à venir. Michèle Bleustein-Blanchet, fille cadette de Marcel Bleustein-Blanchet, fondateur du deuxième groupe français de publicité, « envisage sérieusement de céder tout ou partie de [sa] participation » qu'elle détient dans le groupe, a confirmé, lundi 12 mai, Maurice Lévy, président du directoire de Publicis.

Aucun différend stratégique ni querelle familiale ne serait à l'origine de cette décision. « *C'est une succession qui ressemble à beaucoup d'autres*, explique Maurice Lévy, certains héritiers souhaitent conserver la participation qui leur a été cédée, d'autres au contraire souhaitent bénéficier de liquidités. » Si la configuration est classique, le pacte d'actionnaires, qui garantit un droit de préemption aux membres de la famille, limite les possibilités de désengagement. D'autant que la succession de Marcel Bleustein-Blanchet, décédé le 11 avril 1996, n'est pas encore close. Il reste 6,7 % du capital de Publicis SA à distribuer.

Tout est fait pour qu'« *une solution qui heurterait le moins possible les intérêts du groupe* » soit mise sur pied, mais « *il n'y a pas d'urgence* », rappelle Maurice Lévy. Prudent, le patron de Publicis n'exclut pas une période de discussions relativement longue.

Des réflexions ont été échangées depuis plu-

sieurs mois entre les deux sœurs, Michèle Bleustein-Blanchet et Elisabeth Badinter, présidente, depuis le décès de son père, du conseil de surveillance de Publicis et épouse de Robert Badinter, sénateur, ancien ministre et ancien président du Conseil constitutionnel. Les petits-fils et petite-fille de Marcel Bleustein-Blanchet, Sophie Dulac et Nicolas Rachline, autres actionnaires de la Somarel (14,84 % chacun), souhaiteraient quant à eux, selon le groupe, maintenir leur position.

POSSIBLE OUVERTURE DU CAPITAL

Michèle Bleustein-Blanchet, qui détient actuellement 29,68 % de la Somarel, holding familiale et actionnaire de référence (38,23 % du capital et 45 % des droits de vote) de Publicis SA, possède également en direct 7,61 % du groupe de communication coté à la Bourse de Paris. Sa participation globale au sein de Publicis (environ 20 %) est valorisée à près de 1 milliard de francs. Elisabeth Badinter détient, elle, la minorité de blocage au sein de la Somarel (33,38 %), ainsi que 7,52 % en direct dans Publicis SA.

Si les actions détenues par Michèle Bleustein-Blanchet dans Publicis SA restent relativement faciles à céder sur la place boursière parisienne (onze mille titres y sont en moyenne échangés chaque jour), son désengagement to-

tal de la Somarel semble plus complexe. Elisabeth Badinter est-elle en mesure de racheter la participation détenue par sa sœur dans la société holding familiale ?

Une solution, plus crédible, consisterait à proposer un acquéreur extérieur, agréé par les autres membres de la Somarel. Au risque de soustraire une partie de l'entreprise au contrôle familial. Cette perspective ne semble pas inquiéter le président du directoire : « *La famille contrôle plus de 60 % du capital. Il reste donc encore une belle marge de manœuvre* », affirme Maurice Lévy.

Le titre Publicis, qui clôturait à 564 francs, lundi 12 mai, regagnait 9 francs par rapport au cours de clôture du vendredi 9, pour un volume d'échanges (quatre mille titres) inférieur à la moyenne observée. La valorisation boursière de Publicis atteint 4,56 milliards de francs. Une capitalisation, encore sous-évaluée, selon Maurice Lévy, qui estime que le potentiel de croissance du groupe reste considérable. Reste que, selon certains analystes financiers, la cession des 7,61 % détenus par Michèle Bleustein-Blanchet pourrait faire fléchir le cours du titre dont l'évolution, depuis un mois, est inférieure de neuf points aux performances moyennes de la Bourse de Paris.

Florence Amalou

Le conflit entre Echostar et News Corp. s'envenime

L'OPÉRATEUR de télévision par satellite américain Echostar Communications Corp., a élargi, lundi 12 mai, une première plainte déposée le 8 mai contre le groupe australien News Corp. du magnat australo-américain Rupert Murdoch. Echostar réclame 5 milliards de dollars (28 milliards de francs) de dommages et intérêts.

News Corp. envisageait, depuis février, de prendre, pour 5,6 mil-

liards de francs, le contrôle à 50 % d'Echostar, le quatrième opérateur américain de télévision par satellite. Cette opération aurait constitué une base de départ confortable pour le bouquet numérique de Murdoch, ASkyB, qui comptait adjoindre l'an prochain au bouquet Echostar 200 chaînes numériques sur un nouveau satellite.

Un différend a surgi, fin avril, entre News Corp. et Echostar, quand le groupe de Rupert Murdoch a voulu imposer son équipe et son système de cryptage. Preston Padden, responsable du développement de News Corp. pour la télévision par satellite aux Etats-Unis, a récemment démissionné.

Sauf à croire à un rétablissement inespéré de ses relations avec Echostar, Rupert Murdoch doit maintenant trouver un autre partenaire aux Etats-Unis. L'hypothèse d'un renversement d'alliance au profit de PrimeStar semble logique. Mais Time Warner, déjà partenaire de PrimeStar, pourrait s'y opposer.

■ **Rupert Murdoch va acheter l'équipe des Dodgers** de Los Angeles, qui joue en Ligue majeure américaine (NBL), pour 350 millions de dollars (2 milliards de francs environ), soit le double de la plus grosse somme jamais déboursée pour un club de base-ball. Ce prix comprend l'achat du stade des Dodgers, dans le centre de Los Angeles, et de plusieurs centres d'entraînement. - (AFP)

Succès boursier annoncé pour la chaîne allemande Pro 7

LA CHAÎNE PRIVÉE ALLEMANDE Pro Sieben (Pro 7) espère retirer un milliard de deutschemarks (environ 3,4 milliards de francs) de son introduction en Bourse, en juillet. Avant même l'ouverture de la souscription, fixée à la mi-juin, plus d'un demi-million d'épargnants se sont portés candidats à l'achat des titres préférentiels et sans droit de vote de la chaîne.

Pro 7, contrôlée à 60 % par Thomas Kirch, fils du magnat bavarois de l'audiovisuel Leo Kirch, est la deuxième chaîne privée d'Allemagne avec 14,7 % d'audience auprès des moins de 50 ans. Après le placement en Bourse, Thomas Kirch et Rewe, géant allemand de la distribution, qui détiennent 100 % du capital de Pro 7, « *ne détiendront plus que la moitié du capital mais la totalité des droits de vote* », a précisé Georg Kofler, PDG de Pro 7.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : les journaux parisiens ont été distribués normalement, mardi 13 mai, après avoir subi des perturbations, lundi 12, à la suite d'une grève des vingt-quatre salariés d'une société de transport de presse, Vodi-Press, en liquidation judiciaire (*Le Monde* du 13 mai), soutenus par le syndicat du Livre CGT. La CGT demande aux éditeurs et aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) « *que les intérêts des salariés de Vodi-Press soient pris en compte* ».

■ **Les quotidiens du groupe Hachette Le Provençal et Le Méridional vont être fusionnés** pour donner naissance, mercredi 4 juin, à *La Provence* (*Le Monde* du 10 avril). Le nouveau titre sera doté d'une nouvelle maquette et de nouvelles rubriques et devrait étoffer sa pagination. La majorité des effectifs sera conservée, malgré le départ d'une quarantaine de journalistes.

■ **MULTIMÉDIA** : le réseau international des universités de la communication créé par le Crepac (Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle) d'Aquitaine, la Ligue de l'enseignement et le conseil régional d'Aquitaine, propose une mission d'études sur « Multimédia et inforoutes : les réalités d'Amérique du Nord » permettant de constater l'état des expérimentations du multimédia dans le domaine de l'industrie, du commerce et de la culture au Canada. Cette mission aura lieu du 20 au 27 mai à Montréal, dans la foulée de la conférence des 49 ministres francophones chargés des autoroutes de l'information et pendant le quatrième Marché international des inforoutes et du multimédia (MIM), où seront présentes 400 entreprises, PME ou multinationales.

★ **CREPAC d'Aquitaine**, résidence Mozart, 2, rue Jean-Artus, BP 110, 33030 Bordeaux Cedex. Tél. : 05-56-69-62-62 ; fax : 05-56-69-62-60 ; e-mail : crepac@crepac.com

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES	DEMANDES
<p>Hebdomadaire financier recherche FINANCIER très motivé par un poste de journaliste - Diplômé de l'enseignement supérieur, - Bonne connaissance de la finance d'entreprise, - Un à deux ans d'expérience professionnelle dans la finance ou l'audit. Env. C.V. + lettre manusc. à : OPTION FINANCE M^{me} FONTAINE 1, rue du Col.-Pierre-Avia, 75503 Paris Cedex 15.</p>	<p>DIRECTEUR, CONSULTANT FORMATEUR 17 a. exp. en R.H. manag., qualité de services et innovation, propose savoir-faire unique pour exemplariser les prestations de votre entreprise. Ecr. au Monde Publicité, sous N° 9758 21 bis, rue Claude-Bernard 75226 Paris Cedex 05</p>
<p>J.F. Assistante expérim. Esprit vif, curieux, ch. poste. Tél. : 01-44-07-09-02</p>	<p>J.H. E.S.C.P. Docteur en gestion. 26 ans. Exp., cons. en stratégie. Bonne connais. sect. médical, rech. poste chef de produit. Tél. : 01-47-38-65-76</p>
<p>Pour vos annonces dans L'EMPLOI Tél. : 01-42-17-39-33 Fax : 01-42-17-39-25</p>	<p>Bac + 4 scientifique Maîtrise la filière texte du prépresse : préparation, réécriture, PAO, révision, traduction de l'anglais. Mais aussi infographie, préparation de similis. Disp. pour tous travaux sur site en région parisienne ou à domicile, sous contrat ou à la tâche. Ecrire à Philippe Cols 9 avenue Gallieni 94250 Gentilly. Tél. : 01-45-47-42-32</p>
<p>GRAPHISTE 3 ans exp. agence rech. poste en édition et/ou Pub. Tél. : 01-40-55-28-90 01-34-89-27-73 (rép.)</p>	<p>J.F. titulaire CAPA décembre 1996 cherche collaboration dans cabinet d'avocats ou emploi dans direction juridique. Tél. : 01-44-62-05-77</p>
<p>MONA LISA ACTRICE rech. job urgent. Tél. : 06-802-306-36</p>	

Jusqu'au 15 juin 1997 avec Itineris

2 heures
pour le
prix d'1 h
pendant 6 mois*

*Offre valable pour tout nouvel abonné au Forfait national Déclic. Abonnement mensuel de 215 F (communications en France métropolitaine et hors n° spéciaux). Au-delà du forfait : 4,82 F en heures pleines et 1,21 F en heures creuses. Frais de mise en service en sus. Pendant 6 mois, pour toute souscription au Forfait national Référence 2 heures ou au Forfait national Affaire 4 heures, Itineris offre également 1 heure de communications supplémentaires.

Pour connaître les conditions de l'offre Itineris, appelez le numéro vert : **0 800 830 800**

 **itineris**[®]



**France Telecom
Mobiles**

Palmarès provisoire

par Alain Rollat

AU VU des premières projections de la campagne officielle, intervenues lundi soir sur France 2 et France 3, la Palme du meilleur espoir est attribuée à Guy Druet. Très sobre dans sa composition d'homme-tronc, très à l'aise dans l'axe de la caméra, très naturel dans le genre je te regarde droit dans les yeux sans frémir d'un cil, filmé sur un fond bleu marine qui donnait à son image une aura de gravité gaullienne, le ministre des sports, promu porte-drapeau du RPR, a crevé l'écran en cinq enjambées : « La dérive des finances publiques a été stoppée ; le chômage a cessé d'augmenter ; les acquis sociaux ont été préservés ; la délinquance est de nouveau combattue ; la France a retrouvé son rang. » Ce champion du raccourci ira loin pour peu qu'il ne prenne pas les téléspectateurs pour des prompts.

La Palme du meilleur décor revient à l'UDF, qui a magnifié son programme en deux séquences. D'abord, on a vu apparaître Renaud Donnedieu de Vabres, le top modèle de la maison Léotard. Élégant comme une image de papier glacé, il était assis à l'angle d'une table triangulaire, tel un Mourousi en majesté sur un bureau mitterrandien. On n'a pas tout compris à son texte, qui semblait dire que les marchands de cigarettes distribueraient bientôt des chèques pour créer des emplois exonérés de charges, mais il s'agissait sans doute d'un simple essai de voix. Puis, les meubles ayant été agencés autrement, on a vu, dans le même studio, quatre élus locaux assis en fer à cheval. Ils ont parlé de tout, et

même de la police des banlieues, qui aurait mieux à faire, selon eux, que de « courir après les pitbulls ». On ne pouvait concevoir symbolique plus éloquente que ce décor évolutif : l'UDF est bien un mouvement à géométrie variable.

La Palme de la meilleure reconstitution historique ne pouvait échapper à la Ligue communiste révolutionnaire. Pour démontrer que la « force tranquille » vantée sur les affiches socialistes de 1981 avait essuyé un terrible coup de tabac, Alain Krivine, apôtre du vote « 100 % à gauche », avait poussé la conscience militante jusqu'à tourner son clip en plein air, sous la pluie, sur fond de clocher de campagne made in Séguéla. Il en a ramené des images délavées mais fraîches.

Les scénaristes du PS et les techniciens du PCF méritaient de se partager la Palme du meilleur micro-trottoir. Leurs entretiens au ras de la base, réalisés à Tourcoing et Port-de-Bouc, avaient le mérite de montrer qu'il existe encore de vraies paroles de gauche. Mais le jury a exprimé une préférence pour le spot socialiste, parce que ses deux présentateurs n'ont pas oublié de dire « merci de nous avoir écoutés ! » aux insomniaques.

Quant à la Palme de la meilleure trouvaille, elle a été décernée aux inconnus de ce « Parti humaniste » qui ont eu l'audace de défiler à l'écran en groupuscule pour réclamer qu'à l'avenir « on oblige tout élu qui ne tient pas ses promesses à abandonner son mandat ». Leur inhumanité candide avait quelque chose de civique.

Fins de vie sur France 3

« La Marche du siècle » est consacrée aux « compagnons des derniers jours », ceux qui assistent les mourants dans les unités de soins palliatifs ou en milieu hospitalier

« COMMENT MOURIR ? », s'interrogeait François Mitterrand dans la préface d'un livre de Marie de Hennezel, *La Mort intime*, paru en août 1995. « Nous vivons dans un monde que la question effraie et qui s'en détourne, écrivait l'ancien président de la République. *Jamais peut-être le rapport à la mort n'a été si pauvre qu'en ces temps de sécheresse spirituelle où les hommes, pressés d'exister, paraissent éluder le mystère. Ils ignorent qu'ils tarissent ainsi le goût de vivre d'une source essentielle.* » Ces réflexions alimentaient depuis plus de dix ans les conversations de François Mitterrand avec Marie de Hennezel, psychologue-psychanalyste officiant dans une unité de soins palliatifs.



Vingt ans après les pays anglosaxons, la France s'est lancée dans le mouvement des soins palliatifs, quand l'objectif n'est plus de guérir mais d'aider à mourir. Au départ, il ne s'agit pas d'une volonté politique de développer des lieux différents au sein de l'hôpital. Au contraire, l'heure est au militantisme et aux bonnes volontés. La première unité voit le jour en 1987 à l'Hôpital international de l'université de Paris, sous l'impulsion du professeur Maurice Abiven.

Car la mort a changé. Il y a vingt-cinq ans, sept Français sur dix mouraient chez eux. Aujourd'hui, la proportion est inversée, 70 % de la population décède à l'hôpital. La mort survient chez des sujets de plus en plus âgés, mais elle frappe aussi des jeunes. Enfants, adolescents, adultes at-

teints de cancer, de sida, de la maladie d'Alzheimer ou de maladies incurables terminent leur vie au sein de l'une des soixante-dix unités de soins palliatifs existantes ou dans d'autres services hospitaliers. Mais on ne peut ignorer que beaucoup de malades finissent leurs jours dans des services non adaptés, où la mort est plus vécue comme un échec de la médecine que comme une évolution de la vie.

Présent 24 heures sur 24, le personnel soignant (médecins, infirmiers, aides-soignants, psychologues...) est un véritable partenaire de la fin de la vie. Son rôle ne se limite pas aux soins médicaux, loin de là. Comment, dans les unités de soins palliatifs, le personnel soignant, quotidiennement confronté à la mort, arrive-t-il à dépasser la souffrance ? Comment parle-t-il au patient de l'imminence de la mort ? Comment aide-t-il les familles ? Un reportage de « La Marche du siècle », tourné à l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital nord de Cébazat (Puy-de-Dôme), montre le quotidien de ces équipes qui accompagnent les derniers jours.

Si les mots de dévouement et d'abnégation viennent spontanément à l'esprit, force est de

constater, et c'est l'un des mérites de ce document, qu'il y a aussi une logique dans ces lieux, presque une routine : des sonnettes qui retentissent dans de longs couloirs, des gestes qui peuvent tuer - « quand on tourne les gens, souvent ils décèdent », explique une aide-soignante tendue -, des plateaux-repas auxquels on ne touche pas, des regards qui se cherchent et des mains qui s'effleurent.

Jean-Marie Cavada recevra sur son plateau des professionnels de l'accompagnement des mourants et des témoins qui ont assisté leurs proches. On y verra Xavier Emmanuel, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire d'urgence. Il n'annoncera pas de nouvelles mesures, n'énumérera ni statistiques ni bilans provisoires. Il sera là en tant que fils. Parce que Xavier Emmanuel a perdu son père il y a dix-huit ans. Il avait alors publié un fort beau livre, *Ballade pour un père*, qui contenait les liens entre un père, médecin généraliste, et un fils, médecin spécialiste de l'urgence. Le voilà réédité (Flammation), parce que « la cicatrice est là, douloureuse encore, malgré le passage du temps et la succession d'événements prodigieux auxquels il m'a été donné la grâce d'assister », indique Xavier Emmanuel.

Michèle Aulagnon

★ « La Marche du siècle » : Les Compagnons des derniers jours, France 3, mercredi 14 mai à 20 h 50.

MARDI 13 MAI

TF 1 20.45 MISTER JONES ■ Film de Mike Figgis, avec Richard Gere, Lena Olin (1993, 120 min). 809023 <i>Un maniaco-dépressif, placé en hôpital psychiatrique, est pris en charge par une docteure. Une histoire d'amour trop conventionnelle.</i>	France 2 21.00 QUELQUES JOURS AVEC MOI ■ Film de Claude Sautet, avec Daniel Auteuil (1988, 130 min). 9446961 <i>Excellente étude de mœurs.</i> 23.10 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.	France 3 20.50 SPÉCIAL FA SI LA CHANTER Jeu présenté par Pascal Brunner. Invités : Yves Duteil, Valérie Payet, Pierre Bellemare, Aladina, Georges Beller, Dany Brillant, Didier Delifich, etc. (120 min). 537874 22.50 Journal, Météo.	Arte 20.45 LA VIE EN FACE : LES DOCKERS DE LIVERPOOL Documentaire de Ken Loach (50 min). 9311955 <i>Pour avoir refusé de forcer un piquet de grève en septembre 1995, environ cinq cents dockers sont brutalement licenciés et remplacés par du personnel non syndiqué. Le film de Ken Loach témoigne d'une reprise de la conscience ouvrière.</i>	M 6 20.50 LOÏS ET CLARK LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN. Série, avec Teri Hatcher (110 min). 779508 La briseuse de foyers. Partenaires dans l'âme. <i>Les bans pour le mariage sont publiés.</i>	Canal + 20.35 LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ ■ ■ ■ Film d'Etienne Chatiliez (1995, 100 min). 556503 22.15 Flash d'information. 22.20 Spécial infos net. Législatives 97. 22.22 Qu'en pensez-vous ? Les élections législatives.	Radio France-Culture 20.30 Archipel science. 21.32 16 ^e rencontres franco-allemandes. Etat et Nation en France et en Allemagne. 22.40 Nuits magnétiques. Voyage au sein des seins. 1. A qui sont ces seins ? 0.05 Du jour au lendemain. Latifa Ben Mansour (<i>La Prière de la peur</i>). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
22.45 LE MONDE DE LÉA Présenté par Paul Amar. Les surdoués, un monde à part (110 min). 1775226 0.35 et 1.15 , 2.25 , 3.25 , 4.20 TF 1 nuit. 0.45 Reportages. La faillite des paysans (30 min). 2411085 <i>Depuis 1981, plus de la moitié des agriculteurs français ont déposé leur bilan.</i> 1.25 Orchestre Jean-Sébastien Bach en l'église Saint-Germain. 2.35 Histoire des inventions. Documentaire. [1/6] Inventer pour vivre (rediff.). 3.35 et 4.30 , 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).	23.20 ASSASSINS ET VOLEURS ■ ■ ■ Film de Sacha Guitry, avec Jean Poiret, Michel Serrault (1957, N., 85 min). 8091787 0.45 Au bout du compte. 0.50 Journal, Bourse, Météo. 1.05 Signé Croisette. Spécial Cannes. 1.15 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma : plateau en direct de Cannes. 3.10 Mamba. Documentaire. 3.35 Urti. Documentaire. Coup de cœur aux Marquises. 4.00 Ballons glacés. Documentaire. 4.50 Aux marches du palais. Documentaire. Marie Besnard. 5.05 Chip et Charly. Monsieur le maire (35 min).	23.20 VU DE PRÈS Documentaire de Chantal Van Tri. Le Carlton, room service (50 min). 2466690 <i>Le Carlton est le plus ancien et l'un des plus prestigieux hôtels de la Côte d'Azur. Tout le personnel de l'hôtel, lieu d'hébergement du président du Festival de Cannes et de nombreuses stars internationales, participe étroitement à l'événement.</i> 0.10 Cinéma étoiles. Magazine présenté par Christian Nève et Claire Germain. 0.40 Musique graffiti. Magazine. 0.45 Rencontres à XV (rediff.). 1.20 1944. La France libérée. Documentaire (65 min).	21.35 SOIRÉE THÉMATIQUE : ETERNELS VOYAGEURS 21.40 Les Treize Vies de Corto Maltese. Documentaire de Jean-Claude Lubtchansky (1996, 55 min). 5535961 <i>L'univers de Corto Maltese et les souvenirs d'Hugo Pratt.</i> 22.35 Par chance, la terre est ronde. Documentaire de Manuela Frésil (1997, 55 min). 7252400 23.30 Le Voyage au bout de la mer. Documentaire de Jacques Ertaud et Geneviève Winding (1970, 50 min). 11955 0.20 Bibliographie. 0.30 Ginger et Fred ■ ■ ■ Film de Federico Fellini, avec Giulietta Masina. (1985, v.o., rediff., 125 min). 66954559	22.40 J'AI ÉPOUSÉ UN TUEUR Téléfilm O de John Madden, avec Anabelle Apsion (115 min). 5665955 <i>Une jeune mère de famille qui rentre chez elle après sa journée de travail trouve sa maison cernée par la police. Son mari, qui y est retranché, vient de tuer une dizaine de personnes.</i> 0.35 Capital (rediff.). 2.25 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.55 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.20 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.25 Mister Biz. Magazine (rediff.). 4.50 Fan de Magazine (rediff., 25 min).	22.35 LES FRAISES SAUVAGES ■ ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1957, N., 89 min). 354503 <i>Un film majeur de Bergman, magnifiquement interprété.</i> 0.05 La Croisette s'amuse. Documentaire de Sophie Druet, Stéphane Bergouinoux (rediff., 50 min). 6707443 0.55 Surprises. 1.20 Le Journal du hard. 1.25 La Princesse Film classé X (1996, 93 min). 19688882	22.30 Concert de l'Orchestre national de France. Donné le 4 avril, à l'opéra Berlioz-Le-Corum, à Montpellier, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. Yoram David : L'île aux morts, poème symphonique op. 29, de Rachmaninov. Œuvres de Finzi, Sibelius. 22.30 Musique pluriel. 23.07 Atout Chœur. 0.00 Des notes sur la guitare. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

ABONNEZ-VOUS
 et économisez jusqu'à 294 F
 soit 42 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
 au lieu de 2 184 F*

Le Monde

* Prix de vente au numéro. (Tarif en France métropolitaine uniquement)

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 536 F 6 MOIS - 1 038 F 1 AN - 1 890 F
 au lieu de 546 F au lieu de 1 092 F au lieu de 2 184 F

Je joins mon règlement soit : _____ F 701 MQ 001
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
 par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____
 Localité : _____ Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year in LE MONDE + 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chhampain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 1518, Chhampain N.Y. 12919 1518
6 mois	1 123 F	1 560 F	Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tel. : 800-428-30-03
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
 LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
 60646 Chantilly Cedex

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 8/5/97).
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture (France 2 du 9/5/97).
23.45 Viva. Magazine.

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [1/32]. Hitler versus Chamberlain.
20.35 Vol au-dessus des mers. [6/11]. Vigilante, un œil dans le ciel. 5083042
21.25 Musique en tubes.
22.20 Hiroshima, bombe US, uranium canadien.
23.05 Vents de guitares.
23.15 Les Femmes de Kadhafi.
0.10 En compagnie des originaux (45 min).

Animaux

21.00 Le Monde sauvage. Cobras, alligators, pythons et Cie.
21.30 La Vie des zoos. Arabian Nights.
22.00 ABC Natural History. Filmer la nature.
23.00 Fauna. Les kangourous.
23.30 Beauté sauvage. Les animaux de l'extrême.
0.00 Le Monde sauvage. Savane africaine.
0.30 La Vie des zoos.

Paris Première

20.00 et **1.20**
 20 h Paris Première. Invité : Jean-Luc Godard.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Spécial Cannes.
22.55 Le Temps des gitans ■
 Film d'Emir Kusturica (1988, v.o., 145 min). 17067400

France Supervision

20.30 CinéActu. Magazine.
20.45 Ryuichi Sakamoto. Concert (95 min). 59315787
22.20 Black on White.
0.15 Des religions et des hommes. De Claudé Theret-Périno.

Série Club

20.45 Buck Rogers. Le surdoué.
21.35 et **1.30** Symphonie. Feuilleton [10/18].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Pan, tu es mort.
23.00 Les Châmes de l'été. Feuilleton [3/5].
23.50 Lou Grant. Pills.
0.40 Alias le Baron. Chantage et liberté (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Un rêve blond (Ein blonder Traum) ■
 Film de Paul Martin (1982, N., v.o., 95 min). 5083042
22.05 Un nommé La Rocca ■
 Film de Jean Becker (1961, N., 105 min). 31593503
23.50 Tricoche et Cacolet Film de Pierre Colombier (1938, N., 95 min). 91746874

Ciné Cinémas

20.30 Ciné CinéCannes. Magazine.
20.45 Henri IV, le roi fou (Enrico IV) ■
 Film de Marco Bellocchio (1984, v.o., 85 min). 6792619
22.10 Wyatt Earp ■
 Film de Lawrence Kasdan (1994, v.o., 190 min). 86480482
1.20 Une femme en péril ■
 Film de Peter Yates (1987, 100 min). 75839878

Festival

20.40 Retour au château. Téléfilm de Charles Sturridge et Michael Lindsay-Hogg [2/6] (1981), avec Jeremy Irons, Anthony Andrews (115 min). 51688400
22.35 Une maman dans la ville. Téléfilm de Miguel Courtois (1991), avec Marie-France Pisier, Evelyne Buyle (85 min). 24615232

Disney Channel

20.10 Le Retour de Jafar. Téléfilm d'animation (1996, 65 min). 9890139
21.15 Sinbad.
21.40 Animalement vôte.
22.10 Thunder Alley.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton. Le secret de Spiggy Holes.
23.05 Opération Mozart. S.O.S. sur l'île phare.
23.35 Zorro. La chevauchée de la terreur (25 min).

Téva

20.30 et **23.30** Téva interview.
20.55 Le Chemin du bonheur. Téléfilm de James Goldstone. Avec Jaclyn Smith, David Dukes (95 min). 505633684
22.30 Murphy Brown.

Eurosport

15.00 Tennis. En direct Tournoi messieurs de Rome. 2^e jour (180 min). 91787435
18.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde. Finale 2, à Helsinki (150 min). 9142619
20.30 Tennis. En direct. 2^e jour (120 min). 652067
22.30 Tennis. Résumé.
23.00 Basket-ball. Pro A : Play-off, finale, match aller : Asvel-PSG Racing, en différé de Villeurbanne..

Chaînes d'information

CNN
 Information en continu, avec, en soirée : **20.00** et **23.00** World Business Today. **20.30** et **22.00**, **2.00** World News. **21.00** IMPACT/Larry King Live. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.15** American Edition.

Euronews
 Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : **19.15**, **19.45**, **20.15**, **20.45**, **21.15**, **22.45** Economica. **19.20**, **20.20**, **21.20**, **22.20** Analysis. **19.39**, **20.09**, **20.39**, **21.09**, **21.39**, **22.09**, **22.39**, **23.09** Europa. **19.20**, **20.50**, **21.50**, **22.50** Sport. **23.15**, **0.15**, **1.15** No Comment. **23.45** Cinéma. **0.45** Visa. **1.45** Style.

LCI
 Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : **19.16** et **23.16** Guillaume Durand. **20.13** et **20.45** Le 18-21. **20.30** et **22.30** Le Grand Journal. **21.10** et **22.12** Le Journal du Monde. **21.17** et **22.19**, **22.44** Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

Muzzik

19.20 Western Beat. Concert enregistré au festival de jazz de Montreux en 1992 (40 min). 8434435
20.00 L'Invité. Gaby Casadesus.
21.00 Festival Tchaïkovski : Vladimir Fedossejev. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (105 min). 8230752
22.45 Les Instantanés de la danse. Magazine.
23.00 Jazz Collection : John Coltrane. Le prophète du son (60 min).

Signification des symboles :
 ► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
 ■ On peut voir.
 ■■ Ne pas manquer.
 ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Echec au « champion de l'humanité »

La presse américaine ne s'est pas laissée impressionner par la victoire de Deeper Blue sur Garry Kasparov. Elle rappelle que les ordinateurs ne sont pas intelligents et ne constituent pas une menace pour l'homme

LES PHOTOS qui ont été choisies par la presse américaine pour illustrer la défaite « historique » de Garry Kasparov montrent toutes le champion du monde d'échecs le visage enfoui dans ses mains, visiblement atterré par l'insupportable victoire de Deeper Blue. « L'ordinateur écrase Kasparov », « La machine d'IBM bat le champion de l'humanité », « Deeper Blue harcèle un Kasparov honteux », etc. La sévérité de ces titres trahit-elle une sorte de revanche à l'égard d'un homme qui, il y a peu, ne tarissait pas d'éloquence sur sa propre invincibilité ? Probablement.

Mais il y a autre chose : à tort ou à raison, les médias avaient présenté cette rencontre comme le « tournoi du siècle », l'ultime défi de l'intelligence humaine contre les « neu-

rones informatiques ». Résultat, selon le *Washington Times*, « L'homme et la machine sont aujourd'hui à égalité : l'un partout ». Le journal du révérend Moon n'est pas tendre – comme la plupart de ses confrères – pour le champion russe, qu'il estime virtuellement « démolit » par les « soigneurs » d'IBM (au moins s'agissant de son ego), lesquels ont vertueusement expliqué que tout un chacun bénéficiera, à terme, de cette confrontation au sommet entre deux virtuoses d'un art tout d'intelligence.

Voilà bien le mot qui fait florès et déchaîne les passions : de quoi s'agit-il ? Tout en relevant que Deeper Blue, « ne serait-ce que temporairement », a « désarçonné l'humanité » en devenant « la plus subtile des entités d'échecs », le *New York Times* remarque drôlement que si l'ordina-



teur n'a montré aucun « bip » électronique... de joie, Garry Kasparov, lui, a réagi avec « des mots ô combien humains, à propos d'un énorme groupe industriel (IBM), avec des ressources illimitées et une machine qui n'a rien prouvé du tout ». Comme d'autres journaux, le *New York Times* préfère laisser à quelques grands maîtres et philosophes le soin de souligner que l'homme a montré

« faiblesse psychologique », ce que l'intéressé n'a d'ailleurs pas contesté.

C'est un match important, a souligné le professeur Jonathan Schaeffer, de l'université d'Alberta (Canada) – créateur d'un logiciel d'échecs fameux appelé « Chinook » –, mais qui « n'aura pas d'influence sur la vie quotidienne des gens », et surtout cela ne va pas transformer Deeper Blue en HAL, cet ordinateur « intelligent » du film *2001, Odyssée de l'espace*. Le premier a du moins réalisé les rêves que caressaient depuis longtemps bien des informaticiens, « tout en capturant l'imagination de millions de gens à travers le monde, y compris quelques-uns à Microsoft », souligne le *New York Times* dans une allusion à l'extraordinaire enjeu commercial de ce match.

Mais la question, sous la plume

des commentateurs, est tenace : les ordinateurs constituent-ils une menace pour l'homme ? Interrogation de philosophe, qui reste sans réponse, même si *USA Today* rappelle que Kasparov a discerné, dans le jeu de son adversaire, des « interférences humaines ». Alors quoi ? S'agit-il d'un « petit pas pour l'ordinateur » et d'« un formidable bond en arrière pour l'humanité », comme le demande le *Wall Street Journal* ? C'est trop dire. Après tout, pourquoi ne pas en revenir à une vérité simple : Deeper Blue étant l'ultime aboutissement du travail de milliers d'hommes, sa victoire – et la défaite de Garry Kasparov –, ne se résume-t-elle pas à une nouvelle victoire de l'homme sur l'homme ?

Laurent Zecchini

EN VUE

■ Le maire de Marseille a remis, lundi 12 mai, à Paul Ricard, quatre-vingt-sept ans, fondateur et ancien président de la société qui porte son nom, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Jean-Claude Gaudin, prenant la parole à l'hôtel de ville, a qualifié le « roi de l'anisette » de « symbole pour la France ». Charles Pasqua, ancien représentant de la société, présent à la cérémonie, a cité Clemenceau : « Dans la guerre comme dans la paix, le dernier mot est à ceux qui ne se rendent jamais. »

■ Les Albanais, chrétiens ou musulmans, qui ont englouti leurs économies dans des officines d'épargne font le pèlerinage du sanctuaire de saint Antoine, au nord de Tirana, dans l'espoir d'être remboursés. Tous observent le même rite : ils ramassent cinq pierres blanches qu'ils portent sur une centaine de mètres. Ils posent leurs pieds dans une cavité. Puis ils grimpent sur une paroi vers ce qui ressemble à un visage, pour mettre deux doigts dans des trous et se toucher après fébrilement les yeux de ces deux doigts. Enfin les pèlerins, furieux et ruinés, roulent en boule des billets de banque et les lancent sur la statue de saint Antoine placée dans une niche à deux mètres du sol.

■ Après avoir établi, à l'issue d'une enquête, qu'une Anglaise trouvée morte à son domicile, en novembre 1996, s'était bien suicidée, le tribunal de Birmingham a tenu à féliciter le personnel médical d'avoir tout fait pour la sauver, malgré son interdiction. Gertrude Heynes, quatre-vingt-un ans, ancienne directrice d'école, s'était attachée autour du cou une pancarte, menaçant de poursuites quiconque parviendrait à la ranimer.

DANS LA PRESSE

EUROPE 1

Alain Duhamel

■ En reconnaissant au Club de la Presse qu'il préfère, à tout prendre, une Assemblée de gauche à une Assemblée de droite modérée, Jean-Marie Le Pen choque une partie de son électoral, apparaît à coup sûr paradoxal, mais poursuit un dessein bien précis. Le président du Front national est bien sûr mû par la vieille animosité qui oppose l'extrême droite aux gaullistes depuis toujours et par le contentieux personnel qu'il entretient avec Jacques Chirac. Ce ne sont cependant pas là ses ressorts princi-

aux. En fait, le président du Front national lorgne sur l'électoral populaire de Jacques Chirac. (...) Jean-Marie Le Pen cherche aujourd'hui à attirer à lui cette fraction, souvent déçue, de l'électoral présidentiel. D'où son insistance à présenter la clientèle RPR et UDF comme un cercle bourgeois et à décrire ses propres électeurs comme le peuple dans ses profondeurs. Au delà, Jean-Marie Le Pen poursuit une tactique qui ressemble fort à la politique du pire : il parie sur la défaite de la droite modérée aux élections législatives, puis sur une cohabitation paralysant Jacques Chirac et, naturellement (dans son esprit), sur un échec de la gauche. Après

quoi, le président du Front national pourra enfin s'avancer en éternel recours, comme il ne cesse de le rêver depuis au moins vingt ans..., sous-estimant le rejet massif qu'il inspire aux trois quarts des Français.

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ L'Europe perturbe, l'Europe inquiète, l'Europe déconcentre les états-majors politiques. Depuis le référendum sur le traité de Maastricht, nous savons qu'il n'y a plus en France une seule ligne de partage bien nette, bien pratique, bien utile pour s'éviter de penser la politique, celle qui séparerait et qui continue encore de séparer la

gauche de la droite. Mais en partie seulement. Dans cette campagne électorale qui ennuie, ou plutôt qui ne parvient pas à mobiliser les Français, il serait peut-être bon de rappeler qu'il y a moins de cinq ans, on trouvait pratiquement sur les mêmes treteaux, ou du moins défendant la même cause, Jean-Marie Le Pen et les communistes, Charles Pasqua et Jean-Pierre Chevènement, Philippe Séguin et Philippe de Villiers. Depuis, les élections législatives de 93 et présidentielle de 95 ont été marquées avant tout par un rejet du système Mitterrand, si bien que l'on a un peu oublié cette ligne de fracture discontinuée qui disloque tous les partis à l'ex-

ception peut-être des extrêmes à gauche comme à droite.

THE NEW YORK TIMES

■ Les élections en Grande-Bretagne ont accru la possibilité de parvenir à la paix en Irlande du Nord. Il y a six mois, le blocage entre l'IRA, le gouvernement britannique et les Unionistes protestants d'Irlande du Nord semblait total. Aujourd'hui, l'IRA semble davantage disposée à proclamer un nouveau cessez-le-feu. Le nouveau premier ministre britannique, Tony Blair, devrait à son tour, en guise de récompense, annoncer que, si ce cessez-le-feu tient, le Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, sera le bienvenu aux pourparlers de paix.

MERCREDI 14 MAI

TF 1

15.35 La Joyeuse Tribu. Série. Happy birthday.
16.30 Extrême limite. Série. L'Académie en péril.
17.05 Melrose Place. Feuilleton. Chantage.
18.00 Sous le soleil. Série. Cœur piégé.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal.

France 2

17.15 Le Prince de Bel Air.
17.45 Waikiki Ouest. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 2.45 Studio Gabriel. Invités : Jean-Luc Lahaye, Pierre Aucaigne.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.57 Au nom du sport.
20.00 Journal, Campagne électorale, A cheval !, Météo.

France 3

18.50 et 1.57 Un livre, un jour. La vie de Gandhi au fil de l'amour, de Martine Laffon et Nicolas Wintz.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. La raie manta, diable des mers. 18.55 50 jours pour 50 Palmes. [46/50] 1992.
Arte
19.00 Ivanhoé. Série. [15/30] Le cirque.
19.30 7 1/2. Magazine. Spécial Cannes.
20.00 Oman, paradis des animaux. [2/3] Les yeux du désert (30 min). 5462
20.30 8 1/2 Journal. Dominique Voynet.

M 6

18.00 Highlander. Série. Auteur à scandale.
19.00 Caraïbes Offshore. Série. Rituel vaudou.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Ciné 6 spécial Cannes.
20.05 Notre belle famille. [1/2] Destination Hawaï.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Tripotage chocolaté.

Canal +

15.45 L'Homme de nulle part.
16.30 Basket-ball. Championnat de la NBA.
17.45 Les Jules... chienne de vie ! Dessin animé.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : John Turturro ; Mansun.
20.30 Le Journal du cinéma. Spécial Cannes.

Radio

France-Culture
20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magiques. Voyage au sein des seins. 2. Les collines matricielles.
0.05 Du jour au lendemain. Assia Djebbar (Oran, langue morte). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
France-Musique
20.00 Concert. Festival de Berlin. Donné le 8 septembre 1996, à la Philharmonie de Berlin, par le RIAS-Kammerchor et l'Ensemble Scharoun, dir. Marcus Creed : Œuvres de Henze : Lieder von einer Insel ; Orpheus Behind the Wire ; Œuvres de Reimann : Reflexionen ; Auf verschleierte Schauen ; Cantata della fiaba estrema, de Henze, Sally Harrison, soprano.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Donato, De Vienne.
23.07 Musicales comédies. Les chansons de Jérôme Kern.
0.00 Jazz vivant. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

20.20

FOOTBALL
PSG - FC Barcelone.
En direct. Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe ; 21.15 Mi-temps (130 min). 51635917
Les Parisiens vont tenter de conserver leur trophée.

21.00

MÉLANIE
Téléfilm d'Emmanuel Finkiel, avec Michel Duchaussoy (105 min). 8205066
Un soir, la mère d'une fille de treize ans ne rentre pas. Après bien des mensonges de son entourage, la vérité se fait jour : sa maman est en prison.
● Le Monde daté mardi 13.

20.50

LA MARCHÉ DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Les compagnons des derniers jours, l'accompagnement des mourants (100 min). 824820
● Lire page 34.
22.30 Journal, Météo.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : MOBUTU, NOTRE AMI
Documentaire belge de Jean-François Bastin et Isabelle Chrisiaens (55 min). 4945443
En raison de l'actualité zaïroise, Arte modifie sa programmation pour diffuser un documentaire qui retrace 30 ans de la vie du Maréchal Mobutu. Temps de guerre [2/5], prévu ce soir, sera diffusé le 21 mai.

20.45

LES JULIES
Magazine présenté par Isabelle Motrot, Olivia Adriaco, Caroline Avon, Audrey Chauvat, Marielle Fournier et Laurence Romance. Thème : Les différences entre les hommes et les femmes.
Invités : Smaïn, Caroline Tresca (115 min). 477375

21.00

DOLORES CLAIBORNE ■ ■ ■
Film de Taylor Hackford, avec Kathy Bates (1995, 125 min). 5205240
23.05 Flash d'information.
23.10 Spécial infos net. Législatives 97.
23.12 Qui'en pensez-vous ? Les élections législatives.

22.30

COLUMBO
Double choc.
Série de Robert Butler, avec Peter Falk, Martin Landau (85 min). 9143085
Un homme fortuné, sur le point de se marier, décède d'une crise cardiaque dans sa salle de sport.
23.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. 0.50 et 1.30, 2.35, 3.40
TF 1 nuit.
1.05 Cas de divorce. Série.
1.40 et 3.50, 4.40, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.45 Histoire des inventions. Documentaire. [2/6] Inventer le monde (rediff.). 5.05 Musique. Concert (5 min).

22.45

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Comment les femmes vivent-elles la prison ? (135 min). 445801
Environ deux mille femmes sont détenues en France, souvent condamnées à de courtes peines pour des délits liés à la petite délinquance et à la toxicomanie.
1.00 Au bout du compte.
1.05 Journal, Bourse, Météo.
1.20 Signé Croisette. Magazine. Spécial Cannes. 1.30 Le Cercle de minuit. Magazine. Hommage à Marco Ferreri.
3.15 Présence protestante. Magazine (rediff.). 3.45 Source de vie. Magazine (rediff.). 4.30 Urli. Documentaire. La Mana, la rivière aux 100 sauts. 4.45 Outremers. Documentaire. Reprise de France 3 (60 min).

23.35

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire. Edmond Rostand (50 min). 799017
Né à Marseille en 1868, Edmond Rostand, auteur de la célèbre pièce Cyrano de Bergerac, fut aussi l'auteur de drames héroïques comme L'Aiglon.
0.25 Cent ans de cinéma. Cent ans de cinéma, les plus belles musiques de film (85 min). 5666863
1.50 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok. 2.05 1944, la France libérée. Documentaire (65 min).

21.45

MUSICA : LES PRINTEMPS DU SACRE
Documentaire (1993, 60 min). 4339443
Le Sacre du Printemps vu et dansé par Pina Bausch, Maurice Béjart, Martha Graham...
22.45 Musicarchive : Trio : Rubinstein, Heifetz, Piatigorsky. Documentaire (35 min). 2040801
23.20 Profil : Un voyage avec Martin Scorsese à travers le cinéma américain. Documentaire [2/3] (80 min). 4896608
0.40 La Lucarne : Canova mutilé. Documentaire (35 min). 2942318
1.15 Le Livre de Marie ■ ■ ■ Court métrage (rediff., 30 min). 6459844
1.45 Je vous salue Marie ■ ■ ■ Film (1984, rediff., 75 min). 6872202

22.40

MANNEQUINS SUR LISTE ROUGE
Téléfilm O de William A. Graham (105 min). 5621511
Un inspecteur et un ancien mannequin enquêtent sur la mort de deux cover-girls d'une boîte de nuit à la mode.
0.25 Secrets de femmes. Magazine □. Week-end (35 min). 3361888
1.00 Best of pop rock.
2.45 Turbo. Magazine (rediff.). 3.15 Culture pub. Magazine (rediff.). 3.40 Les Tribus du Nord. Documentaire. 4.05 Couillisses : l'affaire Louis Trio. Documentaire. 4.30 E = M 6 (25 min).

23.25

A PART ÇA... MATHIEU KASSOVITZ
Emission spéciale présentée par Michel Denisot. Invité : Mathieu Kassovitz (rediff., 109 min). 5776530
1.15 M.A.S.H. ■ ■ ■ Film de Robert Altman (1970, v.o., 110 min). 5947554
Un humour volontairement « bête et méchant » pour fustiger la guerre et la dérision de l'organisation militaire.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. (France 3 du 9/5/97).
21.00 Au nom de la loi.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Savoir plus santé.
23.30 Bons baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3. (France 3).

Paris Première

20.00 et 0.40 20 h Paris Première. Invité : Henri Verneuil.
21.00 ► Le ciné fait sa télé.
21.45 Le J.T.S. Spécial Cannes. Magazine.
22.45 Network ■ ■ ■ Film de Sidney Lumet (1976, v.o., 115 min). 96137375

Ciné Cinémas

20.30 Ciné CinéCannes.
20.45 Les Trois Jours du Condor ■ ■ ■ Film de Sydney Pollack (1975, 115 min). 6557462
22.40 Liza ■ Film de Marco Ferreri (1972, 105 min). 78358530

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération. Paris sera toujours Paris.
21.15 Vélo. Magazine.
21.45 Mister Gun. Suivez le modèle.
22.15 Seinfeld. Le bonbon à la menthe.
22.40 Spin City. Tommy Dugan (v.o.).
23.05 Absolutely Fabulous. Jalousie (v.o.).
23.35 Friends. Celui qui avait la technique du câlin (v.o.) ; Celui qui ne supportait pas les poupées (v.o.).

Disney Channel

20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. De Gauthier Flaudeur. Les cueilleurs de ciel.
22.00 Héritage oblige.
22.55 La Courte Echelle. La montagne Noire.
23.25 Animalement votre. (30 min).

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Sept femmes au Tibet. Documentaire.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown. La face cachée de Murphy.
23.00 Téva vie pratique.

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi de Rome. 3^e jour (240 min). 54058511
19.00 et 1.00 Rallye. Rallye de l'Atlas.
19.30 Voitures de tourisme.
20.30 Tennis. En direct (120 min). 444066
22.30 Tennis. Résumé.
23.00 World Cup Legends.
0.00 Golf. Résumé de l'Open féminin d'Estoril (Portugal, 60 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Meunier.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Lacs d'Europe. Le lac de Côme.
22.30 L'Heure de partir. Yves Rénier (55 min).

Muzzik

20.30 Le Journal de Muzzik. Magazine.
21.00 A Folk Tale (Et Folkésagn). Ballet en trois actes d'August Bournonville. Mise en scène de Thomas Grimm. Avec les danseurs du Ballet royal danois (115 min). 8216172
22.55 Itzhak Perlman à la «Fiddler's House ».
0.00 Lee Ritenour and Friends, volume 1. Concert. Live from the Coconut Grove (60 min). 86573

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Money-line. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economica. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Basic Instinct. Film de Paul Verhoeven (1991, 130 min). Avec Michael Douglas, Sharon Stone, George Dzundza. Policier.
RTL 9
22.15 Ralph Super King. Film de David S. Ward (1991, 105 min). Avec John Goodman. Comédie.
0.00 Un couple. Film de Jean-Pierre Mocky (1960, N., 85 min). Avec Juliette Mayniel. Drame.
1.25 Duel à la vodka. Film de Sammy Drechsel (1965, 95 min). Avec Curd Jürgens. Comédie.

TMC

21.25 Firefox : L'Arme absolue. Film de Clint Eastwood (1982, 125 min). Avec Clint Eastwood, Freddie Jones. Suspense.

TSR

1982, 125 min). Avec Clint Eastwood, Freddie Jones. Suspense.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ Ne pas manquer.
■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

